
22101528691



A. XXXV.

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b2982462x_0008

Mœurs intimes du Passé

(*HUITIÈME SÉRIE*)

DU MÊME AUTEUR

OUVRAGES HISTORIQUES

Le Cabinet secret de l'Histoire, 4 vol.
Les Indiscrétions de l'Histoire, 6 vol.
Les Morts mystérieuses de l'Histoire, 2 vol.
Légendes et Curiosités de l'Histoire, 5 vol.
L'Histoire éclairée par la clinique, 1 vol.
Fous couronnés, 1 vol.
Folie d'Empereur, 1 vol.
Mœurs intimes du passé, 8 vol.
Balzac ignoré, 1 vol.
La Belle-sœur du Grand Roi (Une Allemande à la Cour de France), 1 vol.
Chirurgiens et Blessés à travers l'Histoire, 1 vol.
Souvenirs d'un Académicien, 2 vol.
La Névrose Révolutionnaire (en collaboration avec le Dr L. Nass), 2 vol.
La Princesse de Lamballe intime.
Marat inconnu, 1 vol.
Au chevet de l'Empereur. 1 vol.
Dans l'intimité de l'Empereur, 1 vol.

Tous ces ouvrages se trouvent à la librairie Albin Michel

OUVRAGES D'HISTOIRE MÉDICALE

Remèdes d'autrefois, 2 vol. (*Épuisé.*)
Remèdes de bonne femme (en collaboration avec le Dr J. Barraud), 1 vol. (*Épuisé.*)
L'Esprit d'Esculape (en collaboration avec le Dr Witkowski), 1 vol.
Joyeux propos d'Esculape (en collaboration avec le Dr Witkowski).
Le Costume du Médecin, 3 fascicules (ouvrage complet).
Les Curiosités de la Médecine, 1 vol.

MONOGRAPHIES

Napoléon jugé par un Anglais, 1 vol. (*Épuisé.*)
Les Goutteux célèbres, 1 vol.
La Salle de Garde, 1 vol. (*Épuisé.*)

690

DOCTEUR CABANÈS

Mœurs intimes du Passé

(*HUITIÈME SÉRIE*)

ÉDUCATION DE PRINCES

(Du Grand Dauphin au Prince Impérial)

LES PREMIÈRES ANNÉES DU GRAND DAUPHIN
L'ENFANCE DE LOUIS XV
L'ÉDUCATION DES TROIS DERNIERS BOURBONS
L'ÉDUCATION DE NAPOLÉON III
ET DU PRINCE IMPÉRIAL

PARIS
LIBRAIRIE ALBIN MICHEL
22, RUE HUYGHENS, 22

HISTORY OF MEDICINE, EARLY ...

(2)

BA.AH

CAL
AL
LIBRARY

MŒURS INTIMES DU PASSÉ

(HUITIÈME SÉRIE)

ÉDUCATION DE PRINCES

(Du Grand Dauphin au Prince Impérial)

I

LES PREMIÈRES ANNÉES DU GRAND DAUPHIN
LES FÉRULES DE M. DE MONTAUSIER

La naissance d'un second fils n'avait pas diminué l'attachement que la reine Anne d'Autriche avait pour son premier-né; lorsque les deux enfants tombèrent malades en même temps, elle ne put dissimuler aux yeux de son entourage « la tendresse infinie » qu'elle avait pour Louis, « plus grande que pour Philippe, qu'elle aimait néanmoins beaucoup (1) ». La première femme de chambre de la Reine ajoute, en témoin bien placé pour observer, que le jeune prince se

(1) *Mémoires de Mme de Motteville*. t. 1er.

rendait chez la reine dès le matin et y demeurait tout le long de la journée, sauf aux heures des jeux et des repas où l'étiquette ne le permettait pas. Louis XIV a déclaré lui-même que ce n'était point par devoir qu'il se tenait auprès de sa mère, ou par une loi qu'il s'était imposée par raison d'État, mais qu'il éprouvait un véritable plaisir en sa compagnie. Le valet de chambre La Porte, en dépit d'autres assertions plus que suspectes, se rencontre avec des témoignages certains, lorsqu'il convient que Louis XIV a toujours eu beaucoup d'affection pour a Reine, « et beaucoup plus même que les enfants de cette condition n'ont accoutumé d'en avoir pour leur mère (1) ».

Les distractions que celle-ci offrait à son fils n'étaient pas, cependant, de nature à beaucoup le réjouir (2). Pendant que la reine, « adonnée à la pénitence et aux œuvres de miséricorde », regardait panser les plaies d'une religieuse atteinte du mal qu'elle redoutait, et auquel elle devait succomber, le jeune roi assistait aux ténèbres, « courant çà et là, soufflant les bougies et faisant les actions d'un enfant qui aime à jouer ».

(1) *Mémoires de La Porte*, collection MICHAUD et POUJOULAT, 47.

(2) Il existe, à la Bibliothèque de Rouen, un abécédaire, découpé au canivet, offert à Louis XIV enfant, pour le distraire; sur ce découpage au canivet, cf. le *Magasin pittoresque*, t. XXX, 355.

Quelques mois après cet épisode, la vie du prince courut un sérieux danger : il fut atteint de la petite vérole et les médecins un moment en désespérèrent. « Dans cette maladie, — Mme de Motteville, en fidèle reporter, nous transmet ces particularités, — le Roi parut à ceux qui l'approchaient un prince tout à fait porté à la douceur et à la bonté. Il parlait humainement à ceux qui le servaient ; il leur disait des choses spirituelles et obligeantes, et fut docile en tout ce que les médecins désirèrent de lui ». La reine ne quittait pas le chevet de son cher malade ; ou si elle y était obligée, elle était rappelée par l'enfant, qui la priait de se tenir auprès de lui, « l'assurant que sa présence diminuait beaucoup son mal ».

Il ne semble pas qu'au moins à l'égard de sa mère il ait montré l'opiniâtreté que nous avons signalée. « La reine, par l'obéissance qu'il avait pour elle, le conduisait toujours à ce qu'elle voulait de lui. » Mme de Motteville vante sa soumission, et les médecins qui le soignaient lui rendent la même justice. « La patience que ce jeune monarque a apportée en cet âge, dans tout le cours de sa maladie, n'est pas aisée à concevoir », lit-on dans le *Journal de la santé de Louis XIV*, rédigé par ses archiâtres, Vallot, d'Aquin et Fagon.

On est loin de retrouver la même docilité chez le fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche,

celui que l'Histoire a nommé le Grand Dauphin, pour le distinguer de son fils, le duc de Bourgogne, devenu Dauphin à son tour.

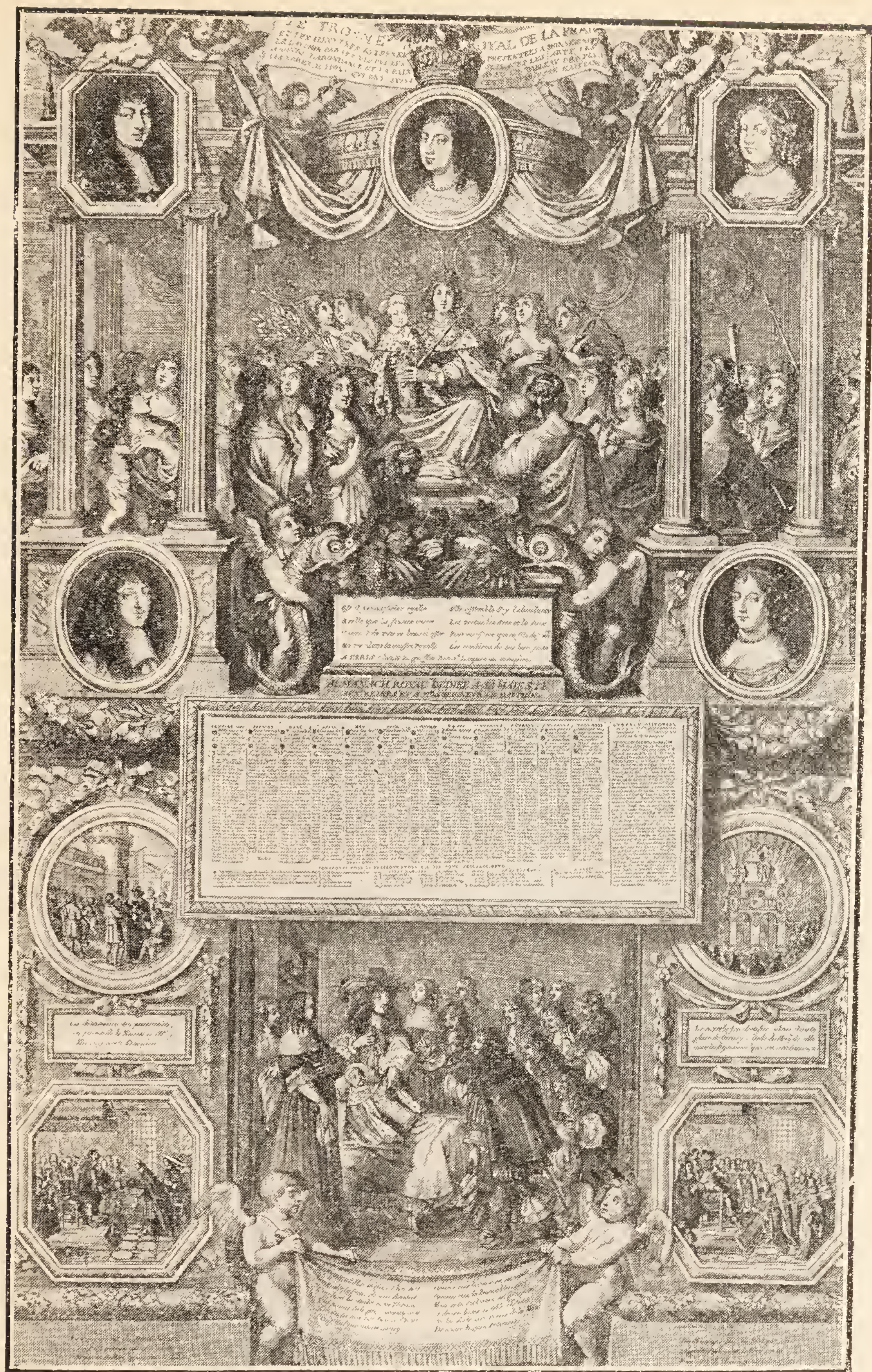
Monseigneur le Dauphin naquit à Fontainebleau, le jour de la Toussaint, en 1661. « A midi moins sept minutes, précise l'abbé de Choisy (1), la reine accoucha, à Fontainebleau, de Monseigneur e Dauphin. Nous nous promenions dans la cour de l'Ovale, et depuis vingt-quatre heures la reine était en travail, lorsque le roi ouvrit la fenêtre de sa chambre et annonça lui-même le bonheur public, en nous criant assez haut : *la Reine est accouchée d'un garçon !* »

Sa venue au monde fut des plus laborieuses (2) ; ce qui n'empècha point la reine d'être de nouveau enceinte, et à plusieurs reprises. Louis XIV eut, en effet, de son mariage, suivant le texte même de Voltaire, « outre Monseigneur, deux fils et trois filles, morts dans l'enfance (3) ».

(1) JEAN MÉLIA, *L'étrange existence de l'abbé de Choisy, de l'Académie française* (Emile Paul, frères, 1921, 105).

(2) GUÉNAULT, premier médecin de la Reine depuis le 10 octobre 1661, reçut, à l'occasion de la naissance du Dauphin, le 10 juin 1662, une pension de six mille livres.

(3) Le 18 novembre 1662, était née une première fille du Roi, appelée *Anne-Isabelle,* laquelle mourut six semaines après. Louis XIV annonça sa mort au roi d'Espagne, le 30 décembre. Deux ans plus tard, le 16 novembre, la reine mettait au monde une autre fille, *Marie-Anne,* qui succombait le 26 décembr



La naissance du Grand Dauphin.
(D'après un Almanach du temps.)

« Ses amours, fait malicieusement observer le philosophe, furent plus heureux : il n'y eut que deux de ses enfants naturels qui moururent au berceau; huit autres vécurent, furent légitimés (1), et cinq eurent postérité. »

La naissance d'un Dauphin, son premier fils, causa au monarque la plus vive joie, et celle-ci fut partagée par son peuple. « Il y eut des feux allumés partout et les comédiens espagnols dansèrent un ballet dans la Cour de Fontaines, de-

suivant. Le 2 janvier 1667, naissait une troisième fille, qui mourut le 1er mars 1672; enfin, le 8 août 1668, à 8 heures trois quarts du matin, Marie-Thérèse accouchait d'un second fils, le duc d'Anjou. Cet enfant reçut au baptême le nom de *Philippe ;* très chétif, il ne vécut que trois ans ; ses funérailles eurent lieu à Saint-Germain, le 13 juillet 1671. Le 14 juin de l'année suivante, naissait un second duc d'Anjou, qui ne vécut pas plus que ses frères et sœurs, le grand Dauphin excepté : il expira le 4 novembre au soir, sur les 8 heures. Ce fut la dernière grossesse de Marie-Thérèse. Si le sang légitime de Louis XIV fut si pauvre, on ne pourrait dire que celui de son frère ait été plus vivace. De son mariage avec *Monsieur,* Henriette d'Angleterre eut, d'abord, le 27 mars 1662, une fille, *Marie-Louise*, qui, à 18 ans, épousera Charles II d'Espagne; plus tard, elle eut un fils, le duc de Valois, mort au mois de décembre 1666. De sa seconde femme, *la Palatine*, Monsieur eut, le 2 juin 1673, un enfant nommé sur les fonts *Alexandre-Louis*, qui reçut le titre de duc de Valois : il ne vécut pas; le 2 août 1674, venait au monde *Philippe*, le futur régent de France.

(1) Sur le rôle de Mme de Maintenon auprès des enfants légitimés de Louis XIV et de Mme de Montespan, cf. les *Mémoires sur Mme de Maintenon*, par Mlle d'Aumale, édition d'Haussonville, t. 1er, 53-5, et *le Cabinet secret de l'Histoire.*

vant le balcon de la reine-mère, avec des castagnettes, des harpes et des guitares (1). »

En mémoire de la naissance de son fils, Louis XIV donna l'ordre de construire, à Fontainebleau, une église, l'église des Basses-Loges (2), destinée à perpétuer, dans les siècles futurs, un événement aussi mémorable. Louis XIV entendit, en outre, que l'enfant qu'il destinait à lui succéder reçût une éducation aussi parfaite que pouvait la recevoir un Enfant de France.

La désignation de la gouvernante avait eu lieu plus d'un mois avant la naissance du dauphin (3) ; on choisit, pour remplir ces fonctions, une des femmes les plus distinguées de la Cour, Julie-Lucine d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet, qui s'était mariée, à 38 ans, le 15 juillet 1645, avec Charles de Sainte-Maure, marquis de Montausier, de quatre ans plus jeune qu'elle. La nouvelle gouvernante avait 54 ans lors de sa nomination.

La reine, sans désapprouver trop ouvertement ce choix, ne s'en montra pas enchantée. Elle

(1) Mélia, *loc. cit.*

(2) *Mercure galant*, août 1681.

(3) Les lettres patentes consacrant cette nomination sont du 26 septembre 1661. (Marcel Fosseyeux, *La vie au* XVII[e] *siècle : Julie d'Angennes en ménage.* Paris, XVI-VI-MCMX (16 juin 1910).

n'était pas sans appréhender que la gouvernante ne se vouât pas, « autant qu'il le fallait, à cette seule occupation, de suivre un enfant et de ne penser qu'à sa conservation. Elle lui paraissait plus propre à bien ordonner d'une assemblée de plaisir qu'à l'exacte garde d'un berceau (1) ».

On reconnaissait généralement à Mme de Montausier beaucoup d'esprit, non dépourvu de quelque afféterie, en souvenir des Précieuses; mais « des choses plus élevées étaient mieux à la portée de son esprit, selon l'expression de Mlle de Montpensier, que le choix du lait des nourrices et que le jargon qu'il faut pour élever des enfants ».

Par une faveur spéciale, Mme de Montausier réunit bientôt les deux titres de Gouvernante du Dauphin et de première Dame d'honneur de la Reine (2) : elle avait ainsi la haute main sur les femmes de chambre préposées à la garde de l'enfant. Il faut croire que sa surveillance fut quelquefois en défaut, car un jour le Dauphin tomba de son berceau par la négligence des femmes qui le gardaient; cet accident n'eut pas de suites funestes, mais l'on comprit dès lors que la gouvernante devait être tout entière à ses fonctions et ne pas cumuler plusieurs charges.

(1) Mme DE MOTTEVILLE, *Mémoires*, t. II, X, 523.
(2) Elle fut nommée Dame d'honneur le 1er août 1664.



Mme de Montausier, Gouvernante du Grand Dauphin.

Mme de Montausier tenait beaucoup à la représentation, mais elle ne négligeait pas pour cela de se faire largement rembourser les frais que celle-ci entraînait : pour les deux mois de juillet et août 1662, elle présenta une quittance de 9.060 livres, « pour la dépense des nourrices de Mgr le Dauphin et pour celle de sa bouche et de son entretenement ». La chandelle de « Madame la nourrice » est portée sur les comptes pour 21 livres par mois ; la subsistance des « nourrices de réserve » et le lait de Monseigneur pour 231 livres (1).

La maréchale de La Mothe fut « bombardée (2) » gouvernante de Mgr le Dauphin, « elle que personne ne connaissait à la Cour, avant qu'on sût que la place était vacante (3) ». On croit que ce fut par la protection de Louvois, son cousin par alliance.

« Ce ne fut nullement pour ses éminentes qualités, au dire de Mme de Motteville ; car, à dire

(1) M. Fosseyeux, *op. cit.*, 13.

(2) Le 14 septembre 1664, elle recevait 3.600 livres d'appointements ; elle avait, en outre, 3.600 livres comme gouvernante de Monsieur ; la sous-gouvernante, 1.200 livres, comme « celle qui a donné à téter les neuf premiers mois à M. le Dauphin ». La première femme de chambre n'avait que 360 livres et les « femmes de chambre pour veiller », 200 livres ; la gouvernante de Mme la nourrice et la gouvernante des nourrices de retenue n'en touchaient que 150 (*État de la France*, 1678).

(3) *Mémoires de Saint-Simon*, t. VII, 34.

le vrai, elles étaient médiocres en toutes choses » ; et cependant, la Grande Mademoiselle reconnaît qu' « elle fait honneur à la Cour »,



Mme la maréchale de LAMOTHE, Gouvernante des Enfants de France.

et que « tout le monde fut bien aise de la voir dans cette place ». C'est, dit-elle encore, « une femme de bonne mine, une prestance de gou-

vernante, propre à entretenir les nourrices, les femmes de chambre, à compter les bouillons qu'il faut pour donner la cuisson nécessaire à la bouillie » ; enfin, argument qui avait du poids, « sa grand'mère (Mme de Lanssac) avait nourri le roi ». Louis XIV avait tenu à lui signifier lui-même les raisons de sa détermination. « Ma cousine, lui écrivait-il de Vincennes le 3 septembre 1664, ayant à donner une gouvernante à mon fils, j'ai cru que je ne pouvais faire un meilleur choix que de vous. C'est pourquoi, si rien ne vous empêche d'occuper cette place, je vous la destine avec joie, pour l'estime singulière que je fais de votre personne. J'attends là-dessus votre réponse par le retour de ce gentilhomme que je vous dépêche exprès. »

La maréchale de La Mothe succédait, dans cette charge, à la marquise de Montausier, nommée Gouvernante des filles d'honneur de la Reine, en remplacement de la maréchale de Navailles, que le roi avait disgraciée, pour s'être mêlée de ses amours avec Mlle de la Vallière.

Louise de Prie, demoiselle de Toucy, veuve du maréchal de La Mothe-Houdancourt, après sept ans de mariage, avait eu trois filles, dont l'une avait figuré dans un ballet royal, en 1662 ; une autre, celle qui sera duchesse de Ventadour, avait menacé Louis XIV de l'étrangler, parce

qu'il avait fait mine de la violenter. Fût-ce pour



Mgr le Dauphin, fils de Louis XIV.
(Portrait de Moncornet.)

la beauté de ses filles que la maréchale fut choi-

sie ; on attribua plutôt ce choix à ce que la famille de La Mothe était bien en cour depuis Anne d'Autriche, qui avait pris pour grand aumônier le frère même du maréchal et qui témoigna toujours de l'intérêt à cette maison.

En partant pour la conquête des Pays-Bas, le roi laissait ses enfants à Compiègne, aux soins de leur nouvelle gouvernante.

La reine Marie-Thérèse avait tenu à accompagner son royal époux jusqu'à Amiens ; c'est de cette ville que Louis envoyait ses instructions à Mme de Lamothe : « Profitez du temps que vous êtes seule avec lui (avec le Dauphin), pour vous en faire craindre. Je ne vois rien de si nécessaire présentement... » Du camp de Charleroi, il renouvelait ses recommandations, se déclarant satisfait d'apprendre que ses enfants se portent bien, ainsi que le lui a confirmé M. de Rohan, « qui les a vus ». « J'espère, ajoute le roi, qu'ils seront toujours de même et que mon fils sera sage et modéré quand je le verrai. » Cette dernière phrase laisserait supposer que l'enfant montrait déjà un caractère difficile, et la faiblesse de la reine était pour encourager ces fâcheuses dispositions.

Quelques jours plus tard, le Dauphin est malade ; il a de fréquents accès de fièvre, et le père témoigne de son inquiétude, parce qu'il voit « les rougeurs et la fièvre » augmenter ; néan-

moins, il espère bientôt recevoir des nouvelles meilleures, et que « le mal finira après avoir eu son cours ordinaire ». La reine s'alarmait fort et voulait partir sans délai, pour rejoindre son enfant ; il ne fallut rien moins que l'affirmation de M. Vallot, l'archiâtre, qui après avoir pris connaissance des relations de la maladie déclara le mal dépourvu de gravité, pour rassurer la maman et la faire renoncer à son projet. Un courrier était d'ailleurs venu, annonçant que « le petit prince, nonobstant son mal, chantait toujours les airs du ballet dans son lit (1) ». Cela n'annonçait pas un mal bien sérieux.

Louis XIV quittait Avesnes le 14 juin (1667), pour se rendre au camp de Charleroi. On lui écrit que le Dauphin a été saigné : dès l'instant qu'il se porte mieux, il ne trouve à dire à cette médication. Il a été « dans une furieuse peine », mais puisque l'état du malade s'est amélioré (2),

(1) Marquis de Saint-Maurice, *Lettres sur la Cour de Louis XIV*, 63.

(2) Pour savoir quelle maladie a eue le Dauphin, il n'y a qu'à consulter la gazette rimée du sieur Robinet, le continuateur de Loret, qui adressait chaque semaine une *Lettre* au public, sur les événements du jour. D'après la lettre du 19 juin (1667), la Reine, en revenant de Compiègne

Y trouva le teint de lys
De notre Dauphin, son cher fils,
Caché sous un malin nuage
Qui couvrait tout son beau visage,

il partira plus tranquille pour le pays ennemi.

Louis XIV quittait, comme il l'annonçait, Charleroi dès le lendemain ; laissant croire qu'il allait s'avancer dans l'intérieur de la Belgique, il assiégeait inopinément Tournai, s'en emparait, et la prise de Douai suivait de près.

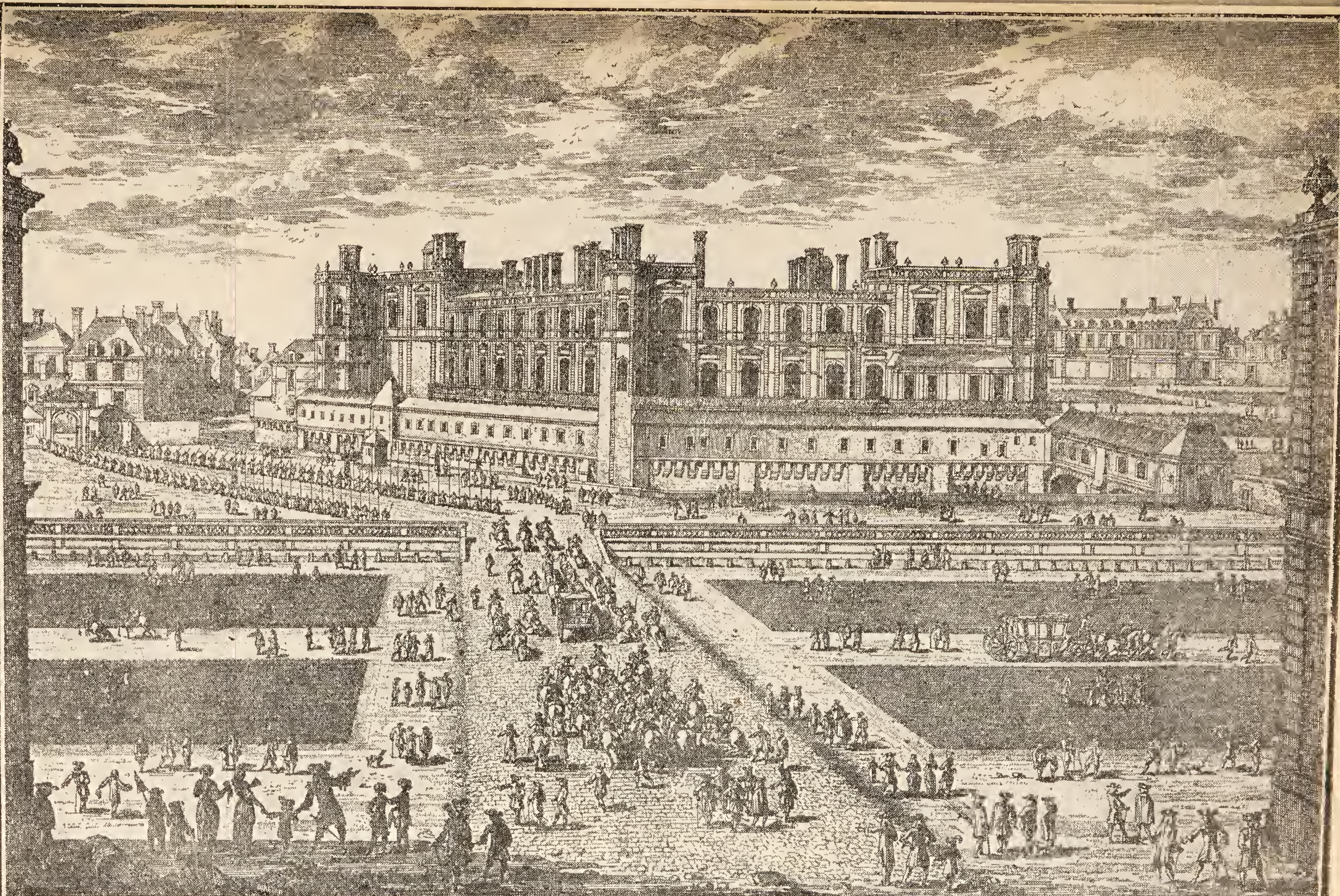
Le 8 juillet, le roi partait pour Compiègne. Louis XIV passait à Compiègne une grande partie du mois de juillet. Il revenait, avec la reine, à Arras, le 22 juillet, d'où ils se rendaient ensemble à Douai, en passant par Montdidier, Amiens et Arras ; puis, de nouveau, ils s'arrêtaient à Tournai.

De cette dernière ville Louis XIV écrivait à la gouvernante de ses enfants, pour lui exprimer son désir qu'elle demeurât à Compiègne avec eux jusqu'à ce qu'il n'y eût plus de petite vérole à Saint-Germain ; pour en être informé, il lui demandait d'y envoyer de temps en temps un émissaire et d'aviser le Roi de ce qu'elle aurait appris.

Cependant le Dauphin ne se rétablissait pas ; on fit à Paris des prières pour sa santé, l'inquiétude était générale.

Et qu'avaient formé ces deux sœurs
Dont partout l'on craint les laideurs.

Une note imprimée en marge explique l'allusion : les deux sœurs étaient la rougeole et la petite vérole.



Vue du chateau royal de St-Germain-en-Laye sous Louis XIV. (Gravure de Perelle.)

Tandis que Louis est au camp devant Lille, la santé de son fils ne cesse de le préoccuper. M. Vallot (le médecin) et la gouvernante continuent à lui en adresser des nouvelles. « Après avoir pensé au lieu où l'enfant pourrait aller », le Roi « n'en trouve pas un plus propre que le vieux château de Saint-Germain, logeant tout son monde dedans, ou bien au (château) neuf, et leur défendant d'abord d'aller au bourg que l'on ne sache qu'il n'y ait plus de mauvais air. Il y a de la petite vérole partout cette année : c'est pourquoi il faut chercher le meilleur air, et celui-là est admirable. »

Le roi presse de nouveau la gouvernante d'exécuter au plus tôt ses ordres et de mener les enfants à Saint-Germain, en observant les précautions qu'il lui a mandées. Enfin, le Dauphin va mieux, mais sa petite sœur ne se trouve bien qu'après qu'on lui a donné une autre nourrice ; on dédommagera celle qu'on a renvoyée, en la nommant femme de chambre. Pour sa première sortie depuis sa guérison, on conduit le Dauphin à l'abbaye de Saint-Cornille, où des neuvaines avaient été faites, pendant sa maladie, devant l'image miraculeuse de Notre-Dame. Le même jour, il visitait le Collège des Jésuites et trouvait leurs classes ornées d'inscriptions en toutes langues, à la gloire du Roi, à l'honneur de la Reine et du jeune prince. On admira comment celui-ci



MARIE-THÉRÈSE DE FRANCE, fille de LOUIS XIV et de MARIE-THÉRÈSE d'Autriche.

expliquait bien les inscriptions latines et répondait aux questions qui lui furent adressées (1).

Entré définitivement en convalescence, le Dauphin était ramené de Compiègne à Saint-Germain. « On dit qu'il se porte bien et qu'il n'a guère été malade ». Gui Patin, qui consigne le bruit, trouve, quant à lui, que l'enfant est « un peu trop mélancolique ». « Je souhaiterais fort, ajoute-t-il, qu'il ressemblât au bon roi Henri IV, son bisaïeul, et non pas au roi Louis XI, qui étoit un homme d'esprit, mais dur, dangereux et même cruel (2). »

Gui Patin était, à son ordinaire, bien informé : la maladie du Dauphin, qui avait causé tant d'alarmes, avait été dépourvue de gravité. Mlle de Montpensier dit que « l'on eut nouvelle que M. le Dauphin se trouvait un peu mal, puis qu'il avait la rougeole ». En arrivant à Compiègne, elle l'avait trouvé « quasi guéri ; son mal avait été très léger (3) ».

Il est à remarquer que Louis XIV se montra, dans cette circonstance, sous un jour tout autre que celui sous lequel on est accoutumé de nous le présenter. Il écrivit à la gouvernante plus de vingt lettres ou billets, de sa main (4), attestant la viva

(1) *Mémoires de Louis XIV pour l'instruction du Dauphin*, par Charles Dreyss, t. Ier (Paris, 1860).

(2) *Lettres de Gui Patin*, édition Reveillé-Parise, t. III, 661.

(3) *Mémoires*, édition Charpentier, t. IV, 51.

(4) Ceux dont nous avons donné des extraits sont empruntés

cité de ses sentiments, bien éloignés de la froideur et de l'égoïsme qu'on lui prête d'ordinaire.



Louis XIV et ses petits-fils.
Le duc de Bourgogne. — Le duc de Berry. — Le duc d'Anjou.

La correspondance royale témoigne de la sollicitude du meilleur des pères. On y remarque

à l'excellent ouvrage de A. Chéruel, *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*. Paris, 1865.

les expressions de la plus tendre et sincère affection. « Quand j'ai reçu vos lettres, j'étais dans une *furieuse peine*... Une bonne nouvelle donne un calme à mon âme le plus grand du monde... Les nouvelles que vous me donnez de la santé de mes enfants me donnent bien de la joie. Je souhaite qu'elle soit toujours parfaite et de les revoir bientôt et de pouvoir vous dire, comme je fais par cette lettre, que j'ai beaucoup d'amitié pour vous. » Parfois, il écrit plus longuement et se montre plus expansif : « Quand je n'aurais pas vu ce que vous écriviez à la reine, touchant la santé de mes enfants, je n'aurais pas laissé d'avoir l'esprit en repos sur ce sujet-là, ne doutant pas que, s'il y avait eu la moindre altération, vous ne m'en eussiez averti. Le petit mouvement de fièvre que ma fille a eu en dernier lieu me donne un peu d'inquiétude. Si cela avait quelque suite, je m'assure que vous ne manqueriez pas de me le faire savoir. Mais j'ai tant de confiance en vos soins, et ils ont été si heureux jusqu'ici que je n'attends de votre part que d'agréables nouvelles. »

La gouvernante avait eu l'attention de s'inquiéter de la santé du roi, celui-ci s'y montre sensible : « Pour ce qui est de ma saignée, vous en avez fort bien jugé ; ce n'est qu'une précaution pour conserver la pleine santé où, Dieu merci, je me

trouve. » Mais le plus souvent, il s'oublie lui-même pour ne songer qu'à son fils et à sa fille, dont il veut avoir constamment des nouvelles, « n'ayant rien qui puisse lui être plus agréable ». Pour en avoir, il met à contribution ses ministres eux-mêmes ; que le petit prince souffre seulement des dents, qu'il soit moins gai qu'à l'ordinaire, il faut, s'il est éloigné de Paris, que Colbert l'en informe. « La moindre chose qui arrive à mon fils, écrit-il à son secrétaire d'État, dépêchez-moi aussitôt, afin qu'étant assuré qu'il se porte bien... je sois en repos (1). »

Pendant le séjour d'Avesnes, il écrit à Séguier, pour lui dire combien il a été « soulagé » d'apprendre qu' « il n'y a rien de fâcheux à craindre de l'indisposition » de son fils. Il attend avec impatience l'annonce de sa guérison et reste persuadé que le chancelier n'épargnera « ni ses soins, ni ses souhaits les plus zélés », pour que la nouvelle de cette guérison lui parvienne sans retard.

Ce n'est pas seulement une préoccupation d'avenir pour sa dynastie ; pour tous ses enfants il est animé de la même sollicitude. Cette tendresse inquiète, ces sentiments conformes à l'humaine nature ne nous étonnent au surplus, que parce

(1) Lettre de Colbert au Roi (qui fait alors un voyage en Lorraine pour se faire céder Marsal), et réponse de Louis XIV. (*Œuvres de Louis XIV*, t. V, 152-3.)

qu'ils nous révèlent un Louis XIV différent du grand Roi solennel et majestueux que les historiens nous ont accoutumés à nous figurer; bien différent il apparaît dans la correspondance familière que nous dépouillons : c'est le brave homme, c'est le père, simplement.

Quand le duc d'Anjou avait eu la rougeole, le Roi avait dépêché aussitôt son archiâtre, pour le visiter et le traiter conjointement avec les plus doctes membres de la Faculté; il écrivait, à ce propos, à son habituelle correspondante : « Je suis toujours fort content du soin que vous avez de mes enfants. Au premier avis de la fièvre de mon fils, le duc d'Anjou, je fis partir le sieur Vallot avec plein pouvoir d'assembler des médecins et de résoudre tout ce qu'il jugera à propos. Je m'assure que vous ne serez pas la dernière à m'avertir de ce qui se passera, ni la moins exacte à me montrer les choses sans aucun déguisement. » Mlle de Montpensier, qui accompagnait la Cour et se trouvait avec le roi et la reine quand on leur annonça la maladie de leur fils, dit l'inquiétude que Leurs Majestés éprouvèrent dans cette circonstance. « Il (le duc d'Anjou) avait toussé tout l'hiver depuis un grand rhume qu'il avait eu. On disait que c'était la rougeole, qu'on l'avait laissé à l'air et qu'elle était rentrée

L'ORDRE DES TEMPS
OU CALENDRIER ROYAL POUR 16 ANS

EXPLICATION — SUITTE DE L'USAGE — USAGE

Table des Premiers jours	1694	1695	1696	1697	1698	1699	1700	1701
Janvier	ven	Sam	dim	mar	mer	jeu	ven	Sam
Fevrier	lun	mar	mer	ven	Sam	dim	lun	mar
Mars	lun	mar	jeu	ven	Sam	dim	lun	mar
Avril	jeu	ven	dim	lun	mar	mer	jeu	ven
May	Sam	dim	mar	mer	jeu	ven	Sam	dim
Juin	mar	mer	ven	Sam	dim	lun	mar	mer
Juillet	jeu	ven	dim	lun	mar	mer	jeu	ven
Aoust	dim	lun	mer	jeu	ven	Sam	dim	lun
Septembre	mer	jeu	Sam	dim	lun	mar	mer	jeu
Octobre	ven	Sam	lun	mar	mer	jeu	ven	Sam
Novembre	lun	mar	jeu	ven	Sam	dim	lun	mar
Decembre	mer	jeu	Sam	dim	lun	mar	mer	jeu
Jours des Mois	1702	1703	1704	1705	1706	1707	1708	1709
Janvier	dim	lun	mar	jeu	ven	Sam	dim	mar
Fevrier	mer	jeu	ven	dim	lun	mar	mer	ven
Mars	mer	jeu	Sam	dim	lun	mar	jeu	ven
Avril	Sam	dim	mar	mer	jeu	ven	dim	lun
May	lun	mar	jeu	ven	Sam	dim	mar	mer
Juin	jeu	ven	dim	lun	mar	mer	ven	Sam
Juillet	Sam	dim	mar	mer	jeu	ven	dim	lun
Aoust	mar	mer	ven	Sam	dim	lun	mer	jeu
Septembre	ven	Sam	lun	mar	mer	jeu	Sam	dim
Octobre	dim	lun	mer	jeu	ven	Sam	lun	mar
Novembre	mer	jeu	Sam	dim	lun	mar	jeu	ven
Decembre	ven	Sam	lun	mar	mer	jeu	Sam	dim

Table de	1694	1695	1696	1697	1698	1699	1700	1701
Janvier	20	17	4	23	12	31	11	10
Fevrier	24	13	4	21	10	[illegible]	19	8
Mars	20	19	4	23	12	31	21	10
Avril	24	[illegible]	3	21	10	20	10	8
May	24	13	2	21	10	20	19	8
Juin	22	[illegible]	1	19	8	27	17	6
Juillet	22	11	30	19	8	27	17	6
Aoust	20	9	28	17	6	25	15	4
Septembre	19	8	27	16	5	24	14	5
Octobre	18	7	26	15	4	23	13	2
Novembre	17	6	25	14	3	22	12	30
Decembre	16	5	24	13	2	21	11	30
Nouvelles Lunes	1702	1703	1704	1705	1706	1707	1708	1709
Janvier	29	18	7	26	15	4	23	12
Fevrier	27	15	5	14	13	3	21	10
Mars	29	18	7	20	15	4	23	12
Avril	27	16	5	24	13	3	21	10
May	27	16	5	24	13	2	21	10
Juin	25	14	3	22	11	30	19	8
Juillet	25	14	3	22	11	30	19	8
Aoust	23	12	31	20	9	28	17	6
Septembre	22	11	30	19	8	27	16	5
Octobre	21	10	29	18	7	26	15	4
Novembre	20	9	27	17	6	25	14	3
Decembre	19	8	27	16	5	24	13	2

Dedié A MONSIEUR DE CHAMLAY Marechal des Logis General des Camps et Armées du Roy Grand Croix de l'Ordre de St Louis &c Par Son tres humble tres obeissant et tres obligé serviteur GIRR avec Privilege de Sa Majesté

P. Giffart Sculp

Les Anciens Almanachs illustrés, par VICTOR CHAMPIER.

FIRMIN-DIDOT et KLEIN, éditeurs.

ALMANACH GRAVÉ PAR LE PAUTRE

« GRAVEUR ET ARCHITECTE DU ROY »

Louis XIV et sa descendance.
(D'après un Almanach historié du temps.)

Les médecins disaient fort que non, mais je me souviens que, dans le temps qu'il commença à être malade, Mme de Rohan, qui se connaît en enfants, me dit : « Si vous craignez la rougeole, « n'approchez point de cet enfant, car il en a toutes « les marques. » Je n'approchai point, la reine me gronda et dit au roi : « Ma cousine n'a pas ap- « proché aujourd'hui de mon fils ; elle s'imagine « qu'il a la rougeole. » Cet enfant, qui était le mieux fait et le plus joli du monde, traîna toujours depuis.

Quelques jours après, le roi annonçait à Mme de Lamothe son arrivée prochaine à Saint-Germain. Le couple royal prenait possession du château vers le 15 du mois de juillet ; le 18, le petit duc d'Anjou succombait, « par un temps d'éclairs et de tonnerre ». Désormais, l'affection de Louis XIV se reportera sur l'enfant survivant, celui que l'on a désigné sous le nom de *Grand Dauphin*.

Lorsque le futur héritier du trône sortit des mains de sa gouvernante, un des personnages qui l'avaient approché de près, le président d'Ormesson (1), pouvait dire en toute vérité :

(1) « D'Ormesson présente un tableau complet de la société. Ce tableau est fait sans art, car l'auteur note chaque soir les événements dont il a été le témoin dans la journée... Son tableau est ainsi l'image fidèle du temps. » *Les sources de l'Histoire de France*, XVIIe siècle (Mémoires et Lettres); Paris, 1913, n° 779, p. 91.

« C'est le plus bel enfant et le plus éveillé qui se puisse voir (1). » Qu'allait-il devenir entre les mains de celui à qui on allait le confier au sortir des mains des femmes, c'est ce qu'il nous reste à faire connaître.

Le 22 septembre 1668, le Dauphin étant près de rentrer dans sa huitième année, on lui avait nommé un gouverneur et premier gentilhomme de la Chambre, qui recevait, à titre d'émoluments, 4.000 livres par mois, soit 48.000 livres pour l'année. M. le duc de Montausier fut appelé à ce poste de confiance et de lourde responsabilité.

Charles de Sainte-Maure, marquis de Montausier, occupait, avant son mariage, un appartement de 3.000 livres de loyer, rue du « Colombier », au faubourg Saint-Germain (2). Julie d'Angennes ne lui avait apporté qu'une dot modeste; mais la faveur royale s'attacha bientôt aux époux qui, avant d'être au service de la Cour, jouissaient déjà d'un revenu annuel de cent mille livres. Nous devons dire qu'ils les dépensaient largement (3), tant pour le gouvernement de leur pro-

(1) *Journal d'Olivier d'Ormesson*, édition Chéruel, 24 octobre 1668.

(2) Marcel Fosseyeux, *broch. cit.*, 5.

(3) « Nous apprenons, par les comptes de son intendant, Antoine de Bort, que les revenus de la charge de lieutenant du roi sont aussitôt consacrés à payer l'architecte Le Vau, qui a fait des travaux au château de Rambouillet, et à *acheter*

vince, que pour le train de leur maison : gages et habillements des laquais, pages et postillons, rais de voyage, de chirurgien, etc.

M. Seguin, médecin de la reine, était un des familiers de l'hôtel des Montausier et l'un de leurs créanciers, car malgré la somme considérable qu'ils percevaient, c'est à peine s'ils parvenaient à joindre les deux bouts. En tout cas, on ne saurait dire que les honoraires attribués à leurs médecins grevassent sensiblement leur budget. Si le barbier-chirurgien Garnier comptait une saignée trois livres pour Madame, le prix s'abaissait à une livre dix sols pour l'écuyer, et à 15 sols seulement pour le palefrenier et le cocher. Par

de la vaisselle d'argent pour « gratifier » les médecins qui ont soigné la marquise ». Broch. cit., 6. C'était une coutume assez répandue que cette manière de s'acquitter envers son médecin, quand on tenait un certain rang dans la société : en 1713, Fénelon, voulant témoigner sa gratitude au chirurgien Mareschal, qui avait soigné son neveu, hésitait entre une tabatière, une bague ou une pièce de vaisselle d'argent. Le premier chirurgien de Louis XIV recevait souvent, en guise d'honoraires, de l'argenterie ou des bijoux. Un document intitulé : *État des vaisselles et matières d'or et d'argent, apportées à la Monnaie des médailles, pour être employées en nouvelle espèce à la Monnaie de Paris*, indique le poids et la valeur du métal offert par chacun des personnages qui ont participé à la souscription. Mareschal s'y trouve porté pour cent un marcs, quatre onces d'argent, représentant, à raison de trente-quatre livres le marc, une somme de 3.451 livres. (Cf. l'ouvrage du comte Mareschal de Bièvre sur son illustre aïeul, « Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, chirurgien et confident de Louis XIV » ; Paris, Plon, 1906)

contre, les médicaments étaient chers : une bouteille d'eau vulnéraire, envoyée à Monsieur par



Le duc de MONTAUSIER.

l'apothicaire, est facturée dix livres ; c'est égale-

Signature autographe de MONTAUSIER.

ment le prix d'un pansement fait à Mlle de Montausier, pour une blessure au nez provenant d'une

chute. Ces menus détails de comptabilité ne sont pas indifférents à connaître, en ce qu'ils nous découvrent quelques traits de la physionomie du personnage qui va être chargé de la mission redoutable d'élever un fils de monarque, et quel monarque !

Si le gouverneur du jeune prince était assez vain de sa personne et sacrifiait peut-être beaucoup à la mode de l'époque, il convient d'ajouter que sa bibliothèque n'était pas moins bien fournie que sa garde-robe; nous avons plaisir à y relever, à côté des anciens philosophes, des auteurs grecs et latins, des ouvrages italiens alors en vogue, des traités de médecine, comme l'anatomie du célèbre Bartolinus. Montausier était sensible aux honneurs : après avoir été gouverneur de l'Angoumois et de la Saintonge, puis de la Normandie, il avait été créé duc et pair et il finit sa carrière comme gouverneur de Monseigneur le Dauphin, place qu'il conserva vingt et deux années.

Montausier était-il l'homme qui convenait à sa fonction ? L'a-t-il remplie comme il le devait ? Mérite-t-il, sans aucune restriction, les louanges que lui ont prodiguées les plus notoires parmi ses contemporains ? Mme de Sévigné le trouvait « orné de toutes sortes de vertus ». Massillon le pare d'« une probité au-dessus de nos mœurs,

d'une vérité à l'épreuve de la Cour ; philosophe sans ostentation, chrétien sans faiblesse, courtisan sans passion... enfin, un de ces hommes qui



L'anatomiste Thomas BARTHOLIN

semblent être comme les restes des anciennes mœurs et qui, seuls, ne sont pas de notre siècle (1) ».

Il y a cependant une ombre à ce tableau enchanteur : toutes ces qualités, si tant est qu'elles lui

(1) Oraison funèbre du Dauphin.

appartinssent toutes, Montausier les gâtait par la rudesse de ses manières, la brutalité de sa franchise, ses gronderies et ses exigences perpétuelles. S'il a l'humeur refrognée que Molière prête à Alceste (qu'on croit généralement le représenter) (1), il sait à l'occasion l'adoucir, quand il s'agit de solliciter pour lui ou les siens. S'il est bon d'être sévère, encore faut-il qu'on ne pousse pas la sévérité jusqu'à la cruauté. Or, M. de Montausier est, selon l'expression de Tallemant, « un homme tout d'une pièce : il crie, il est rude, il rompt en visière, et s'il gronde quelqu'un, il lui remet devant les yeux toutes ses iniquités passées ».

Il avait pourtant su gagner la confiance de Louis XIV, au point que celui-ci, en l'installant dans sa nouvelle charge, lui décerna des éloges qui, tombés de sa bouche auguste, créaient à celui qui en était l'objet de graves devoirs. « Voilà,

(1) Dangeau relate, dans son *Journal*, que « chacun y reconnut M. de Montausier et prétendit que c'était lui que Molière avait en vue. M. de Montausier le sut, et s'emporta jusqu'à menacer Molière de le faire mourir sous le bâton. Le pauvre Molière ne savait où se fourrer ; il fit parler à M. de Montausier par quelques personnes, mais peu osèrent s'y hasarder, et ces personnes furent fort mal reçues. » Le dénouement ne fut pas celui qu'on attendait : M. de Montausier fit appeler Molière chez lui et le remercia chaleureusement de l'avoir peint sous les traits du « plus parfaitement honnête homme qui pût être ».

dit le roi à son fils, en lui présentant son gouverneur, un homme que j'ai choisi pour avoir soin de votre éducation. Je n'ai pas cru pouvoir faire rien de meilleur pour vous et pour mon royaume. Si vous suivez ses instructions et ses exemples, vous serez tel que je vous désire; si vous n'en profitez pas, vous serez moins excusable que la plupart des princes dont on néglige ordinairement les premières années; et moi, je serai quitte envers tout le monde, le choix que j'ai fait me mettant à couvert de tout reproche. » M. de Montausier, mettant alors le genou en terre devant le Dauphin, s'exprima à son tour en ces termes, d'une déférence un peu hautaine : « Recevez, Monseigneur, cette marque de soumission et de respect d'un homme qui, pendant quelques années, ne vous en donnera plus de pareilles, mais qui, en devenant en quelque sorte votre maître, n'oubliera jamais que vous devez être un jour le sien, et qui sera toujours prêt à sacrifier son repos, ses intérêts et sa vie pour votre utilité (1). » Suivant e cérémonial prescrit, le duc, plaçant ses mains entre les mains du roi, jura d'« employer tous ses soins à former l'esprit du prince, son courage, ses mœurs, à (lui) donner une éducation digne de la grandeur de sa naissance royale ; à former son

(1) *Vie du duc de Montausier*, par N. (Nicolas Petit), t. II, 4-5 (Druon, t. Ier, 232.)

cœur par rapport à la pratique des vertus morales, son esprit par rapport à ce qui est utile à la conduite de la vie, à la connaissance du monde et au succès des affaires ».

On adjoignit au gouverneur un sous-gouverneur, qui prêta, lui aussi, serment, mais entre les mains du gouverneur, pour se conformer au rituel : celui-ci était M. de Jeune-Millet, « maréchal des camps et armées du Roy, gouverneur de la souveraineté de Château-Renault et de Linchamp, cy-devant sous-gouverneur de Monsieur, duc d'Orléans (1) ».

Pour tout dire, les fonctions du sous-gouverneur furent à peu près honorifiques (2). M. de Montausier entendant ne se décharger sur personne des devoirs que lui imposait sa charge, presque jamais ne quitta le Dauphin durant la longue période où il l'exerça. « Il couchait dans la même

(1) *État de la France* (1678), 421.

(2) Dans ses curieux *Mémoires de la Cour de Louis XIV*, Primi Visconti raconte une anecdote qui met en scène le sous-gouverneur du Dauphin, et qui atteste que celui-ci se substituait parfois au gouverneur, quand la nécessité l'exigeait. Nous la transcrivons sans en rien modifier.

« Le Dauphin semblait devenir comme stupide ; personne ne pouvait lui parler à l'oreille ; même quelques-uns prétendent que le petit marquis de Créquy lui ayant indiqué à la dérobée certaine pratique vicieuse, Millet, le sous-gouverneur du Dauphin, s'en étant aperçu, se tenait avec une verge auprès du lit du prince, et quand il le voyait remuer les mains sous la couverture il lui appliquait des coups. »



LOUIS, DAUPHIN DE FRANCE, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse.
(Estampe de L'ARMESSIN.)

chambre ; à la messe, à la promenade, pendant les récréations et les jeux, souvent même pendant les heures de travail, il était là, surveillant son élève, étudiant son caractère et ses inclinations, ne lui épargnant pas les préceptes » ni les corrections, que justifiait, dans une certaine mesure, si elle ne l'excuse complètement, « la paresse opiniâtre et rusée » de l'enfant auquel elles furent appliquées.

S'il fallait en croire le valet de chambre du jeune prince (1), Montausier n'aurait apporté aucun ménagement à le corriger ; sans doute avait-il remarqué qu'il était dissimulé et revêche ; car, dans une circonstance que nous allons rapporter, s'il n'y avait ce prétexte, la brutalité du gouverneur serait sans excuse.

Le Dauphin venait de prendre son bain (2);

(1) Cf. *Fragments des Mémoires inédits de Dubois*, antérieurement cités.

(2) On a souvent imprimé que l'on ne prenait pas de bains à la Cour du grand Roi, voici la preuve du contraire. Un passage des *Mémoires de Laporte* atteste qu'en 1649, Louis XIV, encore enfant, allait parfois à la rivière. « Un jour, le Roi voulant s'aller baigner à Conflans, les ordres accoutumés furent donnés pour cela. On fit venir, dit Laporte, un carrosse pour nous conduire avec les hardes de la chambre et de la garde-robe ; j'y voulus monter et comme je m'aperçus que tout le cuir des portières... était emporté, et tout le reste du carrosse tellement usé qu'il eut bien de la peine à faire le voyage », le roi s'en plaignit à la Reine-mère, au Cardinal et au Surintendant des Finances, de sorte qu'il eut cinq carrosses neufs.

« on le pressa pour ses leçons, au point qu'en trant dans son lit, on le fit habiller et, en priant Dieu, il lui prit une faiblesse; au lieu de le remettre dans son lit, on le pressa de s'habiller. Il eut besoin d'aller à la chaise percée, où il luy prit une faiblesse ». L'enfant était tombé entre les bras du valet de chambre ; on lui fit prendre du vin, il revint de son évanouissement.

Le voyant dans cet état, le valet Dubois dit à M. de Montausier, qu'il va raccommoder son lit pour l'y recoucher. Mais tous ceux qui se trouvent là autour du gouverneur sont d'avis que ce n'est que feinte, que l'enfant n'a fait cette comédie que pour se soustraire au travail. « Ils l'y poussèrent et ne luy firent non plus de quartier que les autres jours. » Comme M. de Montausier continuait ses rigueurs sur la personne de Monseigneur, celui-ci, voyant que le valet de chambre avait l'air de compâtir à ses misères, fut à la chaise percée — singulier endroit pour les confidences ! — pour dire au trop sensible serviteur que M. de Montausier lui avait donné un si grand coup de férule sur le bras, qu'il l'avait encore tout engourdi. « Il me maltraite si fort, dit l'enfant, qu'il n'y a plus moyen de durer. »

A se fier au même témoignage, mais nous avons lieu d'en suspecter la partialité, Monseigneur est un pauvre petit être, qu'on brutalise

sans le moindre motif ; il mérite pour le moins les palmes du martyre !

A l'étude, M. de Montausier l'a battu « de quatre ou cinq coups de férulles cruelles, au point qu'il estropioit ce cher enfant. L'après dînée fut encore pire : point de collation, point de promenade ; et le soir, comme la planète cruelle dominoit toujours l'esprit de M. de Montausier, au prier Dieu, où estoit tout le monde à l'ordinaire, ce précieux enfant disoit l'oraison dominicale en françois, il manqua ung mot, M. de Montausier se jeta dessus luy à coups de poing de toute sa force ; je croyois, dit en propres termes le valet de chambre, qu'il l'assommeroit. M. de Joyeuse dit seulement : « Eh ! Monsieur de Montausier ! » Cela fait, il le fit recommencer et ce cher enfant fit encore la mesme faute, qui n'estoit rien. M. de Montausier se leva, luy prit les deux mains dans sa droite, le traîna dans le grand cabinet où il faisoit ses études, et là luy donna cinq férulles de toute sa force dans chacune de ses belles mains... M. de Montausier l'avoit tiré de force, au travers de la presse quy estoit dans la chambre, au point que mon camarade de la Chesnardière me dit qu'en passant, il l'avoit heurté et qu'il luy avoit fait grand mal. Le soir, donnant le bonsoir à ce cher enfant, il luy dit : « Eh bien ! Monsieur, n'avez-vous pas esté

bien tappé aujourd'hui ? » Monseigneur luy dit : « Ouy, Monsieur ».

Qu'il n'y ait aucune exagération dans ce récit, nous n'oserions l'assurer. La position de Dubois à la Cour, les fonctions qu'il y tenait l'ont mis constamment à même de voir bien des choses, mais sa tendresse pour le petit prince ne le porte-t-il pas parfois à une indulgence excessive ? Si, dès sa plus tendre enfance, le Dauphin a été battu, c'est qu'il y avait quelque raison à lui faire subir un pareil traitement. Les gens au service du prince (1) ne se seraient pas risqués à ce jeu cruel sans motif, de peur d'encourir une disgrâce ou un renvoi.

Un jour que le Dauphin avait été plus indiscipliné que de coutume, il avait été copieusement corrigé; lorsqu'il vit le valet de chambre s'approcher de lui, « ce précieux enfant » lui dit : « Dubois, j'ai demandé de tout mon cœur pardon des fautes que je fis hier » : c'est donc qu'il se reconnaissait coupable et convenait qu'il avait mérité son châtiment ; ce disant, il montrait « ses mains toutes violettes et quatre ou cinq meur trissures au bras gauche, des férules et des coups

(1) « Pendant qu'il estoit petit entre les mains des femmes, relate toujours Dubois, j'y ai vu Louise Lacoste, sa première femme de chambre, le déshabillant pour le coucher, le battre comme plâtre. »

de poing qu'il avoit reçus et dont il a porté les marques au bras jusques à Versailles, cinq mois après ». Sans « un corps piqué de balleines, pour luy tenir la taille ferme, qui para les coups de poing » de M. de Montausier, le « cher enfant » ne s'en relevait pas.

Dans les jours qui suivirent, il fut traité avec plus de douceur; d'abord pour ménager sa santé, ensuite pour que Leurs Majestés ne fussent pas instruites des conséquences de ce « cruel emportement ».

On eut, un moment, l'idée de tirer un peu de sang à l'enfant; mais il n'y avoit pas moyen; « ç'auroit esté découvrir toute l'affaire ». Heureusement pour lui, à la fin de la messe, le Dauphin « se trouva tout en sueur et se plaignit d'un grand mal de reins et par bonheur il luy prit ung dévoiement ». Ce fut une diversion salutaire; le lendemain, on lui administra un sirop, et on lui donna un lavement; » le soir, M. Félix, premier chirurgien, (M. Félix) le fils, luy mit dans les deux yeux de l'eau de M. Vallot » ; et dans la soirée, « il fut à la promenade dans son carrosse vitré »; les jours suivants, on continua le même traitement, mais il prenait les « bouillons », autrement dit les clystères, toujours avec répugnance.

Sur ces entrefaites, survenait la mort de

~~quelque quelques que le~~ [illegible]

~~La raison qui obligea de sauver Bajazet a~~

ce qui l'anima le comte fut l'esperance qu'avoit Bajazeth

~~de sauver le conte c'est qu'il eut l'esperance~~

de profiter de sa rançon. Il ~~[illegible]~~ l'anima aussi la vie a Louis et a quelques
autres. Il fit venir le reste des prisonniers

~~de profiter~~ ~~Pour les autres prisonniers~~

~~qu'il avoit de sa rançon. en il resolut de faire~~

~~il les fit venir~~ les uns apres les autres pour leur faire couper le col

~~en sa presence~~

~~mourir tous les prisonniers devant eux~~

Fragment de devoir du Grand Dauphin, corrigé par Bossuet. (Communiqué par M. Louis Barthou.)

M. Vallot, et le régime changeait. « Il commença à déjeuner d'ung morceau de pain et d'un peu de vin et d'eau », et on remarqua que, sous l'influence de ce nouveau régime, l'enfant commençait « à croistre et à enforcir ».

Seule, la méthode d'éducation ne fut pas modifiée. Quand on lui parlait, il lui arrivait de s'enfermer dans un silence obstiné : il recevait alors la férule.

Un jour, on lui présente deux livres écrits en latin, il ne les explique pas : deux coups de férule. Il fait le geste de frapper M. de Condom son illustre précepteur : cela méritait bien trois férules.

A parcourir le Journal du valet de chambre, on ne relève que des citations dans ce genre : « Le 6, aux leçons, férules sempiternelles; le 7, les leçons à l'ordinaire, toujours battu ; le 8 et le 9, tout de mesme. Le 11, les leçons furent très rudes ; le soir, trois férules. » En vain, Dubois et son camarade Lafaye interviennent et se permettent de faire observer à M. de Condom que c'était « une chose inouïe de voir ce cher enfant battu et maltraité incessamment, au point qu'il y avoit toute apparence qu'on luy estropieroit les mains » : on ne porte aucune attention à leurs doléances. « Le 12, le 13, le 14, mesme batterie. Le 15, il y eut trois férules, le soir point. » Mais ce n'est

qu'une brève accalmie ; du 17 au 22, il ne se passe pas une journée sans que maître bâton fasse son office ; le bambin est toujours « gourmandé et traité de *fripon* et de *gallopin*». Le 25 au matin, M. de Montausier le bat si fort que « Monseigneur avoit la main enflée, douloureuse et tremblante, qu'il ne pouvoit achever ny continuer son thème ». On comprend que le rude gouverneur fut la bête noire de son pupille.

Comment, dira-t-on, le roi, et surtout la reine, toléraient-ils que leur fils fût en butte à de tels traitements ? Un épisode, raconté par Dubois, va projeter sur ce point une lumière inattendue. A la suite d'une de ses incartades, le Dauphin avait été mis en pénitence; madame sa sœur, âgée de quatre ans, se jette aux genoux de la reine, pour implorer la grâce de l'intraitable garnement. « Belle maman, lui dit-elle, je vous demande pardon pour mon petit papa, il ne sera plus méchant. Je vous prie de le voir. » La Reine lui dit : « Ma fille, je ne saurois voir ce meschant garson là, *quy ne veut point apprendre ses leçons*. Ne m'en parlez plus ! » Madame ne se rebute point et, pour une seconde fois, se met à genoux devant la Reine et lui dit : « Belle maman, je vous demande encore pardon pour mon petit papa, quy ne sera plus meschant, et en cas qu'il le soit, je m'offre d'estre fouettée pour luy. » La Reine

répliqua : « Ma fille, prenez garde à l'offre que vous me faites ; car vous paierez pour luy. » — « Eh bien ! répondit la douce créature, je le veux bien à cette condition. » Monseigneur le Dauphin parut et, baisant la reine, il pleura. Sur ces larmes, chascun fit sa cour. Le soir, à son estude, il fit bien... » Mais il lui fallut voir aussi le Roi. Celui-ci, après l'avoir admonesté, lui dit qu'il exigeait qu'il fût « honneste homme » et qu'il ne le voulait pas, et il le renvoya sur ces mots : « Nous verrons, de nous deux, celuy qui l'emportera... Sy vous faites bien ce soir à votre catéchisme et demain matin à votre leçon, je verrai si vous vous en viendrez demain dans mon carrosse avec la Reine, ou bien si vous irez seul dans le vostre à Saint-Germain. » Le lendemain, l'étude fut assez bonne, « et Monseigneur s'en vint à Saint-Germain en carrosse avec Leurs Majestés (1) ».

(1) Sans doute le Dauphin s'était-il bien conduit le jour où il fut jugé digne de recevoir les magnifiques jouets dont on trouve l'énumération dans les comptes du sieur de Gissey, *dessinateur ordinaire des plaisirs et ballets du Roy* en 1670. Ces comptes attestent que, le 27 septembre, il a été remis au sieur Gissey la somme de 6.000 francs, « pour employer au payement de partie des petites figures de soldats composant une armée de XX escadrons de cavalerie et X bataillons d'infanterie de carte que Sa Majesté a commandé estre faite pour Monseigneur le Dauphin ». Le 11 février de l'année suivante, le même Gissey reçoit « pour parfait remboursement de 28.963 livres 14 sous à quoy monte la dépense de la petite

A mesure que l'enfant grandit, Louis XIV continue à se faire instruire de ses progrès ou de ses défaillances, et aussi des moindres fluctuations de son délicat tempérament. Bien qu'on ait nommé un gouverneur au Dauphin, c'est toujours la gouvernante qui en a la surveillance et la garde maternelle; le roi ne manque aucune occasion de l'assurer de la satisfaction qu'il éprouve à voir ses enfants entre les mains de la bonne Mme de La Mothe; « car, lui écrit-il, on ne peut être plus content de vous que je le suis ni vous aimer plus que je fais (1) ». Il sait reconnaître également les soins que prend Montausier du petit personnage qui lui a été confié. Le gouverneur l'a prévenu

armée de carte de Monseigneur le Dauphin... 963 livres 14 sous ». Peu de temps après, le Dauphin eut une armée solide, « tant de cavalerie que d'infanterie et les machines de guerre, le tout en argent », que l'orfèvre du Roi, Merlin, avait exécutée sur les modèles de Chassel de Nancy, pour Louis XIV enfant, afin que le futur roi pût apprendre, en se jouant, le métier de la guerre. Dans l'*Inventaire des meubles de la couronne*, se trouve énumérée une foule d'autres jouets plus pacifiques, en or, en vermeil ou en argent émaillé. Tous ces bibelots précieux furent portés, avec toutes les autres pièces d'argenterie et d'orfèvrerie, à la fonte, quand les malheurs de la fin du règne eurent réduit le grand Roi à cette extrémité. « Retrouverait-on encore à la Monnaie, écrit Léo Claretie (dans son *Histoire des jouets*), quelques morceaux des lingots que firent à la fonte les jouets en argent du Roi à la veille de Malplaquet ? » Il est à présumer qu'ils ont depuis longtemps disparu de notre établissement national, pour trouver asile chez quelque avisé collectionneur.

(1) Lettre du 10 octobre 1668.

que Daquin a trouvé du changement en son fils, il en a éprouvé quelque peine, mais il espère que ce ne sera rien. « Vous avez bien fait, dit-il à Montausier, de n'écrire pas le petit accident à la Reine, il l'aurait trop alarmée. Il suffit de me mander les choses de cette nature. » Mais il demande qu'il lui en marque, à lui, « toutes les circonstances et jusqu'aux moindres particularités ».

Le dernier mouvement de fièvre que sa fille a eu lui a donné un peu d'inquiétude, mais elle est en bonnes mains et cela le rassure.

Sur ces entrefaites, le précepteur du Dauphin, M. de Périgny (1), meurt à Saint-Germain, d'une fièvre continue. L'enfant reste, pendant quelque temps, sans pouvoir s'habituer à son nouveau maître ; il est, en plus, affaibli par une fièvre tierce, puis double tierce, qui le tient au lit pendant tout un mois ; le mal est léger, mais il est tenace (2).

(1) Périgny avait été nommé officiellement à cette charge le 9 septembre 1666 ; mais, depuis plus d'un an, il faisait l'office de précepteur. Il était déjà lecteur du Roi, quand Louis XIV l'avait appelé à diriger l'éducation de son fils. Colbert avait dressé une liste de quinze personnes, « toutes gens de qualité et d'un mérite fort rare ». Louis XIV fit acte de roi en choisissant Périgny, qui ne figurait pas sur la liste du ministre.

(2) Le marquis de Saint-Maurice écrivait, le 26 juillet 1669 : « Monsieur le Dauphin a été bien mal et a mis Leurs Majestés en des cruelles peines ; il se porte mieux, quoiqu'il ait encore un peu de fièvre... l'on croit que son mal est venu de trop étudier et de ce que l'on le fait appliquer à trop de choses » ; et un

En 1671, peu de temps après la mort de son frère le duc d'Anjou, le Dauphin est de nouveau malade. Toutes les ressources de la médecine et de l'hygiène sont mises à contribution, jusqu'à couvrir « ses bains de fleurs d'orangers, d'œillets et de toutes sortes de bouquets, en lui donnant la distraction de luths et de violons, avec les voix de Mlles de Lange et de Lavalette (1) ». Bossuet, qui a remplacé M. de Périgny, et le farouche Montausier désapprouvent cette singulière médication : l'on renvoie les luths et les violons. On prend une mesure plus raisonnable : on change le Dauphin de résidence, ayant remarqué que le séjour à Saint-Germain lui donne toujours la fièvre aux mêmes époques ; on modifie son régime alimentaire, et la santé de l'enfant ne tarde pas à s'améliorer. Celle-ci étant redevenue chancelante au commencement de 1678, le Roi exprime à Montausier la joie qu'il éprouve à apprendre qu'il se porte mieux, lui recommandant « de tenir soigneusement la main... afin qu'il se porte toujours de même ». Il approuve l'avis du sieur Renaudot, de laisser commencer le carême à son fils », pour le continuer ou le rompre, selon l'état où sa santé

peu plus tard, il consigne que « Monsieur le Dauphin a encore eu quelques attaques de fièvre .... mais on le cache à cause de la reine ».

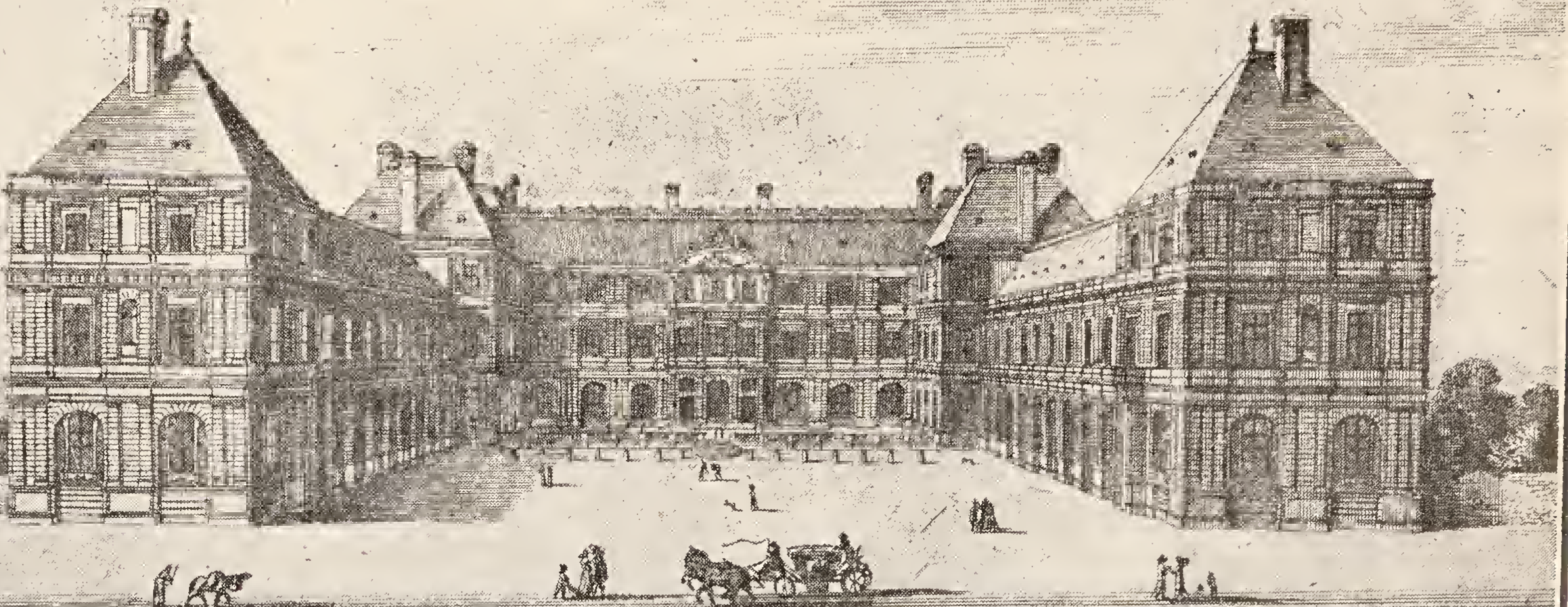
(1) Journal du valet de chambre Dubois.

se trouvera dans la suite ». Court-il un mauvais air, il multiplie les recommandations pour qu'on éloigne l'enfant royal de Vincennes où l'eau croupit dans les fossés, de Saint-Germain où la petite vérole règne à l'état endémique. Versailles, à la rigueur, pourra lui servir de résidence, s'il est démontré que le mal qui y court « ne vient pas de l'infection de l'air », et si M. de Montausier juge, dans sa sagesse, « qu'en prenant, aux portes et ailleurs, les précautions qui se peuvent prendre en de pareilles rencontres », le dauphin « y puisse demeurer sans hasarder sa santé ». Il s'en remet, là-dessus, au discernement et à l'affection du gouverneur. Au cas où Versailles ne conviendrait pas, le Roi propose de choisir « quelque maison de ces quartiers-là, comme Ruel, ou telle autre... plus saine et plus agréable, et qui soit fermée de fossés ».

On voit par ces quelques citations, que la sollicitude du grand roi pour ses enfants ne s'est jamais démentie ; nous en retrouverons des marques nouvelles à l'égard de ses petits-enfants.

VIII

4



Perspective et Jardin de Ruel. (D'après une estampe du temps.)

II

LES ATTRIBUTIONS DE LA GOUVERNANTE ET DU GOUVERNEUR ; BOSSUET, PRÉCEPTEUR DU GRAND DAUPHIN

Avant d'aller plus loin, il convient de marquer la distinction que l'on faisait entre la gouvernante et le gouverneur, celui-ci et le précepteur, et de bien établir leurs attributions respectives, avec les prérogatives qui leur revenaient et qu'à défaut d'un droit, pas toujours reconnu, consacraient les usages ou une tradition ininterrompue.

La gouvernante, appelée à « veiller sur la vie du futur souverain, former ses inclinations, lui donner ses premiers enseignements... lui inculquer, autant qu'il est possible à cet âge, quelques-uns des principes d'après lesquels doit se régler toute âme droite et honnête », devait, pour remplir un tel office, présenter des qualités qui se trouvent rarement réunies : à l'honorabilité et à la distinc-

tion des manières elle devait joindre de la prudence alliée au bon sens, de l'autorité tempérée de douceur, et apporter, dans l'accomplissement de sa tâche, une sévérité qui n'excluait ni le tact ni l'indulgence. Il ne lui était permis de s'éloigner ni de jour ni de nuit de son pupille ; son lit était placé à côté de celui du dauphin.

Il n'y avait qu'une seule gouvernante des Enfants de France, si nombreux fussent-ils, garçons et filles, et elle ne pouvait s'absenter que pour des motifs graves, qui n'étaient pas toujours accueillis. C'était une servitude brillante, mais une servitude. Quand la gouvernante perdait son mari, elle n'avait le droit ni de porter le deuil de son époux, ni de se livrer à sa douleur : l'étiquette s'y opposait.

La gouvernante gardait les princes et les princesses jusqu'à l'âge de sept ans accomplis ; elle les remettait alors aux mains du gouverneur ; jusque-là, elle en était tellement inséparable, que l'on vit Mme de Ventadour assister à un lit de justice, comme un des grands dignitaires de la couronne, durant l'enfance de son élève Louis XV (1).

Comme le chancelier, la gouvernante des Enfants de France ne pouvait être renvoyée ; il fallait ou qu'elle donnât de son plein gré sa démission,

(1) *De l'esprit des étiquettes de l'ancienne Cour*, par Mme de Genlis ; Rennes (1885), 50.

ou qu'on lui fit son procès et que l'on prouvât son incapacité. Lorsque Marie-Antoinette voulut nommer Mme de Polignac Gouvernante de ses enfants, Mme la princesse de Guéméné refusa de donner sa démission ; mais, déclare Mme de Genlis « tout s'arrangea avec de l'argent ».

A partir de quelle époque cette inamovibilité a-t-elle été reconnue ? Il est difficile de l'établir ; en tout cas, si aucune ordonnance ou acte royal ne la consacrait, elle n'en existait pas moins de fait. « Quelque étrange que soit cette coutume, écrivait l'ambassadeur Mercy-Argenteau à l'impératrice Marie-Thérèse (1), elle n'est pas aisée à abolir dans un pays où toute la noblesse se réunit à faire cause commune, quand il s'agit d'attaquer des abus qui lui sont utiles. »

On aura une idée de l'importance du rôle de la gouvernante, quand on saura que même la reine abdiquait à son profit ses fonctions de mère : l'enfant princier donnait le nom de maman non pas à sa mère, mais à l'étrangère préposée à sa surveillance !

La gouvernante jouissait de privilèges assez singuliers : celui, par exemple, de donner, chaque soir, au nom du jeune prince, le mot d'ordre au maréchal de France de service, au colonel de la

(1) Lettre du 14 juillet 1779 (Correspondance éditée par d'Arneth et Geffroy, t. III, 329).



La Duchesse de POLIGNAC, Gouvernante des Enfants de France.

garde royale, au gouverneur, ainsi qu'aux officiers supérieurs ; ils avaient le droit de dîner à la table du prince, mais sur l'invitation de la gouvernante ; celle-ci avait la faculté d'engager les personnes qui lui convenaient, tenant à la maison de Monseigneur, de venir faire des petits voyages à Saint-Cloud et d'y recevoir sa famille. Du moins, cela se passait-il ainsi sous le règne de Louis XVIII. La duchesse de Gontaut-Biron, alors gouvernante, en usa, nous devons le reconnaître, avec discrétion ; elle avait loué, dans le voisinage du château, une maison, où elle pouvait, « sans scrupule et complètement indépendante de la Cour », recevoir toute sa famille et même les nourrices (1).

Nous avons parlé du serment que prêtait solennellement, entre les mains du Roi, la gouvernante des Enfants de France. En lui lisant la formule de ce serment, on avait soin de rappeler à la nouvelle promue qu'elle s'engageait pour la vie, et qu'en cas de félonie, elle serait jugée par ses pairs. Elle jurait alors fidélité à Sa Majesté, aux lois du royaume, et promettait de dévoiler ce qui serait tramé, à sa connaissance, contre la vie du souverain.

En dépit de tous les avantages accordés à sa

(1) *Mémoires de Mme la Duchesse de Gontaut*, gouvernante des Enfants de France pendant la Restauration (1773-1836). Paris. 1893.

fonction, la gouvernante devait se garder d'empiéter sur ceux d'autrui. Mme de Gontaut a conté que, serrant dans ses bras l'enfant qui venait de naître, elle se le vit arraché par « la demoiselle du berceau », qui lui rappela sèchement que c'était « l'usage et son droit » de tenir et porter le jeune prince, « la gouvernante ne devant qu'ordonner et présider ».



Mme la Duchesse de Gontaut-Biron, Gouvernante des Enfants de France, sous la Restauration.
(D'après une miniature de famille.)

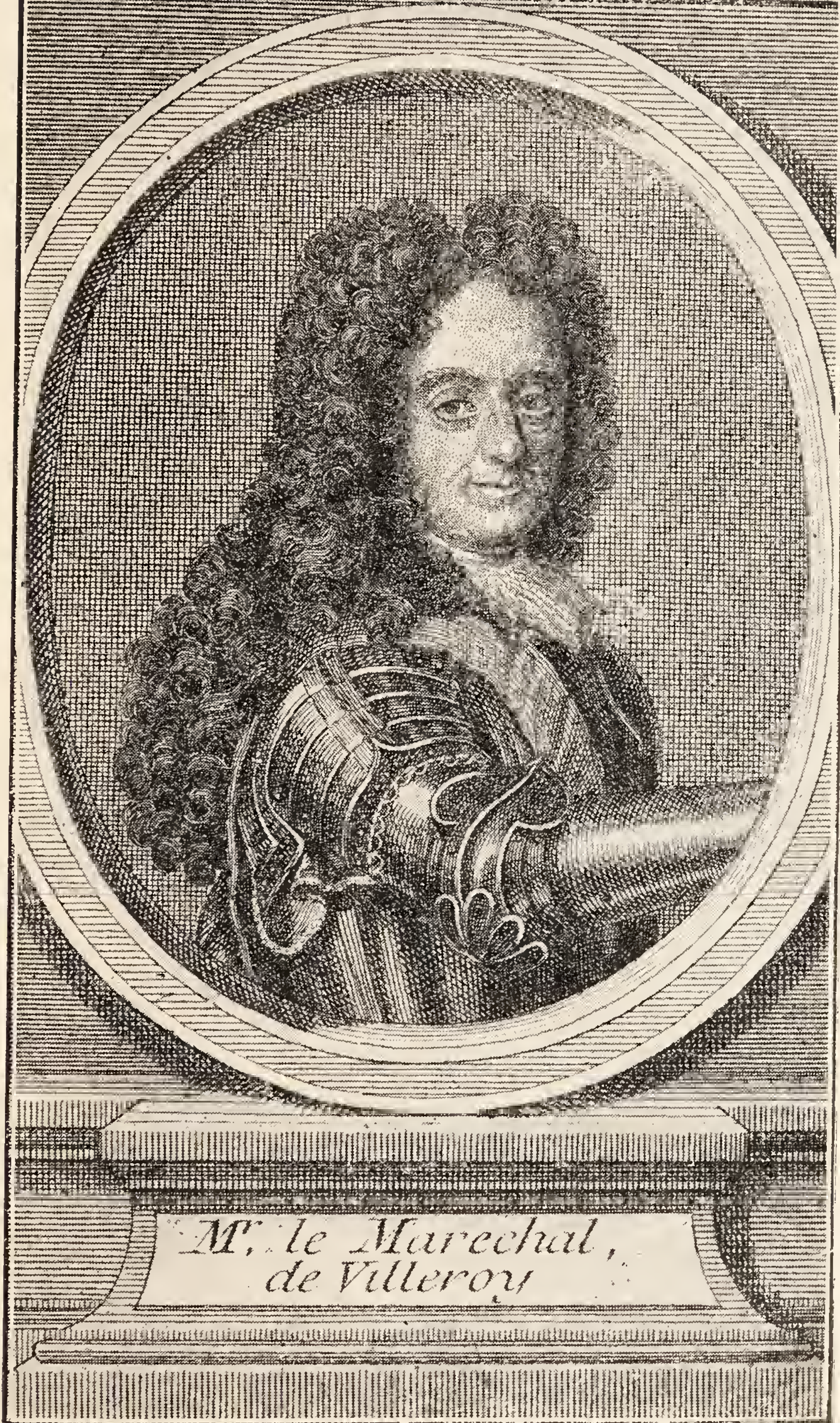
Cette mainmise des gouvernantes sur le rejeton royal n'a pas laissé de soulever quelques critiques. « Ces premières et précieuses années des princes, écrit Duclos, sont abandonnées à des femmes ignorantes, faibles, présomptueuses, adulatrices et ne leur parlant que de leur puissance future. Quand les Enfants de l'État passent entre les mains des hommes, ces gouverneurs, s'ils sont dignes de leur place, trouveront plus à détruire qu'à édifier dans leurs élèves. »

Un seul gouverneur, comme une seule gouvernante, telle était la règle inflexible ; aussi cette charge était-elle particulièrement recherchée.

Si la gouvernante jouissait de l'inamovibilité, le gouverneur était, par contre, sujet à la révocation, ou être remplacé sans qu'on eût à lui fournir les raisons de cette mesure. A part de rares circonstances où le gouverneur fut sous la dépendance du surintendant (les deux Villeroy eurent à obéir, l'un à Mazarin, l'autre au duc du Maine), le gouverneur était le maître absolu de l'éducation du prince qui lui était confié ; il devenait, de plein droit, premier gentilhomme de la chambre et maître de la garde-robe, tandis que sa femme était nommée dame d'honneur de la Dauphine. Toutes les faveurs de Cour, comme les grandes entrées, les entrées à la suite du Dauphin, le droit de monter dans son carrosse, etc., lui étaient accordées ; il en est même qui ont reçu le titre et les appointements de chef du conseil des finances, sans compter les frais de table, de représentation, etc.

Comme la gouvernante, le gouverneur était logé dans les appartements du Dauphin et avait son lit dans la chambre qu'occupait, avant lui, celle à qui il succédait.

Les fonctions de gouverneur n'étaient dévolues qu'à un personnage de haute noblesse, un grand



Le Maréchal de Villeroy, Gouverneur de Louis XV.

seigneur qui possédait à fond le code de la bienséance et de cette science du monde dont se sont perdues, peu à peu, les traditions. Malgré cela, on était entiché tellement des préjugés aristocratiques sous le régime monarchique, que des ducs et pairs, comme Saint-Simon, proposaient de reléguer le gouverneur et le précepteur du dauphin fort loin après les comtes et les damoiseaux ; encore ne les admettait-il à ce rang que pendant la durée de leurs fonctions.

Les précepteurs, bien que leur influence ait été souvent plus considérable que celle des gouverneurs, étaient notablement inférieurs à ces derniers, du moins en ce qui concernait les appointements et les honneurs. Mais si le gouverneur avait sous sa dépendance les sous-gouverneurs, le précepteur était affranchi de cette subordination. Celui-ci était, le plus souvent, un homme d'église, un évêque ou candidat à un évêché, entendant ainsi que la religion devait être à la base de l'éducation du prince. S'il ne touchait que la part de traitement attribuée au gouverneur, le précepteur obtenait, par contre, un bénéfice, et la cour de Rome, par faveur spéciale, l'exemptait des frais de bulle et des taxes dues à la chancellerie romaine : c'est ce qu'on appelait le *gratis*.

Lorsque le précepteur accompagnait le dauphin,



L'abbé Fleury, Sous-précepteur du Grand Dalphin.

il n'avait droit qu'aux entrées de la chambre et non aux grandes entrées. L'abbé Fleury fut le premier à obtenir du roi l'insigne faveur de monter dans les carrosses. « Le précepteur, déclare sentencieusement Saint-Simon, n'a rien à faire auprès du prince que pour l'étude, et comme il n'y en a point en carrosse, point de nécessité pour lui d'y monter, comme pour le sous-gouverneur en l'absence du gouverneur. »

Alors que celui-ci avait un appartement somptueux, le précepteur était logé sous les combles. Et qu'on ne croie pas que nous exagérions. Un gentilhomme de province, rendant visite à Mgr du Coëtlosquet, au palais de Versailles, « parvenu aux appartements les plus élevés », et après avoir suivi « plusieurs petits corridors extrêmement étroits », arrivait enfin à l'appartement de Monseigneur, « qui consistait en trois ou quatre petites chambres, placées tout à fait dans les combles du bâtiment, et dont on pouvait presque toucher les plafonds avec la main (1) ». Voilà comment était logé l'instituteur des Enfants de France et cet instituteur s'est appelé, tour à tour, Bossuet, Fénelon ; il a failli se nommer Pascal (2).

(1) Les pages du roi Louis XV (*Revue de Paris*, 1er août 1895).
(2) *Traité de l'éducation d'un prince*, par Chanterenne (Nicole); Paris, 1670, in-12, 269.

Ce n'est point, comme on pourrait le croire, parce que le préceptorat des dauphins a eu d'aussi illustres titulaires qu'il était spécialement honoré, qu'un fauteuil de l'Académie était réservé à celui qui avait occupé cette place : l'honneur était attaché, non à la personne, mais à la fonction. Le duc de Nivernais, recevant Mgr du Coëtlosquet à l'Académie française, l'a clairement spécifié : « cette place, disait en propres termes le directeur du célèbre aréopage, vous ne l'avez point recherchée, cette place que nous vous donnons avec tant de joie, vous la recevez comme faisant partie du noble et honorable fardeau que vous portez. Vous savez que c'est un de nos droits, et ce n'est pas le moins cher à notre cœur, de voir assis parmi nous celui qui, chargé de la fonction la plus importante et la plus difficile à remplir dans une monarchie, pose les fondements de la félicité publique dans l'âme de ceux que la Providence destine à en être les dispensateurs (1) ».

La teneur du serment prêté par le précepteur dit assez ce qu'on attendait de lui. « Je jure, proclamait-il, de m'employer de tout mon pouvoir à l'élever (le Dauphin) en l'amour, en la crainte de Dieu ; à régler ses mœurs, à former son esprit par la connaissance des lettres, des sciences,

(1) Séance de l'Académie du 9 août 1671.

propres à un très grand prince. » Le gouverneur avait la charge de l'âme, de l'éducation ; au précepteur étaient réservées l'intelligence, l'instruction. On ne voit pas que la distinction ait pu être aussi tranchée en pratique qu'elle l'était en théorie. L'idéal était de choisir « un honnête homme », dans le sens qu'avait ce mot au grand siècle, et qui eût assez de connaissances pour être un savant presque encyclopédique. Comme ces deux qualités ne se trouvent pas le plus ordinairement réunies, on tâchait d'y suppléer par l'adjonction de plusieurs professeurs ou sous-précepteurs.

Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, on attachait beaucoup moins d'importance au choix du précepteur qu'à celui de la gouvernante ou du gouverneur.

En même temps qu'il désignait le précepteur de Monseigneur le Dauphin, Louis XIV accordait la charge de gardien des petits chiens, comme s'il eût mis sur le même pied les deux nominations ; ce n'est que lorsqu'on eut reconnu l'insuffisance du précepteur — que le roi avait pourtant choisi entre quinze autres, — que l'on fit appel à Bossuet et à toute une pléiade d'étoiles brillantes, qui vinrent se grouper autour de cet astre de première grandeur : nommons, entre autres, Daniel Huet, « l'érudition elle-même » ; Flé-



Pierre-Daniel HUET, Sous-précepteur du GRAND DAUPHIN.

chier, l'orateur disert; Pellisson, l'historiographe académique ; des artistes en renom, comme l'architecte François Blondel et le graveur Israël Silvestre (1) ; les médecins et naturalistes Du Verney et Tournefort.

Nous ne nous écarterons pas du but que nous nous sommes assigné, et qui est de faire connaître les moyens employés pour l'éducation, surtout physique, des enfants royaux, en notant quelques particularités relatives au disciple de Montausier et de Bossuet, sorti de l'enfance et parvenu presque à l'adolescence.

Un des défauts principaux qu'on avait reconnu chez ce prince, était « son inapplication, son inattention, son humeur rêveuse, ses langueurs d'esprit », dont un de ses biographes les plus estimés (2) a très bien su démêler la cause probable :

(1) « L'illustre Israël Silvestre, écrit A. Floquet (*Bossuet, précepteur du Dauphin*) avait été choisi (1673) pour enseigner au Dauphin l'art du dessin; et le royal disciple ayant su mettre à profit ses leçons, on montrait, autrefois, dans la galerie du château d'Eu, quelques dessins donnés, en 1677, par le jeune prince à *Mademoiselle,* qui y avait inscrit le nom de l'auteur. » Le Dauphin se montrait fier de son talent de graveur et distribuait des épreuves de ses gravures aux courtisans qu'il voulait honorer. « Une estampe de Monseigneur, représentant le château de Saint Germain, avait fait plus de bruit que toutes les autres de la même main »; on fit des vers dans le *Mercure galant,* ce qui flatta l'artiste princier au plus haut point.

(2) A. Floquet, *Bossuet, précepteur du Dauphin, fils de Louis XIV, et évêque à la Cour*. Paris, 1864.

son tempérament lymphatique, qui avait préparé le terrain à de fréquentes maladies. Ce n'est pas qu'il ne comprît point ce qu'on lui expliquait, s'il consentait à s'en donner la peine ; son gouverneur le dit expressément : « ce prince dit souvent des choses de bon sens ; il raille agréablement ; *quand il veut*, il entend, il comprend, il retient avec une merveilleuse facilité... mais, par malheur, *trop souvent il ne veut pas* ». Cette inapplication, que lui reprochait également son précepteur, n'était-elle pas d'ordre pathologique ? Les éducateurs modernes l'ont trop souvent constaté pour qu'on ne trouve pas l'hypothèse hasardée. Il est certain, en tout cas, que le Dauphin était d'une timidité excessive : il tressaillit, pendant douze années, sous la férule de Montausier, et il ne s'approchait qu'en tremblant de Louis XIV, qui se montra pour lui « toujours roi et trop rarement père (1) ».

« Lorsqu'il ne sera plus sous le joug paternel », disait de lui quelqu'un qui avait vécu dans sa familiarité, « peut-être connaîtra-t-on mieux Monseigneur »; et d'autres contemporains ont prétendu que, s'il évitait de briller et de paraître tel qu'il était, c'était par politique; il pensait sans doute, comme le pensera plus tard le fils de

(1) SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. IX, ch. VII, 135 (1711).

Louis XV, qu'un Dauphin doit *paraître* un homme inutile.

Le roi avait cependant « fort à cœur » l'éducation du Dauphin et, malgré l'état maladif du prince, tenait à ce que Monseigneur étudiât tous les jours sans exception ; même les dimanches, il n'était pas dispensé de l'étude. Il y avait assez d'occasions de fêtes, de plaisirs, de jeux, de chasses, de voyages, de distractions propres à mettre de la variété dans sa vie et le délasser après le travail, pour que le monarque, si laborieux lui-même, n'ait pas jugé ce règlement trop sévère. « Un roi, aimait-il à répéter, ne saurait jamais se tenir assuré d'une journée, d'une seule, exempte absolument et affranchie de tout labeur ; mais comment pourra-t-il, sans être accablé, suffire à cette incessante et lourde tâche si, dès ses premières années, on ne l'y a préparé par un travail régulier, habituel, par une application de chaque jour, et n'est-il pas d'expérience que les études languissent, pour peu qu'on les interrompe ? »

Le programme de la journée était, d'ailleurs, des mieux ordonnés (1). Après une première le-

(1) En regard de la journée du grand Dauphin, il y a intérêt à placer la journée de Louis XIV, à l'âge de « dix et sept ans quelques mois ». C'est au valet de chambre Dubois que nous devons ces curieuses révélations. « 1655. — Comme le Roy Louis XIV, mon cher maistre, passoit les heures du jour. En cette présente année Pasques fut le 22 mars, et je partis le

çon, qui commençait à neuf heures, venait, à onze heures et demie, la messe, suivie du dîner, puis

lendemain pour mon cartier : le Roy estoit à Paris et pour n'avoir que dix et sept ans et quelques mois, je le trouvai s'y accomply que j'en fus comblé de joye. J'observai tout le changement dès mon premier jour de garde et je veux mettre icy comme il employoit la journée.

« Sytost qu'il s'éveilloit, il récitoit l'office du Saint-Esprit et son chapelet : cela fait, son précepteur entroit et le faisoit estudier, c'est-à-dire dans la sainte Escriture ou dans l'ystoire de France. Cela fait, il sortoit du lict : alors nous entrions, les deux de jour seulement et l'huissier d'ordinère : sortant du lict, il se mettoit sur sa chère percée, dans sa mesme chambre de l'alcôve, où il couchoit; il y demeuroit une demie (*sic*) heure plus ou moings. Après, il entroit dans sa grande chambre, où, d'ordinaire, il y avoit des princes et de grands seigneurs quy l'attendoient, pour estre à son lever. Il estoit en robe de chambre et alloit droit à eux, leur parloit s'y familièrement, les ungs après les autres, qu'il les ravissoit. Après il se mettoit dans sa chere et se lavoit les mains, la bouche et le visage. Après s'estre essuyé, il détachoit son bonnet qu'y estoit lié autour de sa teste à cause de ses cheveux qui estoyent dessous. Il prioit Dieu dans sa ruelle de lict avecque ses aumôniers, tout le monde à genoux et nul sy osé d'estre debout, ny de causer, ny de faire aucung bruit. L'huissier de la chambre les eut mis dehors. La prière du Roy finie, il se mettoit dans sa chère, où se peignoit et luy donnoit-on un petit habit, les chausses de petite sergette et la camisolle de Hollande et passoit dans un grand cabinet, quy est derrière son antichambre, où il faisoit ses exercices; il voltigeoit mais d'une légèreté admirable, il faisoit mettre son cheval au plus hault point et alloit là-dessus comme ung oiseau et ne faisoit pas plus de bruit en tombant sur la selle que sy l'on y eut posé ung oreiller. Après il faisoit des armes et de la pique et repassoit dans sa chambre de l'alcosve où il dansoit et rentroit dans sa grande chambre, où il changeoit d'habit et desjeunoit. Après, il sortoit de sa chambre, faisant toujours chaque matin le sygne de la croix, montoit chez M. le cardinal de

des visites au roi et à la reine ; la matinée se terminait par une courte récréation.

Mazarin, quy estoit son premier ministre d'estat et quy logeoit au-dessus de sa chambre, et se mettoit en particulier, où il faisoit chaque jour entrer ung secrétaire d'estat, quy faisoit ses rapports sur lesquels et sur d'autres affaires plus secretes le Roy s'instruisoit de ses affaires le temps d'une heure ou une heure et demie.

« Cela fait, le Roy descendoit et alloit donner le bonjour à la Reine, et de là s'en alloit en Bourbon monter à cheval jusques à ce que la Reyne sa mère y vint à la messe, où il assistoit. La messe dite, il la reconduisoit chez elle avec beaucoup de déférence et de respect. Le Roy remontoit dans sa chambre, changeoit d'habits, ou pour aller à la chasse, ou pour demeurer sur les lieux. S'il alloit à la chasse, c'estoit un habit assez ordinaire, mes s'il demeuroit c'estoit ung habit modeste et estoit ung peu mieux, avecque peu de cérémonie et nulle affeterie. Il estoit fort aisé à parer et il se paroit de luy mesme. Sa personne estant sy merveilleusement bien faite qu'il ne se peut dire de mieux. Estoit-il habillé, il alloit disner, souvent avec la Reyne; si l'après dînée il y avoit quelqu'audience d'ambassadeurs, il leur donnoit si attentivement qu'il ne se pouvoit pas davantage et leurs discours finis, il les entretenoit un petit quart d'heure fort familièrement des choses quy regardoient l'affection de leurs mestres ou de leurs pays, des alliances et des amitiés qu'il y avoit eues dès longtemps, des maisons et des royaumes. Sur la fin de l'après dînée, le Roy va au cours, où il se fait voir et parle en passant aux honnestes gens de condition, soit aux hommes, soit aux femmes. Le cours fini, il entre au conseil, s'il est jour pour cela; souvent il y a comédie de pièce sérieuse; la comédie finie, où tout ce qu'il y a de beau paroit et quy reçoivent toutes quelques civilités de luy, Leurs Majestés s'en vont souper à l'issue duquel le Roy danse, les petits viollons s'y trouvent, les filles de la Reyne et quelques autres. Cela fait, on joue auy petits jeux comme aux romans. L'on s'assied en rond. L'un commence un sujet de roman et suit jusqu'à ce qu'il soit dans quelque embarras. Cela estant, celui

L'après-midi débutait par une deuxième leçon, d'une heure et demie, après laquelle venaient le moment de la promenade, les parties de chasse ou de pêche; une troisième et dernière leçon, donnée à l'issue du souper, était encore suivie d'une récréation.

« Le soir, enfin, après la prière, dans la chambre à coucher de Monseigneur, se devait engager entre le prince et ses deux pages d'honneur, une vive lutte à qui le mieux interrogerait en latin, à qui le mieux saurait répondre, petit concours très animé, comme on le peut imaginer, entre des champions de cet âge (1). »

Pendant toute la durée de son préceptorat, Bossuet ne se fit que rarement remplacer par le sous-précepteur; il n'appela à son aide le savant évêque d'Avranches que dans une maladie qui le contraignit à interrompre l'exercice de sa noble fonction; encore son incommodité ne l'empêcha-t-elle

quy est proche prend la parole et suit de mesme, ainsi de l'ung à l'autre les avantures se trouvent, où il y en a quelquefois de bien plaisantes. Minuit estant proche, le Roy donne le bonsoir à la Reine et entre dans sa chambre et prie Dieu et se déshabille devant tous ceux quy s'y trouvent et s'entretient avec eux de la jolie manière ; après, donne le bonsoir et se retire dans sa chambre de l'alcosve où il couche. Il s'assied, en y entrant, sur sa chère percée où ses plus familiers l'entretiennent comme messieurs les premiers gentilshommes et quelques autres quy ont le pouvoir d'y entrer ». *Biblioth. de l'École des Chartes*, t. IV, 2e série (1847-1848), 23 et s.

(1) Floquet, *op. cit.*, 36-7.

pas de venir tous les soirs donner son enseignement : le prélat eut à souffrir d'une fièvre tenace, qui ne finit par céder qu'au bout de trois années, grâce au quinquina. M. de Condom se plaisait à dire, dans ses entretiens familiers : « Le quinquina m'a renouvelé et fortifié (1). »

Bien que Bossuet se soit élevé, dans plusieurs circonstances, contre de pareilles méthodes d'enseignement, on eut recours à des procédés parfois assez puérils pour inculquer au Dauphin des notions de sciences un peu abstraites, ou tout au moins peu accessibles à une intelligence enfantine. Cédant aux instances de Mme de Montausier, gouvernante du dauphin alors âgé de quatre ans à peine, un abbé, dont le talent était plein de souplesse, l'abbé de Brianville, aumônier du Roi, avait composé, à l'intention du prince, un *Projet de l'Histoire de France en tableaux*, rempli des portraits de tous nos rois (2) ; on composa de même

(1) L'abbé Ledieu, *Mémoires sur Bossuet* (édition Guettée) t. 1er, 213; cf. *Correspondance de Bussy-Rabutin*, édition L. Lalanne, t. IV, 200, 202.

(2) Le titre exact et complet de ce curieux ouvrage est le suivant : *Abrégé méthodique de l'Histoire de France*, par la chronologie, la généalogie, les faits mémorables et le caractère moral et politique de tous nos rois. Ensemble, leurs portraits, enrichis de symboles et de leurs armoiries, prises fidèlement sur leurs monnaies, leurs sceaux et divers autres monuments, avec leurs véritables devises. Le tout accompagné d'un nouveau jeu de cartes de ces mêmes portraits. Dédié à



BOSSUET, Précepteur du GRAND DAUPHIN.

une *Histoire sacrée en tableaux* et une *Méthode royale et historique de blason*, à l'aide de laquelle le dauphin devait apprendre non seulement le blason, « cette science qui est moins que rien (1) », selon l'appréciation de Bossuet, mais encore qui permettait à l'enfant royal d'acquérir les connaissances touchant à la géographie, à la chronologie et à l'histoire. Ce jeu consistait en un certain nombre de cartes, de la dimension de nos cartes à jouer, sur chacune desquelles avaient été peintes, au lieu des signes habituels et des personnages accoutumés, les armoiries des souverains et celles des principales maisons souveraines de l'Europe (2). L'*utile dulci* du poète était de tous points réalisé.

L'héritier présomptif du trône ne pouvait demeurer étranger aux mathématiques, surtout en ce qui regarde « l'art de fortifier les pláces et de les réduire, l'assiette des camps, l'évolution des armées » : l'architecte François Blondel, à qui l'on doit, entre autres monuments, la Porte Saint-De-

Monseigneur le Dauphin. A Paris, chez Ch. de Sercy, 1664. Avec privilège du Roi. Le nom de l'auteur est à la fin de l'Épître au Dauphin.

(1) Lettre de Bossuet à Mme de Luynes, 30 septembre 1695.

(2) Ce *Jeu de cartes du blason* attira à son auteur quelques désagréments, à cause, dit le P. Ménétrier, « de la rencontre fâcheuse des armoiries de quelques princes sous les titres de valets et d'as ». L'abbé changea « ces titres odieux en ceux de princes et de chevaliers. Son ouvrage fut alors bien reçu et eut plusieurs éditions ».

nis, encore debout, et les portes triomphales de Saint-Antoine et de Saint-Bernard, démolies à la fin de l'avant-dernier siècle, fut chargé de lui enseigner cette science.

Pour son initiation militaire, on avait fabriqué,



Vue de la Porte Saint-Denis, exécutée par F. Blondel, dessinée et gravée par Martinet.

à l'usage de l'enfant-roi, une petite armée en argent massif, comprenant vingt escadrons de cavalerie, dix bataillons d'infanterie, « chef-d'œuvre de mécanique et d'orfèvrerie, mis en mouvement

au moyen d'ingénieux ressorts, par d'anciens militaires attachés à la maison du Dauphin ». On avait affecté à ces belliqueux exercices une salle du château de Saint-Germain, où était conservé ce redoutable matériel de guerre. Longtemps figurèrent, sur les registres du trésor, les sommes allouées aux hommes chargés de tenir en état « *l'armée d'argent* de Monseigneur ». Un armurier était spécialement employé à « gouverner, entretenir, démonter, blanchir... la *petite armée* et la *petite artillerie* de Monseigneur ». La mécanique, la statique, l'hydraulique, en un mot tout ce qui concourt à la tactique et à la stratégie, furent enseignées au fils de Louis XIV.

La *Nouvelle manière de fortifier les places* et l'*Art de jeter les bombes* furent composés pour son instruction ; l'on trouvait encore le temps de le faire assister à des expériences de physique et de chimie, voire à des démonstrations d'anatomie, pratiquées par le célèbre Guichard du Verney. Nous avons constaté ailleurs (1) l'engouement des gens du monde, au dix-septième et au dix-huitième siècles, pour les sciences dites exactes. « Cette étude semble intéresser tout le monde, écrivait un docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris ; à la bonne heure, on est

(1) *Mœurs intimes du passé*, 4e série : la Vie d'étudiant.

charmé qu'elle n'effraye plus, et l'on voit avec plaisir que les dames en sont curieuses. » Comme nombre de personnages dans la haute société, Bossuet s'intéressait à l'anatomie; il y voyait le moyen de conduire son disciple « à la connaissance de Dieu, par un examen approfondi des deux parties, l'âme et le corps, dont la parfaite et nécessaire correspondance constitue l'homme ». L'instituteur du Dauphin prenait plaisir à accompagner son élève aux leçons d'anatomie de Du Verney, comme il se plaisait aux entretiens de Nicole ou de l'anatomiste Sténon, que l'illustre théologien tenta vainement de convertir du luthérianisme à la religion catholique, mais qui finit par s'engager dans les ordres ecclésiastiques, fut sacré évêque de Titiopolis et consacra, depuis lors, exclusivement, sa vie aux travaux de son ministère (1). A Saint-Germain comme à Versailles, en présence d'une assistance d'élite, qui comprenait, outre Bossuet, Daniel Huet, Montausier, M. de Cordemoi, etc., « tous, selon l'expression de Fontenelle, tous forts savants, tous très capables de juger même ce qui leur eût été nouveau », Du Verney, jeune encore, mais dans tout l'éclat de son talent, parlait d'abondance sur un sujet qu'il

(1) *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, par J.-E. Dezeimeris, art. Sténon, t. IV (1839).

connaissait à fond (1). Le Dauphin était si empressé à l'entendre, qu'il lui sacrifia souvent un de ses plaisirs favoris, la chasse, qu'il aimait passionnément. L'anatomiste lui réserva les prémices de ses recherches, touchant « les muscles qui font agir la paupière interne de l'œil », qu'il ne communiqua qu'ensuite à l'Académie des Sciences; comme il lui avait donné la primeur de ses *Observations sur les parties servant à la nutrition*. Ainsi que le remarque Fontenelle, dans l'*Eloge* qu'il a consacré à un académicien défunt (2), si c'est « un avantage rare à un savant d'être goûté par un prince, pour tout dire aussi c'est un avantage rare pour un prince de goûter un savant ».

La leçon qui avait été faite dans l'appartement du Dauphin, Du Verney la recommençait quelques jours après, « avec plus d'étendue et de détail », chez M. de Meaux. « Il s'y assemblait de nouveaux auditeurs, tels que M. le duc de Chevreuse, le P. de la Chaise, M. Dodart, tous ceux que leur goût y attiroit (3), et qui se sentoient dignes d'y pa-

(1) Il parlait si bien que les plus fameux comédiens allaient l'entendre pour apprendre de lui la manière de s'exprimer en public. « C'était, au dire de Fontenelle, un feu dans les expressions, dans les tours et dans la prononciation qui auraient presque suffi à un orateur. »

(2) Éloge de M. de la Hire (*Œuvres de M. de Fontenelle*, t. VI 21); Paris, 1742.

(3) En plus des personnages cités ci-dessus, il convient de rappeler les noms des médecins, Hunauld, Senac, Petit,

Les Tusculans, les Eques, les Volsques, les Sabins,

les Herniques. mais ils ont tout a fait ruiné Carthage

et les Romains. je voudrois pas qu'ils n'eussent pas

ruiné Corinthe mais je croy qu'ils ont eu egard

a quelque chose et principalement a la commodité du lieu

les exciter les Corinthiens...

Devoir *autographe* du Grand Dauphin, avec corrections de Daniel Huet. (Collection Raoul Bonnet.)

raître. M. Du Verney fut, de cette sorte, pendant près d'un an, l'Anatomiste des Courtisans, connu de tous et presque ami de ceux qui avoient le plus de mérite (1). » Du Verney s'était voué à son art avec un zèle si ardent, qu'à 80 ans « il passoit des nuits dans les endroits les plus humides du Jardin (Royal ou des Plantes), couché sur le ventre, sans oser faire aucun mouvement, pour découvrir les allures, la conduite des Limaçons... Sa santé en souffroit, mais il auroit encore plus souffert de rien négliger (2) ».

Du Verney n'est pas le seul membre de l'Académie des Sciences qui se soit voué à l'instruction du Dauphin ; le corps académique tout entier tint séance en sa présence et celle des jeunes seigneurs qu'on désignait sous le nom d'*enfants d'honneur* (3), ou *pages d'honneur*. Colbert fut, en cérémonie, à la tête des académiciens, recevoir,

Dionis, Claude Perrault, l'architecte du Louvre ; Elie Richard (de la Rochelle), l'inventeur du premier véhicule tenant à la fois de l'automobile (sans le moteur) et du vélocipède ; Mlle de Launay, qui devint Mme de Staal et fut attachée à la Duchesse du Maine, etc.

(1) Fontenelle, op. cit. (*Éloge de M. du Verney*), t. VI, 452.

(2) Id., *loc. cit.*, 461.

(3) Quatre écoliers de qualité avaient été admis, en 1666, sous le titre d'*enfants d'honneur*, à étudier près du Dauphin, afin d'exciter son émulation au travail. Ces enfants étaient placés sous la garde d'un gouverneur, Quitet-Desfontaines, qui avait quelquefois suppléé le premier précepteur du jeune prince, le président de Périgny.



OUS estes priez d'assister au Convoy, Service & Enterrement de Guichard-Joseph DUVERNAY, Conseiller-Medecin Ordinaire du Roy, Professeur en Anatomie & Chirurgie au Jardin Royal des Plantes, & de l'Academie Royale des Sciences, décedé en sa maison au Jardin Royal des Plantes; Qui se fera cejourd'huy Lundy onziéme Septembre 1730. à dix heures précises du matin, en l'Eglise de Saint Medard, sa Paroisse.

Et aux Messes qui se diront le même jour depuis six heures du matin jusqu'à midy, en ladite Eglise. Messieurs & Dames s'y trouveront, s'il leur plaist.

Requiescat in pace.

Billet d'enterrement de Guichard-Joseph Du Verney, professeur d'anatomie de Bossuet et du Grand Dauphin.

à son arrivée, le Dauphin et sa suite. Après qu'on eut présenté au prince « les livres les plus rares et les manuscrits remplis des plus exquises miniatures », on fit devant lui des expériences sur les végétaux, dont se poursuivait alors l'étude. Monseigneur apprit de la sorte ce qui advenait du mélange du suc de l'héliotrope avec celui de la lavande, le changement de couleur qui résultait des liquides ainsi combinés ; avec plus de surprise encore, il put voir sous l'action, énergique et merveilleuse, du miroir ardent, la terre vitrifiée et l'argent en fusion, « encore bien que le ciel ce jour-là fût brumeux et le soleil voilé par quelques nuages (1) ».

A l'Observatoire, le médecin-architecte Claude Perrault tint à fournir lui-même des explications sur la construction du bâtiment qui était son œuvre, et à parcourir aux flambeaux, en compagnie de ses augustes visiteurs, les vastes et profonds souterrains de l'établissement ; de là, il les fit monter sur la terrasse d'où l'on découvrait le panorama de la capitale.

On admit parfois aux leçons du Dauphin des lettrés distingués ou d'insignes savants : il suffira d'évoquer les noms, célèbres ou connus, de Fléchier, le futur évêque de Nîmes ; d'Eusèbe Renau-

(1) *Gazette de France*, 27 mars 1677.



Le médecin Claude Perrault, l'architecte de la Colonnade du Louvre.

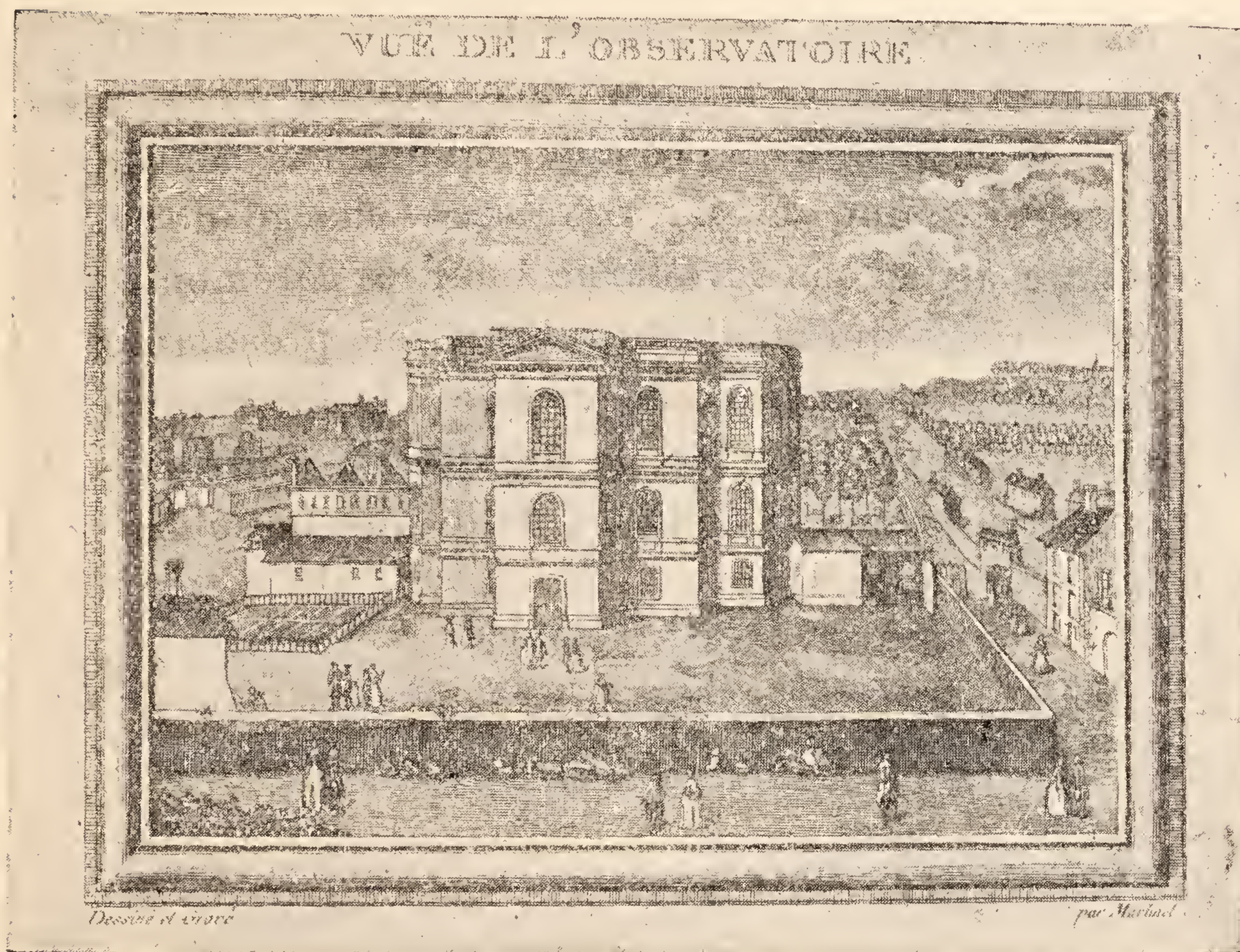
dot, fils du gazetier, l'homme de France le plus versé dans l'étude des langues ; du médecin Jean-Baptiste Denis, qui s'est un des premiers occupé



Vue de l'Observatoire de Paris, au XVIIe siècle.

scientifiquement de la transfusion du sang ; du physicien Rohault, dont Molière prisait le savoir. Avec tous ces éminents personnages, le Dauphin avait des entretiens, soit pendant ses repas, soit dans son lit, quand des indispositions l'y retenaient. Un voyageur renommé, qui arrivait du

Levant, le chevalier d'Arvieux, l'avait vivement intéressé par le récit de ses aventures ; pour plaire au petit prince, il avait revêtu un des plus riches



Autre vue de l'Observatoire de Paris, au XVIIe siècle.

costumes qu'il avait rapportés de ses lointaines explorations.

Nous ne suivrons pas plus avant le grand Dauphin qui, l'âge aidant, a échappé à la tutelle de ses gouverneur et précepteur, et dont

l'éducation, poursuivie avec tant de soin, s'est arrêtée à la veille où il allait contracter union avec une princesse de son rang.

En reconnaissance des services que lui avait rendus le vénéré M. de Meaux, le fils de Louis XIV lui avait conservé sa confiance, et c'est Bossuet qui, en sa qualité de premier aumônier de Marie-Anne-Christine de Bavière, sera chargé de se rendre à Châlons-sur-Marne pour les cérémonies du mariage qui allait unir l'héritier présomptif du plus glorieux trône du monde à la femme qui avait « l'esprit, la grâce, la dignité, la conversation très propres à la Cour, telle que la souhaitait Louis XIV (1) ».

(1) Saint-Simon, édition Chéruel, t. IV, 381.

III

COMMENT FURENT ÉLEVÉS LES PETITS-FILS DU GRAND ROI, LE DUC DE BOURGOGNE ET SES FRÈRES.

Saint-Simon, parlant de Mme de Lamothe (1), la gouvernante que Louis XIV honorait de sa confiance, lui décerne ce brevet qui, émané de la plume d'un juge d'une aussi implacable sévérité, acquiert une valeur qu'il est superflu de souligner : « C'étoit, dit-il, la meilleure femme du monde,

(1) Deux pièces de l'appartement occupé par la maréchale de La Mothe, gouvernante des Enfants de France, et où elle éleva les enfants du Grand Dauphin, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, furent réunies, à la mort du premier de ces princes, en 1712, à celui de Mme de Maintenon, qui les rendit bientôt pour d'autres usages. Sous Louis XV, ces pièces furent occupées par le cardinal de Fleury, puis par le duc d'Aumont et, sous Louis XVI, par le duc de Penthièvre. Ces pièces servent actuellement de magasins (*Le Château de Versailles et ses dépendances*, par E. Cazes, 96).

qui avoit le plus de soin des Enfants de France et qui les élevoit avec le plus de dignité et de politesse. »

Le roi avait exigé que son petit-fils fût confié à la même personne qu'il avait chargée de l'éducation de son fils, et qui n'avait pas démérité à ses yeux; il lui avait adjoint, comme sous-gouvernante, Mme de Venelle, que Mazarin avait placée au même titre auprès de ses nièces, et qui ne conserva que pendant peu de temps ses fonctions à la Cour : elle succomba subitement, dans le château de Versailles ; « mais, écrit un chroniqueur, son grand âge fit que peu de gens furent étonnés de sa mort (1) ».

Sur les premières années du duc de Bourgogne, nous sommes renseignés surtout par la correspondance que continuait à entretenir Louis XIV avec la maréchale de Lamothe.

L'enfant était né le 6 août 1682 ; dès le 28 septembre, une lettre du roi, écrite de Chambord. montre déjà ses préoccupations à l'égard du prince sur lequel il fonde tant d'espérances. Il a appris, « avec beaucoup de joie », que le nouveau-né se porte bien, « car la galle (gourme) n'est pas un mal pour les enfants ». Il charge la gouvernante de rassurer la nourrice, et de continuer ses soins

(1) *Mémoires de Sourches*, 22 novembre 1687.

à l'être précieux dont elle a la garde. Six semaines plus tard, il la remercie de lui avoir mandé « le détail du petit accident » que son petit-fils a eu, « cette exactitude à m'avertir de tout ce qui lui arrive étant, lui dit-il, la meilleure preuve que je puisse avoir de votre affection ». Il espère le revoir bientôt et le retrouver en meilleur état.

Au cours de ses fréquents déplacements, Louis XIV tenait à être minutieusement renseigné sur les moindres dérangements de la santé de Monseigneur.

« Vous m'avez fait plaisir, écrit-il à la gouvernante, de Villers-Cotterets, le 19 mars 1683, en me mandant que le duc de Bourgogne a une dent et que la nourrice est en bonne santé. J'espère que tout ira toujours de mieux en mieux et que vos soins suppléeront à tout ce qui pourroit arriver. Vous savez que j'y ai beaucoup de confiance et que je vous en donnerai des marques avec plaisir aussi bien que de mon amitié. » Du camp de Bouquenon, en Alsace, il annonce qu'il sera bientôt de retour à Fontainebleau, et qu'alors on avisera. « Il n'y a rien d'extraordinaire à ce que vous me mandez de la nourrice » : Louis XIV commençait à s'y connaître en puériculture, ayant eu à faire élever un nombre respectable d'enfants.

Le duc de Bourgogne paraît avoir été de tempérament délicat, très sujet à des accès de fièvre.

« Il a eu cinquante accès », note un jour l'historiographe officiel. Sourches, le mémorialiste, confirme les assertions de Dangeau. Il avait été question d'administrer le quinquina au petit prince; la gouvernante était pour ce remède, alors dans sa nouveauté, la dauphine était d'un avis contraire; bien que Louis XIV se fût rangé à l'opinion de la gouvernante, la volonté de la mère prévalut. Le marquis de Sourches, qui relate le différend, conclut avec beaucoup de sens : « Dans ces sortes de choses, c'est l'événement qui décide qu'on a bien fait ou mal fait... Si M. le Duc de Bourgogne avait guéri de sa fièvre sans quinquina, on auroit dit que Mme la Dauphine avoit parfaitement bien fait, et s'il lui étoit arrivé quelque accident, on s'en seroit pris à Mme la Dauphine. » L'enfant eut le bon esprit de guérir sans le secours de la médecine; la nature seule fit les frais de la guérison. On dut cependant le changer de nourrice dans le cours de sa deuxième année, mais cela se passa le mieux du monde, grâce à Fagon dont le roi ne laissait pas de louer « l'application continuelle ».

Il semble que la « nourriture » des autres enfants du Grand Dauphin, le duc d'Anjou, né le 19 décembre 1683, et Charles de France, duc de Berry, né le 30 août 1686, ait donné moins de



Louis, DUC DE BOURGOGNE, fils aîné du GRAND DAUPHIN.
(Estampe de L'ARMESSIN.

souci que celle de leur aîné (1). Tout ce que nous révèlent les documents médicaux, c'est qu'il survint à Monseigneur le duc de Berry, à l'âge de huit ans, une surdent qu'il fallut lui arracher (2).

Le duc d'Anjou, futur roi d'Espagne, « prévenu de gravité dès le ventre de sa mère », était peu loquace; quand il parlait, c'était « lourdement, lentement ». Madame disait de lui: « Il a l'air Autrichien, la bouche toujours ouverte; je lui en fais l'observation cent fois; quand on le lui dit, il la ferme, car il est bien docile; mais, dès qu'il s'oublie, il la tient ouverte de nouveau ». S'il eût vécu de notre temps, on aurait exploré son *cavum* et découvert sans doute des traces d'adénoïdisme; mais si la lésion existait dès cette époque, et même bien antérieurement, on n'avait pas encore trouvé le moyen de la reconnaître et, à plus forte raison, de la traiter.

Le duc de Berry nous est représenté comme un ignorant, « au point de savoir à peine qu'il est lui-même ». Sa vie se passe à tirer des coups de fusil

(1) Les petites indispositions, habituelles à leur âge, étaient notées dans des *Avis*, régulièrement transmis à Rome par chaque courrier, et offraient une occasion au représentant du Saint-Siège de témoigner au monarque le paternel intérêt que prenait le Pontife suprême à tout ce qui intéressait la famille royale (Cf. *Les Petits-fils du Grand Roi*, par le P. Édouard, d'Alençon; Paris, 1900, 32).

(2) Dionis, *Cours d'opérations de chirurgie*, 617.

ou à jouer aux cartes, quand il ne s'empresse pas à faire l'office de valet de chambre auprès de la duchesse de Bourgogne et de ses dames : « l'une



PHILIPPE DE FRANCE, DUC D'ANJOU, 2e fils du GRAND DAUPHIN.

se fait apporter une table par lui, l'autre son ouvrage, la troisième lui donne telle autre commission; il se tient debout ou bien est assis sur un

petit tabouret, tandis que toutes les jeunes dames sont étendues, ou bien dans une chaise à bras, en écharpe ou bien sur un lit de repos (1) ».

En dépit de leurs petits travers, Louis XIV adorait ces marmots princiers, dont il ne cessa jamais de surveiller l'éducation.

Dans le temps où le grand Roi mariait son fils (2), il écrivait qu' « après que Dieu avait

(1) La famille royale en 1700 (*Revue de Paris*, 15 octobre 1908).

(2) Jusqu'à son mariage, le Grand Dauphin avait été « élevé dans une singulière innocence de mœurs ». Lorsqu'il fut sur le point de quitter Châlons, où il se maria, le roi « qui craignoit qu'il ne fût bien neuf », chargea M. de Montausier de l'instruire sur la manière de se comporter en l'occurrence. M. de Montausier échoua piteusement dans cette mission, qui n'était ni de son goût ni de ses attributions, et il ne s'en cacha pas au roi. Louis XIV résolut alors de s'en charger lui-même; il n'eut pas davantage le don de se faire mieux comprendre. Rencontrant M. de Montausier : « Je viens, lui dit-il, de parler à mon fils, et vous croyez que j'en sue; j'ai tourné tant que j'ai pu, et à la fin je lui ai dit, pendant une grosse demi-heure, tout ce qu'on aurait honte de dire dans les mauvais lieux, sans avoir pu venir à bout de lui faire rien entendre. Au bout du compte, il ne faut pas avoir un affront : mettez-le entre les mains de M. d'Uzès, et qu'il lui en dise tant qu'il se fasse comprendre. Je vous dis très sérieusement de le faire; au moins faut-il espérer que celui-là réussira. » M. de Montausier en parla donc à son gendre, lui fit connaître le désir du roi et le laissa en tête à tête avec Monseigneur. Il crut l'avoir bien instruit, mais il faut croire que ce benêt princier avait tout à fait oublié les recommandations qui lui avaient été faites, car il fut aussi gauche qu'il est permis... de ne pas l'être. On était fort en peine, quand on trouva « une belle et honneste dame » de la Cour, qui consentit à se dévouer : la maréchale de Rochefort, qui était encore à trente-

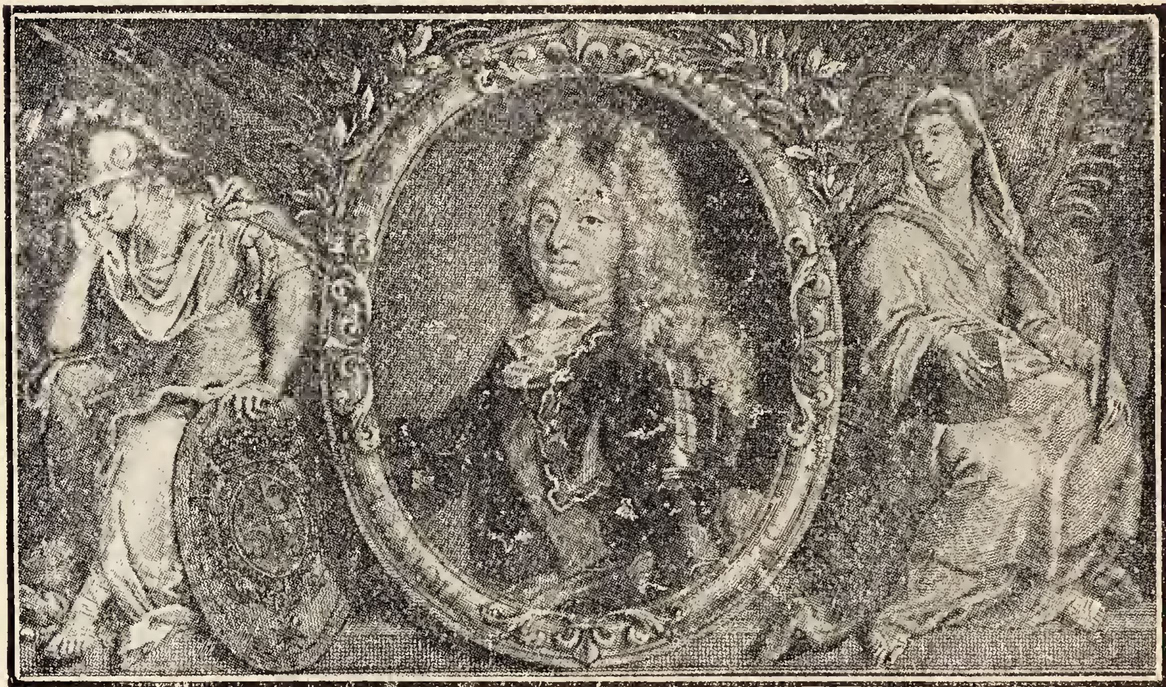


MONSEIG.R CHARLES DE FRANCE DVC DE BERRY
Troisieme Fils, de Monseig.r Louis, Dauphin de France, & de Mad.e Marie Anne Cristine Victoire de Bauiere Nacq.t Au Chasteau Royal de Versailles le 31.e Oct.bre 1686, & fut baptisé en la Chapelle le 18 Janv.er 1687 Par Mons.r l'Euesque d'Orléans, prem.r Aumonier du Roy, & tenu Sur les Fonds, par Mons.r le Duc de Chartres, & par Mademoiselle d'Orléans, & Nommé Charles, &c,

A Paris, Chez N de L'Armessin Rue S.t Iacq.s a la pôme d'or, Auec Priuil. du Roy

Charles de France, DUC DE BERRY, 3e fils du GRAND DAUPHIN.)

béni, comme il l'avait fait, son gouvernement et ses armes, l'unique soin qui lui restât était de se donner des successeurs, qui pussent, à son exemple, et touchés du même amour pour ses peuples, perpétuer dans l'avenir la félicité dont



Louis, Grand Dauphin, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche.

ils jouissaient sous son règne, et soutenir avec la même gloire ce haut point de grandeur et de puissance où il avait élevé sa couronne ». Le ciel avait exaucé ses vœux, en le rendant plusieurs fois grand-père : la naissance des trois fils du

cinq ans dans tout l'éclat de sa fraîcheur et de sa beauté, « lui donna enfin une leçon entre deux portes, qui réussit parfaitement, et dont personne ne lui sut mauvais gré. »



Le Royal Ieu des Fortifications

Ces trois Princes Ioüans a ce Ieu de la Guerre
Nous presagent qu'vn jour par leurs faits Inoüis,
Ils feront auoüer au reste de la Terre,
Qu'ils sont les dignes fils du Monarque LOUIS.

Se vendent A Paris Chez Iollain l'ainé ruë S.t Jaque a la ville de Cologne.

Les trois fils du Grand Dauphin, jouant au *Jeu des Fortifications*.

Dauphin assurait la perpétuité de sa race. Un jour du mois d'août 1695, où Messeigneurs les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri se trouvaient réunis à la table royale, Louis XIV put se féliciter, devant ses convives, que, « depuis la monarchie, on n'avait pas vu tout à la fois le grand-père, le père et le fils en âge de gouverner le royaume ».

Onze années plus tard, le monarque avait le bonheur, qui n'était échu à aucun de ses prédécesseurs, de se voir bisaïeul à un âge qui lui permettait l'espérance de vivre encore de longues années.

Le duc de Bourgogne, marié à une princesse de Savoie, venait de donner un arrière-petit-fils au Grand Roi : Louis, duc de Bretagne, né le 25 juin 1704.

Nous retrouvons autour du berceau du nouveau-né la gouvernante qui avait déjà élevé le Grand Dauphin et le duc de Bourgogne. La maréchale de Lamothe était devenue une vénérable douairière, toujours bien en cour, mais qui n'était plus d'âge (elle n'avait pas moins de 80 ans) à supporter les fatigues qu'imposait la charge dont elle était revêtue ; sa seconde fille, la duchesse de Ventadour, lui fut adjointe, avec survivance, pour la soulager dans ses pénibles et ingrates fonctions.

On a quelque peu glosé sur la nouvelle sous-

gouvernante; mais sa mère, la maréchale, n'avait-elle pas, elle aussi, donné prise à la médisance? Ce qu'on a trouvé de pire à dire sur les trois filles, dont l'aînée était mariée au duc d'Aumont et la plus jeune au duc de la Ferté-Senneterre, c'est qu'elles avaient « mille défauts dans la taille, mais beaucoup d'agrément dans le visage »; et cet enragé médisant de Bussy-Rabutin (1) ajoute qu' « elles sont bossues, quoique cela ne paraisse pas aux yeux de tout le monde; il est pourtant vrai que, sans un « corps » de fer, à quoi elles sont accoutumées dès leur jeunesse, il n'y aurait personne qui ne s'en fût aperçu ».

La duchesse de Ventadour, la seule des trois sœurs qui nous doive occuper présentement, était, au dire de Saint-Simon, « forte, belle et très agréable »; elle avait épousé le plus contrefait des hommes. Esope, qu'on nous représente comme un magot, était, s'il faut s'en rapporter aux commérages de Bussy, « un ange auprès de lui, car il était de la taille d'un nain, le nez et les oreilles horribles ». Outre cela, « bossu par devant et par derrière, il a les bras plus courts l'un que l'autre, et jusqu'aux jambes on ne voit rien qui ne fasse peur (2) ». Un autre contemporain, et non des

(1) *Hist. amoureuse des Gaules* (Paris, 1754), t. V, 35.
(2) *Op. cit.* 130.

moins bien informés (1), le dépeint « bossu, tortu, laid à faire peur, débauché, crapuleux et obscur ».

Sa femme eut, dit-on, à souffrir des suites de son inconduite, et la vie commune devint bientôt si peu supportable, « après nombre d'éclats, de séparations, de changements de demeures, d'aventures bizarres et de spectacles divers », que la duchesse se retira dans un couvent, d'où elle fut enchantée de sortir, pour devenir dame d'honneur de Madame. Quand Madame de Maintenon lui eut laissé entrevoir qu'elle lui réservait le poste de sous-gouvernante des Enfants de France, elle donna pour prétexte de sa démission des raisons de santé, et après être restée quelque temps dans la retraite, elle revint à la Cour, comme gouvernante-adjointe à Madame de Lamothe.

Selon l'usage, elle prêta serment de fidélité entre les mains du Roi, qui n'avait jamais témoigné, dans des circonstances analogues, de tant d'aimables prévenances. « Comme la coutume est que celui ou celle qui prête serment se mette à genoux, et que celui devant qui elle le prête lui tienne les mains juste entre les siennes, le roi lui fit galamment des excuses, de ce qu'il était obligé qu'elle fût à genoux devant lui, et lui dit qu'il avait par politesse mis des gants et qu'il aurait

(1) St-Simon, *Écrits inédits*, V, 428.

sans cela beaucoup mieux aimé les lui tenir nues entre les siennes (1). » Louis XIV n'avait pas encore oublié les tendres sentiments que Mlle de Lamothe-Houdancourt lui avait inspirés dans sa jeunesse.

Lorsque le duc de Bourgogne approcha du terme marqué pour sa remise entre les mains des hommes (2), on lui désigna comme gouverneur le marquis de Vardes, qui disparut de ce monde avant que le prince eût été retiré des mains des femmes. Celui qui allait le remplacer était tout à fait digne de cet honneur.

Le duc de Beauvillier, alors âgé de 41 ans, était premier gentilhomme de la Chambre, chef du Conseil des Finances et fils de ce duc de Saint-Aignan que Mme de Sévigné n'hésite pas à proclamer « le paladin par excellence, l'honneur de la chevalerie (3) ». Beauvillier ne s'était décidé à accepter ce poste que sur les instances pressantes du roi, qui lui conserva, comme marque de sa haute estime, toutes ses autres fonctions. Le nou-

(1) *Mémoires de Sourches*, t. VIII, 367.

(2) Il avait à peine 5 ans, qu'on se préoccupait déjà, dans le public, de son éducation future (Cf. *le Guide fidèle de la vraie gloire*, présenté à Mgr le duc de Bourgogne, instruisant le jeune prince des choses qu'il doit croire, demander, pratiquer, fréquenter et éviter pour être Roy, etc., par le R. P. André Thomas Barenger, religieux Augustin et docteur en théologie. Paris, Landry, 1688).

(3) Lettre du 3 avril 1675.

veau gouverneur proposa, comme précepteur, l'abbé François de Salignac de Lamothe-Fénelon, doyen du prieuré de Carennac, et qui occupera plus tard le siège archiépiscopal de Cambrai. Le sous-précepteur fut Claude Fleury, d'abord avocat au Parlement, qui était ensuite rentré dans les ordres ; il avait élevé les jeunes princes de Conti, puis le comte de Vermandois, fils légitimé de Louis XIV et de Mlle de la Vallière. Au dire de Saint-Simon (1), peu prodigue de tels éloges, « il était respectable par sa modestie, par sa piété sincère, éclairée, toujours soutenue, une douceur et une conversation charmantes, et un désintéressement peu commun ». Beauvillier et Fénelon devaient occuper, dans l'aile gauche du château de Versailles (2), les appartements qui leur étaient

(1) *Mémoires*, t. XX, 2.

(2) Fénelon composa ses premiers écrits dans cet appartement ; mais, continuellement distrait par le mouvement perpétuel de l'intérieur du palais et par les visites nombreuses qu'il ne pouvait éviter dans ce lieu, si peu propice à la méditation et à un travail suivi, il loua, au mois d'octobre 1693, au « nommé Pierre Féodon, maître maçon », une petite maison située place du Petit-Marché, « pour trois années, à raison de six cents francs par année ». Le premier et le second étages étaient composés de « deux chambres et un cabinet », et cela suffisait au preneur, qui déclarait s'en contenter, après « l'avoir vue et visitée ». Cette maison communiquait, par les derrières, avec celle du peintre Lebrun, avec l'hôtel de Mme de Maintenon et celui du duc du Maine; elle était située non loin du château, et dans un endroit calme et retiré. Fé-



Fénelon, Précepteur de Mgr le duc de Bourgogne.

réservés, à eux et à leurs élèves, car le duc d'Anjou et le duc de Berry leur furent également confiés. Outre le gouverneur et les précepteur et sous-précepteur, parmi les hommes distingués par leur caractère ou par leurs talents qui leur furent adjoints, trois seulement ont laissé un nom : le marquis de Louville, que nous retrouverons bientôt, et qui accompagnera le duc d'Anjou à Madrid, lorsqu'il s'y rendra pour occuper le trône espagnol; l'abbé de Beaumont, neveu de Fénelon, et l'abbé de Langeron, son ami de longue date.

En dehors de ces personnages, la maison du duc de Bourgogne comprenait un lecteur de la chambre, recevant 4.500 livres, sans préjudice de 1.500 livres de pension ; deux gentilshommes de la chambre, à 6.000 livres ; un premier valet de chambre, porté sur les comptes pour 700 livres de gages, mais à qui étaient attribuées 1.825 livres pour la bouche, à raison d'une demi-pistole par jour et 4.226 livres d'autres appointements.

Le premier médecin (1) touchait 11.400 livres ;

nelon l'habita jusqu'en 1695. (Cf. la *Notice sur Bossuet et Fénelon à Versailles*, par J.-A. Leroi, Correspondant du ministère de l'Instruction Publique, etc.).

(1) Lorsque, le 6 juillet 1710, Louis XIV unit le duc de Berry, son petit-fils, avec Mlle d'Orléans, il lui constitua, en sa qualité de petit-fils de France, une « maison médicale », qui était composée d'un premier médecin, quatre médecins servant par quartier, un premier chirurgien, un chirurgien ordinaire et quatre chirurgiens servant par quartier ; au mois de

les deux huissiers de chambre devaient partager 7.250 livres ; mais, tous les jours, ils avaient à leur déjeuner un pain et une pinte de vin de table, qu'ils prenaient en argent, ce qui représentait un peu plus de 400 livres par an.

Venait ensuite la foule des comparses, car jouaient-ils autre chose qu'un rôle de figurant ? On trouve portés sur les états le porte-manteau, le porte-arquebuse, un barbier ordinaire, à qui était allouée une indemnité de 400 livres pour les essences et poudres de senteur ; un tapissier, ayant la qualité de valet de chambre ; deux garçons de chambre ; un porte-faix ou porte-meuble de la chambre ; un premier valet de garde-robe et deux valets sous ses ordres ; deux garçons de garde-robe pour les besognes viles ; sans compter un blanchisseur du linge de corps, un empeseur, un maître à écrire, un maître à dessiner, un maître à danser, un joueur de violon, un garçon de fourrière, un garçon de bureau ; un écuyer pour commander l'écurie et

décembre suivant, presque toutes ces charges étant déjà vendues ou données, seule celle de premier chirurgien restait vacante; elle fut attribuée à Mareschal, pour le récompenser d'avoir soigné le duc de Berry d'un abcès à la joue, et d'avoir guéri le maréchal de Villars de sa blessure. Cet emploi valait à son titulaire 1.800 livres de gages, 3.600 livres d'ordinaire et 600 livres pour un cheval (Cf. *Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, chirurgien et confident de Louis XIV*, par le Comte Mareschal de Bièvre, 270 et s.).



Le Grand Dauphin et sa famille. (



…niquée par M. Dumont, libraire.)

avoir soin des carrosses ; un argentier. Le livre qui nous fournit ces indications (1) donne également la liste des dames qui gravitaient autour de Mme la Gouvernante des Enfants de France. Au total, la maison de Mgr le duc de Bourgogne coûtait au Trésor la somme respectable de 203.668 livres qui, au taux actuel, représenterait un chiffre bien autrement considérable.

Il nous reste à montrer, dans le détail, ce que fut l'éducation de ce prince, dont la carrière fut si courte qu'elle ne lui permit pas de remplir sa destinée.

A entendre « ce formidable et trahissant témoin (2) » que fut Saint-Simon, lequel deviendra « un admirateur si fervent du même prince corrigé et morigéné », le duc de Bourgogne était né « avec un naturel à faire trembler. Il était fougueux jusqu'à vouloir briser ses pendules, lorsqu'elles sonnaient l'heure qui l'appelait à ce qu'il ne voulait pas, et jusqu'à s'emporter de la plus étrange manière contre la pluie, quand elle s'opposait à ce qu'il voulait faire. La résistance le mettait en fureur ». Il aimait railler, et « sa raillerie était d'autant plus cruelle qu'elle était plus spirituelle et plus salée, et qu'il

(1) *L'État de la France* de 1692.

(2) C'est l'expression employée par Sainte-Beuve (*Nouveaux Lundis*, t. II, 113 et s.).



Louis, duc de Bourgogne.

attrapait tous les ridicules avec justesse. Tout cela était aiguisé par une vivacité de corps et d'esprit qui allait à l'impétuosité ». Il aimait le plaisir, dit encore Saint-Simon, avec une passion violente : c'est ce que Mme de Maintenon remarquera chez le prince devenu adolescent et marié. Au cours d'une maladie de la duchesse de Bourgogne, à laquelle on avait infligé beaucoup de remèdes, « monsieur son mari est furieux, on ne peut appe-« ler autrement la passion qu'il a pour elle, et qui, « au regard de cette femme prude et mesurée, est « si désagréable pour celle qui la cause et pour « les spectateurs... » Ces remèdes, ajoute-t-elle, dans un langage par trop voilé, « les empêchent de vivre ensemble, ce qui a quelque part dans la fureur dont je vous parle (1) ». Recourons de nouveau à Saint-Simon, ce parfait observateur, et qui ne s'embarrasse pas de tant de prudentes périphrases : « Dès que l'emportement était passé (2),

(1) *Correspondance de Mme de Maintenon*, édition Geffroy, t. II, 62.

(2) Ces emportements étaient si fréquents, qu'on voit Fénelon occupé sans cesse à les combattre. Un jour, il dut recourir à un artifice qui ne manquait pas d'ingéniosité. Il avait aposté, dans une galerie du palais, un ouvrier qui fit au prince une scène violente, pour l'avoir observé avec trop d'attention. « Retirez-vous, mon prince, quand je suis en colère je casse bras et jambes à tous ceux qui se trouvent sous mes pas. » Tout effrayé, le duc alla conter l'incident à son précepteur, se plaignant de la brutalité de l'ouvrier. « Quel nom donnerez-vous donc à un prince qui battroit son valet de chambre,

la raison le saisissait et surnageait à tout; il sentait ses fautes, il les avouait et quelquefois avec tant de dépit qu'il rappelait la fureur. » Et complétant le portrait par touches successives, le terrible mémorialiste nous dévoile en ce prince, si difficile à conduire, « ses instincts précoces de libertinage, ses penchants effrénés pour toute espèce de volupté, son goût même pour le vin, son infatuation de lui-même et de ce qu'il était *né*, et son parfait mépris de tout ce qui l'entourait : tout cet *abîme* enfin, d'où il sortit, après des années, un autre homme au moral, méconnaissable en bien et régénéré... ».

Si l'on soupçonnait le portraitiste d'avoir outré les défauts de son modèle, d'avoir trempé son pinceau dans des couleurs trop crues, on ne songera

dans le temps que celui-ci lui rendroit ses services? », se contenta de lui répondre Fénelon. Une autre fois, celui-ci recommandait aux officiers et domestiques du prince d'affecter de lui trouver mauvaise mine, de se concerter pour lui demander s'il était malade. L'enfant, pris de peur, réclamait l'assistance de Fagon ; l'archiâtre, qui était dans la confidence, prenait le pouls du prétendu malade, feignait de réfléchir... puis, au bout d'un long moment, lui disait : « Avouez-moi la vérité; ne vous seriez-vous point livré à quelque emportement? » — « Vous l'avez deviné, s'écria le duc de Bourgogne ; cela donc peut rendre malade ? » Et Fagon de lui expliquer doctement, que la colère a parfois les plus graves conséquences, et que non seulement des maladies graves, mais la mort subite même peuvent résulter d'un trop violent accès. Le prince baissa la tête et se corrigea — pour un temps.

pas à taxer de sévérité le doux Fénelon, qui toujours témoigna tant de paternelle indulgence au préféré de ses pupilles. Relisons ensemble, si vous le permettez, le portrait ou, plutôt, le *Caractère*, dans le goût de La Bruyère, qui, loin d'être un jeu d'esprit ou un exercice de littérature, est bien un portrait, et des plus vivants ; après « la peinture flamboyante » de Saint-Simon, le contraste ne sera que plus saisissant.

Le jeune prince se reconnaît tout de suite dès le titre, qui jamais ne fut mieux justifié : le *Fantasque*. Mais cédons la plume à l'auteur de *Télémaque*, qui rarement fut mieux inspiré.

LE FANTASQUE

Qu'est-il donc arrivé de funeste à *Mélanthe* ? rien au dehors, tout au dedans. Ses affaires vont à souhait : tout le monde cherche à lui plaire. Quoi donc ? c'est que sa rate fume. Il se coucha hier les délices du genre humain ; ce matin, on est honteux pour lui, il faut le cacher. En se levant, le pli d'un chausson lui a déplu ; toute la journée sera orageuse, et tout le monde en souffrira. Il fait peur, il fait pitié ; il pleure comme un enfant, il rugit comme un lion. Une vapeur maligne et farouche trouble et noircit son imagination, comme l'encre de son écritoire barbouille ses doigts.

N'allez pas lui parler des choses qu'il aimait le mieux il n'y a qu'un moment : par la raison qu'il les a aimées, il ne saurait plus les souffrir. Les parties de divertissement

qu'il a tant désirées lui deviennent ennuyeuses, il faut les rompre. Il cherche à contredire, à se plaindre, à piquer les autres (1) ; il s'irrite de voir qu'ils ne veulent point se fâcher. Souvent il porte ses coups en l'air, comme un taureau furieux, qui, de ses cornes aiguisées, va se battre contre les vents (2). Quand il manque de prétexte pour attaquer les autres, il se tourne contre lui-même : il se blâme, il ne se trouve bon à rien, il se décourage; il trouve fort mauvais qu'on veuille le consoler. Il veut être seul, et ne peut supporter la solitude. Il revient à la compagnie et s'aigrit contre elle. On se tait, ce silence affecté le choque. On parle tout bas, il s'imagine que c'est contre lui. On parle tout haut, il trouve qu'on parle trop, et qu'on est trop gai pendant qu'il est triste. On est triste, cette tristesse lui paraît un reproche de ses fautes. On rit, il soupçonne qu'on se moque de lui. Que faire? être aussi ferme et aussi patient qu'il est insupportable, et attendre en paix qu'il revienne demain aussi sage qu'il était hier. Cette humeur étrange s'en va comme elle vient.

(1) Des disputes éclataient souvent entre les trois frères; le duc de Bourgogne avait peu de sympathie surtout pour le duc de Berry ; il s'entendait mieux avec son autre frère. M. de Beauvillier disait à Mme Du Noyer, qui l'a relaté dans ses *Lettres galantes* (t. Ier, 272), « que cela lui avoit donné beaucoup de peine et que, lorsqu'ils étoient enfants, il falloit que le duc d'Anjou fût toujours occupé à raccommoder les querelles de ses frères ». Le duc de Bourgogne se serait même oublié un jour jusqu'à donner un soufflet au duc de Berry, qui aurait mis l'épée à la main pour tirer vengeance de l'affront; le duc de Noailles s'interposa pour arranger l'affaire.

(2) C'est par politesse que Fénelon dit de *Mélanthe* qu'il est comme un taureau qui porte ses coups *en l'air :* le duc de Bourgogne portait souvent ses coups moins à faux et battait son valet de chambre, pendant que celui-ci était en train de l'habiller (*Note de Sainte-Beuve*).

Quand elle le prend, on dirait que c'est un ressort de machine qui se démonte tout à coup : il est comme on dépeint les possédés ; sa raison est comme à l'envers ; c'est la déraison elle-même en personne. Poussez-le, vous lui ferez dire en plein jour qu'il est nuit ; car il n'y a plus ni jour ni nuit pour une tête démontée par son caprice. Quelquefois, il ne peut s'empêcher d'être étonné de ses excès et de ses fougues : malgré son chagrin, il sourit des paroles extravagantes qui lui ont échappé. Mais quel moyen de prévoir ces orages, et de conjurer la tempête?... Ce je ne sais quoi veut et ne veut pas ; il menace, il tremble ; il a même des hauteurs ridicules avec des bassesses indignes. Il pleure, il rit, il badine, il est furieux. Dans sa fureur la plus bizarre et la plus insensée, il est plaisant, éloquent, subtil, plein de tours nouveaux, quoiqu'il ne lui reste pas seulement une ombre de raison.

Prenez bien garde de ne lui rien dire qui ne soit juste, précis et exactement raisonnable ; il saurait bien en prendre avantage et vous donner adroitement le change ; il passerait d'abord de son tort au vôtre, et deviendrait raisonnable pour le seul plaisir de vous convaincre que vous ne l'êtes pas. C'est un rien qui l'a fait monter jusques aux nues, mais ce rien, qu'est-il devenu? Il s'est perdu dans la mêlée, il n'en est plus question ; il ne sait plus ce qui l'a fâché, il sait seulement qu'il se fâche et qu'il veut se fâcher; encore même ne le sait-il pas toujours. Il s'imagine souvent que tous ceux qui lui parlent sont emportés, et que c'est lui qui se modère, comme un homme qui a la jaunisse croit que tous ceux qu'il voit sont jaunes, quoique le jaune ne soit que dans ses yeux...

Comme on ne peut tout citer, force est de se borner aux traits principaux :

... Attendez un moment, voici une autre scène. Il a besoin de tout le monde ; il l'aime, on l'aime aussi ; il flatte, il s'insinue, il ensorcelle tous ceux qui ne voulaient plus le souffrir ; il avoue son tort, il rit de ses bizarreries, il se contrefait ; et vous croiriez que c'est lui-même dans ses accès d'emportement, tant il se contrefait bien. Après cette comédie, jouée à ses propres dépens, vous croyez bien qu'au moins il ne fera plus le démoniaque. Hélas ! vous vous trompez : il le fera encore ce soir, pour s'en moquer encore demain sans se corriger.

La leçon porta-t-elle ses fruits, il est permis d'en douter ; en tout cas, on ne saurait trop louer les efforts de Fénelon pour réfréner cette nature intraitable, « cet être tout factice, nerveux et cérébral, affiné, affaibli par sa grande précocité, morale et sexuelle ».

Michelet, qui le caractérise ainsi, prétend que sa taille resta droite, tant qu'il fut dans les mains des femmes, mais qu'il se déforma peu à peu, et qu'il devint bossu par suite d'une trop grande application à l'étude, surtout par la façon dont il tenait la plume et le crayon. « On essaya de tous les moyens connus alors, des plus durs même (la croix de fer) ; mais rien n'y fit. Il en était fort triste, ayant besoin de plaire... » Sans nous arrêter à une étiologie discutable, constatons simplement les faits : sa jambe était trop grande pour son corps, son pied trop petit pour sa jambe ;

sa taille à la longue s'était déformée : il avait une épaule trop haute et penchait tout d'un côté. Il resta cependant un marcheur infatigable et un intrépide cavalier, et tant il excella dans tous les exercices du corps, qu'on oubliait son infirmité, d'ailleurs moins apparente que d'aucuns l'ont prétendue (1).

De bonne heure on entraîna le duc de Bourgogne, comme on entraîna plus tard ses jeunes frères, aux longues marches ; on les forçait de suivre à pied la chasse du cerf dans la forêt de Fontainebleau, et ils couraient après les chiens jusqu'à perdre haleine ; puis on leur permit de monter à cheval. Le duc de Bourgogne aimait à faire, avec son frère Berry, des parties interminables de volant, de paume et autres jeux, « innocents en soi, mais qui, dans les circonstances où on se trouvait, soulevaient de vives critiques (2) ».

Nous possédons un opuscule, que nous avons lieu de croire peu commun, et où nous avons

(1) « Il avait, dit LAVISSE, la taille *bourrée*, l'une des épaules plus forte que l'autre ; il était presque bossu, presque boiteux... » La famille royale en 1700 (*Revue de Paris*, loc. cit.) ; cf. *Mémoires de Saint-Simon*, t. VI, 240.

(2) Cte d'HAUSSONVILLE, *La Duchesse de Bourgogne*, 3e édition, 389.

puisé les renseignements les plus circonstanciés sur la manière dont les petits-fils de Louis XIV furent élevés. Il a été imprimé d'après un manuscrit portant sa date en tête de la première page : *Fait en octobre 1696 ;* on sait aujourd'hui que l'auteur en est le marquis de Louville, dont il a été plus haut question.

Il est à supposer que c'est à la demande de quelque personnage que ces notes ont été rédigées, car on y relève cette phrase fort explicite : « Voilà précisément comme les princes sont élevés et si ceux qui ont souhaité estre instruits ont encore quelques questions à faire sur cet article, on y répondra avec le mesme plaisir... » Quelques mots écrits sur un des feuillets de garde apprennent que le document original fut acheté, le 15 septembre 1763, une livre quatre sols, par « Louis, professeur royal de chirurgie et censeur royal ». Il doit s'agir, sans aucun doute, d'Antoine Louis, qui devint secrétaire de l'Académie de chirurgie, et dont les Eloges se lisent encore avec intérêt. A la mort de celui-ci, le livre échut à un des membres de la « noble et ancienne famille de Percy ». Serait-ce le chirurgien du premier Empire, nous n'avons pu l'établir, mais la supposition n'est pas dépourvue de vraisemblance. Cet opuscule a été, croyons-nous, publié, pour la première fois, par un universitaire de haute dis-

tinction (1), mais il y avait été fait allusion dans des publications antérieures (2).

Le premier point du mémoire a trait au régime diététique imposé aux princes. « Il fallut, au dire de Louville, que M. de Beauvillier (3) prît bravement sur lui, et que le roi eût autant de confiance en lui qu'il en avait, pour qu'il se permît d'en user comme il le faisait, en dépit des médecins (4). »

On ne laissait paraître sur leur table que des mets vulgaires, mais sains, et dont ils pouvaient manger à leur faim. « Le matin, ils ne mangent que du pain sec et boivent un grand verre d'eau et de vin ou d'eau pure, ce qui est à leur choix (5). A dîner et souper, ils mangent autant qu'ils veulent de toutes les choses qu'on leur présente et l'on a seulement attention à leur faire manger beaucoup de pain et fort peu de fruits crûs. » Le « fruit » signifie ici non seulement ce qu'on dé-

(1) M. Charma, Doyen de la Faculté des Lettres de Caen.

(2) Notamment, dans les *Mémoires secrets de Louville sur la maison de Bourbon en Espagne*, t. Ier.

(3) L'*Almanach royal* de l'époque orthographie ainsi le nom de Beauvillier; dans la plupart des publications modernes, ce nom se termine par une *s*; toutefois, il y a une exception. (Cf. Marquis de Voguë, *le Duc de Bourgogne et te Duc de Beauvillier ;* Paris, 1900).

(4) *La Maison de Bourbon en Espagne*, t. Ier, 8.

(5) Nous rétablissons l'accentuation moderne, car sur le manuscrit celle ci est complètement absente.

signe aujourd'hui sous ce nom, mais encore le dessert. « En desservant le fruit, lit-on dans Saint-Simon (1), un valet du serdeau mit un biscuit dans sa poche. »

Trois jours par semaine, « qui sont des jours de ragoût », on leur servait, entre le bouilli et le rôti, « des fricassées de poulet, des tourtes, du blanc manger, et autres choses semblables... jamais, ou très peu souvent, des viandes salées ». A dîner, du bœuf ; le rôti ne consistait qu'en « quelques poulets, poulardes ou perdrix ». Au souper, invariablement, « ou un gigot de mouton, ou une longe de veau, ou un aloyau, avec quelques gibiers ou volailles, sans aucun ragoût ; et, pour le fruit, un seul massepain, ou quelque écorce d'orange en carême ».

Ce n'est qu'à l'âge de 15 ans que le duc de Bourgogne fut tenu d'observer rigoureusement le carême. Montausier l'avait imposé, dès l'âge de onze ans, au grand Dauphin, et malgré l'opposition des médecins, consultés à ce sujet, l'enfant fut obligé de se soumettre à « toutes les abstinences de l'Église ».

Les frères du duc de Bourgogne n'y furent astreints qu'assez tardivement. Ils faisaient gras trois fois la semaine, maigre les vendredis et

(1) *Mémoires*, t. Ier, ch. XXVIII.

samedis. « Ces jours-là, aussi bien qu'en Carême, lorsqu'ils font maigre ils mangent toujours en particulier, afin qu'on puisse leur servir, sans choquer la bienséance, précisément ce qu'ils doivent manger ; la raison de ceci est que le maigre étant moins sain, et ordinairement d'un plus haut goût et plus assaisonné que le gras, il serait à craindre qu'ils n'en mangeassent trop… »

Comme boisson, on ne leur permettait le vin qu'au dîner et à souper, s'ils en demandaient, ce qui n'arrivait pas toujours ; jamais ils ne buvaient ni bière, ni cidre, ni vin de liqueur. C'était du vin de Bourgogne qu'on leur servait le plus habituellement.

Pour les exercices, ils étaient tels « qu'aucun bourgeois de Paris ne voudrait hasarder un pareil régime sur ses enfants, et… à moins qu'ils ne soient aussi sains que ceux-ci (les trois princes), il ne serait pas sûr de le hasarder ». En quoi donc consistaient ces exercices ? Nous en avons touché quelques mots, voici des précisions nouvelles.

« Jamais ils ne se couvrent lorsqu'ils sont dehors, à moins qu'ils ne soient à cheval ou qu'il ne pleuve ; car, quelque chaud, quelque froid ou quelque vent qu'il fasse, ils ont presque toujours la tête nue, et ils y sont tellement accoutumés qu'ils ne peuvent plus mettre leur chapeau et

qu'ils n'en ressentent pas la moindre incommodité... Dans leur promenade, qui arrive régulièrement tous les jours, été et hiver, quelque temps qu'il fasse, ils marchent et courent tout autant qu'ils veulent, soit à pied soit à cheval et, assez souvent, ils se mettent en sueur sans qu'on leur fasse jamais changer de chemise ; il n'y a que le seul cas de la paume qui soit excepté, parce que pour lors ils changent de chemise ; mais on ne les frotte ni on ne les couche. Ils font tous les jours des courses à perdre haleine, chassent à pied quelquefois des journées entières. Quand ils sont à Fontainebleau, ils courent le cerf pendant plusieurs heures... en un mot, on les élève comme s'ils devaient être un jour des athlètes... Monsieur le duc de Beauvillier est tellement persuadé qu'un prince infirme n'est bon à rien, surtout en France, où il faut qu'ils commandent leurs armées en personne, que tous les accidents que l'on peut envisager sur cela ne l'ont jamais pu détourner de son projet, et jusqu'ici... il ne leur en est encore arrivé aucun ; ils sont, au contraire, d'une santé si parfaite et d'un tempérament si robuste, qu'ils ne se plaignent jamais de la moindre incommodité ; il arrive quelquefois seulement qu'ils sont enrhumés, mais ils n'en courent pas moins ; à moins que leurs rhumes ne soient très considérables et l'on ne s'en embarrasse jamais. »

Le père des trois enfants princiers n'avait pas été élevé avec plus de délicatesse : le Grand Dauphin allait souvent à la chasse (1), sans avoir égard ni au chaud ni au froid ; aussi était-il plus robuste à 15 ans qu'on ne l'est communément à vingt cinq (2).

Grâce à cette hygiène, la santé du duc de Bourgogne et de ses frères s'était maintenue bonne. « Jamais on ne leur a fait aucun remède, et ils n'ont jamais été ni saignés, ni purgés ; ils ont cependant eu quelquefois la fièvre, mais on leur a donné du quinquina. S'ils avaient quelque autre maladie plus pressante, (on suivait) en ce cas-là l'avis des médecins. »

Dans cette éducation austère, on cherche le chapitre des distractions ; il est, à la vérité, peu fourni. Au sortir de table, — ils en sortaient « un peu devant midi trois quarts » — les princes retournaient chez eux, chacun en particulier, avec

(1) Mgr (le Grand Dauphin) et le duc de Berry, son fils, furent des chasseurs infatigables. Monseigneur s'était fait une spécialité de la chasse au loup ; son endurance était extraordinaire : il courut un loup dix heures d'horloge, par une chaleur accablante, et finit par le prendre à Crouy ; dans un de ses mauvais jours, le duc de Berry n'abattait pas moins de trois cents perdreaux ; il se plaisait aux difficultés ; il tirait à cheval avec de simples pistolets et tuait les faisans au vol. (Dangeau, *Journal*, passim).

(2) Le P. Petit, *Vie du duc de Montausier* (Amédée Roux, *Montausier, sa vie et son temps ;* Paris, 1860 ; 195).

leurs sous-gouverneurs et leurs gentilshommes de la manche (1), dont la fonction consistait à accompagner continuellement le Dauphin ou Enfant de France auquel ils étaient attachés, depuis l'âge de sept ans où il cessait d'être confié aux femmes, jusqu'à sa majorité, *en le tenant seulement par la manche, sans jamais lui prendre la main :* c'était un usage emprunté à la Cour d'Espagne (2).

En compagnie de leurs surveillants, les enfants princiers écrivaient, dessinaient ou dansaient, quand ils ne jouaient pas au tric-trac, aux échecs (3), ou aux cartes.

Les soirs où il y avait appartement, ce qui arrivait l'hiver trois fois la semaine, depuis sept heures du soir jusqu'à dix, que le roi se mettait à table, toute la Cour affluait dans le grand appartement, « depuis un des salons du bout de la grande galerie jusque vers la tribune de la chapelle ; d'abord, il y avait une musique ; puis des tables pour toutes les pièces, toutes prêtes pour

(1) *Cf. Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, de JAL, à l'art. *Gentilshommes de la manche*

(2) A. CHERUEL, *Dict. hist. des institutions, mœurs et coutumes de la France*, t. II, 725 ; cf. LE BAS (Ph.), *Dict. encycl. de la France*, t. X, 532, etc.

(3) Le duc de Bourgogne avait appris à lire « par hiéroglyphes naturels » dans le « Jeu royal des échecs parlants ». (*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, année 1874, 55.)

toutes sortes de jeux : un lansquenet, où Monseigneur et Monsieur jouaient toujours ; un billard (1) : en un mot, liberté entière de faire des parties avec qui on voulait et de demander des tables si elles se trouvaient toutes remplies ; au delà du billard, il y avait une pièce destinée aux rafraîchissements et tout parfaitement éclairée (2) ». Le Roi y paraissait souvent ; des graveurs de l'époque le représentent jouant au billard, avec le grand Dauphin son fils et le duc de Bourgogne, son petit-fils.

Ce dernier paraît avoir subi moins de mauvais traitements que son père : le duc de Beauvillier avait la main plus douce que le duc de Montausier ; quand il arrivait que le prince, dûment

(1) A cette époque, on commençait à connaître le billard monté, jeu d'appartement, qu'on pouvait pratiquer à couvert, comme la paume. Les dames et princesses de la Cour s'y exerçaient, à l'imitation du Roi ; tout en jouant, on fleuretait ; aussi La Fontaine a-t-il pu écrire que ce n'est pas à Troie, mais à Cythère qu'on doit chercher l'origine du billard. Le mot « billard » désignait à la fois le lieu, le jeu et l'instrument ; on se servait, pour pousser les billes, d'un bâton recourbé, ordinairement en bois de gaïac, ou de cormier, garni par le gros bout ou d'ivoire ou d'os. On jouait avec le gros bout, comme on peut le voir dans la gravure de Trouvain, que nous reproduisons (p. 125) et qui représente Louis XIV jouant au billard, entouré de Monsieur, des ducs de Chartres et de Vendôme, du comte de Toulouse et de M. de Chamillard, que nul ne pouvait vaincre au billard, comme la tradition nous l'apprend.

(2) SAINT-SIMON, t. Ier, ch. III (1692).



Les trois Enfans de France joüant au Tric-trac.

Ces trois Princes sortis de la tiges des Lys
Se plaisent à joüer dés leur plus tendre enfance;
Tandis que leur Papa, notre Daufin de France,
Terrasse l'Ennemy sous l'ordre de Louis.

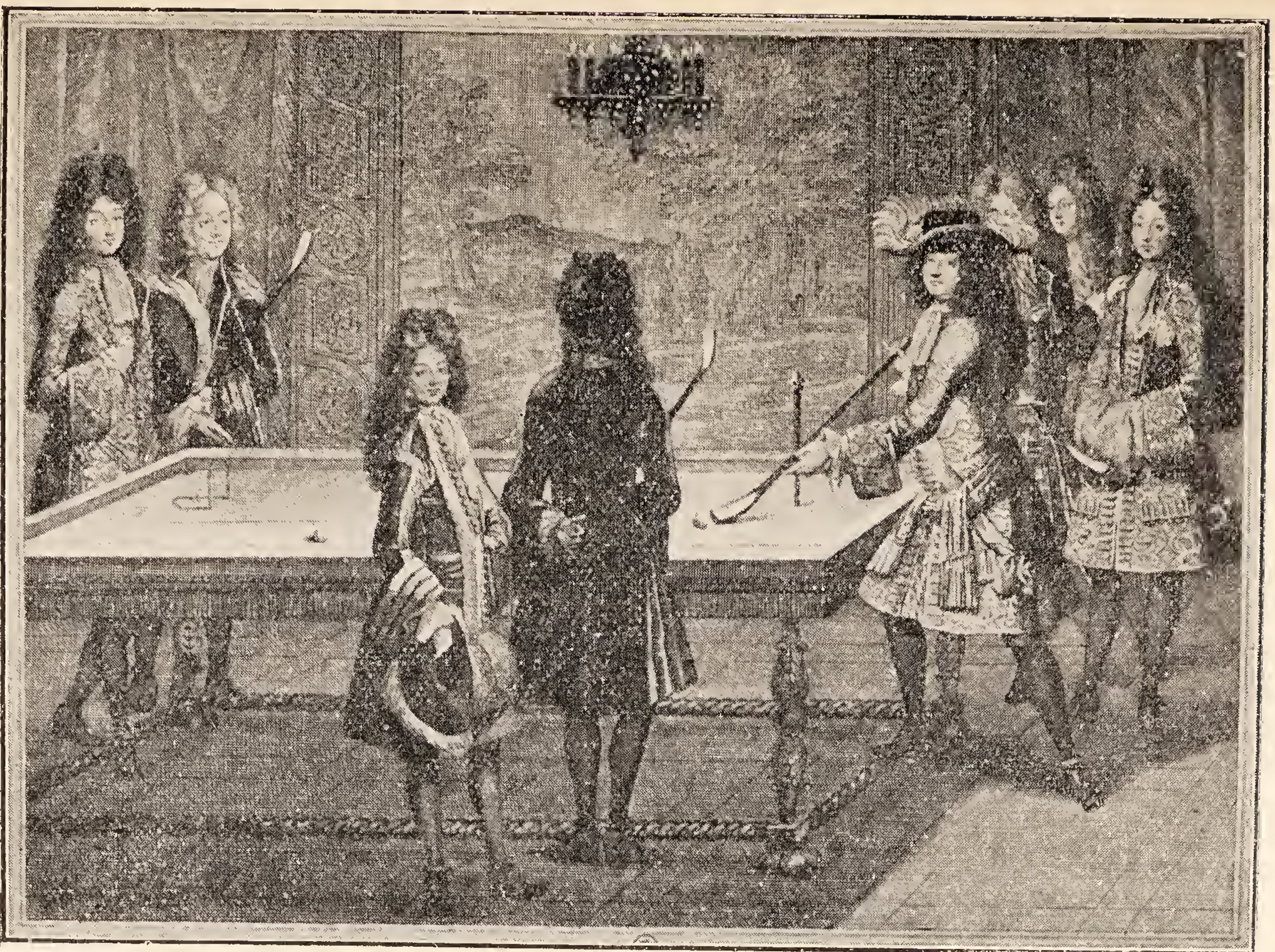
Les trois enfants du Grand Dauphin, jouant au tric-trac.
(Extrait du rapport de M. d'Allemagne, sur les jeux, à l'Exposition universelle de 1900.)

averti, ne profitait pas de l'avis, la punition suivait de près ; on le ménageait moins quand il faisait des fautes en particulier, qu'on ne le faisait en public, afin de ne pas l'humilier devant ses inférieurs. « Jamais Monsieur le duc de Beauvillier n'a donné ni fouet ni férule à aucun des trois princes, (prétendant) que ces sortes de punitions ne conviennent point à des enfants de ce rang-là... » Ce n'était pas ainsi qu'en avait agi Montausier avec son élève ; mais celui-là avait une conception si particulière de son rôle, qu'en prenant le contre-pied de ses agissements, on était à peu près certain d'être dans le droit sentier.

« Le grand châtiment était l'isolement du coupable (1) ; les gentilshommes avaient ordre, en pareil cas, d'ennuyer l'exilé. Pour les peines corporelles, M. de Beauvillier n'en voulait point, disant que les enfants des rois devaient craindre le malfaire et non la douleur (2). »

(1) Fénelon recommandait à tous ceux qui entouraient le rince « de n'opposer à ses emportements que le silence et la tristesse, de ne plus lui adresser la parole, de ne pas même répondre à ses questions. On faisait le silence et la solitude autour de lui. Son appartement devenait un désert, où personne n'entrait plus et dont on ne le laissait plus sortir. Il ne voyait plus ni le Roi, ni personne de la famille royale, et comme l'enfant était d'une nature tendre et passionnée, cette froideur et cette solitude finissaient par lui devenir tellement insupportables qu'il avouait ses torts et en demandait pardon». Comte d'HAUSSONVILLE, *la Duchesse de Bourgogne*, t. Ier, 355.

(2) *Mémoires de Louville*, t. Ier, *loc. cit.*



Louis XIV, jouant au billard avec son fils et ses petits-enfants.
(D'après une estampe de Trouvain.)

En leur rendant l'étude agréable, les jeunes princes s'y portaient toujours avec plaisir, et ce temps ne leur était pas à charge. Sans nous étendre davantage (1), disons seulement qu'entre autres connaissances (2), on leur avait appris la géographie et la sphère ; plus d'histoire ancienne et moderne, et de toutes sortes de pays, qu'aucun homme qu'il y ait à la Cour, de quelque âge qu'il soit ; toutes les fables ; un peu de peinture, de sculpture, d'architecture ; les fortifications ; l'*anatomie*... ; le droit, non pas comme dans les écoles, mais par la lecture des livres qui en traitent et qu'on leur explique avec soin... ; de la philosophie, ancienne et moderne ; des mathéma-

(1) On avait demandé au duc de Beauvillier s'il ne conviendrait pas de mettre un Français à la tète de la cuisine du Roi ; il avait répondu d'en conférer avec M. d'Harcourt. Mais la question la plus inattendue qu'on ait posée au gouverneur des princes, fut la suivante, rapportée par Louville : « Ne serait-il pas à propos de s'entendre avec le premier médecin du Roi, pour que La Roche et deux ou trois personnes de confiance eussent toujours sur eux du contre-poison pour le roi, s'il existe un tel contre-poison général ou plusieurs contre-poisons particuliers ? ». Le duc de Beauvillier avait répondu : « On l'a fait. »

(2) Pour se faire une idée de l'éducation donnée au duc de Bourgogne, il faut parcourir le « Plan des Études », publié dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France* (1874), où sont exposées en détail les matières de l'enseignement à donner au jeune prince à la fin de la treizième année de son âge, à quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix-huit ans : la religion, les sciences, l'histoire, la politique, la morale y tiennent une grande place.

tiques, etc. » On avait écarté de leur instruction les langues vivantes, « ces princes-là ne voyageant jamais et tous ceux qui viennent à la cour sachant parler français ou latin (1) ». On ne prévoyait sans doute pas, à ce moment, qu'à l'un des princes serait dévolu le trône d'Espagne, et qu'il aurait à s'instruire de la langue du peuple sur lequel il était appelé à régner.

Le voyage du duc d'Anjou, allant recueillir la succession d'Espagne, n'est qu'un épisode assez court du règne de Louis XIV ; mais « il se rattache, comme on l'a écrit (1), à un événement si important dans l'histoire des dynasties et de la diplomatie européennes, que les plus petits détails n'en sauraient être indifférents. »

Le mardi 9 novembre 1700, on mandait à Louis XIV, alors à Fontainebleau, que le roi Charles II était mort à Madrid le premier jour du même mois, et que son testament, ouvert dans le Conseil de Castille, appelait le duc d'Anjou à la succession de la monarchie ; à son défaut, le duc de Berry était désigné par le feu roi. Louis XIV envoya chercher aussitôt le Dauphin, qui était à

(1) L. Crouslé, *Fénelon et Bossuet*, t. Ier (1894), 214.

(2) Colin et Raynaud, *Lettres inédites de Duché de Vanci*, contenant la relation historique du voyage de Philippe d'Anjou, appelé au trône d'Espagne, ainsi que des ducs de Bourgogne et de Berry, ses frères, en 1700. Paris et Marseille, 1830.

la chasse, et un conseil secret fut tenu avec ce prince et les ministres. On dit que l'ambassadeur d'Espagne, s'étant présenté à la Cour, pour demander à Louis XIV ses intentions, celui-ci aurait répondu : « Je verrai », ne témoignant aucun empressement à accepter une proposition aussi avantageuse. L'ambassadeur ne laissa pas d'en marquer de l'étonnement ; il dit à quelques seigneurs qu'il ne fallait plus parler de la fierté espagnole, puisque le monarque français payait, d'un *je verrai* tout sec, un présent comme celui qui venait de lui être offert (1).

Lorsque la décision fut prise d'envoyer le duc d'Anjou en Espagne, Louis XIV fit appeler l'ambassadeur de cette nation, et lui dit, en lui montrant son petit-fils : « Monsieur, saluez votre Roi ! » L'ambassadeur se jeta aux pieds de son nouveau souverain et lui baisa la main. C'est dans cette circonstance que Louis XIV aurait prononcé le mot fameux : « Il n'y a plus de Pyrénées ! Elles sont abymées, et la France et l'Espagne ne font plus qu'un ! »

Le lendemain de cette audience mémorable, la nouvelle Majesté se rendit, comme à son habitude, au manège, où « le plus ancien des écuyers

(1) Le mot a été contesté par Voltaire, mais il est rapporté par un témoin oculaire, qui offre une tout autre créance que l'auteur du *Siècle de Louis XIV*.

du Roi, nommé par S. M. pour avoir la conduite des exercices des Enfants de France », lui fit monter plusieurs chevaux. Ensuite, le roi d'Espagne « courut la bague et les têtes ». L'ambassadeur et ceux qui étaient présents admirèrent la force et l'adresse de S. M. C. Aussitôt qu'Elle fut descendue de cheval, l'ambassadeur s'en approcha et, un genou en terre, lui dit : « Sire, V. M. est faite pour être sur des chevaux de triomphe. Que le Ciel lui fasse la grâce de s'en servir toujours avec autant d'adresse et avec tous les succès possibles pendant une infinité d'années. »

Philippe d'Anjou, désormais Philippe V, partit de Versailles avec ses deux frères et une suite nombreuse de gentilshommes et autres personnages, le samedi 4 décembre (1700), à dix heures sonnantes ; ils ne devaient atteindre la première ville de la frontière qu'à la fin du mois de janvier. Nous ne noterons que quelques incidents de ce voyage, dont la relation nous a été conservée par un de ceux qui y prirent part.

Le carrosse du roi d'Espagne fut arrêté, une première fois, par un embarras, près de Monthléry; les princes en profitèrent pour prendre un croquis de la tour, « une ébauche qu'ils mirent au net aussitôt qu'ils furent arrivés à Chartres ». Ce même jour, après le souper, on jouait aux échecs chez le duc de Bourgogne, tandis que les princes

jouaient au brelan avec quelques-uns des jeunes seigneurs qui les suivaient. Dans la journée, les Altesses occupaient leur temps à dessiner, quand elles ne tiraient pas sur des pigeons, des oiseaux ou autre menu gibier.

A part une indisposition, une indigestion survenue au duc de Bourgogne, les princes avaient joui d'une santé parfaite pendant tout le voyage.

La nourrice de la nouvelle Majesté avait été victime d'un accident, sans importance d'ailleurs: la voiture qui la portait avait versé en cours de route ; elle s'était blessée légèrement et avait dû suivre le reste du convoi en litière.

Tandis que le duc d'Anjou s'acheminait vers la capitale espagnole, ses deux frères rentraient en France à petites journées, musardant et baguenaudant, ne mettant aucune hâte à regagner Versailles, peu pressés d'y retrouver la tyrannique étiquette des Cours.

L'éducation du duc d'Anjou avait fini dès l'instant qu'il était devenu roi, en décembre 1700 ; celle du duc de Bourgogne s'était terminée en novembre 1699 (1). Son mariage avait été conclu à

(1) Le duc de Berry fut maintenu en tutelle plus longtemps. Il était dans sa vingtième année, quand on le délivra de ses gouverneurs. Il n'avait d'autre ambition que de tuer des lièvres, des loups, ou de forcer des cerfs. Pendant que son frère Bourgogne allait à la Sorbonne voir soutenir une thèse, ou au Jardin des Plantes entendre une leçon d'un des profes-

Turin, par les soins du maréchal de Catinat, au mois de septembre 1696 : la fiancée avait onze ans.

Il avait été convenu que les noces seraient célébrées l'année suivante, mais que les époux ne seraient réunis que deux ans après : c'est à la fin de 1699 que les vœux du duc de Bourgogne furent comblés. « Éperdument épris, amoureux avec fureur, sa passion en se calmant ne se refroidit pas, et il ne cessa de porter à sa jeune épouse la plus vive tendresse (1). »

Le premier hiver où la duchesse de Bourgogne prit rang à la Cour, se passa en fêtes continuelles : bals à Marly, bals à Versailles, divertissements en masques ; réception chez Monsieur le Prince et chez Madame la duchesse du Maine. Celle-ci, grosse de neuf mois et ne pouvant quitter le lit,

seurs de cet établissement, Berry tuait le temps à chasser dans la plaine de Montrouge et était tout fier un jour d'avoir abattu 118 pièces ! A force de tirer des coups de fusil, il lui vint une tumeur à la joue, qui le rendit assez malade. (Cf. SOURCHES, t. X, 186-195.) La Palatine l'a dépeint en quelques phrases : « Il n'a cure de rien ; pourvu qu'il se divertisse, peu importe comment, tout lui est bon. Voici ses amusements ordinaires : il tire des coups de fusil, joue aux cartes, cause avec des jeunes femmes qui n'ont pas le sens commun et fait le goinfre. Tels sont ses plaisirs. J'allais oublier les glissades sur la glace. » Cela fut écrit en 1709 : le prince avait 23 ans.

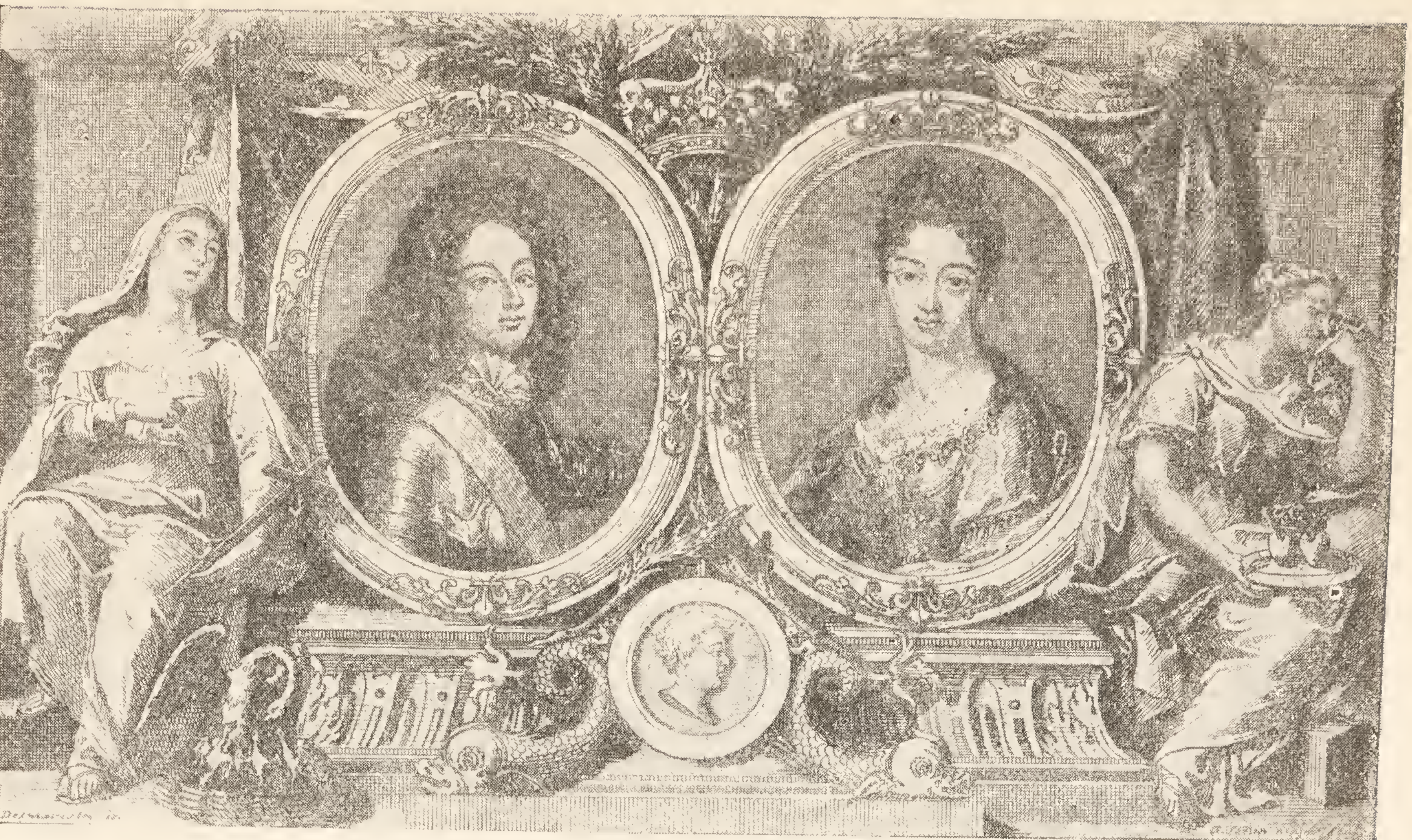
(1) R. de LARCY, *Des vicissitudes politiques de la France* (Paris, 1860), 269.

n'en donna pas pour cela moins de vingt bals, abandonnant aux danseurs tout son appartement, « y compris la chambre où elle était couchée ».

Sans parler des spectacles, de la comédie à Saint-Cyr, dans l'appartement même de Mme de Maintenon, la « fée de la Cour (1), » ainsi que la favorite royale avait baptisé la petite duchesse, répandait partout le mouvement et la joie.

Aux beaux jours, c'étaient les courses dans la forêt, les chasses au cerf, au sanglier, qu'elle suivait à cheval, gracieusement vêtue en amazone. Les caprices, les fantaisies de cet enfant gâté ne se comptent pas. Dangeau rapporte que, dans une des parties qu'elle avait organisée et dont elle était le boute-en-train, elle força à danser aux chansons lui et cinq ou six vieux courtisans, y compris le maréchal de Villars. Un autre jour, par une belle nuit de juillet, après le concert dans les jardins et le souper dans la galerie, le roi s'étant retiré, elle restait, avec ses dames, à se promener en gondole sur le canal, et n'allait se coucher qu'après avoir vu Mme de Maintenon monter en voiture pour Saint-Cyr, à sept heures du matin. Souvent

(1) C'est dans une lettre au duc de Noailles, du 11 décembre 1700, que nous relevons cette expression : « Madame la duchesse de Bourgogne est mal depuis quelques jours ; elle a vomi et sans indigestion; car on pourrait quelquefois l'en soupçonner, sans avoir même mauvaise opinion de son estomac... à cela près, c'est la *fée de notre cour.* »



Le duc de Bourgogne et Adélaïde de Savoie.

elle allait à Saint-Cloud, se baigner le soir dans la rivière ; une autre fois, revenant de Saint-Maur, où Monseigneur et M. le Duc l'avaient reçue magnifiquement, elle courait toute la nuit par une pluie effroyable, visitait les Halles de Paris aux premières heures du jour, au moment des arrivages, entendait la messe à Saint-Eustache, et rentrait à Marly avant que le roi fût levé. A ces joyeuses dissipations il faut ajouter un goût immodéré pour le jeu, le lansquenet, ou le *papillon*, jeu de carte alors à la mode.

A l'encontre de sa femme, le duc de Bourgogne affectait la dévotion d'un moine plutôt que celle d'un prince (1) ; non seulement, il se refusait à paraître au bal ou à la comédie, mais par son rigorisme il avait l'air de blâmer les plaisirs de la Cour et ceux qui les goûtaient.

Jusqu'à l'adolescence, il se plut aux amusements de l'enfance : crapauds crevés avec de la poudre, grains de raisins écrasés, mouches étouffées dans l'huile, etc..., tels étaient les divertissements habituels de ce prince : « délassements d'un séminariste en vacances », marque Saint-Simon. Mais à mesure qu'il se rapproche de la couronne, il

(1) « Il est inouï, écrit la Palatine, qu'un homme de l'âge du duc soit dévot à ce point. Je suis persuadée que, quand il arrivera au gouvernement, la bigoterie aura le dessus. » Lettre du 14 décembre 1704.

veut s'en montrer plus digne. Il renonce à ces enfantillages et s'applique de plus en plus à jouer le rôle qui lui est réservé, à remplir ses obligations et ses devoirs futurs avec la conscience dont il est capable.

A l'heure même où la nation attendait l'avènement d'un règne qu'elle avait tant souhaité, le prince sur qui toutes les espérances se portaient succombait à un mal qui parut inexplicable et dont la brutalité soudaine donna naissance aux bruits les plus étranges. Son épouse, Adélaïde de Savoie, était morte, de la même maladie (1), six jours auparavant ; les deux corps furent portés ensemble à Saint-Denis (2). Vingt jours après, c'était au tour du fils aîné du duc de Bourgogne (3) ; il ne restait, pour assurer la succession au trône, qu'un enfant débile, qui régnera sous le nom de Louis XV.

(1) Cf. *Poisons et sortilèges*, des Drs Cabanès et Nass, 2e série, 232 et s.

(2) Le Dauphin, fils de Louis XIV, était mort l'année précédente, le 14 avril 1711.

(3) Quant au duc de Berry, il mourut en 1714. Il avait eu, de son union avec Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans (1710), trois enfants : un fils, qui vécut à peine trois semaines; et deux filles, dont la première mourut en naissant; la deuxième, enfant posthume, vécut un jour.

pour vous les deve
ou de mon fils ven
bien il na encore
repere quavant qu
versailles il en a
deux sur le point
quoi et grai et na
lui fort aise car il
quand il an eu vais
marque de rank qu
leur sert de gouvern

Lettre autographe de la duchesse DE BOURGOGNE
de son fils ; cette lettre est datée

...nouvelles que iay
...t ce perte fort
...leure : dieu mais
...ns retourne a
...ahre car il en a encore
...rceu il est tousjour
...t de galle tout ce
...fort degoutant
...ai que cest une
...l'erreur car cella

...ère, dans laquelle elle lui donne des nouvelles
... 1707. (Collection Noel Charavay.)

IV

L'ENFANCE DE LOUIS XV. — COMMENT L'ÉLEVA SON GOUVERNEUR, LE MARÉCHAL DE VILLEROY. — LES INDISPOSITIONS ET LES MALADIES DU JEUNE ROI.

On connaît le mot de Louis XIV sur celui qui deviendra le Régent (1). Comme le chirurgien Mareschal louait en sa présence le duc d'Orléans, vantait son esprit, ses connaissances en diverses sciences, ses goûts artistiques, et disait que s'il était contraint par la nécessité de gagner sa vie, il la gagnerait par

(1) Sur l'éducation du futur Régent, nous ne sommes guère renseigné que par sa mère, la Palatine. Le jeune duc de Chartres était « un bon enfant docile », ce qui n'empêchait pas sa douce mère de lui administrer de fréquentes fessées. « On doit la sévérité aux enfants », écrit Madame, parlant de son fils ; « quand mon fils était petit, ajoutait-elle, je ne lui jamais donné un soufflet, mais je l'ai fouetté si vigoureusement avec les verges qu'il s'en souvient encore. Les soufflets sont dangereux ; ils peuvent causer des désordres dans la tête. »

cinq à six moyens différents, Louis XIV, qui n'avait pas interrompu son chirurgien pendant tout son soliloque, lui dit sur le ton le plus sérieux : « Savez-vous ce qu'est mon neveu ? Il est tout ce que vous venez de dire ; c'est un fanfaron de crimes ».

Les morts successives de la Dauphine et du Dauphin, suivies de celle de leur fils aîné, le duc de Bretagne, avaient produit une émotion profonde, aussi bien parmi le peuple qu'à la Cour. Les soupçons s'étaient portés tout de suite sur le prince qui passait pour se livrer à des expériences sous la conduite d'un chimiste hollandais, dont les découvertes avaient fait grand bruit ; tout un appartement du Palais-Royal avait été transformé en laboratoire et on chuchotait que, sous prétexte de se livrer à la recherche de la pierre philosophale, le duc d'Orléans passait la plus grande partie de son temps à fabriquer des poisons. Impuissant à détrôner le roi d'Espagne Philippe V, dont il convoitait la place, il avait hâté, disait-on, la mort de tous ceux qui le séparaient du trône de France. Ces imputations ayant été réduites à néant par la critique moderne (1), nous ne nous attarderons pas à les discuter.

Lorsque, le 9 mars 1712, le Dauphin, qu'on avait copieusement saigné et auquel on avait ad-

(1) Cf. *Poisons et Sortilèges*, des Drs Cabanès et L. Nass, 2e série.

ministré l'émétique, succomba en dépit de cette médication, son petit frère, le duc d'Anjou, le futur Louis XV, était à toute extrémité; il eut beaucoup de peine à se rétablir de la rougeole maligne qui avait emporté le duc de Bretagne; il ne dut son salut qu'à la vigilance toujours attentive de sa gouvernante, la duchesse de Ventadour.

On a parlé d'un contre-poison qui aurait été fourni par la grand'tante de l'enfant à la gouvernante; mais quel antidote pouvait combattre un toxique dont on ignorait la composition ? Si une drogue a été donnée à l'héritier présomptif de la couronne, elle ne pouvait avoir, comme on l'a, fort à propos (1), remarqué, aucune influence sur la guérison du Dauphin; et il fallut même qu'elle fût bien inoffensive pour ne pas achever cet enfant de deux ans, déjà presque à l'agonie.

Si le dauphin resta souffreteux pendant de longues années, ses indispositions reconnaissaient une cause autre qu'une intoxication chronique. Les mémorialistes signalent, en 1712, des accès de fièvre et des troubles digestifs, qui se terminaient presque toujours par l'apparition de dents retardataires. Le premier chirurgien eut plu

(1) Comte Gabriel Mareschal de Bièvre, *Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, Chirurgien et Confident de Louis XIV* (1658-1736). Paris, Plon, 1906.

sieurs fois à intervenir, pour favoriser cette évolution difficile. « Le 8 mai 1712, rapporte le marquis de Sourches, M. le Dauphin fut assez mal et cria pendant tout le jour, et sur ce qu'on s'aperçut qu'il y avait une tumeur sur la gencive, Mareschal y mit le doigt et l'ayant pressée, il en sortit une grande quantité de sang fort noir; et après cela, le prince fut plus tranquille, et la nuit d'après, il lui perça une grosse dent, qui était la vingtième; ainsi, il ne lui en restait plus que deux à percer. »

Louis XV avait cinq ans et demi, quand il fut appelé à succéder à son aïeul, avec l'assistance d'un Conseil de régence; jusqu'à sa huitième année, il resta confié aux soins de sa gouvernante.

Dès les premiers jours de son règne, il lui prit un refroidissement, dont il fut assez souffrant. Louis XIV avait prescrit qu'aussitôt après sa mort, son successeur fût conduit à Vincennes; les médecins de la Cour, craignant que le rhume dont l'enfant était atteint s'aggravât par le déplacement, s'opposèrent au voyage. La santé du bambin princier n'était, paraît-il, qu'un prétexte; ces messieurs de la Faculté, qui étaient commodément logés à Versailles, ne se souciaient pas de changer de résidence, pour aller camper à Vincennes dans des appartements qui n'étaient pas préparés pour les recevoir. Mais le Régent passa

outre et décida que la volonté du roi défunt serait obéie. Le lundi 9 septembre (1715), les badauds attroupés sur les boulevards purent voir passer, dans les carrosses de la Cour, le petit roi et sa suite.

On le trouva généralement « de bon air », mais un peu pâle. Trois jours après, il était ramené à Paris, pour y tenir un lit de justice ; ce lit avait été tout d'abord fixé au 6, qui était un vendredi. Les dames de la Cour insistèrent pour qu'on eût égard à cette superstition ; le lendemain, le roi se trouva incommodé (1), et le départ ajourné. Une autre explication fut donnée de cette maladie, qui n'avait été rien moins que simulée par l'enfant royal. Mme de Ventadour n'avait pu venir à bout de le décider à reprendre le chemin de Paris (2) ; il s'était mis à bouder, à faire le mutin (3) ;

(1) Il était sujet à de fréquents dérangements, pour avoir trop mangé. (Dangeau, *Journal*, t. XVI, 11 et 12 décembre 1715 ; cf. *Gazette de la Régence*, 20 décembre 1715).

(2) L'enfant savait exploiter l'indulgence, trop manifeste, de sa gouvernante ; certain jour, il fut incommodé, les uns disent par les vers, d'autres pour s'être retenu, ne songeant ni à boire, ni à manger, ni à des nécessités plus impérieuses lorsqu'il était à jouer ; quoi qu'il en soit, il se trouva mal. Mme de Ventadour, très effrayée, perdit également connaissance. Lorsque le Régent, prévenu, vint pour s'assurer de l'état du jeune prince, il le trouva « jouant à la farine... ».

(3) De bonne heure, Louis XV témoigna de la répugnance à se montrer en public. Il avait une sorte de *trac*, dont il se défendait difficilement. Afin de vaincre sa timidité, il classait



Louis XIV, mourant, donnant sa bénédiction à Louis XV, enfant.

comme il se refusait à manger, on résolut de le conduire à Trianon, où l'appétit lui revint avec la bonne humeur. Trois semaines plus tard, Louis XV quittait Vincennes, où il était revenu dans l'intervalle, et rentrait aux Tuileries.

Lorsque le jeune roi eut atteint ses sept ans (1), sa gouvernante s'en sépara, pour le remettre aux mains d'un gouverneur. C'était l'occasion d'une cérémonie où le médecin tenait un rôle. Pour l'y préparer, Mme de Ventadour faisait laver, tous les soirs, les pieds à l'enfant royal, afin qu'il soit trouvé bien propre, et le faisait coucher de bonne heure, afin qu'il parût frais et dispos (2).

Les officiers de santé avaient reçu l'ordre d'examiner le roi dans une assemblée solennelle. En conséquence, le 1er février 1717, les

dans sa mémoire les physionomies; quand on lui présentait un homme qu'il n'avait jamais vu, son premier mot était toujours de dire : *Il ressemble à un tel!* La vue des robes noires intimidait sa vue et quand le chancelier Maupeou lui dit : « Je vous débarrasserai de ces robes noires », il éprouva un soulagement extrême. (MERCIER, *Tableau de Paris*; reproduit dans le *Magasin pittoresque*, t. VII, 59.)

(1) Sait-on quels divertissements on donnait à l'enfant-roi, à l'âge de sept ans ? Parcourant les comptes publiés par M. H. de CHENNEVIÈRES (*L'Artiste*, 11 décembre 1881), nous y avons relevé cet extrait : « A Mathieu Bouchingre, *homme sans pieds ni mains*, la somme de cent vingt livres pour avoir écrit, dessigné, joüé des gobelets et fait plusieurs autres exercices devant le Roy, le neuf avril... 120 livres. »

(2) *Gazette de la Régence*, 22 janvier 1717.

membres de la maison médicale, ayant à leur tête le sieur Poirier, pour les médecins, et Georges Mareschal, pour les chirurgiens, se réunirent aux Tuileries, dans la chambre de Sa Majesté. Louis XV fut déshabillé devant eux et ils procédèrent à son examen

Il fut constaté que sa taille, « habituellement maintenue par un corps de baleine », était « parfaitement droite », que ses jambes et ses pieds étaient « fort jolis ». On avait, prétendait-on, remarqué, sur la poitrine de l'enfant, la cicatrice produite par l'antidote qui lui avait été administré trois ans auparavant : ici, nous avouons ne pas comprendre ; encore une fois, de quel contre-poison peut-il s'agir ? Et n'était-ce pas, plutôt, la trace laissée par quelque cautère ou vésicatoire, dont les fréquentes bronchites du royal patient avaient nécessité l'application ?

Sans nous arrêter plus longtemps à la discussion de ces hypothèses, tenons-nous-en au procès-verbal dressé par les hommes de l'art. Celui-ci atteste la bonne constitution de l'enfant remis « en bon état », selon la formule, par Mme de Ventadour, qui passait la main au maréchal de Villeroy.

Le jeune monarque ne fut pas sans regretter « sa chère maman Ventadour », comme il se plaisait à la nommer ; elle avait montré tant de dé-

vouement, pendant la maladie où il avait été en danger de mort, qu'il ne pouvait l'oublier aussi vite ; les premiers temps où il fut sous la direction de son gouverneur, il fallut que la bonne dame montât tous les jours, pendant un mois ou environ, pour le dîner, souper et coucher de la petite Majesté, et son fidèle valet de chambre continua, par ses ordres, à lui porter « du pain-biscuit et autres imaginations (*sic*), ce qui dura plus d'un an après être retirée (1) ».

Quelques mois après son entrée en fonctions, le nouveau gouverneur eut une alerte, dont les gazetiers de Hollande n'ont pas manqué de nous dévoiler les motifs.

Les courtisans et autres personnages admis au coucher du roi venaient de se retirer, en lui souhaitant le bonsoir, quand il prit fantaisie à Sa Majesté de faire une cabriole sur son lit ; mais le royal espiègle avait mal calculé son élan, il fut projeté hors des couvertures, tête première (2). Heureusement, un valet de chambre se trouvait là qui, voyant tomber son maître, se coucha tout du long sur le sol, de façon à le recevoir sur son dos ; rebondissant sur le corps de ce dévoué serviteur, le prince alla rouler sous le lit et

(1) *Livre écrit par Mollière, valet de chambre de Mgr le duc de Bretagne*, publié par H. DE LA GRIMAUDIÈRE.

(2) *Gazette de Hollande*, 16 août 1717.



Louis XV, enfant.

y resta quelques minutes sans mouvement (1).

Gouverneur, chirurgien, médecin, tous les personnages préposés à la garde du prince furent bouleversés ; ils ne savaient quel parti prendre, quand ils furent tout à coup tirés d'embarras par le prétendu malade, qui avait fait le mort pour les effrayer, et qui sortit à quatre pattes de sa cachette. L'enfant eut beau se défendre de ressentir aucun mal, protester qu'il s'était seulement écorché la main, personne n'en voulait rien croire ; le premier chirurgien, malgré les protestations du prince, se mit à l'examiner minutieusement, et bien qu'il n'eût rien découvert, il envoya chercher de l'esprit de vin pour le frictionner. On recoucha l'enfant, dont le sommeil ne fut plus interrompu, mais le gouverneur, afin d'éviter le retour de pareille scène, fit entourer de filets le lit royal.

Trois ans se passent sans alarmes nouvelles (2),

(1) *Correspondance de Madame* (la Palatine), édition Brunet, t. Ier.

(2) Le petit Roi restait cependant sujet aux dérangements d'entrailles ; mais, sauf ces légères incommodités, sa santé se fortifiait tous les jours. Le public s'extasiait de le voir si bien campé sur les jambes, se livrant à de multiples distractions : un jour, « ceint d'un tablier blanc, plantant des oignons de fleurs et les couvrant de cloches de cristal ; un autre jour, délaissant le jardinage et la terrasse des Tuileries, il se montre fermier à la Muette, courant après brebis, poules, chèvres et pigeons ; il



Louis XV, enfant, allant au Parlement tenir son lit de justice.
(D'après un Almanach historié de 1716.)

en 1720, survenait à Louis XV un accident qui mit de nouveau en émoi tout l'entourage.

Le Régent avait proposé au jeune roi le château de la Muette, comme maison de campagne. Il prit plaisir à s'y rendre, assuré d'y trouver « du pain, du lait, des fruits, des légumes, et de s'y amuser de ce qui divertit à cet âge ».

Son précepteur, l'évêque Fleury (1), qu'on nommait habituellement M. de Fréjus, du nom de l'évêché qu'il avait quitté pour venir à la Cour, avait accompagné, un matin, son élève, pour lui faire étudier les mathématiques et la géographie (2) ; à onze heures, celui-ci se pré-

a même une vache d'une petitesse extraordinaire... et des chiens qui flairent les truffes... (*Journal de Buvat; Mém. secrets de Duclos*, etc., cités par Dom H. Leclercq, *Hist. de la Régence*, t. II : L'éducation de Louis XV.)

(1) Fleury, sous prétexte que l'enfant qui lui était confié était d'une santé délicate, ne le poussait pas au travail; on conte même que le « bonhomme », pour parler comme d'Argenson, qui relate la chose dans ses *Mémoires*, apportait des cartes, afin de divertir son élève par des tours variés. Un autre jour, au dire du cardinal de Bernis, le sous-gouverneur étant entré un peu brusquement dans le cabinet d'études, fut mis en présence d'un singulier spectacle : l'évêque de Fréjus était assis sur un tabouret, et le roi, debout, mettait des papillotes aux cheveux gris de son précepteur (D'Argenson, *Mémoires*, t. II, 259; Cardinal de Bernis, *Mémoires*, t. Ier, 49).

(2) Guillaume Delisle, le meilleur géographe de son époque, fut désigné pour la lui enseigner ; l'enfant-roi n'avait pas encore cinq ans, que la Palatine disait de lui : « Il comprend déjà les cartes de géographie aussi bien que le ferait un homme. » Ce goût pour la géographie conduisit Louis XV à étudier l'astrono-



Le cardinal de Fleury, précepteur de Louis XV.

parait à retourner aux Tuileries, dans le carrosse qui l'avait amené, quand le pied lui glissant, il tomba ; on le releva, on s'empressa autour de lui : il avait le visage tout en sang. Le premier chirurgien appelé ne constata aucune blessure grave : une bosse au front, une écorchure sous l'un des yeux et quelques meurtrissures attestaient seules la violence de la chute (1). Les médecins, accourus, proposèrent la saignée; mais le gouverneur, soutenu en cette circonstance par le premier chirurgien, s'opposa formellement à ce qu'on la pratiquât.

Un des abbés qui étaient employés à l'éducation de Louis XV, lui ayant remontré qu'il aurait dû consentir à ce que les médecins voulaient de lui, le roi lui répondit : « Je n'ai jamais été saigné, j'ai les vaisseaux roulants (*sic*), et puis cette saignée aurait fait bien du bruit dans Paris. » Les nouvellistes, en racontant l'accident dont l'enfant-roi avait été victime, n'avaient pas peu contribué à répandre l'inquiétude parmi le peuple. « Ce n'est rien, Dieu merci, consignait le jour où l'événement se produisait, le mémoria-

mie et un peu d'histoire naturelle. La botanique, le jardinage lui ménagèrent souvent d'agréables distractions, Fleury lui avait montré à planter des laitues et il s'était créé des jardins ne plusieurs endroits. Il se plut aussi à la science du blason, mais ne paraît avoir eu aucune inclination pour le dessin.

(1) Mareschal de Bièvre, *op. cit.*, 391.

liste Mathieu Marais, la France a grand besoin que Dieu le conserve (1). »

On a prétendu, non sans quelque apparence de



Le Cardinal de Bernis.

raison, que Villeroy fut un déplorable gouverneur, qui ne veillait pas toujours, avec le zèle qui convenait, sur son précieux pupille. Mme de Venta-

(1) *Journal de M. Marais*, t. I[er], 484.

dour avait fait preuve d'une bien autre sollicitude; aussi Louis XV lui conserva-t-il toujours une gratitude qui, avec les années, ne se démentit point. Il lui en donna des preuves touchantes: « J'ai appris, lui écrivait-il, que vous aviez des vapeurs et je souhaite que vous en soyez quitte pour avoir le plaisir de me voir monter à cheval... »

Le jour où on lui enlevait son corset, il en prévenait sa « chère maman » :

Vous ne serez pas fâchée, lui mandait-il, de savoir qu'on m'a aujourd'hui ôté mon corset et que je suis déjà bien accoutumé à n'en point porter; j'en suis beaucoup plus libre et j'espère que ma taille n'en sera pas moins bien.

Et il terminait par ces déclarations affectueuses :

Je vous prie de me donner des nouvelles de votre santé, laquelle m'est toujours fort chère. Adieu, chère maman, je vous aime de tout mon cœur.

« Je vous diray que je meurs d'impatience de vous voir », mandait le jeune roi à sa gouvernante le 17 septembre 1717, et plus tard, le 18 avril 1720, à propos d'une fable, *le Chêne et l'Ormeau* que, sans doute, il venait d'apprendre :

C'est à maman, lui écrivait-il gentiment, que le jeune chêne doit la vie et c'est elle qui la première a mis en lui

ce qu'il peut y avoir de bon. Ne prenez pas vous-même racine à Trianon, ma chère maman, et revenez au plus tôt pour voir le progrès que le jeune chêne aura fait.

Deux jours après, nouvelle missive, cette fois pour convier la « chère maman » à venir le voir monter à cheval (1), « de mercredi en huit jours ».

Louis XV s'en vint galoper à la Muette, puis il apprit à tirer. Entre temps, il jouait au volant, à la marelle ou à la queue du loup, sur la terrasse des Tuileries ; dans tous ces jeux (2), il avait pour partenaires habituels les fils des principaux courtisans, ou même de simples gentilshommes (3). Le

(1) L'équitation lui plaisait, de même que le tir, mais il était aussi attiré vers les occupations manuelles, comme les travaux du tour ou de la cuisine. Mme de Ventadour écrivait, en 1716, à Mme de Maintenon, qu'un jour où on avait contraint le jeune roi à quelque acte de représentation, dont il était excédé, celui-ci trouva du soulagement à ne plus faire le roi, en faisant un potage lui-même. Six ans plus tard, il faisait des omelettes et des « œufs en chemise », en présence d'un gentilhomme de la Cour, qui lui apprit à les faire « à la fanatique » sur le poèle rouge.

(2) Villeroy, persuadé que l'éducation de son élève ne serait pas complète sans qu'il eût appris la danse, lui donna un maître à danser; mais Louis XV n'eut jamais beaucoup de goût pour ce divertissement.

(3) « Ses compagnons de jeux sont de petits courtisans façonnés à se laisser gifler par lui, à se laisser gronder pour lui. » Dom Leclercq, *loc. cit.* « Jeux de mains, jeux de souverains », pourrait-on dire en modifiant le proverbe pour l'appliquer à Louis XV : celui-ci souffleta, certain jour, son premier valet de chambre, ce qui faisait écrire par Mathieu Marais : « Toute la Cour a entendu ce soufflet et n'augure pas bien, disait-on, de ce jeu de mains. »

Médecin avait recommandé la marche au jeune roi, aussi l'autorisa-t-on de bonne heure à chasser : le 10 octobre 1720, la *Gazette de Hollande* annonçait que Sa Majesté avait « chassé et vendangé » à la Muette.

L'année suivante, le 31 juillet, Louis XV éprouvait, à son réveil, un mal à la tête et un mal de gorge : on devait célébrer, ce jour-là même, une messe solennelle dans la chapelle des Tuileries. Malgré son indisposition, le roi tint à y assister, mais la douleur fut plus forte que sa volonté ; lorsqu'on lui présenta l'encens, le prince s'évanouit; revenu à lui, il put absorber le bouillon qu'on lui offrait, mais à trois heures après midi, l'indisposition, qui avait paru légère, devint sérieuse ; le soir, une fièvre violente se manifesta, malgré les lavements.

Le lendemain, redoublement de fièvre; les urines, jusque-là « fort libres », ont paru « plus crues ». « Il est empoisonné, il est empoisonné! » s'écria presque tout haut la duchesse de la Ferté qui, par sa sœur, Mme de Ventadour, avait les entrées, en sa qualité de marraine du roi.

Toute la Faculté se trouva en un instant réunie à son chevet : Dodart, premier médecin; Boudin, médecin ordinaire; Helvétius, survivancier de Boudin; les médecins consultants de S. M., Falconet père et Terray. Qu'allait décider le docte



Sénac, premier Médecin de Louis XV.

aréopage? La thérapeutique d'alors n'était pas compliquée; puisque le purgatif et le clystère n'avaient pas donné de résultat, restait la ressource de la saignée. On fut étonné que le patient s'y prêtât avec tant de bonne grâce; il fut piqué au bras, et on lui retira deux palettes de sang. « Le liquide était enflammé et verdâtre », mentionne un journal du temps (1).

Loin de constater une amélioration, « messieurs les médecins » voyaient l'état de leur malade s'aggraver. C'était à perdre la tête; il fallait qu'ils l'eussent perdue, en effet, pour s'adjoindre des maîtres de Saint-Côme, de vulgaires chirurgiens-barbiers! Ce ne fut pas cependant l'un d'entre eux qui eut la gloire de cette cure, mais un médecin étranger, fils de l' « empyrique » qui avait fait connaître l'ipécacuanha, le Hollandais Helvétius.

Helvétius, quoique le plus jeune de tous, conserva seul sa présence d'esprit. Il proposa la saignée du pied; tous les consultants la rejetèrent. Mareschal, le premier chirurgien, dont l'avis était compté pour beaucoup, se révolta le plus contre l'avis d'Helvétius, disant que, s'il n'y avait qu'une lancette en France, il la casserait, pour ne pas faire cette saignée (2). « Si l'on ne

(1) *Gazette de Hollande*, 4 août 1721.
(2) *Mémoires de Duclos*, édition BARRIÈRE, 304.

saigne pas le roi, il est mort », répliqua sèchement Helvétius ; « c'est le seul remède décisif et même urgent ». Le chirurgien n'avait qu'à s'exécuter. Le malade parut plus mal immédiatement après l'opération ; mais bientôt la fièvre diminua, le roi dormit jusqu'à deux heures du matin.

On lui administra quatre lavements, l'un après l'autre, pour amollir le ventre ; sur les six heures du matin, on lui fit prendre de la manne, avec un demi-grain d'émétique, ce qui le fit vomir. Sur les neuf heures, on lui en donna un grain et demi dans du bouillon, ce qui le fit vomir trois fois ; et l'évacuation par le bas fut si considérable que, sur le midi, on le trouva presque sans fièvre et entièrement soulagé (1).

Les médecins s'étaient ressaisis ; sur leurs conseils, l'on eut recours à une médication dont le succès démontra l'opportunité. Selon la pittoresque expression du chroniqueur Barbier, l'émétique avait causé « une évacuation charmante » ; le jeune roi était désormais hors de danger, mais l'alerte avait été chaude. En tout, cette maladie, qui avait mis à l'envers tant de bonnets carrés, n'avait pas duré trois jours. L'honneur de la cure revenait aux médecins Parisiens, que le Régent avait convoqués, comme ultime res-

(1) Buvat, *Journal de la Régence*, t. II, 279.

source. C'est à leur initiative qu'était due la médication qui avait si bien réussi.

Dans le milieu de la nuit, s'étaient réunis en consultation Burlet, le gendre de Dodart, Falconet le fils, et deux praticiens des plus réputés, Dumoulin et Silva. Tous étaient tombés d'accord pour prescrire la purgation et le vomitif qui avaient résolu la crise.

On avait tout d'abord porté aux nues Helvétius, pour les deux saignées que Mareschal avait exécutées, d'assez mauvaise grâce; mais la conduite du chirurgien était plus que justifiée : « Si la saignée d'Helvétius ne tua pas le jeune roi, elle enrichit du moins le médecin, » fait observer judicieusement un historien médical; en somme, un éméto-cathartique opportun tira d'affaire le royal enfant.

Paris accueillit avec des transports d'allégresse la nouvelle du rétablissement du roi. *Te Deum*, prières, danses, illuminations, chants et cavalcades, toutes les démonstrations de la joie populaire se manifestèrent, « dans tous les états et toutes les conditions », écrit l'auteur d'un *Journal de Paris*, au moment où se passaient ces événements. « Les poissonnières ont porté au Louvre un esturgeon de huit pieds de long; les bouchers, un bœuf et un mouton; chacun a porté son offrande, qui plus, qui moins, et les rues ont re-

tenti, jour et nuit, des cris de : *Vive le Roi!* On allait danser dans le Palais-Royal et boire à la santé du Roi et, en se battant la fesse, on disait : *Et voilà pour le Régent!* Le petit peuple se faisait un roi et le promenait dans les rues. Les grands ont fait des dépenses prodigieuses en feux et fusées volantes et artifices, et on a vu, à l'hôtel de Mailly, au bout du Pont-Royal, une illumination magnifique et d'un goût nouveau. » Pour la convalescence de Louis XV, on donna, à Paris, la *danse du chevalet*. « Un jeune homme, à demi caché dans un cheval de carton, qu'il faisait caracoler, jouait du hautbois; un autre, avec un tambour de basque, offrait de l'avoine à l'animal postiche, qui paraissait la dédaigner, pour se livrer à ses évolutions de manège. D'autres danseurs se mêlaient à ces parades et variaient les figures de la danse (1). »

Pendant toute la durée de la maladie du jeune prince, les bruits les plus absurdes avaient circulé : ne parlait-on pas d'un mouchoir soi-disant empoisonné, dont l'odeur avait provoqué l'évanouissement du roi, à la messe des Tuileries? Son gouverneur, loin de combattre ces rumeurs, les encourageait; il n'oublia rien « pour affecter des soupçons, des soins, des inquiétudes

(1) Abel HUGO, *France Pittoresque et Monumentale* : Languedoc.

extrêmes ». Il portait toujours sur lui la clef d'une armoire qui renfermait le pain et le beurre destinés à l'enfant royal; il tenait sous clef les mouchoirs. Il exagéra tellement, vis-à-vis du Régent, ses défiances et ses précautions, qu'il encourut une disgrâce « éclatante ».

Avant la fin de la Régence, le jeune roi donna encore des inquiétudes à son entourage : au retour de la chasse, il mangeait avec si peu de modération, qu'un jour il éprouva une violente indigestion (1). Le lendemain, on aperçut quelques rougeurs sur son corps : on craignit la petite vérole; chacun en faisait son « commentaire » : une saignée, une purgation, et les symptômes se dissipèrent. Il était temps, car cette indisposition faisait déjà bien jaser le monde...

Quelques jours après, Louis XV entre dans sa treizième année et on le déclare majeur. C'est toujours le même enfant taciturne, maussade et vicieux. Les chroniqueurs indiscrets ne manquent

(1) Le 20 février 1725, il eut encore un embarras gastrique, pour avoir trop mangé et s'être fatigué à la chasse. Une saignée au bras fut pratiquée; mais M. le Duc, qui avait succédé au Régent, et qui craignait, en cas de disparition de Louis XV que sa succession échût au fils de son prédécesseur, entrevit avec effroi l'éventualité qu'il redoutait. Comme la fièvre n'avait pas cédé après l'opération prescrite, on en fit une seconde, cette fois au pied, qui réussit mieux que la première.

pas d'en faire la remarque : le jeune roi se plaît en la compagnie de camarades qui l'instruisent et l'initient aux vices qu'il ignore encore ; il profite de leurs leçons et recherche la solitude pour les mettre en pratique.

Par contre, il négligeait ses études, se moquant de son gouverneur, mettant son précepteur, l'évêque Fleury, à la porte de son cabinet, ne se départant de son mutisme que dans de rares occasions. On conte, à ce sujet, une assez plaisante anecdote. Un matin, à son réveil, il se montra particulièrement gai. Une puce l'incommodait; M. de Fréjus lui dit : « Sire, vous êtes majeur, vous pouvez ordonner sa punition. — Qu'on la pende, s'écria-t-il (1) ». Le soir, l'ordre était donné aux gardes du corps et des mousquetaires ; ce fut son premier acte de souveraineté.

(1) *Mém. du duc d'Antin*, cités par D. Leclercq, t. III.

V

LA FAMILLE DE LOUIS XV. — MESDAMES DE FRANCE ET LEURS PHOBIES.

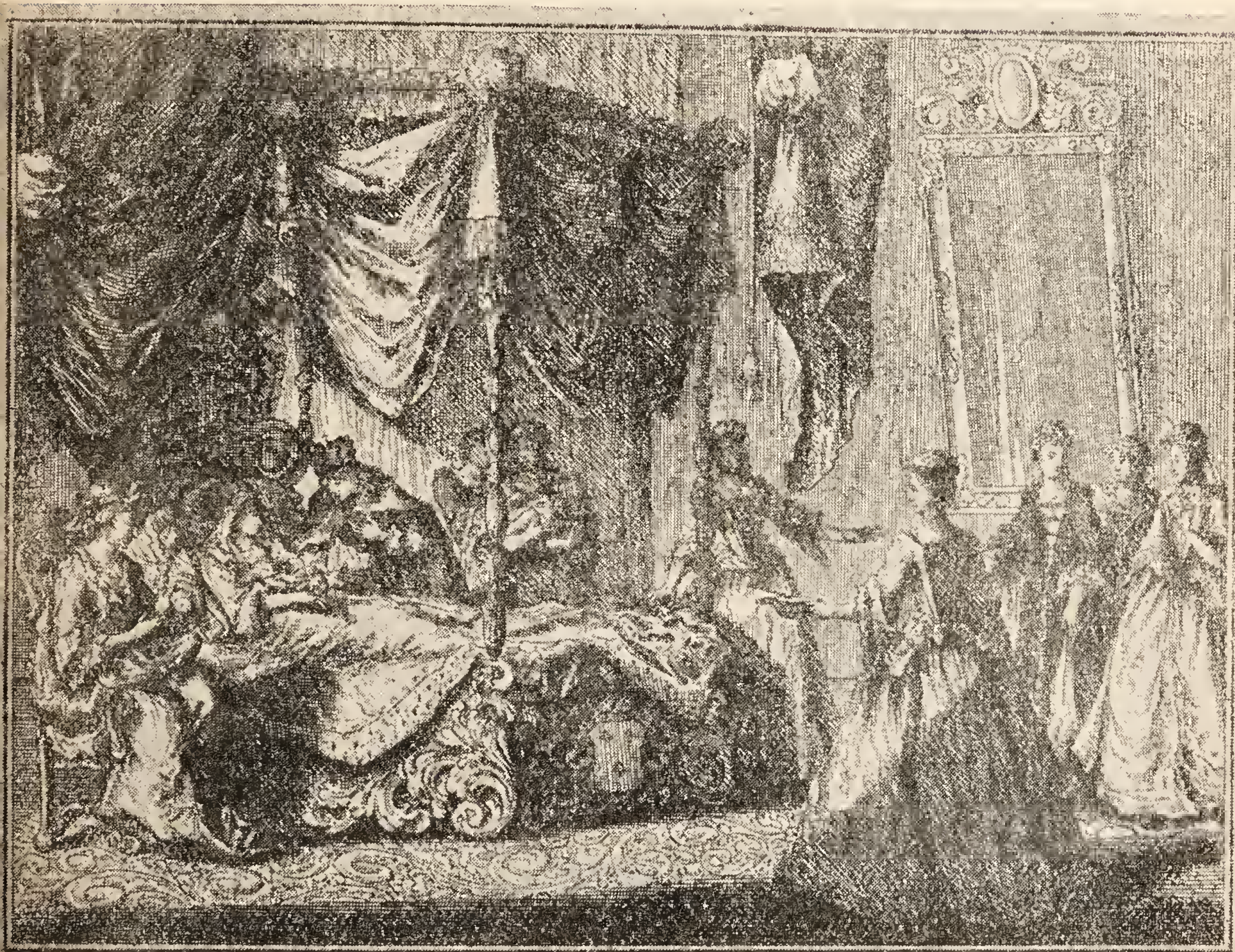
Nous ne rappellerons pas à la suite de quelles circonstances, après un mariage manqué avec l'infante d'Espagne, qui fut renvoyée dans son pays après trois ans de séjour en France, le jeune roi de France fut uni à une princesse polonaise (1).

En 1728, Marie Leczinska n'avait encore mis au monde que des filles, dont deux « bessonnes. » Nous avons dit comment, la veille de cet accouchement gémellaire, la reine avait mangé des figues et un melon à la glace ; des vomissements la prirent, les médecins les mirent sur le compte de l'indigestion ; mais cette indigestion ayant

(1) Cf. le *Cabinet secret de l'Histoire*, première série : Comment Marie Leczinska devint reine de France.

produit deux princesses jumelles, on se moqua fort de la Faculté.

Après avoir retiré le premier enfant, l'accou-



Double accouchement de Marie Leczinska.
(Estampe hollandaise.)

cheur s'était écrié : « Il y en a encore un »! voulant dire un enfant, sans préjuger le sexe, mais on vit bientôt que c'était une autre fille. « Cela

ne vaut pas un dauphin », s'écrie mélancoliquement celui dont nous empruntons le récit.

Un pont-neuf courut parmi le peuple à l'occasion de cette double naissance : « Il faudra deux bonnets, il faudra deux hochets, il faudra deux maris, et l'année qui vient, deux dauphins. » Il n'en vint qu'un, et non à l'échéance annoncée : dans l'intervalle, Marie Leczinska avait donné le jour à une troisième princesse, qui mourut cinq ans plus tard.

Chacune de Mesdames avait, dès le berceau, une Maison, qui se composait d'un nombreux domestique. Le baron de Pöllnitz (1), qui entrevit tout ce personnel bigarré à Versailles, écrit que c'était « un bel attirail, que de voir ces enfants venir chez la reine ou courir dans la galerie. Ils ont au moins quarante suivantes, tant dames que femmes de chambre, à leur suite ». Les princesses étaient placées sous la direction de la gouvernante des Enfants de France, dont la titulaire était toujours la duchesse de Ventadour, mais sa petite-fille, la duchesse de Tallard, exerçait en réalité la charge.

Mme de Tallard n'était guère sympathique à ce petit monde, qui ne se mettait pas en gêne pour l'apostropher, l'aînée surtout, *Louise-Élisabeth*, la

(1) Lettres du baron de Pöllnitz, in-12, citées par C. Stryienski, *Mesdames de France, filles de Louis XV*. Paris, 1911.



Louise-Élisabeth de France (Madame Infante), fille de Louis XV.
(D'après le tableau de Nattier, 1760.)

future Infante d'Espagne et duchesse de Parme (1).

On sait le nom de quelques-uns des professeurs choisis pour Mesdames, mais qui se souvient aujourd'hui de l'abbé de Piers, pourtant docteur en droit, ou de M. de Caix, « l'un des symphonistes de la musique du roi »? On nous a laissé ignorer le nom du maître de danse, et de cette lacune nous prenons notre parti.

N'a-t-on pas prétendu que *Madame Louise*, à douze ans, ne connaissait pas toutes les lettres de l'alphabet? On a sûrement exagéré, car on a des autographes de cette princesse, encore enfant, pendant qu'elle était à l'abbaye de Fontevrault; à moins de supposer qu'elle ait su écrire avant de savoir lire, ils donnent un démenti à la légende. Il existe, de la même princesse, un dessin, conservé aux Archives de Maine-et-Loire, et qui dénote un certain talent.

(1) Bien que très chrétienne, Louise-Elisabeth avait l'esprit large ; c'est elle qui fit donner pour précepteur à son fils l'infant de Parme, le philosophe Condillac, et elle n'eut qu'à se louer de ce choix. « Si dom Ferdinand ne devint pas un prince éclairé et ressembla trop à sa lignée, écrit M. Baguenault de Puchesse, on ne saurait s'en prendre au précepteur; rarement éducateur s'imposa pour son élève un semblable travail : les treize volumes du *Cours d'études* en témoignent suffisamment. Mais l'enfant était dissimulé, faible, timide et versatile. Il haïssait le travail, et s'en rapportait à son père d'abord, plus tard à ses ministres, si bien qu'il fit peu d'honneur à son maître. » Condillac, précepteur de l'infant de Parme (*Revue hebdomadaire*, 13 nov. 1909.)

C'est pendant qu'elle était à Fontevrault qu'il survint à la jeune « Madame » un accident, dont les suites furent des plus fâcheuses. Impatiente de ne pas voir venir sa femme de chambre qui s'était retardée dans son service, l'enfant montait, un matin, sur la balustrade de son lit, glissait et tombait sur le carreau; bientôt on s'aperçut qu'elle avait la taille déviée. Elle ne laissa pas de s'en apercevoir elle-même, mais elle fut la première à rire de sa difformité. Que celle-ci ait été consécutive à l'accident, on ne saurait l'affirmer; il est sûr, en tout cas, que Madame Louise présenta des signes indéniables de rachitisme : « Elle avait la tête un peu grosse pour la taille », dit, sans mâcher les mots, un familier de la Cour (1).

Cela ne l'empêchait point d'avoir une vivacité d'esprit (2) qu'on avait de bonne heure remarquée; or, fait observer un savant moderne (3), « le développement précoce de l'intelligence, le volume considérable de la tête ont, à cet âge, une signification particulière ». Veut-il nous laisser entendre qu'on aurait appréhendé, à un moment, quelque affection cérébrale ? La jeune princesse

(1) *Mémoires de Luynes*, t. X, 356.

(2) « Cette vivacité se manifestait dans son extérieur et surtout dans l'action de la parole », dit son biographe, l'abbé Proyart.

(3) Jules Soury.

n'eut pas à en souffrir, mais il est certain qu'elle fut toujours d'une complexion délicate, même chétive.

Madame Louise aimait les exercices violents, les courses à cheval, la chasse; un jour, elle faillit expier chèrement cette passion si peu féminine. Elle suivait le roi dans la forêt de Compiègne, quand sa monture se cabra et la jeta à vingt pas au milieu du chemin, presque sous les roues du carrosse où étaient ses sœurs et qui arrivait à toute allure; par un hasard, qu'elle appelait plus tard un miracle, elle échappa au danger. Sans perdre son sang-froid, elle ordonnait à son écuyer de lui ramener la bête rétive, elle se remettait promptement en selle et rentrait triomphalement au château.

En même temps que Louise, qui n'avait pas encore une année accomplie quand on l'y avait conduite, on avait envoyé à Fontevrault trois de ses sœurs : *Victoire*, âgée de cinq ans; *Sophie*, de quatre; *Félicité*, de deux. Seule, *Adélaïde* avait obtenu de faire son éducation à Versailles.

Adélaïde fut l'enfant gâtée, « le démon du foyer, l'homme d'Etat de la famille (1) ». On a conté sur elle une anecdote qui la peint.

Elle était âgée d'à peine onze ans. Une nuit, elle se relève, tandis que tout dort autour d'elle.

(1) Honoré BONHOMME, *Louis XV et sa famille*, d'après des lettres et des documents inédits. Paris, 1874.



La Vertu se devoue, et la Grandeur s'immole;
Sacrifice éclatant, digne de l'Immortel!
Louise de l'orgueil confond, brise l'Idole;
Abandonne le Trône, et s'enchaîne à l'Autel.

Madame Louise, fille de Louis XV.

Elle passe une robe et un jupon et emporte quatorze louis dans sa poche. Elle sort de sa chambre, l'oreille aux aguets, marchant sur la pointe du pied. Elle a traversé la galerie et s'apprête à franchir le seuil du château de Versailles, pour monter sur un cheval qui l'attend tout sellé, lorsqu'une de ses femmes, qui s'est réveillée au bruit et l'a suivie, parvient à la rejoindre; malgré la résistance qu'elle lui oppose, elle réussit à ramener la fugitive dans son appartement.

Interrogée sur cette équipée nocturne, la princesse répond qu'elle a voulu marcher contre les Anglais, alors en guerre avec la France, et qu'elle a projeté d'amener le roi d'Angleterre « aux pieds du *papa Roi* ». A l'entendre, elle possédait un moyen infaillible d'amener les ennemis de son pays à composition. « Je manderai aux principaux d'entre eux, disait-elle, de venir coucher avec moi; ils en seront sûrement fort honorés, et je les tuerai tous successivement! » Le duc de Luynes, qui rapporte ce trait, ajoute que la fillette s'étonnait qu'on désirât tant un duc d'Anjou, alors qu'elle pouvait le remplacer avec avantage; on appelait Madame Adélaïde, communément, *Monsieur*, tant parce qu'elle savait, aussi bien que feu Monsieur, les usages de la Cour, que pour ses allures masculines (1).

(1) Sa verdeur et sa liberté de langage sont connues; c'était elle qui traitait de *polisson* le contrôleur général Laverdy, et



MADAME ADÉLAÏDE, fille de Louis XV.

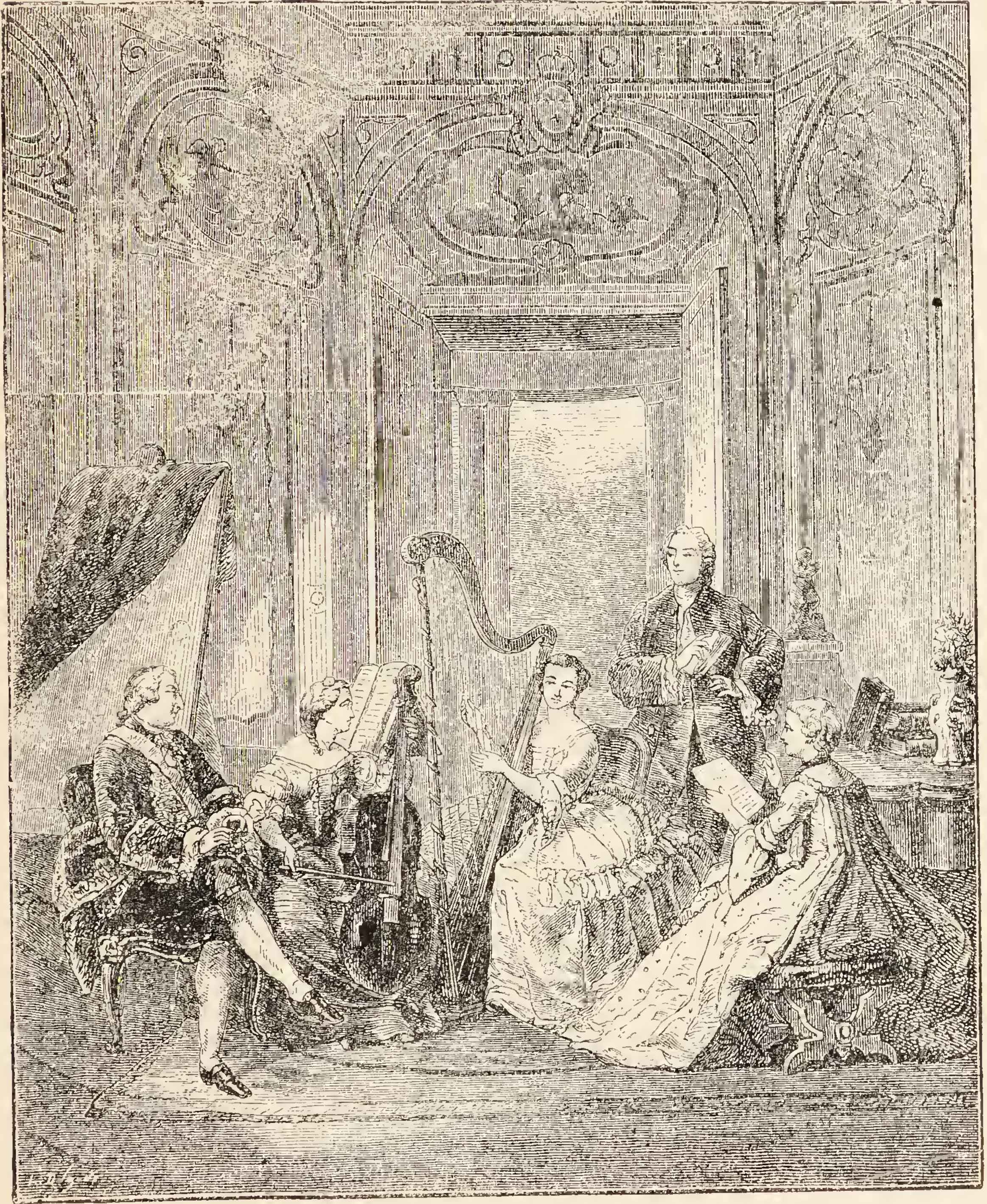
Des maîtres de toute sorte lui avaient été donnés : le plus célèbre d'entre eux fut Beaumarchais, qui avait été chargé de lui enseigner la harpe. Elle apprit à jouer de tous les instruments de musique, depuis le cor jusqu'à la guimbarde ; le violon eut, toutefois, ses préférences. Les langues italienne et anglaise lui étaient aussi familières que sa langue maternelle ; l'histoire et les mathématiques l'enchantaient, en dépit de leur aridité ; le tour et l'horlogerie occupèrent ses rares loisirs.

A 16 ans, Madame Adélaïde fut atteinte de la petite vérole, mais la maladie fut si bénigne que le médecin Dumoulin, appelé pour la traiter, déclara que c'était une petite vérole « à quatre ailes », signifiant que c'était une petite vérole volante, une simple varicelle.

La variole faisait alors nombre de victimes, et la famille royale fut particulièrement éprouvée. Une des sœurs d'Adélaïde, *Marie-Thérèse-Félicité*, celle que l'on appelait *Madame Sixième*, parce qu'elle était la sixième princesse qu'avait eue Marie

Mme de Pompadour, à l'apogée de sa toute-puissance, de *Maman p*..... Le dauphin se permit, à l'égard de la maîtresse royale, une niche que n'eût pas désavouée un gamin de Paris : il lui tira la langue, dans une cérémonie officielle, ce qui lui valut quelques jours de retraite au château de Meudon, d'où il n'eut liberté de sortir qu'après avoir fait d'humbles excuses à la favorite.

Leczinska de Louis XV, succombait, âgée de huit



Beaumarchais, donnant une leçon de musique aux filles de Louis XV, en présence de leur père. (Tableau moderne.)

ans, à une éruption rentrée de boutons varioleux

La fille aînée, *l'Infante*, mourut du même mal.

Adélaïde, Victoire et Sophie exposèrent bravement leur vie, en s'enfermant dans la chambre de leur père. Louis XV avait été frappé à son tour du mal contagieux. Ses filles n'avaient jamais eu la petite vérole, leur santé était habituellement mauvaise, elles s'enfermèrent néanmoins toutes les trois dans la chambre du roi, « assises près de son lit, sous ses rideaux... Tout le monde leur fit à ce sujet les plus fortes représentations; on leur dit que c'était plus que d'exposer leur vie, que c'était la sacrifier. Rien n'a pu les empêcher de remplir ce pieux devoir ». Mesdames faillirent être victimes de leur dévouement filial ; elles furent, toutes les trois, atteintes presque en même temps, elles en réchappèrent toutes. La plus pusillanime, *Sophie*, fut la moins gravement touchée.

Madame Sophie était une de ces natures molles, incapables d'une décision, et d'une docilité à se laisser conduire sans résistance. Elle suivait sa sœur Adélaïde machinalement, aveuglément. Au dire de Mme Campan (1), elle avait toujours l'air effarouché. « Elle marchait d'une vitesse extrême et, pour reconnaître, sans les regarder, les gens qui se rangeaient sur son passage, elle avait pris l'habitude de voir de côté, à la manière des

(1) *Mémoires de Mme Campan*, t. Ier.

lièvres... Elle s'instruisait beaucoup, mais elle



Madame Sophie, fille de Louis XV.

lisait seule, la présence d'une lectrice l'eût infiniment gênée. »

Elle ne s'apprivoisait que lorsqu'il faisait de l'orage. « Elle en avait peur, et tel était son effroi qu'alors elle s'approchait des personnes les moins considérables ; elle leur faisait mille questions obligeantes ; voyait-elle un éclair, elle leur serrait la main ; pour un coup de tonnerre, elle les eût embrassées ; mais, le beau temps revenu, la princesse reprenait sa roideur, son silence, son air farouche, passait devant tout le monde sans faire attention à personne, jusqu'à ce qu'un nouvel orage vînt lui ramener sa peur et son affabilité. » Marie-Antoinette écrivait à sa mère que sa tante Sophie était sûrement « une âme d'élite, mais elle a toujours l'air de tomber des nues ». Avec sa sœur Marie-Christine, la reine entrait dans plus de détails : « ... Je vous ai parlé souvent, lui mandait-elle, de la tante Sophie qui, de sa nature, est triste et toujours étonnée : elle est plus triste que jamais. Elle a eu une syncope qui l'a forcée à garder le lit et j'ai fait auprès d'elle l'office de sœur de charité. Elle qui ne m'avait jamais regardée en face, s'est tournée tout à coup de mon côté... » Madame Sophie avait fréquemment de ces syncopes ; le roi disait qu'elle passerait « de ce monde en l'autre dans un de ces accès de faiblesse (1) ». Madame Sophie succomba, en effet,

(1) Lettre du 22 janvier 1782.

peu de temps après (1); elle fut inhumée à Saint-



Madame Henriette, fille de Louis XV.
(D'après la peinture de J. M. Nattier.)

Denis, comme elle l'avait désiré, sans pompe ni cérémonie.

(1) Le 3 mars 1782.

Une des filles de Louis XV qui mourut le plus prématurément fut Madame *Henriette*, la sœur jumelle de Madame Infante. Depuis sa naissance, elle avait eu une « une humeur de gale », comme Madame Infante ; on avait essayé de divers remèdes ; pensée sauvage, fumeterre, etc. Un régime avait été prescrit, mais Madame ne le suivait pas, ou le suivait mal : à toute heure du jour, elle mangeait et de tout, sans discernement ni mesure (1).

L'hygiène de Mesdames était, du reste, déplorable ; elles avaient des armoires pleines de victuailles, jambons, mortadelles, daubes, vins d'Espagne, et puisaient sans cesse à ces provisions (2).

Victoire était la plus gourmande ; aussi était-elle « fort grasse et très formée pour son âge ». Elle confessait avec franchise son goût pour la bonne chère, mais elle avait parfois de pieux scrupules, relativement à l'orthodoxie des plats qu'elle pouvait manger en temps de pénitence. Un jour, elle consulta un évêque, pour savoir si l'oiseau d'eau qu'on avait servi sur sa table était un plat gras ou maigre. Le prélat prit l'air le plus grave

(1) Un jour, elle cracha le sang; elle supplia sa sœur Adélaïde, qu'elle aimait plus que toute autre, de n'en point parler, gardant jusqu'à la mort la pudeur de son mal ; jusqu'au bout elle cacha ses souffrances, aucune plainte ne sortit de sa bouche (Cf. H. Bonhomme, *op. cit.*, 90 et s.).

(2) *Mémoires de d'Argenson*, t. VI, 317.

du monde, l'attitude d'un juge en dernier ressort. Il répondit à la princesse, qu'il avait décidé qu'en un semblable doute, après avoir fait cuire l'oiseau, il fallait le piquer sur un plat d'argent très froid; que si le jus de l'animal se figeait dans l'espace



Madame Victoire, fille de Louis XV.

d'un quart d'heure, l'animal était réputé gras; que si le jus restait en huile, on pouvait le manger en tout temps sans inquiétude. Madame fit aussitôt faire l'épreuve : le jus ne figea point; ce fut une joie pour la princesse, qui aimait beaucoup cette espèce de gibier. Elle observait aussi fort exactement les jeûnes et le carême, mais elle

attendait avec impatience le terme de cette mortification. Le dernier coup de minuit du samedi saint avait-il sonné, elle se faisait servir une bonne volaille au riz et plusieurs autres mets succulents (1).

Madame Victoire était sortie du couvent dans un état nerveux qu'elle attribua plus tard au système de corrections en usage à l'abbaye de Fontevrault : lorsqu'elle avait commis quelque peccadille, on l'enfermait toute seule dans un caveau, qui servait de sépulture aux religieuses. « Une ombre, un rien lui faisait peur, elle avait des terreurs paniques. »

Dans quel singulier milieu avait-on contraint ces malheureuses princesses à passer leurs plus belles années ! Comment des jeunes filles, d'une sensibilité frémissante (2), n'auraient-elles pas eu le cerveau troublé, quand elles étaient témoins de scènes comme celle que nous allons relater ?

(1) H. Bonhomme, *Louis XV et sa famille.*

(2) Mme de Genlis a conté qu'un jour, elle accompagna la duchesse de Chartres, rendant visite à Mlle Louise au couvent où elle s'était retirée. Elle demanda à cette dernière quelle était la chose à laquelle, dans son nouvel état, elle avait eu le plus de peine à s'accoutumer. « Vous ne le devineriez jamais, répondit la fille de Louis XV, en souriant : c'est de descendre seule un petit escalier ; dans les commencements, a-t-elle ajouté, c'était pour moi le précipice le plus effrayant ; j'étais obligée de m'asseoir sur les marches et de me traîner dans cette attitude pour descendre. » C'était comme une sorte de vertige qui s'emparait d'elle, et qui ressemble fort à de l'*agoraphobie,* ou peur des espaces vides.

Certain jour, le jardinier du couvent, atteint d'hydrophobie, mourut dans d'atroces souffrances ; sa demeure était voisine de la chapelle où l'on conduisait les princesses, pour réciter les prières des agonisants : elles purent ainsi entendre les cris affreux du moribond, qui, se mêlant à leurs psalmodies, les glacèrent d'effroi (1).

Un pareil concert, pour mieux dire une aussi discordante cacophonie était capable de détraquer des têtes autrement solides que celle de ces pauvres enfants. Louis XV fut-il instruit ou non de ces incidents ? Il n'était pas homme, en tous cas, à s'en émouvoir. Lorsqu'il se rendait au monastère pour voir ses filles, sa première visite était pour le cloître, qu'il parcourait lentement, en lisant, sans en omettre une ligne, les inscriptions de toutes les tombes. On connaît, d'ailleurs, sa nécrophilie : non seulement il visitait tous les cimetières qui se trouvaient sur son passage, mais il aimait à parler de la mort. Lorsqu'il apercevait la flèche de l'église abbatiale de Saint-Denis, il ne manquait pas de dire : « Voilà mon dernier gîte (2) ! »

Le fils de Louis XV, qui devait précéder son père dans la mort, n'avait pas de ces obsessions

(1) *Mémoires de Mme Campan.*
(2) C. Stryienski, *op. cit*,. 154.



Frontispice d'un ouvrage destiné à Mgrs les Enfants d

QUE

AUPHIN

URS

NCE

RUDIMENT PRATIQUE DE LA LANGUE LATINE

raphique

... (Document communiqué par M. Margraff, libraire.)

morbides : s'il était très pieux et même superstitieux, on ne saurait le tenir pour un déséquilibré.

Sa venue au monde s'était fait longtemps désirer. Quand il naquit à Versailles, le 4 septembre 1729, le dauphin fut appelé l'*Enfant de l'Europe ;* on voulut voir dans sa naissance un gage de paix pour l'Europe, en même temps que de grandeur pour la France.

La joie fut vive dans tous les rangs de la société, à ce point qu'à Paris, des procureurs voulaient plaider sans salaire, les charlatans des quais arracher des dents gratis. Le fastueux banquier Samuel Bernard fit couler des fontaines de vin dans les principaux quartiers de la capitale ; cette largesse lui coûta, dit-on, 60.000 livres.

Moins d'un an après la naissance du Dauphin, venait au monde un nouveau prince, *Philippe*, duc d'Anjou, qui n'atteignit pas sa troisième annee. Pour le guérir d'une indisposition, des serviteurs imaginèrent de lui faire avaler de la terre provenant du tombeau du diacre Pâris ; on crut généralement que ce fut la cause de sa mort.

Le duc d'Anjou mourut le 8 avril (1733), à neuf heures du matin ; le même jour, son corps fut transporté de Versailles au Louvre, sur les quatre heures après midi. La reine apprit cette mort d'une façon bien cruelle : « voyant passer sous son balcon un porteur de chaises qui venait

du côté de l'appartement de M. le duc d'Anjou, elle



LOUIS, DAUPHIN DE FRANCE, fils de LOUIS XV.
(Peinture de TOQUÉ.)

lui demanda comment se portait ce petit prince.

Le porteur de chaises qui ne la connaissait pas, lui répondit naturellement qu'il était mort. A cette nouvelle, la reine fit un cri et s'évanouit (1). »

Quant au Roi, il était encore couché ; entendant du bruit, il se réveilla et vint s'enquérir si la reine, qui était alors enceinte, venait d'accoucher ; on lui apprit la mort de son fils, avec un peu plus de ménagement toutefois qu'à la reine. Le duc d'Anjou ne resta au Louvre que deux jours ; on ouvrit son corps : on lui trouva « le foie pourri, les poumons gâtés et beaucoup d'eau dans l'estomac » ; ce qui alarma toute la Cour pour les autres enfants royaux, qui tous avaient les intestins faibles, ressemblant en cela au feu roi Louis XIII. Voyant toutes « les parties nobles flétries », les médecins déclarèrent qu'il était surprenant que le petit duc eût pu si longtemps résister à la maladie avec une aussi mauvaise constitution.

Ce qui n'est pas moins étonnant, c'est la résistance qu'opposèrent les enfants royaux aux traitements qui leur furent infligés.

L'année où succombait le duc d'Anjou, sa jeune sœur, *Madame*, troisième fille de Louis XV, née le 28 juillet 1728, par conséquent âgée de près de 5 ans, était « tombée malade des fièvres ». Il y avait alors à la Cour un médecin gascon, du

(1) La Cour et Paris en 1732-33. (*Revue rétrospective.*)

en vous écrivant hier mon cher Cardinal j'ay oublié
quelque chose qui ne vaut pas la peine d'en parler qui
estoit de vous faire réponse sur la lettre [illegible] par la
quelle vous me mandez la grace que le Roy a accordé
a mr de Breteuil cela m'a fait un grand plaisir car
outre qu'il est a moy c'est un fort honest-homme
et qui est assez mal dans ses affaires j'attends toujours
pour aujourd'hui le Roy et la Reine ma santé est
meilleure celle de mes enfans est bonne, j'ay pris
la liberté de fouetter mr le Dauphin qui crie
a tout propos sans sçavoir pourquoi et toute le
monde m'en a sçeut un tres mauvais gré, je suis
a vous de tout mon coeur Marie

Lettre de Marie Leczinska au Cardinal de Fleury, relative au Dauphin, qu'elle s'excuse d'avoir fouetté!
(Collection Noel Charavay)

nom de Bouilhac, qui devait son poste à la faveur de Blouin, ancien valet de chambre du roi et gouverneur de Versailles. Blouin avait fait nommer son protégé, médecin des Enfants de France. Toute sa thérapeutique tenait en un seul mot : saigner! Il ordonna donc de tirer du sang à Madame. Il commença par lui faire faire une saignée au bras, puis il la fit saigner trois fois du pied, et à chaque fois, l'on tirait trois palettes de sang (1). On peut juger de ce qui lui en resta dans les veines.

A cette époque, le frère de la petite Madame dont il vient d'être question, le Dauphin de France, venait d'atteindre sa quatrième année. Louis XV avait eu, on se le rappelle, pour gouvernante, Mme de Ventadour, il tint à ce que celle-ci remplît auprès de son fils la même fonction; les deux sous-gouvernantes furent également maintenues; on leur en associa une troisième, une protégée de Fleury, la marquise de Muy.

Le dauphin annonçait un tempérament vigoureux, montrant beaucoup d'ardeur pour les exercices du corps; d'autre part, il avait manifesté de très heureuses dispositions, étant « plus avancé qu'aucun autre ». C'est ce qui décida le roi à le sortir des mains des femmes avant l'époque mar-

(1) *Journal des règnes de Louis XIV et de Louis XV*, par J. A. Le Roi, 286-287.

quée. « La santé de Mgr le Dauphin, lisons-nous dans la *Gazette*, et son esprit, plus sensé qu'il ne l'est d'ordinaire à cet âge, ont déterminé le roi à ne pas suivre l'ancien usage. »

Il n'avait pas sept ans, tout au plus six ans et demi, quand il fut remis aux hommes. « N'oubliez jamais, lui dit le Roi, les soins de Mme de Ventadour » ; et comme la gouvernante pleurait, l'enfant s'attachait à elle, refusant de la quitter; il fallut l'en arracher pour le conduire dans son nouvel appartement, où l'on avait dressé un théâtre de marionnettes, qui lui firent oublier son chagrin.

On lui donna pour gouverneur M. le comte, devenu un peu plus tard duc de Châtillon. MM. du Muy et de Polastron furent adjoints au duc, avec le titre de sous-gouverneurs.

Jean-François Boyer, évêque de Mirepoix, fut désigné pour être son précepteur; l'abbé de Saint-Cyr fut nommé sous-précepteur et l'abbé de Marbeuf, lecteur. Ces maîtres eurent fort à faire pour redresser « le caractère ardent et impétueux » du jeune prince. A en croire d'Argenson, M. le Dauphin est « d'une violence épouvantable (1) et, loin de s'en corriger, elle augmente, quoiqu'il ait dix ans et demi. Il frappe ceux qui l'entourent ».

(1) Sa mère dut parfois le corriger, et elle s'excusait, la bonne princesse, d'avoir « pris la liberté de fouetter M. le Dauphin ».

Un jour, il donne un grand soufflet à l'évêque de Mirepoix, pour l'avoir contredit. L'abbé de Marbeuf, le chevalier de Créqui avaient reçu aussi de lui des coups. Certain jour, n'ordonnait-il pas à son gouverneur de *faire taire le vent*, dont le bruit l'importunait ! Un autre jour, il disait au comte de Noailles : « Vous verra-t-on toujours avec des habits de quinze ans, un visage de trente-cinq et des manières de quatre-vingts ?

— Mais, Monsieur, comment faire pour vous plaire ?

— Changez, répliqua sèchement le Dauphin.

Pour le punir, il n'était que de l'atteindre dans son amour-propre. On le mettait en pénitence pendant quelques jours, ne laissant entrer chez lui que les personnes dont la présence était indispensable. Il allait à la messe, accompagné d'un seul valet de pied, et quand il passait dans la salle des gardes, on ne prenait pas pour lui les armes : on voulait lui faire entendre par là qu'un prince qui commet des fautes déroge de son rang et que les marques de respect ne lui sont plus dues.

Mais l'enfant avait le sentiment de la justice poussé à un haut degré : lorsqu'il avait reconnu ses torts, il les confessait et priait qu'on l'excusât. « Je pourrai commettre encore bien des sottises, disait-il à son précepteur ; mais, d'avance, je les désavoue. Dans ces moments-là, imaginez-

vous que c'est le vent qui souffle ». Comme quelque temps après cette déclaration, il s'était emporté à nouveau : « Le vent souffle bien fort aujourd'hui », lui dit le duc de Châtillon. — Oui, monsieur, et la foudre n'est pas loin ». Le gouverneur ayant fait le geste de se boucher les oreilles, en prenant un air effrayé, le dauphin ne put s'empêcher de rire, et, sautant au cou de son gouverneur : « Je m'étais pourtant bien promis de ne plus me mettre en colère (1). »

Un embonpoint, précoce et excessif, alourdit sa démarche et ses mouvements. Il n'avait pas sept ans qu'il pesait déjà soixante-dix livres, alors qu'un enfant qui n'a que quatre à cinq mois de moins n'a juste que la moitié de ce poids ; le duc de Penthièvre, qui avait quatre ans de plus, ne pesait que cinquante-cinq livres. Avec les années ce gros enfant pouvait tourner à l'obésité, c'est ce qui ne manqua pas d'arriver ; à 17 ans, il écrivait au maréchal de Noailles : « Je donne beaucoup de mouvement à la pesante masse de mon corps, qui s'y prête, quoique sans beaucoup de satisfaction... » Et le maréchal l'engageait, dans sa réponse, à faire de l'exercice et à n'être pas aussi sédentaire. Mais sa corpulence paralysait en lui tout effort. Il n'avait aucun goût

(1) PROYART, *Vie du Dauphin, père de Louis XVI.*

pour la chasse; d'ailleurs, il était un maladroit tireur; une fois, il tira plus de cent coups, pour n'abattre que quatre ou cinq pièces.

Il affectait, pour ne pas donner ombrage au roi son père, de cacher ses qualités, et de laisser croire qu'il était d'intelligence lourde et épaisse.

— « Que dit Paris de ce gros balourd de Dauphin? disait-il un jour, en s'adressant à un de ses fidèles serviteurs. Le croit-il bien bête ?... Parlez, ne vous gênez pas; c'est positivement l'idée que je veux donner de moi. » Le fait est que, lorsqu'il se trouvait dans la compagnie de gens qui n'étaient pas habitués à le voir, il gardait un silence obstiné, qui laissait une fâcheuse impression à ses visiteurs. Marmontel relate qu'après la pièce de vers qu'il avait composée sur une maladie du Dauphin (la petite vérole), et où il avait insisté sur le dévouement que la Dauphine avait témoigné à son mari dans cette circonstance, les époux désirèrent l'en remercier. Le poète se rendit à l'invitation, il se plaça bien en face d'eux, au dîner où on l'avait convié, attendant qu'on lui adressât la parole. Le prince et la princesse levèrent les yeux sur le littérateur, puis s'entretinrent tout bas, s'excitant mutuellement à qui parlerait le premier. Finalement, ni l'un ni l'autre n'en eut le courage; et Marmontel finit par se retirer, sans qu'un seul mot lui eût été adressé.

VI

L'ÉDUCATION DES TROIS DERNIERS BOURBONS LOUIS XVI, LOUIS XVIII ET CHARLES X

La naissance du cinquième enfant de Louis XV, Mgr le duc d'Anjou, avait été accueillie par des chansons. Les Parisiens, dans leur joie de voir la succession dynastique désormais assurée, improvisèrent ces couplets, quelque peu irrespectueux :

De cinq enfants père,
Agé de vingt ans,
L'aventure est fière.
Buvons, mes enfants !
Oh ! pour notre Sire
Quel contentement
De se reproduire
Si facilement !
S'il était grand-père
Dans dix ans d'ici !
La plaisante affaire,
Le vieillard joli !

A peine trois ans plus tard, le petit duc d'Anjou rendait son âme innocente au Seigneur ; heureusement, restait son frère Louis qui, en s'unissant, le 23 février 1745, à Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaëlle, infante d'Espagne, raffermissait le trône par l'espoir d'une paternité prochaine.

Au lieu du garçon attendu, ce fut une fille (1). *Marie-Thérèse de France* ne vécut que deux ans ; elle vint au jour, en coûtant la vie à sa mère.

Après un très court veuvage, le fils de Louis XV épousait Marie-Josèphe de Saxe, dont l'oncle fit quelque bruit dans le monde : c'était, en effet, Maurice de Saxe, qui conquit chez nous ses « lettres de naturalité » par le droit de la victoire.

La fiancée n'était qu'une enfant, elle n'avait pas encore atteint ses quinze ans, mais elle compensait son jeune âge par de sérieuses qualités. « La princesse Josèphe, dit un rapport d'ambassadeur, est d'une taille proportionnée à son âge, parfaitement bien faite, le port noble, l'air doux et engageant, marchant bien et de bonne grâce ; elle croît et se forme à vue d'œil, elle a les yeux bleus, grands, vifs et doux en même temps, et la physionomie très spirituelle. On ne peut pas dire qu'elle soit belle, mais on peut la regarder comme jolie, et elle plaît généralement ; elle a beaucoup d'es-

(1) Cf. *La Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, mère de Louis XVI*, par le P. Émile RÉGNAULT. Paris et Lyon, 1875.



MARIE-THÉRÈSE, première femme du Dauphin, fils de LOUIS XV.

prit, et tout du meilleur, une grande pénétration... de sens droit, le caractère excellent, beaucoùp de douceur ; elle est remplie de sentiments de piété et de religion... »

Louis XV avait donné au maréchal de Richelieu les instructions les plus précises ; il était avide de connaître *intus et in cute* sa future belle-fille. « Je voudrais bien la voir et mon fils la tenir, écrivait-il au duc... Si elle eût été à vendre ou à convoiter, eussiez-vous été un des convoiteurs ? Sa gorge est bien couverte, pour qu'elle ait pu vous tenter à un certain point. Elle tient fort à cœur à mon fils, et il me paraît qu'il ne haïrait pas qu'elle fût suave. Il a bien recommandé à Mme de Brancas (dame d'honneur de la Dauphine, qu'elle devait rejoindre à Strasbourg) *de la faire baigner* avant qu'il la joignît, *ce qui me confirme dans le soupçon que la pauvre Infante ne l'avait pas été assez...* »

Le duc de Richelieu, qui s'y connaissait en cette matière, délégué pour faire « en cérémonie » la demande officielle, déclara que la princesse était « charmante », et qu'il ne s'attendait pas « à lui trouver tant de grâce et une figure aussi agréable... Ce n'est point du tout une beauté, mais c'est toutes les grâces imaginables ».

Elle eut constamment bon air dans les solennités où elle figura. Les modes ajoutaient leur tyrannie aux exigences de l'étiquette, et elle ne

laissait pourtant rien paraître des fatigues que lui imposait cette représentation d'apparat. Maurice de Saxe, prenant en pitié sa nièce, se permit de dire au roi que « si on ne lui procurait pas du repos, elle tomberait malade ».

« Je ne sais, confiait-il à un ami, comment elle a pu résister. J'en suis sur les dents de l'avoir suivie. Il fait une chaleur partout dans les appartements, qu'il y a de quoi en mourir, par la grande quantité de monde et de bougies le soir. Avec cela, ses habits ont été d'un poids que je ne sais comment elle a pu les porter. Ce qu'il y a de plus fatigant encore, ce sont toutes ces présentations qui ne finissent pas... Le roi me fit prendre l'autre jour sa jupe qui était sur un canapé, pendant que Mgr le Dauphin était à sa toilette, elle pesait bien au moins soixante livres. Il n'y a aucune de nos cuirasses qui en pèse autant. Je ne sais pas comment elle a pu tenir huit à neuf heures sur ses pieds avec ce poids énorme. » Mais la nouvelle Dauphine avait le désir de plaire et de se faire aimer ; elle était résolue à faire tous ses efforts pour y réussir.

Marie-Josèphe perdit son temps à vouloir conquérir le cœur de son époux : celui-ci conserva cette apathie, cette indifférence qu'il avait montrée dès les premiers jours de son mariage. Tout l'ennuyait : ni le jeu ni les spectacles ne parvenaient

à le distraire ; il ne se plaisait, comme son père, qu'à parler de mort et de catafalques. La Dauphine aurait aimé la chasse ; la chasse à courre ne la passionna jamais, mais elle avouait volontiers que la chasse « à tiré » l'égayait beaucoup : son mari n'ayant pas les mêmes goûts, elle avait dû renoncer à ce plaisir,

Le 4 juin 1750, le cardinal de la Rochefoucauld, haranguant la Dauphine, à la tête de l'Assemblée du Clergé de France, lui adressait ces paroles : « Bientôt le gage désiré de votre union avec un prince qui fait nos délices, mettra le comble aux sentiments que nous vous rendons à tant de titres. Nous rendons grâces au Ciel, avec la plus vive reconnaissance, de la faveur qu'il nous prépare. » Trois mois se passaient et la Dauphine, se rendant aux vœux qui lui avaient été exprimés, accouchait d'une fille, *Marie-Zéphirine.*

Marie-Zéphirine eut beaucoup à pâtir de ses nourrices. D'Argenson prétend que la faute en fut au comte de Saint-Florentin, ministre des commandements du roi. « Cet homme, dit-il, a le chagrin qu'il mérite, d'avoir donné, pour nourrice à Madame, la femme de son intendant, qu'on dit être sa maîtresse. Elle s'est trouvée malsaine, comme de raison, et la petite princesse en meurt; elle a des rougeurs au ventre et dépérit chaque iour. Autant aurait-ce été s'il se fût agi d'un duc

de Bourgogne. Si la protection se mêle de cela, la maison royale périra. » La petite Madame mourut le 2 septembre 1755, presque subitement. « Elle s'éveilla tout à coup au milieu de la nuit, en poussant de hauts cris : on s'empressa ; le lendemain, les remèdes paraissent agir : mais, deux jours après, elle a des convulsions et expire à 11 heures du soir. »

Le désappointement fut grand. Toute la journée fut employée à expédier, de Versailles à Paris, des courriers, et pour que ces courriers ne se cassassent pas le cou, le prévôt de Paris avait pris la précaution de faire sabler le quai de la Ferraille jusqu'à l'Hôtel de Ville (1).

« Un prince ! un prince ! Il nous faut un duc de Bourgogne ! », tel était le cri général. Et cependant, quand l'événement arriva, il fut accueilli avec une froideur qui contrastait avec l'enthousiasme de jadis. Ce revirement était explicable : la cherté des vivres, et particulièrement du pain, les dépenses excessives nécessitées par l'entretien de la favorite, ne légitimaient que trop la colère du peuple.

Louis-Joseph-Xavier, duc de Bourgogne, naquit le 13 septembre 1751 (2) ; deux ans plus tard, le

(1) Ephémérides médicales (*Union médicale*, août 1868).

(2) A quatre ans, Nattier fait son portrait, « un portrait pompeux qui vise à la magnificence... il a quatre ans, qu'il porte

8 septembre 1753, la Dauphine mettait au monde le duc d'Aquitaine, *Xavier-Marie-Joseph* (1). Le duc d'Aquitaine fut emporté par la coqueluche et le travail des dents, le 22 février 1754, à midi.

Dans l'intervalle (1752), le Dauphin avait été atteint de la petite vérole ; sa femme, bannissant tout protocole, s'était installée à son chevet, ce qui donna lieu à une méprise fort divertissante de la part d'un médecin appelé en consultation auprès du malade. M. Pousse, frappé de la sollicitude que montrait à l'auguste patient la femme qui le servait, ne put s'empêcher de dire au Dauphin, en se retirant : « Cette garde est précieuse ; ne vous défaites pas de ses services. » — « Savez-vous bien, dit la Dauphine, que je n'ai jamais été si fière ? Ce compliment du docteur m'honore, et je ne veux pas cesser de le mériter. Décidément la Faculté me flatte... Sénac (le premier médecin du roi) m'a dit l'autre jour qu'il m'avait prise pour une sœur de charité. »

On avait laissé ignorer à Louis de France de

en sautoir, par-dessus la robe de velours bleu, garnie de skungs, le cordon du Saint-Esprit, et que sa tête pouponne émerge d'un bonnet de fourrure à plumes « follettes ». Il a sept ans, qu'il quitte les mains des femmes et des *remueuses*, qu'on lui forme une maison. » LÉANDRE VAILLAT, *la Société du* XVIII[e] *siècle et ses peintres*, 141 et s.

(1) C. STRYIENSKI, *La mère des trois derniers Bourbons*. Paris, Plon, 1902, 162.



BONAVENTURE BAÜYN, par la grace de Dieu & l'Authorité du Saint Siége Apostolique Evêque & Seigneur d'Uzés, Conseiller du Roi en ses Conseils, &c. Monseigneur Le Dauphin se trouvant attaqué d'une maladie dangereuse nous ne devons pas differer un moment de recourir au Seigneur pour lui demander La conservation d'un prince qui nous est aussi cher, C'est pourquoi nous ordonnons que dans toutes Les Eglises à commencer dès demain jusqu'à ce qu'il ait plû a Dieu de nous accorder la guerison de Monseigneur le Dauphin on dira a toutes Les messes Les collecte secrete et postcommunion *pro infirmo* dans La premiere desquelles on dira *pro serenissimo Delphino Ludovico famulo tuo infirmo pro quo te* et de meme dans les suivantes que demain et les deux jours suivans on fera dans notre Eglise Cathedrale les prières marquées dans le Rituel *in quacumque tribulatione*. que La premiere oraison sera *pro infirmo* comme a la messe, La second de la Ste Vierge *concede &c* La troisieme *Deus refugium nostrum &c* ce qui sera suivi de la Benediction du St Sacrement. Les mêmes prieres seront continuées Les jours suivans dans toutes Les Eglises suivant l'ordre accoutumé Donné a Uzès Le dix aout mil sept cent cinquante deux

+ B. evêque d'uze

Par Monseigneur
Escuraille Secre

MANDEMENT ÉPISCOPAL, relatif à la santé du Dauphin, fils de Louis XV (1752).
(Communiqué par M. NOEL CHARAVAY.)

quelle maladie il était atteint ; pour découvrir la vérité, il eut recours à divers stratagèmes, dont certains ne laissaient pas d'être dangereux pour les personnes qui lui prodiguaient leurs soins : ainsi appelait-il souvent la Dauphine pour l'embrasser, et cette princesse se prêtait à ses caresses, quoique son visage fût « tout rempli de boutons et défiguré par la suppuration ». Un autre jour, il demandait la *Gazette*. Comme, dans cette feuille, sa maladie était annoncée pour être la petite vérole, on en réimprima vite une autre, dans laquelle on fit passer celle-ci pour un érysipèle boutonné. Une autre fois, le Dauphin se fit apporter une assiette d'argent avec une serviette ; lorsqu'on la lui eut présentée, il essuya soigneusement l'assiette avec le linge, dans l'intention de s'y mirer, mais comme les rideaux étaient tirés, il ne put se rendre compte de son état. Malgré une aggravation qui ne fut que passagère, le mal tourna promptement à la guérison, et le ménage fut plus uni que jamais (1).

Le 23 août 1754, Louis XV annonçait à l'archevêque de Paris, que sa « très chère fille la Dauphine » venait d'être « heureusement délivrée ». Le nouveau-né, dont le roi saluait le berceau,

(1) Cf. *les Morts mystérieuses de l'histoire*, 2e série, 149.



LE DAUPHIN, FILS DE LOUIS XV, en uniforme de colonel
du Dauphin-Dragon.
(*Musée de Versailles.*)

était ce duc de Berry dont l'histoire a consacré le martyre sous le nom de Louis XVI.

Celui qui sera Louis XVIII naissait le lundi 17 novembre 1755, à trois heures et demie du matin : l'enfant s'annonçait malingre, « si délicat et fluet du corps, des bras et des jambes », qu'on craignait qu'il poussât moins bien que ses frères. Bourgogne et Berry.

Ce dernier ne prospérait guère depuis son sevrage. On consulta un célèbre docteur genevois, qui venait d'arriver à Versailles, précédé d'un grand renom : c'était le fameux Tronchin, qui, après un examen soigneux, déclara que l'indisposition de l'enfant tenait au travail de quatre grosses dents, et conseilla d'envoyer les trois fils du Dauphin à Meudon, pour y passer la saison chaude.

Tronchin était venu à Paris pour inoculer les enfants du duc d'Orléans. Voltaire ne se consola d'être privé de sa visite qu'en songeant qu'il venait d'assurer « la santé aux petits-fils du roi de France ».

Peu de jours après la naissance du comte de Provence, le Dauphin et la Dauphine avaient fait un vœu à notre-Dame de Chartres ; à la fin du mois de juin 1756, les deux époux s'y rendaient en pèlerinage, pour remercier la Vierge de sa protection, car c'est bien à elle, à Saint Joseph

et à Saint Xavier, que Marie-Josèphe attribuait le bonheur qu'avait eu son dernier-né d'échapper aux mains des médecins ».

Le comte de Provence était né chétif, mais comme il s'était trouvé par bonheur avoir la meilleure nourrice du monde, il avait embelli et profité considérablement depuis sa naissance ; sa mère elle-même en mandait la nouvelle à un de ses correspondants (1).

L'Infante, sœur du Dauphin, venue à Versailles pour y passer l'hiver, au milieu de sa famille, avait pu assister à la naissance de son neveu, le quatrième fils de Marie-Josèphe, Charles-Philippe de France, le futur comte d'Artois. Elle écrivait, le 9 octobre 1757, à son mari, dom Philippe, que lorsqu'elle était arrivée « un peu avant six heures, chez Pepa — c'était le sobriquet affectueux qu'on donnait à la Dauphine, — ses douleurs étaient très légères ; aux 3/4 elle a été de son pied dans sa chambre ; à la 55e minute (l'on ne saurait exiger plus de précision), elle s'est couchée sans aide sur son lit de travail ; à 7 heures, le comte d'Artois était né. Elle n'a crié qu'à la dernière douleur. » On ne pourrait souhaiter un bulletin de naissance plus complet. Mais poursuivons la lecture de la missive : « le nouveau-né est petit,

(1) Lettre du 1er janvier 1756 au comte de Wackerbarth.

mais bien fait pour vivre et paraît fort, du moins à sa voix, » et l'Infante envie le bonheur de la maman : « cela est assurément bien heureux : cinq garçons de suite et de cette façon-là !... Tout le monde se porte bien et est content (1) ».

Marie-Josèphe attendra près de deux ans une nouvelle grossesse : le 23 septembre 1759, elle accouchait d'une fille, *Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière,* familièrement appelée la « grosse Madame » ; c'est celle qui deviendra reine de Sardaigne.

Cette naissance fut accueillie sans enthousiasme : il n'y eut ni *Te Deum*, ni aucune fête. « Cela n'est pas étonnant pour une fille qui a quatre frères vivants (2) » ; mais Pepa se porte à merveille (3), c'est l'essentiel. « Le lait est passé sans le moindre accident. Elle est au cinquième jour et jamais elle n'a eu de couches aussi heureuses. »

La Dauphine supportait toutes ces grossesses avec une vaillance qui en aurait abattu d'autres. Elle avait une constitution d'une solidité à toute épreuve ; elle éprouvait cependant des frayeurs dont eût rougi une petite fille. Les roulements

(1) *Bibl. Nat.*, Ms fr., Nouvelles Acquisitions (C. Stryienski, *loc. cit.*).

(2) *Journal de Barbier,* sur la Régence, t. VII, 190.

(3) Lettre du Dauphin à Xavier de Saxe. (*Correspondance*, publiée par Thévenot, tirée des Archives de Troyes.)



Charles de France et Marie-Adélaïde de France, enfants du Dauphin, fils de Louis XV.
(Peinture de Drouais.)

du tonnerre lui causaient un malaise dont elle ne savait se défendre. Il est peu de lettres, écrites par elle, qui ne portent trace de cette singulière phobie. On y relève des choses comme celle-ci : « Je me meurs de peur, car il tonne (1). » Dans une autre épître, elle confesse que le bruit des canons n'a pas augmenté ses migraines ; mais ce qui a mis sa pauvre tête horriblement en compote, c'est une douzaine d'orages, qui ont éclaté la veille du jour où elle écrit; aussi déclare-t-elle qu'elle n'en peut plus (2).

Malgré cette nervosité, indépendante dans une certaine mesure de sa volonté, Marie-Josèphe n'oublia jamais les devoirs que lui imposait son rôle de mère, et elle tint à prendre soin de l'éducation de ses enfants, voulant se rendre compte par elle-même de leurs progrès, s'appliquant à réformer leur caractère et leur tempérament (3).

Le duc de Bourgogne (né en 1751), lui rendit

(1) Lettre du 2 avril 1758.

(2) 31 juillet 1764.

(3) « Les cahiers étaient remis successivement à Mme la Dauphine, à mesure qu'on les composait. Elle avait chargé un nommé Zornier, aujourd'hui secrétaire des commandements de M. le Comte de Lusace, de les prendre chaque semaine et de les lui remettre en mains propres (il s'agit des papiers *pour l'instruction de mon fils de Berry*, que Mme la Dauphine fit mettre en ordre, afin de dresser, avec ces papiers, un plan d'éducation méthodique). » Cf. *l'Espion dévalisé.* Londres, 1782, 72-73.



LEVRET, accoucheur de la Dauphine (1760).

la tâche laborieuse ; s'il était intelligent et courageux, il se montrait parfois autoritaire jusqu'à la violence.

Les preuves de son intelligence abondent, nous ne citerons que les plus typiques.

Il apprenait à écrire ; on lui donne comme modèle de calligraphie une page dont l'auteur avait développé cette pensée que, seuls, devraient être autorisés à approcher les Rois ceux qui ont le courage de leur dire la vérité, tandis que les flatteurs seront impitoyablement écartés. On lui demande s'il a bien compris le sens de ce qu'on vient de lui dire.

— « Vous et les autres, aux soins desquels je suis confié, répliqua-t-il, vous n'avez pas grand mérite à me reprendre, quand je fais mal, parce que papa Dauphin et papa Roi vous ont donné l'autorité pour le faire. Mais si papa Roi ne faisait pas bien, c'est alors que vous auriez du courage si vous le lui représentiez. » C'était montrer, pour son jeune âge, bien de la jugeotte.

Au jour de l'an, le bailli de Froulay, ambassadeur de l'ordre de Malte, vient lui offrir ses vœux : « Monseigneur, lui dit-il, nous souhaitons que, dans quatre-vingts ans, le corps diplomatique vous en présente autant. » — « Pourquoi pas cent ? », riposta l'enfant, en regardant fixement son interlocuteur, décontenancé par cette repartie.

Du courage il sut en montrer, quand un des gentilshommes de la manche, l'ayant laissé tomber, en voulant le placer sur un cheval de carton, il promit de n'en jamais parler; il eut la volonté de se taire, et on ne découvrit pas les origines de la maladie qui devait le conduire prématurément au tombeau. Les médecins n'y connurent rien et leur diagnostic resta incertain.

L'enfant souffrait et boîtait ; une tumeur s'était déclarée à la hanche : la Faculté n'y vit goutte. L'avocat Barbier consigne dans son journal : « M. le duc de Bourgogne est dans un très mauvais état. On compte qu'il est attaqué depuis longtemps d'une humeur scorbutique, et on parlait ces jours passés de lui couper une jambe (1). » On fit appeler un rebouteur, Jean-Joseph Fleurot (du Val-d'Ajol), avantageusement connu à la Cour de Lunéville, pour les cures qu'il avait obtenues. Le roi Stanislas s'empressa de l'envoyer, nanti d'une recommandation, auprès de son arrière-petit-fils le duc de Bourgogne. L'empirique ne trouva rien autre à conseiller que... les eaux de Plombières.

Les médecins et chirurgiens du roi se réunirent de nouveau ; ils continuèrent à affirmer que l'excroissance maligne étant due à un vice du sang, il fallait débrider la tumeur. Andouillé,

(1) Barbier, t. VII, 214.

élève de la Martinière, fut chargé de pratiquer l'incision ; il ouvrit la cuisse à trois doigts de profondeur. L'enfant ne poussa que deux cris au début de l'opération, puis la soutint, sans une plainte, jusqu'à ce qu'elle fût terminée ; après le pansement, il reprit l'air enjoué qui lui était habituel. Sa mère se réjouissait de voir son fils « raisonnable et plus courageux après l'opération... aussi tranquille, presque aussi gai que s'il ne luy était rien arrivé (1) ».

Ces nouvelles sont du 10 avril ; le 27, on prévient la Dauphine que l'état de son neveu devient de jour en jour plus fâcheux. Au mois de juillet, il se produit une amélioration ; deux mois plus tard, le malade donne à nouveau des inquiétudes : sa mère le trouve maigri ; il a cependant « un appétit étonnant », et aspire déjà au moment où il pourra reprendre ses exercices ordinaires. Mais le mal était sans remède : l'enfant vécut jusqu'au dimanche de Pâques.

Les derniers temps de sa courte vie ne furent qu'une longue agonie. Il avait des dévoiements presque continuels, était écorché en plusieurs endroits de son corps, ne pouvait faire un mouvement sans ressentir les souffrances les plus aiguës : comment ne pas reconnaître là les symp-

(1) Autographe du château de Dampierre (Père E. Régnault, *op. cit.*, 197).

tômes d'une tuberculose à marche rapide, dont le diagnostic est pleinement confirmé, d'ailleurs, par les relations médicales qui nous ont été conservées ?

Le bruit s'était répandu, après la mort du duc de Bourgogne, que le gouverneur qui avait caché la chute du prince, point de départ de sa maladie, allait être renvoyé ; ce bruit ne reçut pas confirmation : le duc de la Vauguyon conserva son poste ; il fut même chargé, par le ministre de la maison du Roi, le comte de Saint-Florentin, d'annoncer au père Berthier, Jésuite, directeur du *Journal de Trévoux*, qu'on lui réservait la place de précepteur des Enfants de France ; à cet effet, Mgr le Dauphin lui accorda, chez Mgr le duc de Berry et Mgr le duc de Provence, les entrées de l'étude et celles de la chambre et du cabinet, appelées les *Grandes Entrées ;* le comte de Saint-Florentin l'attacha, en outre, à sa bibliothèque.

Le duc de la Vauguyon avait été, dans sa jeunesse, le menin préféré du Dauphin, dont il avait capté complètement la confiance. On avait un moment parlé de lui préférer le marquis de Mirabeau, le père du futur tribun, mais celui-ci avait exigé une autorité sans limites ni contrôle, et ces prétentions le firent écarter. Le duc de la Vauguyon fut choisi, et ce choix n'était pas des

plus heureux (1). La Dauphine pensait, il est vrai, veiller elle-même sur l'éducation de ses enfants, mais ses grossesses répétées l'empêchèrent de s'en occuper autant qu'elle l'aurait désiré.

La naissance (en 1764) d'une nouvelle fille, qui sera l'infortunée *Madame Elisabeth*, vint consoler sa mère en partie de la perte qu'elle avait éprouvée trois ans auparavant. La faible complexion de l'enfant fit craindre, durant plusieurs jours, qu'on la perdît au berceau ; ce fâcheux pronostic ne se réalisa point.

L'année suivante (1765), Marie-Josèphe entrait dans une nouvelle période de deuils (2). Son

(1) D'après Rivarol, « on doit en partie la Révolution à M. de la Vauguyon et à M. de Mauregard, l'un gouverneur et l'autre ministre de Louis XVI : le premier forma l'homme, et le second le roi ». D'après le comte de Vaudreuil, jugeant le règne de Louis XVI en 1804, « tous les malheurs dans lesquels la France est plongée, ont pour première cause le choix que le jeune roi fit, à la prière de ses tantes, d'un vieux ministre usé, léger, insouciant, né impuissant et jaloux, et qui rata (*sic*), à sa manière ordinaire, les prémices d'un règne commencé sous les plus heureux auspices... » *Louis XVI et la Révolution*, par Maurice Souriau, 92.

(2) De 1757 à 1764, Marie-Josèphe avait vu mourir sa mère, qui s'éteignit à Dresde le 17 novembre 1754 ; Mme Infante, sa belle-sœur, morte de la petite vérole, le 6 décembre 1759 ; la reine d'Espagne, sa sœur, veuve de Ferdinand VI, morte le 27 novembre 1760 ; son père, Auguste III, roi de Pologne, le 5 octobre 1762 ; enfin, son frère aîné, le prince électeur de Saxe, le 17 décembre 1763.

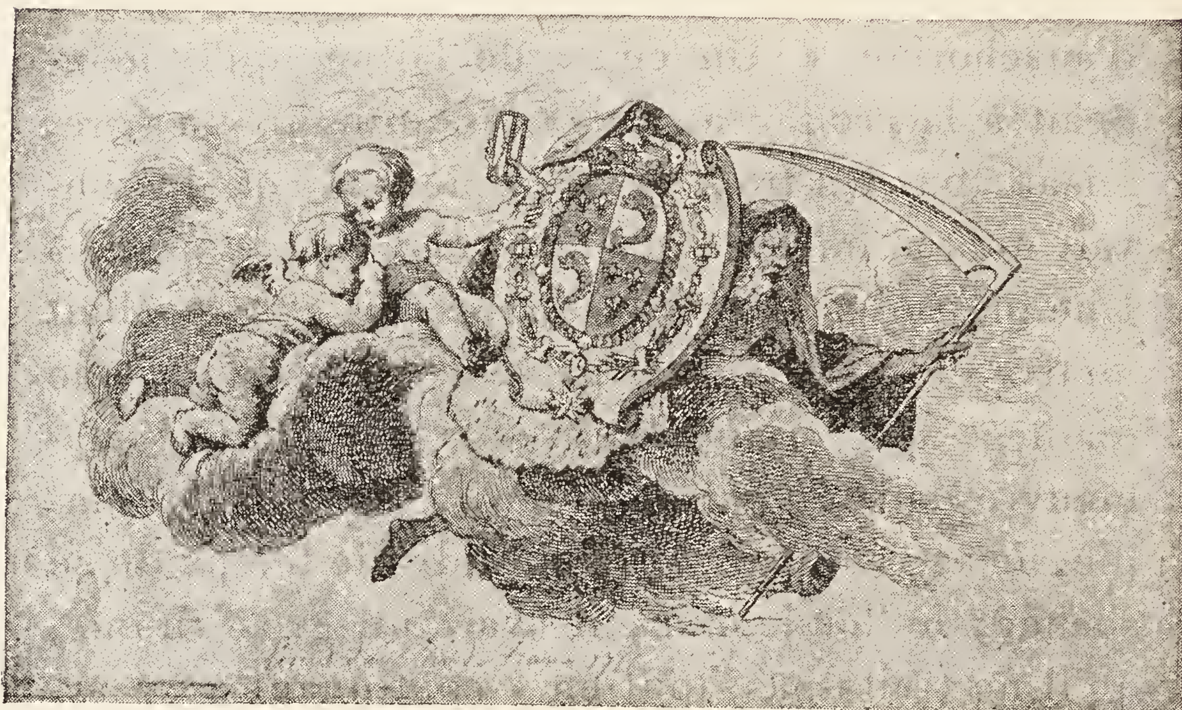
mari, qu'elle adorait, ouvrit le premier la marche funèbre.

On avait remarqué, à la Cour, que le Dauphin maigrissait, « au point qu'il avait fallu rétrécir ses habits », mais on attribuait ce dépérissement au régime ascétique qu'il suivait avec une rigueur d'anachorète. « Un cœur de laitue, qu'il mangeait à la croque au sel, sans huile ni vinaigre, faisait tous les frais de son dîner, sur quoi il buvait quatre ou cinq grands verres d'eau pure. » Une imprudence, ou plutôt une négligence, allait mettre en éveil chez le prince, déjà atteint, une diathèse qui sommeillait : à la suite d'une manœuvre dans un pré humide, il retournait à Compiègne en voiture, sans prendre le temps de se sécher ; le lendemain, il avait un gros rhume, qu'il ne traita pas, tout en « continuant avec ardeur son métier de colonel ». Nous passons sur les détails (1) : ce fut l'évolution habituelle d'une tuberculose banale ; le dénouement survint au bout de quelques mois, tel qu'il pouvait être prévu.

Des confidences échappées à l'un des médecins qui le soignait on a inféré que cette fin ne fut pas naturelle, et qu'une main criminelle l'aurait précipitée. Louis XV voulut s'assurer si ces ru-

(1) Voir nos *Morts mystérieuses de l'histoire*, 2e série.

meurs étaient fondées : il ordonna l'ouverture du corps ; il fut avéré, par l'autopsie, « que c'était de la poitrine qu'il était mort et que les poumons étaient en pourriture ; qu'ainsi il n'y avait pas de remède depuis longtemps ». Le roi raconta tout



Motif emblématif, rappelant la mort du Dauphin, fils de Louis XV (1765).

cela tranquillement au maréchal duc de Croy, « suivant son usage, qui est de s'occuper souvent de tous ces détails, qui seraient tristes pour d'autres (1) ».

Le bourgeois Hardy, qui notait au jour le jour ce qui se passait à la Cour comme à la Ville,

(1) *Journal inédit du duc de Croy* (1718-1784), par le vicomte de Grouchy et Paul Cottin, t. II, 218.

affirme, de son côté, que la mort du Dauphin reconnaît une cause normale : c'est à une « maladie de langueur » qu'il aurait succombé. Le corps fut « ouvert et embaumé par le sieur Andouillé, l'un des chirurgiens du Roi. On ne lui trouva, *pour cause unique de mort*, que la moitié des poumons rongée par des ulcères et l'autre moitié absolument desséchée (1) ».

Le duc de la Vauguyon n'en continua pas moins d'entretenir son pupille, le duc de Berry, dans l'opinion que son père avait été victime du poison ; il ne cessa de travailler son imagination timide et faible (2), et il était parvenu à persuader au jeune prince que le même valet, qui avait accéléré la mort de son père, avait aidé, peu de temps après, à précipiter celle de sa mère (3).

(1) C. Stryienski, *op. cit.*, 347, note 2.

(2) Il est intéressant de noter l'appréciation que portait sur Louis XVI l'ambassadeur de Marie-Thérèse à la Cour de France, un an avant le mariage du Dauphin : «... L'héritier présomptif est élevé par un homme inepte et vicieux (le duc de la Vauguyon)... Ce prince, par sa contenance et ses propos, n'annonce qu'un sens très borné, beaucoup de disgrâce et nulle sensibilité. » *Correspondance secrète*, éd. d'Arneth ; lettre de Mercy-Argenteau à Kaunitz, 3 mai 1769 ; l'opinion de Mercy n'était, d'ailleurs, pas isolée : l'ambassadeur de Naples, Caracciolo, écrivait, de son côté, que le Dauphin « semblait être né et avoir été élevé dans un bois ». Flammermont, *les Correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la Révolution*, 426.

(3) *Mémoires historiques et politiques*, de Soulavie, 43.

En réalité, la Dauphine mourut du même mal que son mari, et il est aisé de reconstituer le bulletin de sa maladie, grâce à la correspondance qu'elle échangeait avec son frère, auquel elle ne dissimulait rien de ce qu'elle éprouvait (1).

Jusqu'à la surveille de sa mort (2), la Dauphine dirigea les leçons de ses enfants. Quand elle se vit perdue, elle les fit appeler pour leur donner ses instructions dernières ; elle s'en occupa, on peut dire, jusqu'à l'instant suprême.

Des trois garçons qu'elle laissait, le duc de Berry était le plus balourd et le moins parlant, alors que le comte d'Artois se faisait remarquer par ses allures vives et gaies, le comte de Provence par son intelligence précoce (3). Néanmoins, comme il était plus âgé que ses frères, Berry, comme on l'appelait tout court, se montra, dans certaines circonstances, moins « emprunté » que son cadet. Lorsque le philosophe et historien Hume vint en France, il fut reçu à Versailles

(1) Voir l'ouvrage précité de C. Stryienski, aux pages 367 (toux et régime lacté), 372 (hémoptysie), 383 (bronchite), 385-392 (relation des derniers jours).

(2) Sur la mort de la Dauphine, v. le *Journal inédit du duc de Croy*, par le vicomte de Grouchy et Paul Cottin, t. II, (1906), 266-8.

(3) Le duc de la Vauguyon, gouverneur des quatre petits-fils de Louis XV, appelait ses élèves ses quatre F : le *Fin* (le duc de Bourgogne), le *Faible* (Louis XVI), le *Faux* (Louis XVIII), le *Franc* (Charles X) : cf. *Magasin pittoresque*, t. V, 7.



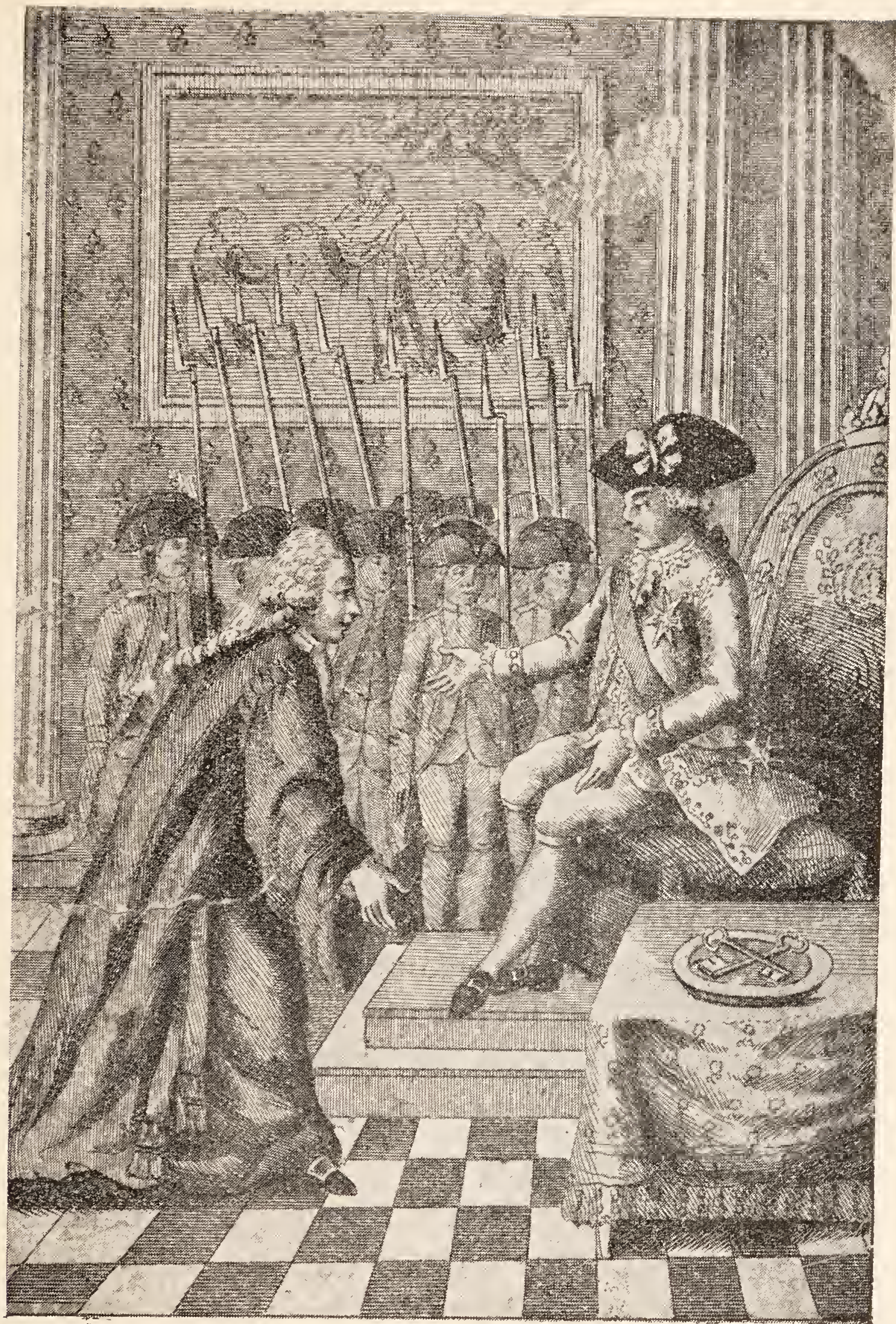
Marie-Josèphe de Saxe, Dauphine de France, morte en 1767.

avec la plus grande distinction ; les enfants de la Dauphine vinrent, chacun à tour de rôle, lui débiter leur compliment. Le duc de Berry s'en tira très adroitement ; il dit au célèbre historien des Stuarts qu'il pouvait le compter au nombre de ses admirateurs, car il avait lu et retenu plusieurs passages de son histoire, qui l'avaient enthousiasmé ; le comte de Provence confessa plus modestement qu'il n'avait pas encore eu le temps de lire les œuvres de Hume, mais qu'il se proposait de bientôt se livrer à cette lecture ; quant au comte d'Artois, il se contenta de marmotter quelques mots incohérents, et ce ne fut pas lui qui remporta le moindre succès. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, Berry avait neuf ans et d'Artois n'en avait que six : on s'explique mieux, après cela, leur différence d'attitude.

En grandissant, Berry perdit de ses avantages. On s'accordait à reconnaître qu'il était vigoureux (1), d'une force peu commune, mais on déplorait qu'il fût peu expansif, bien que d'humeur brusque ; il se complaisait, en outre, aux besognes vulgaires, les travaux mécaniques étaient ses occupations favorites.

Pour l'ordre et l'économie, nul ne lui en aurait

(1) A onze ans il allait déjà à la chasse, mais son intelligence était très retardataire. (V. une lettre écrite par Louis XVI, à l'âge indiqué, dans la *Chronique médicale*, 1901, 177.)



Le duc de Berry (futur Louis XVI), enfant.

remontré ; sur le cahier où il inscrivait toutes ses dépenses, on relève des minuties comme celles-ci : « ... Pour une cuvette, six sous; pour un cahier de papier, quatre sous ; pour du coton, six sous » ; etc. Et il était Dauphin, quand il établissait ce budget ! Il montrait, par ailleurs, d'heureuses dispositions. Il savait assez bien le latin pour traduire des auteurs comme Suétone et Sénèque ; il s'était mis aux langues vivantes et avait appris l'anglais sans maître. Dans une lettre qu'il écrivait à l'évêque de Verdun, le père du duc de Berry constatait avec satisfaction que son fils avait « fait de grands progrès dans le latin et d'étonnants dans l'histoire, qu'il retient, par les faits et par la chronologie, avec une mémoire admirable ».

Le jeune Dauphin témoignait aussi beaucoup de goût pour la géographie. Il avait eu pour professeur le premier géographe du Roi, Philippe Buache, qui, dès 1735, avait sollicité du cardinal de Fleury l'emploi de maître de géographie du dauphin, faisant valoir auprès du premier ministre que la géographie devait être « le guide des princes ».

Buache avait renouvelé, sous le ministère d'Argenson, de 1751 à 1756, une demande analogue, ayant pour objet l'instruction du jeune duc de Bourgogne. Selon une opinion autori-

sée (1), Buache avait fait, en géographie, une œuvre comparable à celle accomplie dans les lettres par Malherbe et Boileau ; il avait tout simplifié, tout ordonné.

Sous les Capétiens directs et sous les Valois, on s'était peu inquiété de l'éducation géographique des princes destinés à régner ; le titre de *Géographe du Roi* existait dès le XVI[e] siècle, mais il était porté par des personnages assez obscurs. Richelieu, qui savait le prix de cette science, honora tout particulièrement un de ses représentants, Nicolas Sanson, à qui Louis XIII remit, à l'instigation du Cardinal, le brevet de conseiller d'État ; plus tard, il le chargea de donner quelques leçons à Louis XIV enfant.

Le successeur du grand Roi avait composé et imprimé le *Cours des principaux fleuves et rivières de l'Europe ;* à cette occasion, Guillaume Delisle, qui a mérité un éloge de Fontenelle, recevait du duc d'Orléans, Régent du royaume et son ancien élève, le titre, créé pour lui, de *Premier géographe du Roi.*

Jusqu'alors, les Enfants de France n'avaient reçu, de tous ces géographes de distinction, que

(1) *Les deux Buaches et l'éducation géographique de trois rois de France* (Louis XVI, Louis XVIII, Charles X), avec documents inédits, par M. Ludovic Drapeyron; extrait de la *Revue de Géographie.*

des conseils plutôt que des leçons ; l'enseignement de cette branche des études se faisait sans méthode, à plus forte raison sans corps de doctrine, comme l'atteste ce curieux passage de Bossuet, parlant de l'éducation donnée par lui au Grand Dauphin (1) : « Nous voyions la géographie en jouant et comme en faisant voyage : tantôt en suivant le courant des fleuves, tantôt en rasant les côtes de la mer et allant terre à terre ; puis, tout d'un coup, cinglant en haute mer... nous voyions les ports et les villes, non en courant, comme feraient des voyageurs sans curiosité, nous arrêtant dans les plus fameuses villes pour connaître les humeurs opposées de tant de divers peuples qui composent cette nation belliqueuse et remuante ; ce qui, joint à la vaste étendue d'un royaume si peuplé, faisait voir qu'il ne pouvait être conduit qu'avec une profonde sagesse. »

Chargé de l'éducation du petit-fils de Condé, La Bruyère faisait apprendre par cœur la géographie à son disciple ; il lui enseignait parallèlement la géographie physique, le gouvernement et la généalogie des familles régnantes des pays étrangers.

Philippe Buache, gendre de Guillaume Delisle

(1) Dans sa lettre au pape Innocent XI, sur l'instruction de Mgr le Dauphin, fils de Louis XIV.

J'ai reçu de Mr. Forquerai secrétaire de la Chambre de Mgr Le Duc d'Angoulême la somme de neuf cent livres pour des instrumens de Mathématiques qui ont été faits par Baradelle l'aîné

A Paris le 1 juillet 1786

Le Gendre

Reçu autographe du géomètre LEGENDRE, professeur de mathématiques des Enfants de France.
(Collection NOEL CHARAVAY.)

et son successeur dans la charge de premier géographe du roi, comprit autrement sa mission. « Entre toutes les sciences qui conviennent à un grand prince », il reconnaissait que le premier rang devait être réservé à l'histoire, mais que la géographie venait tout de suite après, « l'histoire ayant toujours passe pour être l'école et la science des princes, et la géographie leur guide ». Et développant sa pensée : « La géographie, *surtout*, prétendait-il, est l'étude qui embrasse le plus de notions à l'usage des rois et des grands princes, non seulement pour les marches militaires, les routes et les campements des armées, mais aussi pour la connaissance et les bornes des États voisins et des plus éloignés, pour les droits et les usurpations des souverains les uns sur les autres, les intérêts des princes, les généalogies des grandes maisons, pour la possession des terres qui en portent les noms, la politique des États différents, le génie des peuples, et enfin tant d'autres usages dont la géographie sait faire l'application pour le service des princes. » C'était tout un programme qu'exposait le savant géographe, en attendant qu'il lui fût donné d'appliquer « une méthode particulière et propre à l'usage de Monseigneur le Dauphin ». Ni le cardinal de Fleury, ni M. d'Argenson ne comprirent l'intérêt que pouvait avoir ce prince, pour com-

MAXIMES

MORALES ET POLITIQUES

TIRÉES

DE TÉLÉMAQUE;

IMPRIMÉES

Par LOUIS-AUGUSTE, Dauphin.



A VERSAILLES

De l'Imprimerie de Mgr LE DAUPHIN,

DIRIGÉE

Par A. M. LOTTIN, Libraire & Imprimeur ordinaire de Monſeigneur le Dauphin.

M. DCC. LXVI.

Frontispice d'un livre imprimé par Louis-Auguste, Dauphin (le futur Louis XVI), en 1766.

pléter son instruction, à s'initier à la géographie. Buache fut, toutefois, autorisé à préparer « tout un plan d'instruction, pour apprendre l'histoire et la géographie » au second duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XV ; il le présenta, le fit agréer au roi, et s'empressa de montrer à l'enfant princier, alors âgé de quatre ans, « l'usage du globe qui s'ouvre et de la sphère qui se démonte ».

Le duc de Bourgogne avait marqué, dès sa plus tendre enfance, un désir ardent de s'instruire. On remarquait, en toute occasion, la solidité de son esprit, « naturellement géométrique et calculateur ». Les problèmes de géométrie, les découvertes de mécanique n'étaient pas au-dessus de sa compréhension.

A sept ans, il avait tracé de sa main un livre entier de figures de géométrie; il tint à l'offrir à « son grand-papa Louis XV, pour qui il l'avait composé et qui, lui-même, avait du goût pour cette science » ; il accompagna son envoi d'un charmant petit billet. Il avait également suivi les leçons de physique de l'abbé Nollet, qui avait enseigné cette science avec succès à plusieurs fils de rois. Trois mois après la mort du duc de Bourgogne, son père, entrant dans le cabinet du Roi, trouva le monarque occupé à examiner le manuscrit, œuvre de l'enfant dont il avait si cruellement ressenti la perte. Comme il le por-

tait à ses lèvres avec le plus grand attendrissement : « Gardez-le, dit le Dauphin à Louis XV ; le père va bientôt rejoindre le fils, et il ne vous restera de tous les deux que le souvenir de l'amitié qu'ils avaient pour vous(1). »

Le duc de Berry et le comte de Provence ne se montrèrent pas moins zélés que leur aîné pour l'étude de la géographie. Dès la fin de 1765, un travail qu'ils avaient composé sur l'Italie, où régnaient deux des branches de la maison de Bourbon (Parme et Naples), parut si remarquable à leur professeur, que celui-ci courut le présenter à l'Académie des sciences. Le docte aréopage, « frappé de la précision et de l'intelligence de ce travail, que bien des gens qui se piquent d'être au fait de la géographie, auraient peut-être bien de la peine à faire aussi bien », rendit hommage à l'intelligence et à l'application des jeunes princes, à la bonté de la méthode et des soins que leur maître s'était donnés, pour la faire pratiquer avec succès. Pendant plusieurs jours, il ne fut bruit, dans le monde, que des « illustres ouvrages » de Mgr le duc de Berry et de Mgr le comte de Provence. Quelques mois après, les princes faisaient savoir qu'ils avaient été « entièrement sensibles aux suffrages que l'Académie

(1) Catalogue de la Bibliothèque du Louvre, publié dans le *Cabinet historique*, de P. Paris.



MONSEIGNEUR LE

O Terre! ouvre ton sein. l'utile agriculture
l'objet de nos dedains s'annoblit en ce jour

LE DAUPHIN (futur LOUIS XVI), labo



DAUPHIN LABOURANT

l'humanité Sourit. et toute la Nature
en Voyant travailler l'objet de notre amour.

communiquée par M. Léo Delteil.)

avait donnés à leurs travaux géographiques sur l'Italie ». Cette même année, le duc de Berry exécutait une carte, que Buache accompagnait d'observations et, deux ans après, il composait une magnifique carte en couleurs des environs de Versailles, dont la facture annonce déjà nos grandes cartes topographiques modernes. On a, en outre, trouvé, dans les papiers de l'illustre Cassini, un plan de Cherbourg et du voisinage, « depuis l'anse de Nacqueville jusqu'au port de Becquet, » qu'une note manuscrite révèle avoir été dessinée par le dauphin Louis, le futur Louis XVI. Une tradition attribue enfin à ce même roi, « deux tablettes-consoles en stuc noir, enchâssant une mappemonde et un globe céleste, partagés chacun en deux hémisphères, et dessinés sur plâtre, avec un gracieux encadrement de rinceaux bleu pâle et amarante (1) ». Au Temple, le royal captif, se souvenant de l'enseignement qu'il avait reçu dans son enfance, donnera des leçons de géographie au Dauphin, un globe terrestre sous les yeux, témoignant ainsi de l'intérêt qu'il porta toujours à cette science (2).

(1) *Notice des documents exposés à la section des cartes*, par Léon Vallée. Paris, 1912; in-8° de 65 pages.

(2) Dans son rapport, au nom de l'Académie des sciences, sur le globe géographique actuellement conservé à l'Observatoire de Paris, Buache s'exprimait ainsi : « La connaissance particulière que le roi (Louis XVI) a de la géographie et l'in-



Le Comte d'Artois, enfant.
(Dessin de Marillier, gravé par Le Beau.)

Comme l'a fait justement observer un des plus distingués géographes de notre temps (1), « les Buache ont pu faire, des princes qui leur étaient confiés, surtout de l'un d'entre eux, Louis XVI, des amis de la géographie ; ils n'ont pu en faire des hommes d'État. C'était beaucoup de leur avoir appris que la France n'était pas le monde et que pourtant elle devait, par voie de découvertes et de colonisation, agir sur le monde : sous ce rapport, il n'est pas jusqu'au comte d'Artois, le futur Charles X, auquel on dut plus tard la conquête d'Alger, qui n'ait profité des leçons que lui avaient données les Buache. Mais il faut avouer que celui des trois frères (le comte de Provence), qui a ramassé, sinon reconquis, par deux fois, sa couronne et a fini son existence sur le trône, a dû apprendre beaucoup plus de géographie vraie et de politique avisée dans ses courses forcées à travers l'Europe, que dans les entretiens des Buache, lesquels ne lui avaient guère montré la France, l'Europe et le monde qu'à travers une sorte de brouillard ».

térêt qu'il prend à son avancement, lui ont fait désirer de voir réunies sur un nouveau globe toutes les richesses qu'il a acquises jusqu'à ce jour, et M. le comte de Vergennes s'est empressé de faire exécuter celui dont nous allons rendre compte. » Sur ce globe de l'Observatoire, v. l'article de E. Maindron, paru dans la *Revue Scientifique*, du 7 mai 1887.

(1) Ludovic Drapeyron, *op. cit.*, 32-3.



Le Comte de Provence,

(Portrait de jeunesse : sans être aussi accentués que chez son frère d'Artois, les signes d'adénoïdisme sont cependant très apparents chez ce prince.)

Le comte de Provence avait non seulement une mémoire prodigieuse, qui lui permettait de retenir tout ce qu'on lui apprenait, mais une conception rapide, en quoi il se distinguait de son frère Berry. Il avait une autre supériorité sur celui-ci : il avait de l'aisance dans les mouvements, malgré sa corpulence, tandis que la démarche de Berry était « lourde et sans noblesse (1) ». Dès 1778, un nouvelliste informe ses lecteurs que « Louis XVI grossit beaucoup ; l'exercice commence à lui être pénible » ; un autre jour, il écrit que « le roi grossit à vue d'œil, et les médecins lui font boire les eaux de Vichy pour arrêter, s'il est possible, cet embonpoint excessif et dangereux ».

Tout jeune, le comte de Provence annonçait, lui aussi, qu'il arriverait à un degré marqué d'obésité. « Monsieur était très gros, écrit le comte d'Hézecques, son contemporain, mais il n'avait pas cet embonpoint qui caractérise la force et la vigueur, comme était celui de Louis XVI. Il avait un tempérament malsain, qui l'obligeait, déjà jeune, à recourir aux potions pharmaceutiques, pour rétablir la circulation du sang et l'écoulement des humeurs. » Monsieur n'eut point d'enfants de son mariage avec Marie-Joséphine-Louise de Savoie, fille du roi de Sardaigne. Nous avons

(1) *Mémoires de Mme Campan*, loc. cit.

déjà signalé cette stérilité, souvent observée quand le mari est obèse et, *a fortiori*, quand les deux conjoints ont trop d'embonpoint.

Le futur Louis XVIII répugnait aux exercices physiques, soit parce qu'ils le fatiguaient, soit qu'il se sentît davantage porté aux travaux de l'esprit. S'il accompagnait ses frères à la chasse, quand ils allaient courre le cerf, c'était en calèche, pendant qu'eux étaient à cheval. Il avait, par contre, des clartés de tout : avec le docteur Lemonnier, il parlait botanique ; avec l'historiographe Moreau, l'entretien roulait sur les chartes et les anciennes Chroniques ; avec l'académicien Rulhière, sur la littérature. Il était aussi instruit dans les sciences que dans les lettres : capable d'écrire une histoire de la physique, comme de composer un livret d'opéra ; des articles de journal, comme de tourner un madrigal.

Pour nous en tenir à l'éducation que les princes avaient reçue dans leurs premières années, disons que jamais frères ne furent moins ressemblants que le comte de Provence, le duc de Berry et le comte d'Artois (1). Ce dernier était de beaucoup le

(1) Une particularité que les historiens n'ont pas relevée, mais que les médecins ne sauraient omettre de signaler : le comte d'Artois, au dire de Félix, comte de France d'Hézecques, qui avait pu l'observer de très près, « tenait continuellement la bouche ouverte, ce qui donnait à sa physionomie un air peu spirituel » ; à part ce défaut, qui annonce souvent des

mieux doué, au moins sous le rapport des agréments extérieurs. Il réussissait à tous les exercices du corps. « Beau danseur, excellent cavalier, de première force au billard et à la paume... » S'il faut en croire un chroniqueur, il se serait donné beaucoup de peine pour acquérir le glorieux talent de danseur sur corde (1). Assez réfractaire aux sciences, il montra plus de goût pour l'histoire, et surtout pour les langues. Aux heures cruelles de l'émigration, ces connaissances acquises dans le jeune âge ne lui furent pas inutiles. Elles lui vinrent souvent en aide, en lui permettant de se faire comprendre dans les pays lointains de son long exil.

Le comte d'Artois nous est présenté comme un enfant espiègle et mutin, dont les saillies faisaient la joie de la Cour : son dernier historiographe (2)

végétations adénoïdes, le comte d'Artois était « de figure ouverte et agréable... Il avait cette aisance du grand monde, cette amabilité légère qui plaît aux femmes; aussi, s'il faut en croire la chronique, peu de beautés lui furent cruelles. » Il eut de son mariage quatre enfants : deux garçons, les ducs d'Angoulême et de Berry; deux filles, mortes en bas âge. Le duc d'Angoulême épousa Madame Royale, fille de Marie-Antoinette et de Louis XVI, par conséquent sa cousine germaine; on sait ce que produisent d'ordinaire ces mariages entre consanguins; aussi ne saurait-on s'étonner que l'union des deux cousins fût inféconde.

(1) H. Druon, t. II, 372 (d'après Bachaumont, 12 juin 1780).

(2) Cf. les Parents du comte d'Artois, par le vicomte de Reiset (*Revue hebdomadaire*, 3 mai 1919).



Le Comte d'Artois, adolescent.

(A remarquer, sur ce portrait, la bouche ouverte, l'épaisseur de la lèvre inférieure, le nez camus et les yeux exorbités, qui sont autant de signes probables de végétations adénoïdes.)

nous en révèle quelques-unes qui achèvent de lui gagner notre sympathie. Un jour, voyant le frotteur chargé de cirer son appartement se livrer à sa besogne avec un entrain peu ordinaire, il lui demanda quel salaire récompensait sa peine. L'homme s'empressa de satisfaire sa curiosité, non sans faire observer que ses gages lui suffisaient à peine pour faire vivre sa nombreuse famille. Le jeune prince, apitoyé par son récit, vida sa bourse entre ses mains. Le soir même, une loterie se tirait à Versailles, seul le comte d'Artois refusa de prendre des billets. Comme on lui en demandait la raison, il répondit avec le plus grand sérieux : « Vous pouvez dépenser votre argent, vous autres ; vous n'avez pas comme moi une femme et cinq enfants à nourrir ! » Ce n'est que harcelé de questions qu'il consentit à s'expliquer : c'était à la famille du frotteur qu'il faisait allusion.

Quand le comte d'Artois était encore enfant, il s'avisa d'une plaisante facétie. On sait combien était sévère l'étiquette observée à la Cour, surtout quand il s'agissait d'approcher le Roi. Artois paria contre ses deux frères, Provence et Berry, qu'il paraîtrait devant le monarque la tête couverte.

Le jour convenu, il se présente devant Louis XV, le chapeau sur la tête.

— Grand-papa, lui dit-il sans se troubler, ne

trouvez-vous pas que ce chapeau me va bien ? Mes frères prétendent le contraire.

— Mais, répliqua l'aïeul, il vous coiffe à la perfection.

— En ce cas, Sire, ayez la bonté de le leur dire vous-même, car ils ne me croiraient pas. Le pari était gagné, ceux qui l'avaient perdu s'exécutèrent de bonne grâce, et le roi fut le premier à rire et à féliciter son petit-fils de son ingéniosité.

Charles X apporta sur le trône l'élégance et la frivolité du comte d'Artois. Louis XVIII conserva les prétentions au bel-esprit que manifestait déjà le comte de Provence. Quant à Louis XVI, toutes les promesses de vertu que donnait sa jeunesse, il les tint : ce fut le plus honnête homme de son royaume ; on ne trouve à lui reprocher que sa faiblesse de caractère et son apathie, morale et physique ; en présence des formidables événements auxquels il se trouva mêlé, combien lui eussent servi plus de fermeté et d'autorité !

VII

LES FILS DE LOUIS XVI ET DE MARIE-ANTOINETTE

Peu de jours après son mariage avec Marie-Antoinette, le Dauphin, entrant un matin dans la chambre de la Dauphine, ne trouvait à lui dire que ces mots : « Avez-vous bien dormi ? — Oui, répondait, désappointée, sa jeune femme », et le colloque s'arrêtait là. « J'en ai le cœur navré », ne pouvait s'empêcher de s'écrier l'abbé de Vermont, à qui la jeune archiduchesse ne cachait rien de ses impressions.

Jamais union ne fut plus disparate : d'un côté, une nature primesautière, vive, expansive ; de l'autre, un être taciturne, inélégant, grossier et comme mal équarri. A côté de cette délicatesse et de ce charme, cette lourdeur et cette maladresse ! Était-ce l'influence de l'éducation qu'il avait reçue,



Le Roi Louis XVI.

ou une disgrâce du sort ? Chez Louis XVI, l'une s'ajoutait à l'autre.

Le duc de la Vauguyon l'avait élevé à son école, « aux leçons de sa dignité brutale et de sa maussaderie bourrue (1) » ; que pouvait-on attendre d'un homme « dont le plus haut travail était de discuter son menu avec son maître d'hôtel » ? Cette frivolité d'esprit, jointe à la plus étroite dévotion, ne pouvait former un tempérament, encore moins un caractère. Le duc de la Vauguyon n'avait eu d'autre souci que de mater, chez les jeunes frères, leur spontanéité, de refroidir les bouillonnements d'une sève en travail ; grâce à une discipline rigoureuse, il réussit à faire du futur Louis XVI un homme sans la principale qualité de l'homme : la virilité.

Le Dauphin arriva au mariage avec des répugnances plus qu'avec des désirs, « inhabile à l'amour, presque hostile à la femme ». Le domaine du sentiment lui était complètement fermé ; il ne songeait qu'à se délasser de ses heures d'étude par un exercice plus ou moins violent.

On sait le goût qu'il avait pour les travaux manuels. On a dit (2) que, s'il se mêla parfois de forger une clef ou un cadenas, ce fut par mode de

(1) Ed. et J. de Goncourt, *Histoire de Marie-Antoinette.*

(2) *Souvenirs d'un page de la Cour de Louis XVI,* par Félix, comte de France d'Hézecques, 1873.

récréation, et pour diminuer la tension de son esprit ; en réalité, son unique plaisir était, délaissant la plus séduisante des femmes, de courir à son atelier, improvisé sous les combles.

C'était la promenade favorite du jeune prince ; il y montait surtout le matin, après son déjeuner. « L'inégalité des planchers, coupés de cheminées, de tuyaux, de toits, et où l'on avait pratiqué de petits escaliers pour aller d'un côté à un autre, ne pouvait donner à cette promenade un grand agrément ; mais la belle vue, l'air pur et le plaisir de voir avec une lunette tout ce qui arrivait à Versailles, le dédommageaient de ces petites difficultés... Ce fut là qu'un jour, regardant travailler des couvreurs, il monta sur une échelle qui cassa et sans un des ouvriers qui le retint, il aurait pu faire une chute très dangereuse. »

A côté de cet observatoire était la forge où Louis XVI travaillait avec le serrurier, d'autres disent l'entrepreneur des bâtiments Gamain, et un de ses serviteurs, du nom de Duret, qui était chargé de nettoyer les outils dont le roi se servait. L'habileté du roi en serrurerie lui servit au moins dans une circonstance : le feu ayant pris dans un appartement voisin de l'appartement royal, on ne put enfoncer la porte ; le roi, mis au courant, accourut avec ses outils, crocheta la serrure assez à temps pour qu'on pût éteindre le feu, mais non



Monseigneur le

Digne héritier du Trône & du sang des Bourbons,

que j'aime à voir tes pas respecter nos moissons !

Présenté à son Altesse Royale Marie-Antoinette d'Autriche, Dauphine de France.

Le Dauphin (le futur roi Louis XV

Dauphin chassant.

Ce trait d'humanité m'annonce Prince Auguste,
les vertus d'un Ayeul, d'un bon Roy, d'un Roy juste.

(Communiqué par M. Léo Delteil.)

pour sauver la concierge, vieille femme qui s'était endormie auprès du foyer (1).

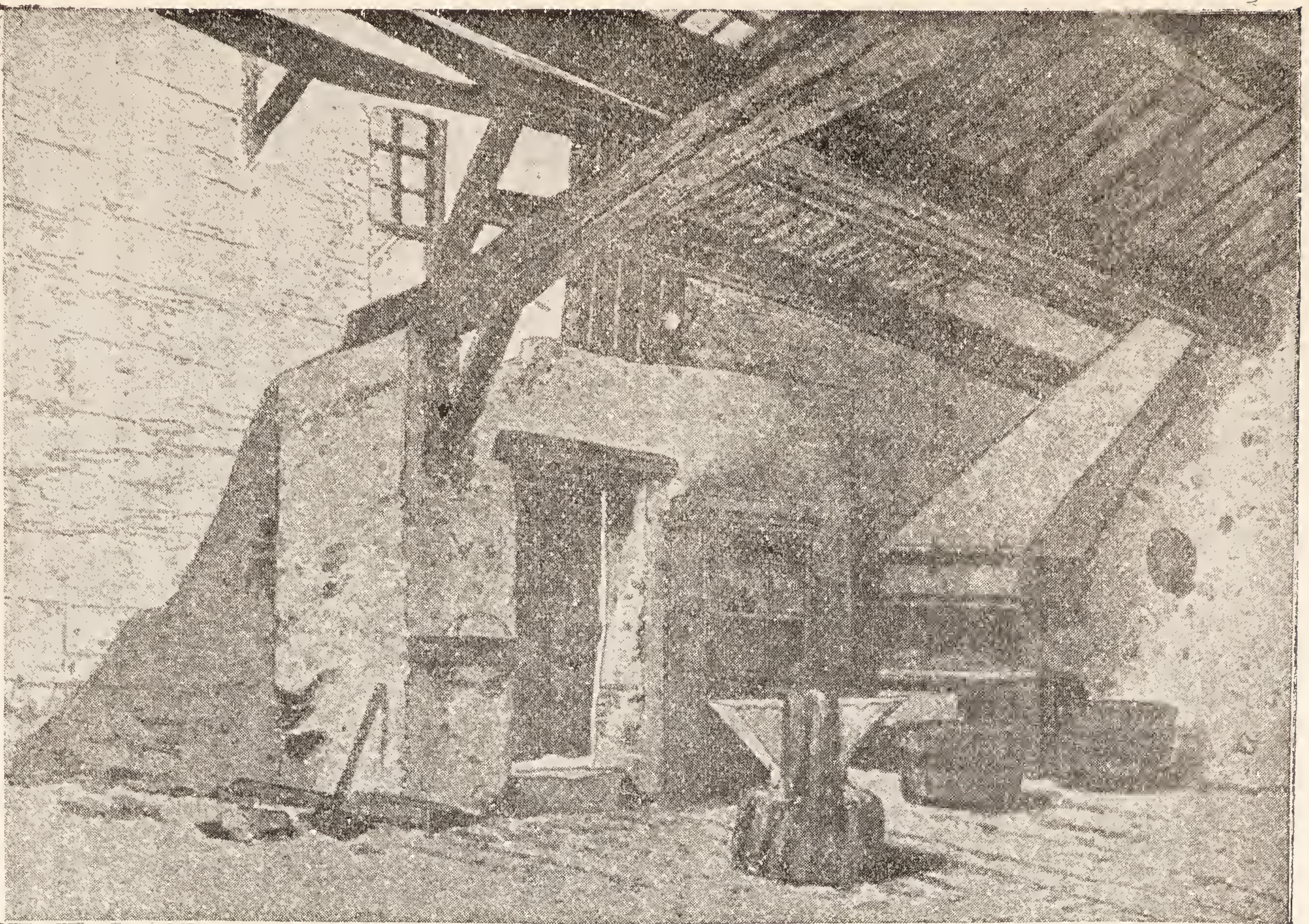
Les ouvrages les plus intéressants se faisaient sous la direction d'un excellent mécanicien, nommé Poux-Landry, « capable de cultiver plus habilement qu'un Gamain, les dispositions du royal élève (2) ». On voit Louis XVI sans cesse occupé, dès les premières années de son ménage, de maçonnerie ou de menuiserie, travaillant de ses mains à remuer des matériaux, des poutres, des pavés, maniant la truelle et le rabot, et se plaisant dans la compagnie des ouvriers, dont il affectait d'avoir l'extérieur et la tenue.

« Mes goûts, confiait Marie-Antoinette à un de ses correspondants, ne sont pas les mêmes que ceux du roi, qui n'a que ceux de la chasse (3) et des ouvrages mécaniques. Vous conviendrez que j'aurais assez mauvaise grâce auprès d'une forge; je n'y serais pas Vulcain et le rôle de Vénus pourrait lui déplaire, beaucoup plus que mes goûts, qu'il ne désapprouve pas. »

(1) D'Hézecques, 159.

(2) Versailles au dix-huitième siècle, par P. de Nolhac. (Le *Correspondant*, 10 février 1918, 448.)

(3) Sans doute, tenait-il ce goût de son grand-père. « Le roi (Louis XV) ne pensait qu'au plaisir de la chasse; on aurait pu croire que les courtisans se permettaient une épigramme, quand on leur entendait dire sérieusement, les jours où Louis XV ne chassait pas : *Le roi ne fait rien aujourd'hui.* » *Mémoires de Mme Campan.* Paris, 1823, t. I, 12.



La forge où travailla Louis XVI.

Lorsqu'il n'était pas occupé à limer ou à bâtir, le jeune monarque allait courre le cerf, ou chasser le faucon. La chasse au faucon n'avait lieu qu'une fois par an et en grande solennité ; le roi se tenait mal à cheval, et bien qu'il eût la « jambe très forte, mais belle », il n'avait pas la coquetterie de tirer parti de ses avantages. La chasse au fusil lui plaisait mieux ; il tirait avec assez de précision, malgré sa myopie, et un tel nombre de coups que, souvent, on le vit revenir avec la figure toute noircie par la poudre. Cet exercice violent lui était salutaire, mais il s'y livrait plutôt par passion que par besoin. « La seule passion que Louis XVI ait jamais développée, écrit Mme Campan, est celle de la chasse ; elle l'occupait tellement, qu'en montant dans ses petits appartements, après le 10 août, à Versailles, j'ai vu sur l'escalier six tableaux, où l'on trouvait les états de toutes ses chasses, soit quand il était dauphin, soit quand il fut roi. On y voyait le nombre, l'espèce ou la qualité du gibier qu'il avait tué à chaque partie de chasse, avec des récapitulations pour chaque mois, chaque saison et chaque année de son règne (1). Il indiquait lui-même les cantons, tenant note des cerfs forcés, de leur âge et des circonstances de leur prise. » Quand le roi revenait de chasser à Rambouillet, c'était

(1) *Mémoires de Mme Campan*, t. Ier, 359.

très avant dans la nuit ; en arrivant, à moitié endormi, brisé de fatigue, il avait peine à monter les escaliers ; ses jambes flageolaient, il titubait comme une personne en état d'ébriété : c'est ce qui donna lieu à la légende qu'il se livrait à des excès de boisson, alors qu'il était le plus sobre des hommes ; car, s'il mangeait hors de mesure, il était, par contre, des plus réservés sur le chapitre de la boisson.

On a cherché, pour la reine, des excuses à sa dissipation, à ses imprudences de jeunesse ; ses avocats n'ont eu aucun embarras à lui trouver des circonstances atténuantes : l'attitude du roi à son égard est plus qu'une explication, c'est une justification ; pendant huit années, elle dut attendre que se réalisât un espoir de maternité toujours déçu ; durant huit années, la reine a souhaité en vain un dauphin !

Enfin, la grossesse est devenue certaine : l'accoucheur, de Vermont, le lui a garanti. « Je crois, mande celle-ci à sa mère, qu'il n'y a plus de doute à avoir. » *Madame Royale*, autrement appelée *Marie-Thérèse-Charlotte*, naissait à Versailles, le 19 décembre 1778. Dans l'intervalle, Marie-Antoinette avait eu une grossesse qui n'était pas arrivée à terme.

Peu de temps après la naissance de Madame, la Reine était de nouveau grosse ; elle n'en avait parlé

qu'au roi, à son médecin, et à quelques personnes de son intimité. L'impératrice Marie-Thérèse avait été, naturellement, une des premières à être mise dans la confidence.

Dans une lettre qu'elle écrivait à sa mère, Marie-Antoinette, en lui annonçant l'événement qu'elle espère, se préoccupe de maints détails d'hygiène, pour l'enfant à venir. « A la manière dont on les élève à cette heure (les enfants), ils sont bien moins gênés, on ne les emmaillotte pas, et du moment qu'ils peuvent être à l'air, on les y accoutume petit à petit et ils finissent par y être presque toujours... C'est la manière la plus saine et la meilleure de les élever. Le mien logera en bas avec une petite grille, qui le séparera du reste de la terrasse, ce qui même pourra lui apprendre plutôt à marcher que sur les parquets. »

On avait réservé pour les enfants de France, au château de Versailles, une partie retirée et bien exposée, dans l'aile du midi, au rez-de-chaussée, ouvrant sur la terrasse qui domine le parterre de l'Orangerie (1). On ne pouvait choisir un appartement meilleur, pour la tranquillité et la salubrité (2). C'est là que fut porté le premier Dauphin,

(1) Versailles au XVIIIe siècle, par M. P. de Nolhac (le *Correspondant*, 10 février 1918).

(2) Avant qu'il fût réservé aux Enfants de France, cet appartement avait été occupé par les belles-sœurs de Marie-An-

le 22 octobre (1) 1782, le jour même de sa naissance. Cet heureux événement donna lieu à des réjouissances publiques, à des *Te Deum* et à toutes les cérémonies d'usage en pareilles circonstances (2).

C'est vers cette époque qu'il survint chez

toinette, Mesdames Clotilde et Élisabeth; cette dernière y était encore en 1778, avec la gouvernante des Enfants, la princesse de Guéméné, qui y resta jusqu'au début de 1782, où une installation lui fut préparée dans les petits appartements de la Reine. Lorsque Mme de Guéméné dut donner sa démission, la duchesse de Polignac, qui la remplaça, prit possession de l'appartement dans les premiers jours de novembre 1782. La chambre de la gouvernante était séparée de celle du Dauphin par une porte de glace sans tain, qui permettait de voir de l'une dans l'autre. Après la mort, au château de Meudon, du premier Dauphin, le 4 juin 1789, Mme de Polignac fut logée au rez-de-chaussée du corps du château, où elle accompagna le duc de Normandie, devenu à son tour Dauphin (Cf. P. de Nolhac, *passim*).

(1) Le 22 de chaque mois, d'après un tireur d'horoscopes, aurait été illustré par les événements les plus célèbres : le 22 octobre, Dieu arrangea la matière et créa le monde; le 22 juin, célébration en Grèce des Panathénées; le 22 du même mois, victoire d'Annibal sur les Romains, à Thrasimène; le 22 juillet, Charles-Martel arrachait la France aux Sarrasins, etc. (Voir, pour la suite, les *Nouveaux Essais historiques sur Paris*, pour servir de suite et de supplément à ceux de M. de Saint-Foix; Paris, 1782; 52 et s.).

(2) Pour ce qui se passa, notamment, à Angers, voir l'étude de F. Uzureau, « sur les Angevins et la famille royale à la fin de l'ancien régime. » De même qu'à Angers, des réjouissances eurent lieu à Aumale, à l'occasion de la naissance du premier dauphin : le 25 avril 1782, on paya à Piètre, sculpteur, dix livres, pour avoir *tracé, découpé, colorié* et fait encadrer le blason des armes de Mgr le Dauphin, lors des réjouissances relatives à sa naissance. (*Histoire d'Aumale*, par Semichon, t. II, 344.)

Marie-Antoinette une alopécie dont les chroniqueurs n'ont pas manqué de faire mention. « Depuis la couche de la Reine, écrit Bachaumont (26 juin 1780), les cheveux de Sa Majesté tombent et l'art est continuellement occupé à réparer les vides qui se forment sur cette tête auguste. Cette princesse, lasse de contrarier la nature, semble vouloir s'y abandonner entièrement. Elle n'a plus qu'un chignon plat, terminé par une boucle en boudin, à peu près comme les perruques d'abbé, et déjà différentes femmes de la cour, empressées de se conformer au goût de leur souveraine, ont sacrifié leur superbe chevelure. On appelle cette coiffure *à l'enfant.* »

Environ un an plus tard, le 22 octobre 1781, la Reine, grosse depuis le mois d'avril, sent en s'éveillant de petites douleurs, qui ne l'empêchent pas de se baigner comme à son ordinaire. Elle sort du bain à dix heures et demie. Les douleurs sont encore médiocres ; entre midi et midi et demi, elles augmentent.

Le Roi a décommandé le tiré qu'il devait faire à midi. Il est auprès de la Reine, anxieux, palpitant... il a tiré sa montre et compte les minutes avec l'apparente froideur d'un médecin. Comme sa montre marque juste une heure un quart, la Reine est délivrée... Le garde des sceaux a constaté le sexe du nouveau-né... La France a

un Dauphin, la reine a un fils (1). A cette occasion, la Faculté de médecine rendait un décret



LE DAUPHIN, PREMIER FILS DE LOUIS XVI.
(Pastel de LA TOUR.)

qui est un monument de la plus basse flagornerie; il était signé du doyen, Jacques Philips.

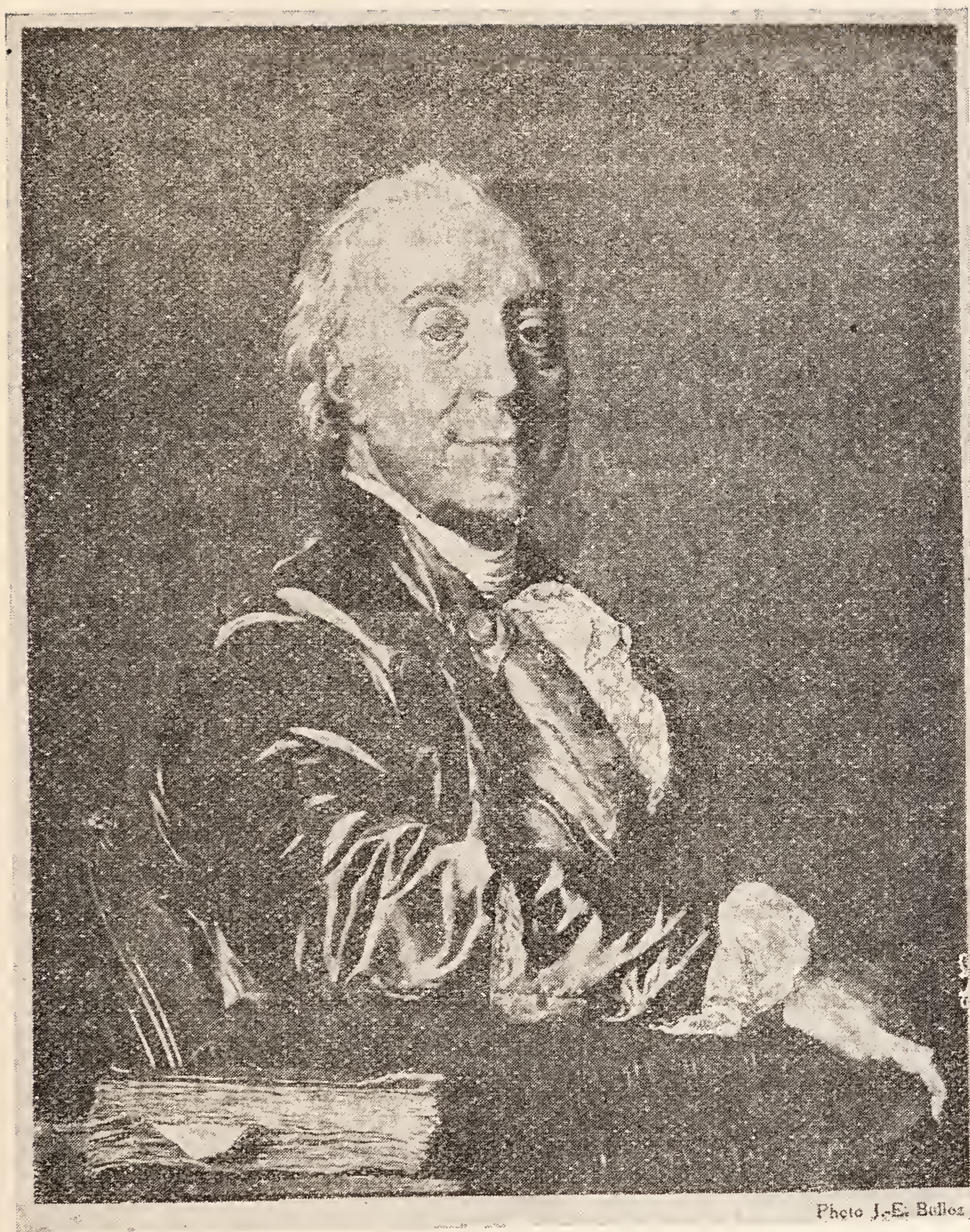
(1) De GONCOURT, *op. cit.*, 145.

Le 22 octobre 1782 (1), quatre médecins de la Cour, Lassone (2), Andouillé, Loustaunau, Brunyer, « assemblés par l'ordre du Roy, sur la demande de Mme la princesse de Guéméné, pour constater l'état actuel de Madame, fille du Roy », certifient « avoir trouvé Madame, âgée de trois ans dix mois trois jours, jouissant d'une très bonne santé, à la suite de l'inoculation qu'on vient de lui faire avec succès et, n'ayant aucun vice de conformation ». En foi de quoi, ils signaient le présent procès-verbal le 22 octobre 1782, au château de la Muette.

Deux ans et demi se passent sans incidents notables. Le couple royal a encore un fils, le 27 mars 1785. Voici l'*Extrait du registre des actes de naissance de la ville de Versailles pour l'année* 1785,

(1) Du 7 au 20 juillet, la Reine avait séjourné à Trianon; depuis le 21 juin, elle avait fait installer ses enfants et leur suite dans le château du Grand-Trianon, et dans cinq maisons de bois supplémentaires. On avait constitué dès cette époque le « service personnel de Mgr le Dauphin et de Madame », qui comprenait : la gouvernante, cinq sous-gouvernantes, l'instituteur, le médecin, le chirurgien, la nourrice, « Madame la gouvernante de la nourrice » et « Madame la remueuse ». Il y avait, en outre, la chambre de Mgr le Dauphin et la chambre de Madame, comprenant les femmes de chambre, les valets et garçons de la chambre et un portefaix! Les enfants royaux avaient aussi chacun leur petite table, servie d'après un règlement invariable.

(2) Sur ce médecin, v. Jules Bellendy, *J.-S. Duplessis, peintre du Roi* (1725-1802), 144 et s.



Le docteur LASSONE, Premier médecin de Louis XVI.
(*Musée Calvet*, d'Avignon.)

concernant le second fils de Marie-Antoinette et Louis XVI :

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le vingt-sept mars, très haut et très puissant prince Louis-Charles de France, duc de Normandie, né de ce jour, fils de très haut, très puissant et très excellent prince Louis-Auguste, roi de France et de Navarre, et de très haute, très puissante et très excellente princesse Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne, archiduchesse d'Autriche, reine de France et de Navarre, son épouse, a été baptisé dans la chapelle du roi, par Mgr le prince Louis-René-Édouard, cardinal de la sainte Église romaine, évêque et prince de Strasbourg, landgrave d'Alsace, prince d'État d'Empire, grand aumônier de France, commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, en présence de nous, soussigné, curé. Le parrain a été très haut et très puissant prince Louis-Stanislas-Xavier de France, Monsieur, frère du roi, et la marraine, très haute, très puissante et très excellente princesse Marie-Charlotte-Louise de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, reine des Deux-Siciles, sœur de la reine, représentée par très haute et très puissante princesse Élisabeth-Philippine-Marie-Hélène de France, sœur du roi, en présence de Sa Majesté, et ont signé. SIGNÉ : Louis, Louis-Stanislas-Xavier, Élisabeth-Marie-Hélène-Philippine, Marie-Adélaïde-Victorine-Louise, L. P. J. d'Orléans, le cardinal de Rohan et Brocqueville, curé.

Au mois de juillet de l'année suivante, une fille naissait : *Louise*, mais celle-ci vécut peu. Le comte d'Hézecques la vit sur un lit de parade à Trianon : « Ce n'était pas la mort, c'était le sommeil de

l'innocence, qui avait fermé ses yeux. Elle se nommait *Madame Sophie*... Elle mourut le 19 juin 1787, âgée de onze mois et dix jours. »

Il existe un beau tableau de Mme Vigée-Lebrun (1), représentant Marie-Antoinette, en robe de velours ponceau, tenant sur ses genoux son second fils, tandis que l'aînée de ses enfants s'appuie sur son épaule et que le Dauphin montre, dans un berceau, sa petite sœur endormie. La mort de la jeune princesse fit effacer son image. Cette mort devait être suivie de près par celle d'un de ses frères, le premier dauphin.

Le petit dauphin avait été confié aux soins de la princesse de Guéméné, gouvernante des Enfants de France. Le duc de Croy (2), qui était alors dans le cabinet du roi, fut témoin de la cérémonie du

(1) Marie-Antoinette fit peindre plusieurs fois ses enfants par Mme Lebrun : l'une de ces peintures représente le frère et la sœur donnant une grappe de raisin à une chèvre ; une autre nous les montre, blottis l'un contre l'autre, au pied d'un arbre, à côté d'un buisson de roses. Un autre peintre, Wertmüller, a représenté la Reine se promenant avec ses deux enfants dans le jardin anglais du Petit-Trianon, non loin du Temple de l'Amour, dont s'aperçoivent la colonnade et la coupole. Selon Mme Campan, ce serait le portrait le plus ressemblant de Marie-Antoinette, avec celui de Mme Lebrun peint en 1787, où l'on voit la Reine entourée du Dauphin, de Madame Royale et du duc de Normandie, et ayant auprès d'elle le berceau vide de la princesse Sophie, morte pendant que l'artiste travaillait à cette toile. C'est de ce tableau qu'il est question ci-dessus, dans notre texte.

(2) *Journal inédit*, t. II.

serment que toute nouvelle gouvernante devait prêter entre les mains du roi. Celui-ci était assis dans un fauteuil, le chapeau sur la tête. La princesse de Guéméné, qui n'avait encore que 24 ans, « d'une très bonne grâce, noble et respectueuse », se mit sur un carreau à ses pieds, et les mains dans celles du roi, répéta le serment que M. de Saint-Florentin lisait tout haut. Elle jura, entre autres choses, « de corriger, punir et reprendre sévèrement les Enfants de France, et tout ce qu'on peut dire de mieux pour engager quelqu'un à faire une bonne éducation ».

La princesse de Guéméné était, au dire de Mme de Boigne (1), qui paraît l'avoir particulièrement connue, « une très singulière personne ». On lui reconnaissait beaucoup d'esprit, mais un cerveau un peu détraqué par les folies des illuminés. Elle avait toujours auprès d'elle une quantité de chiens, pour lesquels elle avait des égards extraordinaires, prétendant que, dans leur corps, était logée l'âme des personnes, jadis vivantes, avec qui elle s'entretenait. Un jour, une dame de sa connaissance l'ayant trouvée le visage en pleurs et lui ayant demandé si elle était souffrante : « Non, lui répondit-elle, je suis triste et horriblement fatiguée ; je me suis battue toute la nuit pour ce

(1) *Mémoires de Mme de Boigne*, t. I, 46 et s.



MARIE-ANTOINETTE et ses trois enfants.
(D'après le tableau de Mme VIGÉE-LEBRUN, du *Musée de Versailles.*)

malheureux enfant (et elle montrait le Dauphin) ; mais je n'ai pu vaincre, ils l'ont emporté ; il ne restera rien pour lui, hélas ! et quel sort que celui des autres ! » Était-ce déjà un sinistre pressentiment ?

Un des devoirs de sa charge obligeait la gouvernante à coucher dans la chambre du prince ; elle s'était fait, en conséquence, arranger un appartement, où son lit, placé contre une glace sans tain, donnait dans la chambre de l'enfant royal. Lorsque ce qu'on appelait le *remuer*, c'est-à-dire l'emmaillottage en présence des médecins, avait eu lieu le matin, on tirait des rideaux bien épais sur cette glace et Mme de Guéméné commençait sa nuit ; jusque-là, après s'être couchée fort tard, elle avait passé son temps à lire et à écrire. Elle ne pouvait découcher de Versailles sans une permission écrite tout entière de la main du roi.

On lui reprochait généralement de faire montre de beaucoup d'ostentation ; c'est qu'elle avait une haute idée du rôle qu'elle tenait et, en toutes circonstances, elle affectait de ne point le laisser oublier. Elle ne manquait pas, quand les Enfants de France venaient lui rendre visite dans sa petite maison de Saint-Cloud, de les faire ramener par une escorte de gardes du corps. Si quelqu'un s'avisait de s'étonner de tout cet étalage, elle répondait sur un ton sec : « Rien n'est plus simple, quand je suis la Gouvernante. »

Mme de Guéméné ne conserva pas longtemps sa charge. Le dauphin n'avait qu'un an lorsque la banqueroute du prince de Guéméné, ayant amené la disgrâce de sa femme, l'emploi fut donné à l'amie de la reine, la duchesse de Polignac.

Le jeune prince témoigna tout de suite, sinon de l'animosité, du moins une prévention marquée à l'égard de sa nouvelle gouvernante. « Sortez, duchesse, lui dit-il un jour, vous avez la fureur de faire usage d'odeurs qui m'incommodent toujours ! » Mme Campan, qui rapporte ce trait, assure que la duchesse n'en portait jamais sur soi. Faut-il croire que l'enfant avait un flair assez subtil pour percevoir ce que le reste de l'entourage ne saisissait pas ? La reine s'aperçut bientôt que la prévention contre la duchesse s'étendait jusqu'à elle-même. Son fils gardait un silence obstiné, lorsqu'elle s'approchait de lui. Ayant appris qu'il était porté pour les sucreries, elle lui présenta quelques pâtes de guimauve et de jujube ; les sous-gouverneurs et jusqu'au valet de chambre s'interposèrent, s'opposant à ce que le dauphin acceptât aucun aliment ou gâterie d'aucune espèce, voire des mains de sa mère, sans l'autorisation de la Faculté, et la bonne et tendre mère ne put que s'incliner devant les rigueurs de ce règlement inhumain.

Cependant le dauphin croissait, mais sa crois-

sance était des plus pénibles ; sa santé frêle, son tempérament rachitique, une intelligence précocement développée, « cet air de maturité que les maladies de langueur donnent toujours à l'enfance (1) », faisaient craindre que ses jours fussent comptés.

A six ans, on le sortit des mains des femmes ; le 1er mai, le dauphin passait aux hommes. Nous avons dit quel était le cérémonial d'usage : on mettait l'enfant nu, et on dressait procès-verbal de l'état de son physique.

C'est à cette époque qu'au cours d'un voyage en Normandie, le roi fit choix, comme gouverneur de son fils aîné, d'un homme dont il avait pu apprécier la grande intelligence et les aimables qualités, le duc d'Harcourt. « En conséquence, relate le chroniqueur Bachaumont, le dimanche 22 (mai 1787), M. le duc d'Harcourt, gouverneur de Mgr le Dauphin, a, en cette qualité, présenté à L. L. M. M. le chevalier d'Allonville, maréchal des camps et armées du Roi, et le chevalier du Puget, mestre de camp de cavalerie, sous-gouverneur du prince ; l'abbé de Moucron, grand-vicaire de Langres, l'abbé Corbin, ses instituteurs ; l'abbé Buisson, son lecteur (2). »

(1) *Mémoires de Mme Campan*, t. II, 43.

(2) *Modes et usages au temps de Marie-Antoinette*, par le comte de Reiset, t. I, 90.



Marie-Antoinette et le Dauphin.

On avait pressenti, pour la place de précepteur, un religieux bénédictin, dom Clément, le savant auteur de l'*Art de vérifier les dates avant Jésus-Christ*, mais il refusa ce redoutable honneur (1).

Le duc d'Harcourt jouissait de l'estime générale. Lorsqu'il fut admis à l'Académie française, le récipiendaire, Gaillard, lui rendit publiquement hommage. « Cette nation, lui disait-il, au milieu des grands objets qui l'occupent, a les yeux fixés sur vous et sur vos augustes élèves, et vous entendez sa voix qui vous crie sans cesse : « Songez qu'en ces enfants tout Israël réside » ! Vous savez quels vœux la philosophie a osé former. Elle voudrait que les Princes nés pour nous gouverner ignorassent, s'il était possible, les hautes destinées qui les attendent ; que, pour devenir de grands rois (disons mieux, de bons rois), ils ne fussent longtemps que de simples particuliers, exercés par les besoins, éprouvés par le malheur. Si ce vœu ne peut être exaucé, vous saurez du moins diminuer pour eux (et pour nous) le danger de ces hommages précoces, de ces respects corrupteurs qui commencent avec l'enfance des princes ; et puisqu'ils sont trop tôt ins-

(1) Peignot, *Mélanges littéraires, philologiques et bibliographiques;* Paris, 1818, 161.

Le Duc de harcourt

votre très humble et très obéissante
Polastron Duchesse de Polignac

Tres humble et tres
obéissante servante
M L T de Savoye

Cus au bonheur

Louis. dauphin

Signature du Duc de Harcourt, Gouverneur du Dauphin ; une ligne et signature, autographes, de la duchesse de Polignac, Gouvernante du Dauphin ; autographe de la Princesse de Lamballe, Surintendante de la Reine (Marie-Antoinette) ; caractères d'écriture tracés par le Dauphin (Louis XVII).

truits de leurs droits sur les peuples, vous les instruirez de tous les droits des peuples sur eux. Je n'entreprendrai point d'exposer ici ces devoirs sacrés, dont l'étendue ne peut être mesurée, et que nous apprendrons tous de vous, en vous les voyant remplir. »

Le bruit courut dans Paris que Mme la duchesse d'Harcourt serait nommée gouvernante des Enfants de France, au lieu et place de la duchesse de Polignac (1), qui devait être remerciée; quelques jours plus tard, il était question de supprimer le poste, la reine ayant déclaré qu'elle se chargerait elle-même de « cette auguste

(1) Mme de Polignac resta, néanmoins, en fonctions jusqu'en 1789; à la date du 10 juillet de cette année, la surintendante de la reine écrivait à M. de Villedeuil la lettre suivante, dont l'original fait partie du cabinet de M. Noël Charavay :

« Versailles, 10 juillet 1789.

« La faculté, Monsieur, de feu Monseigneur le Dauphin ayant obtenu des brevets de service auprès de ce prince, bien longtemps avant son passage aux hommes, et ces brevets se trouvant aujourd'hui annulés par la mort de Monseigneur le Dauphin, je pense, Monsieur, qu'il est de la justice et de la bienfaisance du roi d'accorder à M. Brunier un nouveau brevet de médecin de Monseigneur le Dauphin ainsi qu'à M. Loustauneau et à M. Blanquié, son survivancier, un nouveau brevet de chirurgien. La manière dont ces messieurs remplissent leurs fonctions auprès des enfants de France semble les rendre dignes des bontés du roi. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien mettre ma demande sous les yeux de Sa Majesté et lorsqu'elle aura obtenu son approbation de

fonction, si naturelle à une mère tendre (1) ».

Le 20 juin de cette même année (1787), à quatre heures et demie de relevée, la Faculté était convoquée au château de Trianon, pour procéder à l'ouverture du corps de la seconde fille de Marie-Antoinette et Louis XVI, *Madame Sophie*, âgée de 11 mois dix jours, et en dresser le procès-verbal (2). Cette mort devait être suivie peu après de celle du Dauphin.

vouloir bien faire adresser les brevets qui doivent en être les résultats.

« J'ai l'honneur d'être avec un très sincère attachement, Monsieur,

« Votre très humble et très obéissante servante,

« POLASTRON DE POLIGNAC. »

A la suite de la lettre de la duchesse de Polignac on lit les notes ci-dessous :

« Les brevets demandés par Mme la duchesse de Polignac expédiés le 8 novembre 1789.

« Paris, 8 octobre 1789.

« Brevet de médecin de Monseigneur le Dauphin pour le sieur Brunyer, conseiller d'État et médecin du feu dauphin.

« Brevet de chirurgien *idem* pour le sieur Loustauneau, conseiller d'État, chirurgien du feu dauphin.

« Brevet de survivance de chirurgien de Monseigneur le Dauphin pour le sieur Blanquier, chirurgien du feu Dauphin, aussi en survivance. »

(1) C. HIPPEAU, *le Gouvernement de Normandie*, t. I : Événements politiques, 1er et 17 février 1787.

(2) Nous donnons la pièce ci-dessous, telle que nous l'avons copiée aux Archives Nationales; nous croyons la pièce jusqu'à ce jour inédite.

« Nous soussignés, rassemblés au château de Trianon pour procéder à l'ouverture du corps de Madame Sophie vingt-quatre heures après la mort, âgée de onze mois dix jours,

Au commencement de 1789, l'état du Dauphin, malade depuis longtemps, empirait. Une lettre qu'adressait Marie-Antoinette à son frère, accuse ses préoccupations. Mais la malheureuse mère cherche encore à se faire illusion sur la gravité de la maladie de son enfant (1).

Mon fils aîné me donne bien de l'inquiétude, mon cher

aujourd'huy vingt du présent mois, à quatre heure et demie du soir, et en dresser le procès-verbal par ordre du Roi, avons observé ce qui suit :

« 1° Le cerveau dans toute sa substance avoit une consistence plus molle dépendante sans doute d'une grande quantité de sérosité dont elle paroissoit pénétrée. Il y avoit un épanchement assès considérable dans les ventricules. Le cervelet dans l'état naturel.

« 2° Ayant ouvert la cavité de la poitrine, le poulmon droit étoit adhérent à la plèvre dans une portion assès étendue; et dans l'endroit de cette adhérence la portion du poulmon qui y répondoit étoit profondément remplie de tubercules voisins de la suppuration; d'autres portions du poulmon étoient fort gorgées de sang; en général tout l'organe pulmonaire nous a paru dans un très mauvais état.

« 3° Tous les viscères du bas-ventre n'ont offert aucune altération.

» 4° Les deux petites incisives de la mâchoire supérieure prettes à perçer; la canine du côté gauche de la machoire inférieure assez avancée.

« 5° La portion supérieure du sternum du côté droit étoit plus élevée sensiblement, ce qui auroit pu déterminer dans la suite une conformation irrégulière. Fait au palais du Grand Trianon ce vingt juin mil sept cent quatre vingt sept. B. de Mackau, Lassone, Lemonnier, de Lacondamine, Andouillé, Lassone fils, Loustauneau, Brunyer, Chavignac, Bourdet, Blanquié, Crémoux. »

(1) Cf. *Marie-Antoinette, Joseph II und Leopold II*, par v d'Arneth, Leipzig, 1866.

frère, écrivait-elle à ce dernier le 22 février. Quoi qu'i ait été toujours faible et délicat, je ne m'attendais pas à la crise qu'il éprouve. Sa taille s'est dérangée et pour une hanche qui est plus haute que l'autre et pour le dos, dont les vertèbres sont un peu déplacées et en saillie. Depuis quelque temps, il a tous les jours la fièvre et est fort maigre et affaibli. Il est certain que le travail de ses dents est la principale cause de ses souffrances. Depuis quelques jours, elles ont fort avancé, il y en a une même entièrement percée, ce qui donne un peu d'espérance. On en donne aussi pour le rétablissement de sa taille à mesure que les forces reviendront. Le roi a été très faible et maladif pendant son enfance, l'air de Meudon lui a été très salutaire, nous allons y établir mon fils. Pour le cadet, il a exactement en force et en santé tout ce que son frère n'en a pas assez ; c'est un vrai enfant de paysan, grand, frais et gros...

Le solide tempérament et la pétulance du duc de Normandie contrastaient avec l'air languissant et le caractère mélancolique de son frère aîné. Marie-Antoinette redoublait de tendresse et d'affection pour ce dernier, dont elle sentait la fin prochaine (1); ce n'est qu'avec un déchirement de cœur qu'elle s'opposait aux caprices du petit

(1) La perte de cet enfant affecta tellement la reine que ses cheveux en blanchirent. La princesse de Lamballe ayant témoigné à Marie-Antoinette son désir de posséder le portrait de la reine, celle-ci le lui donna, en l'accompagnant de ces mots : « Ses malheurs l'ont blanchie. » Il ne serait donc pas exact que les cheveux de Marie-Antoinette soient devenus subitement blancs dans sa prison ou le jour de son supplice.

malade, comme dans la circonstance rapportée par sa première femme de chambre (1) : le 10 août 1788, le roi avait donné audience aux envoyés du sultan Tippoo-Sahib. Quelques jours avant la cérémonie, le dauphin avait exprimé à son gouverneur son désir d'y assister. La reine, ne voulant pas, dans l'état de dépérissement où était son fils, et avec sa difformité déjà très apparente, l'exposer aux regards d'une foule curieuse et peut-être malintentionnée, fit prier M. d'Harcourt de le détourner de son projet ; malgré cette injonction, on laissa le dauphin écrire à sa mère, pour qu'elle lui permît d'assister à cette solennité, ce qui la mettait dans l'obligation de lui répondre par un refus, dont l'enfant éprouverait une mortification.

Il ne survécut pas longtemps à cet incident, sans qu'il y ait lieu d'établir le moindre lien entre cette déconvenue et un dénouement qui n'était que trop normal (2).

La jeune comtesse de Laage, qui était allée lui rendre visite au printemps de 1789, à Meudon, accompagnée de la princesse de Lamballe, en était revenue toute remuée ; elle l'avait trouvé

(1) *Mémoires de Mme Campan*, t. II, 44.

(2) Sur la santé de l'enfant, cf. Grouchy et Guillois, *la Révolution racontée*, etc., aux pp. 7, 17, 20, 22, 32, 39, 42, 65, 67, 94-96, et un document dont nous avons fait état ailleurs (V. nos *Morts mystérieuses de l'histoire*), et qu'a publié la *Revue des Provinces*, dans son nº du 15 juin 1866.

« d'une raison, d'une patience », qui l'avaient



M. T. Louise de Savoie-Carignan, princesse de LAMBALLE.

touchée au cœur. « Quand nous sommes arrivées,

écrit-elle, on lui faisait la lecture. Il avait eu la fantaisie de se faire coucher sur un billard, on y avait étendu des matelas (1). Nous nous regardâmes, la princesse et moi, avec la même idée, que cela ressemblait au triste lit de parade après leur mort. » Mme de Lamballe ayant demandé au petit malade quel livre il lisait à ce moment : « Un moment fort intéressant de notre histoire, madame, le règne de Charles VII ; il y a là bien des héros ! » Et « ses beaux yeux mourants »

(1) Généralement, les lits adoptés pour les jeunes dauphins et les personnes de leur entourage direct, gouvernantes, nourrices, remueuses, etc., étaient en fer. Voici la description du lit où couchait le dauphin, fils de Louis XV : « Façon d'un lit à quatre colonnes en fer, de 8 pieds 6 pouces de haut, 4 pieds de large, 6 pieds de long, garni de son châssis en fer, tringle en dessus dorée, celle en dessous en couleurs d'eau, fonds de planche porté sur des étrillers (*sic*) de fer. Les étoffes en damas vert composées d'un fond, un grand dossier, quatre bonnes grâces d'un lé chaque, deux rideaux de côté de quatre lés chaque, ornés de molet d'or et frange dito, trois grandes pantes garnies de cartizanne pour la tête de la frange; quatre petites pantes, trois soubassemens, quatre mains ornées de molet d'or. » Le lit du fils de Louis XVI était pareillement en fer, à quatre colonnes, par conséquent presque semblable à celui dont se servait son aïeul (H. Havard, *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration*, t. II, col. 769). Pour le roi de Rome, on suivit la tradition : son berceau, qu'on pouvait replier dans un étui, était encastré dans un lit de fer; la gouvernante, la nourrice, la berceuse, les premières femmes eurent également « des lits en fer pliants à placer dans des étuis, car l'Enfant suivra la Cour, qui se déplace sans cesse. » Frédéric Masson, *Napoléon et son fils* (Paris, 1907), 188.

se tournaient vers la princesse, en lui disant cela.

Le 2 juin, à 10 heures du soir, le bourdon de Notre-Dame sonnait les prières des quarante heures; le 3, au matin, le Saint-Sacrement était exposé dans toutes les églises; le lendemain, entre six et sept heures du soir, après le premier acte, au Théâtre-Français, on baissait la toile : la mort du dauphin venait d'être annoncée (1).

Le premier fils de Marie-Antoinette et Louis XVI fut conduit à Saint-Denis sans cérémonie (2). Son séjour devait y être de courte durée; ses restes, à peine défigurés, allaient servir de jouet à la populace et se voir confondus dans un vaste creuset avec les cendres de cette longue suite de rois, qui dormaient là leur dernier sommeil (3).

Par la mort de son frère, le duc de Normandie devenait dauphin. Dès la fin de 1784, quelques mois avant la date présumée de sa naissance, on lui avait constitué une « maison », ce qu'on appelait, en langage de Cour, « la chambre pour servir auprès de l'enfant à naître ». La duchesse de Polignac, alors gouvernante des Enfants de France, « après avoir pris les informations con-

(1) P. DE NOLHAC, *la Reine Marie-Antoinette;* Paris, 1899, 257.

(2) *Mémoires du Comte de Paroy* (publiés par Étienne CHARAVAY); Paris, 1895, 7.

(3) Félix, comte d'HÉZECQUES, *op. cit.*, 25.

venables sur la naissance, les mœurs et le caractère des différentes personnes qui ont demandé à être admises à ce service », avait soumis au roi, qui l'avait agréée, une liste de quinze noms, comprenant : deux premières femmes de chambre, huit femmes ordinaires, deux valets de chambre, deux garçons de la chambre et un portefaix (1).

On manque d'informations sur les premières années de *Louis-Charles*, duc de Normandie ; on sait seulement qu'elles n'ont été que rarement traversées par des incidents morbides ; tout au plus signale-t-on des attaques de nerfs ressemblant à l'épilepsie (2), qui seraient survenues après son inoculation, et qu'on aurait attribuées à cette opération ; mais cette interprétation est contestable.

Déjà grondent les premiers orages de la Révolution ; la grande tourmente est proche.

Au lendemain de la prise de la Bastille, le peuple murmure contre l'« Autrichienne » et son entourage. Mme de Polignac est surtout visée par les pamphlétaires. Comprenant que la vie de son amie est menacée, la reine la supplie de s'enfuir, afin de se soustraire à une mort outrageante (3). Mme

(1) F. Laurentie, *Louis XVII d'après des documents inédits.* Paris, Émile-Paul, 1913.

(2) *Mémoires du Comte de Paroy*, 42-3.

(3) *Correspondance secrète,* édition M. de Lescure ; 1866 t. II, 360.

de Polignac, après avoir longtemps résisté, consent enfin à céder aux instances de Marie-Antoinette (1). Un congé de plusieurs mois est accordé à la gouvernante des Enfants de France et on pourvoit, sans plus tarder, à son remplacement.

Mme de Tourzel succède à la duchesse de Polignac, comme gouvernante des enfants royaux. Elle était sortie, non sans regret, de la retraite où elle vivait depuis qu'elle était veuve (elle avait perdu son mari dans un accident de chasse), pour accepter le poste d'honneur et de confiance qu'on lui offrait. Mme de Tourzel entra en fonctions le 26 juillet 1789. Elle amenait avec elle sa fille Pauline, pour laquelle le dauphin montra tout de suite une inclination marquée. C'est pour Mme de Tourzel que Marie-Antoinette composa le travail que nous allons reproduire, qui a été plusieurs fois publié, rarement dans son intégralité, et le plus souvent écourté. Il trouve tout naturellement sa place dans cette étude sur l'éducation des Enfants de France ; nous sommes heureux de recueillir ici un document d'une aussi haute valeur, où la reine fait preuve d'une pénétration psychologique, d'une sûreté de jugement, que généralement on ne s'accorde pas à lui reconnaître.

(1) Versailles au dix-huitième siècle, par P. de Nolhac (*Le Correspondant*, 10 février 1918, 452).

Marie-Antoinette y montre qu'elle connaît à fond le tempérament autant que le caractère de son enfant; elle le juge sans indulgence, mais sans sévérité ; si elle le gronde, elle en est plus affligée que fâchée ; enfin, elle passe en revue chacune des personnes qui, par ses fonctions, approchera le Dauphin et elle la peint d'un trait qui, parfois, ne manque pas de mordant. C'est, en outre, tout un programme d'éducation que, dans sa maternelle sollicitude, Marie-Antoinette trace à la gouvernante de son fils.

Dès l'abord, on s'imagine lire une « observation », prise par un médecin :

Mon fils a quatre ans, quatre mois moins deux jours. Je ne parle pas ni de sa taille, ni de son extérieur, il n'y a qu'à le voir.

Sa santé a toujours été bonne ; même au berceau, on s'est aperçu que ses nerfs étaient très délicats, et que le moindre bruit extraordinaire faisait effet sur lui. Il a été tardif pour ses premières dents, mais elles sont venues sans maladies ni accidents. Ce n'est qu'aux dernières et je crois que c'étoit à la sixième, qu'à Fontainebleau, il a eu une convulsion. Depuis, il en a eu deux, une dans l'hiver de 87 à 88, et l'autre à son inoculation, mais cette dernière a été très petite. La délicatesse de ses nerfs fait qu'un bruit auquel il n'est pas accoutumé lui fait toujours peur ; il a peur par exemple des chiens, parce qu'il a entendu aboyer près de lui. Je ne l'ai jamais forcé à en voir, parce que je crois qu'à mesure que sa raison viendra ses craintes passeront.

Ce qui suit a trait plus spécialement au caractère :

Il est, comme tous les enfants forts et bien portants, très étourdi, très léger, et violent dans ses colères (1); mais il est bon enfant, tendre et caressant, même quand son étourderie ne l'emporte pas. Il a un amour-propre démesuré qui, en le conduisant bien, peut tourner un jour à son avantage. Jusqu'à ce qu'il soit bien à son aise avec quelqu'un, il sait prendre sur lui et même dévorer ses impatiences et colères, pour paraître doux et aimable. Il est d'une grande fidélité quand il a promis une chose ; mais il est très indiscret, il répète aisément ce qu'il a entendu dire (2), et souvent sans vouloir mentir, il ajoute ce que son imagination lui a fait voir. C'est son plus grand défaut et sur lequel il faut bien le corriger. Du reste, je le répète, il est bon enfant, et avec la sensibilité et en même temps de la fermeté, sans être trop sévère, on fera toujours de lui ce qu'on voudra. Mais la sé-

(1) « Il était, dit Mme de Tourzel, bien placée pour le connaître, d'un caractère vif et impétueux, et avait quelquefois des colères assez fortes. Quand elles étaient passées, il en était si honteux, qu'il s'emportait contre lui-même, surtout si la colère avait eu lieu devant quelques personnes : « Quelle « opinion aura-t-on de moi dans le monde ! » disait-il tout en larmes, et il leur demandait instamment de n'en pas parler. » *Mémoires de Mme de Tourzel* (1893), t. II, 83.

(2) Mme de Tourzel (*Mémoires*, t. II, 194), assure au contraire que le Dauphin, « étant *extrêmement discret*, ne répétait jamais rien de ce qu'il entendait dire. » L'enfant reconnaissait, cependant, qu'il était curieux, aimait à savoir ce qui se passe. Comment concilier ces versions contradictoires ? A moins que le jeune prince soit devenu moins bavard, plus renfermé, en grandissant.

vérité le révolterait, parce qu'il a beaucoup de caractère pour son âge ; et pour en donner un exemple, dès sa plus petite enfance, le mot pardon l'a toujours choqué. Il fera et dira tout ce qu'on voudra quand il a tort, mais le mot pardon, il ne le prononcera qu'avec des larmes et des peines infinies.

Marie-Antoinette expose ensuite la méthode d'éducation qu'elle a déjà appliquée, non sans fruit, à ses enfants :

On a toujours accoutumé mes enfants à avoir grande confiance en moi et, quand ils ont eu des torts, à me les dire eux-mêmes. Cela fait qu'en les grondant, j'ai l'air plus peinée et affligée de ce qu'ils ont fait que fâchée. Je les ai accoutumés à ce que, oui ou non, prononcé par moi, est irrévocable, mais je leur donne toujours une raison à la portée de leur âge, pour qu'ils ne puissent pas croire que c'est humeur de ma part.

Revenant au dauphin, la reine fait part de ses remarques, pour l'édification de ceux qui seront appelés désormais à la suppléer :

Mon fils ne sait pas lire et apprend fort mal, mais il est trop étourdi pour s'appliquer. Il n'a aucune idée de hauteur dans la tête et je désire fort que cela continue. Nos enfants apprennent toujours assez tôt ce qu'ils sont. Il aime sa sœur beaucoup, et a bon cœur. Toutes les fois qu'une chose lui fait plaisir, soit d'aller quelque part ou qu'on lui donne quelque chose, son premier mouvement est toujours de demander pour sa sœur de même.

Il est né gai, il a besoin pour sa santé d'être beaucoup

à l'air, et je crois qu'il vaut mieux pour sa santé le laisser jouer et travailler à la terre sur les terrasses que de le mener plus loin. L'exercice que les petits enfants prennent en courant, en jouant à l'air, est plus sain que d'être forcés à marcher, ce qui souvent leur fatigue les reins.

Marie-Antoinette n'hésite pas, quoi qu'il puisse advenir, à donner son opinion sur chacune des personnes qui, à un titre quelconque, approchent l'enfant royal.

Je vais, dit-elle, maintenant parler de ce qui l'entoure. Trois sous-gouvernantes, mesdames de Soucy, belle-mère et belle-fille, et Madame de Villefort. Madame de Soucy, la mère, fort bonne femme, très instruite, exacte, mais mauvais ton. La belle-fille, même ton. Point d'espoir. Il y a déjà quelques années qu'elle n'est plus avec ma fille ; mais avec le petit garçon, il n'y a pas d'inconvénient. Du reste, elle est très fidèle, et même un peu sévère avec l'enfant ; madame de Villefort est tout le contraire, car elle le gâte ; elle a au moins aussi mauvais ton, plus même, mais à l'extérieur. Toutes sont bien ensemble.

Les deux premières femmes, toutes deux fort attachées à l'enfant. Mais madame Lemoine, une caillette et bavarde insoutenable, contant tout ce qu'elle sait dans la chambre, devant l'enfant ou non, cela est égal. Madame Nouville a un extérieur agréable, de l'esprit, de l'honnêteté ; mais on la dit dominée par sa mère, qui est très intrigante.

Brunier, le médecin, a ma grande confiance toutes les fois que les enfants sont malades, mais hors de là il faut

le tenir en place ; il est très familier, humoriste et clabaudeur (1).

Notre confrère a en général une assez « mauvaise presse ». Mais continuons à parcourir le mémoire de la Reine :

L'Abbé d'Avaux peut être fort bon pour apprendre les lettres à mon fils, mais du reste il n'a ni le ton, ni même ce qu'il faudrait pour être auprès de mes enfants. C'est ce qui m'a décidée dans ce moment à lui retirer ma fille ; il faut bien prendre garde qu'il ne s'établisse hors les heures des leçons chez mon fils. C'est une des choses qui a donné le plus de peine à madame de Polignac, et n'en venoit-elle toujours à bout, car c'était la société des sous-gouvernantes ; depuis dix jours, j'ai appris des propos d'ingratitude de cet abbé qui m'ont fort déplu.

Mon fils a huit femmes de chambre. Elles le servent avec zèle ; mais je ne puis pas compter beaucoup sur elles. Dans ces derniers temps, il s'est tenu beaucoup de mauvais propos dans la chambre, mais je ne saurois pas dire exactement par qui ; il y a cependant une madame Belliard qui ne se cache pas sur ses sentiments ; sans soupçonner personne, on peut s'en méfier.

Tout son service en hommes est fidèle, attaché et tranquille.

Ma fille a, à elle, deux premières femmes et sept femmes de chambre. Madame Brunier, femme du médecin, est à elle depuis sa naissance, la sert avec zèle ; mais sans avoir rien de personnel à lui reprocher, je ne la charge-

(1) Sur Brunier, v. ce qu'en dit Mme Campan, dans le *Journal anecdotique* publié par son médecin Maigne.

venant d'obtenir l'appartement qu'occupoit monsieur audouiller ce
qui est l'appartement destiné au medecin des enfants de france, j'ose
vous prier de vouloir bien donner des ordres a ce qu'il soit fait
inventaire de ce qui s'y trouve appartenant au Roy j'ose encore
vous supplier, monsieur le comte, de vouloir bien ordonner que les
reparations telles que blanchissage, un bout de parquet qui enfonce.
un carrelage degradé et differentes petites reparations y soient faites,

Votre tres humble
tres obeissant serviteur
Brunyer

a Versailles 27e fevrier 1784

Fragment d'autographe de Brunyer, médecin des Enfants de France sous le règne de Louis XVI.

rais jamais que de son service. Elle tient du caractère de son mari. De plus, elle est avare et avide des petits gains qu'il y a à faire dans la chambre.

Sa fille, madame Tréminville, est une personne d'un vrai mérite. Quoique âgée seulement de vingt-sept ans, elle a toutes les qualités d'un âge mûr. Elle est à ma fille depuis sa naissance, et je ne l'ai pas perdue de vue. Je l'ai mariée, et le temps qu'elle n'est pas avec ma fille, elle l'occupe en entier à l'éducation de ses trois petites filles. Elle a un caractère doux et liant, elle est fort instruite, et c'est elle que je désire charger de continuer les leçons à la place de l'Abbé d'Avaux. Elle est fort en état, et puisque j'ai le bonneur (*sic*) d'en être sûre, je trouve que c'est préférable à tout. Au reste, ma fille l'aime beaucoup et y a confiance.

Les sept autres, femmes sont de bons sujets, et cette chambre est bien plus tranquille que l'autre. Il y a deux très jeunes personnes, mais elles sont surveillées par leur mère, l'une à ma fille, l'autre par madame Lemoine.

Les hommes sont à elles depuis sa naissance. Ce sont des êtres absolument insignifiants : mais comme ils n'ont rien à faire que le service, et qu'ils ne restent point dans sa chambre par delà, cela m'est assez insignifiant (1).

Un billet confidentiel de la reine, adressé ou a Mme de Lamballe ou à Mme de Polignac, — car cette expression « de cher cœur » se retrouve dans les lettres qu'elle échangeait avec les deux fem-

(1) Cet autographe, si curieux, trouvé le 10 août aux Tuileries chez Mme de Tourzel, fut communiqué aux Goncourt par M. Charles Alleaume.



Marie-Antoinette et deux de ses enfants.
(D'après la peinture de Wertmüller.)

mes qui furent ses favorites, — complète sur certains points les instructions qu'on vient de lire.

Ce qui vient d'arriver au Dauphin ne m'étonne point. Le mot pardon l'irritait dès sa plus tendre enfance, et il faut s'y prendre avec de grandes précautions dans ses colères. J'approuve entièrement ce que vous avez fait ; mais qu'on l'emmène et je lui ferai sentir combien toutes ses révoltes m'affligent. Mon cher cœur, notre tendresse doit estre sévère pour cet enfant ; il ne faut pas oublier que ce n'est pas pour nous qu'il faut l'élever, mais pour le pays. Les premières impressions sont si fortes dans l'enfance que, en vérité, je suis effrayée quand je pense que nous élevons un roi. Adieu, mon cher cœur, vous savez si je vous aime (1).

Plus tard, après les journées d'octobre, nous verrons Marie-Antoinette surveiller l'éducation et l'instruction de ses enfants, se constituer à la fois l'institutrice et la gouvernante de sa fille, formant son fils à plaire par son amabilité et à se gagner le cœur de tous ceux qui l'entouraient ou l'approchaient.

Elle ne faisait sortir ses enfants avec elle que pour les conduire dans les logis des pauvres déshérités où leur charité pût s'exercer ; elle les menait dans les quartiers populaires, ou dans les

(1) Lettre communiquée aux frères de Goncourt par le marquis de Flers et publiée, comme le précédent autographe, dans leur *Histoire de Marie-Antoinette*, édition de 1878.



Louis XVI, Marie-Antoinette et le Dauphin, visitant l'hôpital des Enfants-Trouvés.

hôpitaux, comme l'hôpital des Enfants-Trouvés, pour leur donner le spectacle de la misère et de la souffrance chez des enfants de leur âge et les livrer ensuite à leurs méditations.

Le 6 octobre 1789, la famille couchait aux Tuileries. Rien, au dire de Mme Royale, n'était préparé pour les recevoir. Monseigneur le Dauphin « passa la nuit sans gardes, dans un appartement ouvert de tous côtés, et dont les portes pouvaient à peine se fermer ». Bientôt le roi partageait avec son fils son propre appartement (1).

A la fin de 1789, l'enfant savait lire et il s'appliquait à écrire ; il commença même à apprendre la botanique dans l'herbier de M. de La Borde.

Au printemps de l'année suivante, le Roi fit aménager, au bout de la terrasse du bord de l'eau, un petit enclos, entouré de treillages, où le public pouvait voir tous les matins le jeune fils de Louis XVI se livrer aux travaux du jardinage, sous la direction du Roi lui-même (2). Le royal

(1) *Mémoires de Mme la duchesse de Tourzel*, Gouvernante des Enfants de France, publiés par le Duc DES CARS, 3e éd., t. I (Paris, 1893), 27.

(2) Le 4 mars 1791, Louis XVI tombait malade d'un catarrhe, accompagné de fièvre et de crachements de sang. Le 8, le président de l'Assemblée nationale donnait lecture du bulletin suivant, signé par les médecins LEMONNIER, VICQ D'AZYR et ANDOUILLÉ : « Depuis vendredi dernier, le roi s'est senti atteint d'un catarrhe avec des mouvements de frisson et de fièvre ; elle s'est déclarée plus manifestement dimanche matin.

jardinet faisait la joie des « économistes », pour le bon exemple que le Roi et l'héritier du trône offraient publiquement à la nation (1).

Non seulement le petit dauphin se livrait à la culture, mais il se distrayait à élever des lapins, qu'il aimait à prendre dans ses bras et à caresser. C'est ainsi qu'il fut mordu, un jour, par l'un d'eux, à la lèvre.

On lui avait donné pour précepteur un homme de mérite, qui sut tout de suite se mettre à la portée de sa jeune intelligence. L'abbé d'Avaux avait rempli les mêmes fonctions auprès du premier dauphin et de Mme Royale, sa sœur. Il était très aimé de son royal pupille, pour le soin qu'il prenait de lui rendre l'étude agréable.

La langue chargée et le dépôt annonçaient des humeurs dans les premières voies, que plusieurs digestions troublées devaient faire soupçonner. On a donné un vomitif, dont l'effet a été facile et favorable; néanmoins, la toux, l'enrouement et la fièvre ont continué. Ce matin, les mêmes symptômes subsistent; le roi a toussé fréquemment la nuit et a eu fort peu de sommeil. » A chaque séance fut ainsi lu un bulletin, jusqu'au 16 mars inclusivement. Les médecins avaient conseillé à Louis XVI, pour sa convalescence, d'aller prendre l'air à la campagne ; depuis plus de six mois il ne faisait d'autre exercice, lui qui était habitué à chasser presque tous les jours, que d'aller le long de la terrasse de la rivière, voir son fils ; c'était sa promenade ordinaire, aussi devait-elle être terminée avant midi, heure à laquelle les portes des Tuileries s'ouvraient au public (*Mémoires du Comte de Paroy*, 229-230 ; *Mémoires de Mme la duchesse de Tourzel*, t. I, 260).

(1) Le *Correspondant*, 10 février 1918, 449.

Bien que celui-ci montrât la plus grande facilité pour apprendre ce qui lui plaisait, sa paresse l'éloignait de tout effort; mais comme il avait beaucoup d'amour-propre, on arrivait toujours à le toucher par là. Un jour que sa mère lui faisait honte de ne pas encore savoir lire : « Eh bien ! maman, répliqua-t-il d'un ton assuré, je le saurai pour vos étrennes. » On était à la fin de novembre; l'enfant dit à l'abbé d'Avaux : « Il faut que je sache combien j'ai de temps jusqu'au jour de l'an, puisque j'ai promis à maman de savoir lire pour ce jour-là. » Apprenant qu'il n'avait plus qu'un mois : « Donnez-moi, je vous prie, mon bon abbé, deux leçons par jour, et je m'y appliquerai tout de bon. » Et, au jour dit, tenant un livre à la main, il se jetait au cou de sa mère en s'écriant : « Voilà vos étrennes ; j'ai tenu ma promesse et je sais lire à présent (1). » Il avait à peine quatre ans !

Il avait des reparties fort au-dessus de son âge. Ayant appris que le régiment de Flandre devait venir à Versailles, il demanda qu'on le lui laissât recevoir. « Mais vous ne saurez que dire à ces Messieurs, lui dit la Reine. » — « Ne soyez pas en peine, maman, je ne serai pas embarrassé. » Quand les officiers furent tous entrés, le jeune prince

(1) *Mémoires de Mme la duchesse de Tourzel*, t. I, 37.

dit à ceux qui étaient au premier rang : « Je suis,



Promenade du Dauphin (fils de Louis XVI), aux Tuileries : un jeune citoyen lui présente les armes. (Biblioth. nationale, Estampes.)

Messieurs, ravi de vous voir, mais bien fâché d'être trop petit pour vous apercevoir tous. » Puis, re-

marquant un officier qui était très grand : « Monsieur, lui dit-il, portez-moi dans vos bras, pour voir tous ces messieurs. » Et il ajouta : Je suis bien aise, Messieurs, d'être au milieu de vous tous. » La duchesse de Tourzel, qui assistait à l'entrevue, dit que « tous les officiers étaient transportés et attendris en voyant, dans un âge aussi tendre, un enfant aussi aimable et aussi intéressant ».

Sa gouvernante, l'ayant repris sur quelque chose qu'il avait dit mal à propos, une personne qui se trouvait en visite chez celle-ci, dit à l'enfant, en manière de badinage : « Je parie que Mme de Tourzel a tort et que Monsieur le Dauphin a tou jours raison. » — « Monsieur, riposta-t-il aussitôt, vous êtes un flatteur, car je me suis mis en colère ce matin. »

Voulant se rendre compte jusqu'où irait la patience de sa gouvernante, il résolut de la mettre à l'épreuve. Mme de Tourzel ayant refusé de se plier à un de ses caprices : « Si vous ne faites pas ce que je veux, lui dit-il d'un air împérieux, je crierai ; on m'entendra de la terrasse, et qu'est-ce que l'on dira ? » — « Que vous êtes un méchant enfant. » — « Mais si mes cris me font mal ? » — « Je vous ferai coucher et je vous mettrai au régime d'un malade. » Alors il se mit à crier, à taper des pieds, à faire un affreux ta-

page. La gouvernante fit préparer son lit et on lui servit, pour tout repas, un bouillon. Comprenant que c'était sérieux, l'enfant cessa de tem-



Louis XVII.

pêter et s'excusa auprès de Mme de Tourzel de lui avoir fait de la peine.

Le Dauphin était assez accueillant à ceux qui tentaient de l'approcher, mais il ne leur permettait pas de familiarités ; il était fier sans être hautain ; il montrait, à certains moments, de la pro-

Ecrit Su

Louis

Donné par Mr De St Cyr Maît
d'écriture du Dauphin Louis XV
au palais des tuileries.

Devoir d'écriture

(Arc

1791 à l'age de 6 ans ½

Charles

ours attestation de la
ture de l'autre part
Dumesnil ... 1790
à Ecrire des
de France
du Roi Louis XVI

uis-Charles Capet).
l)

pension à se mettre en colère; mais, devant la fermeté de sa gouvernante, il se calmait sans trop maugréer contre « Mme Sévère », comme il se plaisait à la nommer.

En 1791, les leçons régulières, qu'avaient interrompues les événements, sont reprises; le prince royal a toujours son instituteur, qui ne l'a pas quitté, l'abbé d'Avaux ; mais on lui donne, en plus, un maître à écrire (1), des maîtres à

(1) Ce maître à écrire est, sans doute, le même personnage qui serait mort en 1846, si nous nous en rapportons à cette curieuse anecdote, que le *Bulletin des Arts*, du 10 février 1846, dit avoir empruntée au journal *le Constitutionnel :* « Un petit vieillard, qu'on voyait toujours vêtu à la mode du siècle passé, et qui avait été, dans sa jeunesse, maître d'écriture du jeune et malheureux Louis XVII, vient de mourir à Versailles. Par une heureuse coïncidence, les fonctions qu'il avait remplies auprès du Dauphin avaient été occupées, de père en fils, par ses ancêtres, auprès des enfants de France, depuis Louis XIII inclusivement. Malgré cette noble descendance, il n'avait pour toute richesse, dans sa modeste retraite, qu'une petite-fille, jeune et charmante personne de 20 ans. A son lit de mort, il la fit approcher et lui laissa pour héritage un grand carton plein de papiers. La succession semblait assez mesquine; on ouvrit le carton et l'on y trouva, soigneusement étiquetées, un grand nombre de liasses. Une des liasses fut défaite et l'on vit des carrés de papier sur lesquels étaient tracés des jambages, des majuscules, des mots fort longs, en gros, en moyenne, et enfin, bref, les timides essais d'une main inexpérimentée. On eut recours à l'étiquette et l'on y lut ces mots : *Ceci a été écrit par Louis XIV à l'âge de dix ans*. Dès lors, le prix de ces papiers, en apparence insignifiants, fut révélé. Ce n'était rien moins que la collection, vraiment unique, des documents relatifs à l'éducation calligraphique de tous les princes du sang royal, depuis la mort de Henri IV. A cette nouvelle, bien des cœurs légiti-

dessiner, deux maîtres de musique, un maître à danser, un maître « en fait d'armes », un maître de clavecin, un maître à voltiger, etc. Si on avait fait la part large aux arts d'agrément, on n'avait pas

mistes ont tressailli : il y a dans la ville de Versailles une vieille et opulente aristocratie qui se complaît dans la religion des souvenirs. L'héritière du pauvre vieillard reçut de nombreuses visites, et des offres magnifiques lui furent faites. Elle a vendu, dit-on, soixante mille francs les corps d'écriture de Louis XVII ; son grand-père, malgré sa pauvreté, n'avait pu se résigner à toucher à ce précieux dépôt, qui était pour lui l'objet d'une espèce de culte ; mais en quittant ce monde, il avait compris la nécessité de léguer à sa petite-fille une belle dot et des protections assurées. » Une partie de ces cahiers d'écriture se retrouvaient, il y a peu d'années, chez un libraire de la rue des Saint-Pères, M. Rieffel, chez qui nous avons pu les voir et les examiner. M. Rieffel nous a fourni, en outre, des renseignements sur leur origine et quelques détails sur le maître d'écriture du Dauphin, que nous nous sommes empressé de recueillir. Le traitement annuel du sieur de Saint-Cyr, maître à écrire des Enfants de France, était de 2.900 livres, qui se répartissaient ainsi : 1.200 livres pour nourriture ; 300 livres de gages; 1.200 livres de gratification annuelle, payée sur ordonnance particulière, et 200 livres pour fournitures. Des raisons particulières n'ayant pas permis de faire exercer au sieur de Saint-Cyr les fonctions de sa place, le sieur Dessales, maître d'écriture à Versailles, l'avait suppléé ; son traitement annuel était de 2.000 livres (Arch. Nat., O[1] 3799, liasse 2). En juillet 1791, Dessales a touché son traitement ; de même, en avril 1792 (A. N., O[1] 3799, liasse 5), M. Dessales perdit sa place, pour avoir donné à transcrire au prince royal quelques lignes de la *Déclaration des Droits de l'Homme*. « Cet acte patriotique, écrit Dulaure, dans le *Thermomètre du jour* (n° 127, 7 mai 1792), lui a valu son expulsion des Tuileries. Cet « excellent patriote » était père de huit enfants. » Son vrai nom était De Salle : il avait abandonné la particule pendant la Révolution, pour ne pas être inquiété. Il était originaire de Versailles.

entendu négliger pour cela les notions sérieuses, ainsi qu'en témoigne la nomination de M. Brisson, comme maître de physique, celle de M. Le Blond (1), comme maître de mathématiques (2).

Cette multiplicité de professeurs et de leçons ne pouvait que rebuter un enfant aussi jeune. Le Dauphin montra bientôt de la répugnance pour ce mode d'enseignement. Marie-Antoinette avait été une des premières à s'en apercevoir : « Mon fils, disait-elle, est si vif qu'il ne peut s'appliquer. Il retient bien ce qu'il entend, mais s'il faut fixer son attention sur un livre, cela le dégoûte tout de suite. Il faudrait une autre manière d'enseigner aux enfants... » Comme elle en parlait un jour devant le comte de Paroy (3), ce gentil-

(1) Le professeur Le Blond, « connu par plusieurs bons ouvrages », avait déjà donné des leçons à Madame Elisabeth qui, outre ses talents en musique et en peinture (*a*), et sa connaissance des langues, — « elle parlait l'italien et même un peu le latin », — avait étudié les mathématiques, « même dans les branches les plus difficiles et les plus abstraites ».

(2) Le professeur de mathématiques des enfants du comte d'Artois fut le célèbre géomètre Legendre, dont nous publions ci-dessus (p. 227) un autographe.

(3) Le comte de Paroy était doué d'un génie inventif remarquable : c'est lui qui avait imaginé une cuirasse, impénétrable à la balle et au poignard, composée de douze doubles de taffetas; il en avait fabriqué trois : une pour le roi, une pour la reine, et la troisième pour le dauphin (*Mémoires de Mme de Tourzel*, t. II, 204-5).

(*a*) Le comte d'Hézecques relate que le dernier tableau à l'huile qu'il ait vu faire à la princesse, à Paris, était « une grande toile représentant un paysage avec une grande chute d'eau. »

homme lui conseilla de recourir à la méthode qu'il avait indiquée à M. de Bonnard, gouverneur des enfants du duc d'Orléans. — « Et quelle est cette méthode ? », interrogea la reine. — « Ce serait, lui répondit son interlocuteur, d'avoir des cadres, appelés passe-partout, dans lesquels on mettrait des estampes, représentant les sujets d'histoire qu'on voudrait apprendre à l'enfant ; on les placerait dans la salle à manger et, avant de se mettre à table, le gouverneur aurait l'air de fixer avec intérêt l'estampe, dont il expliquerait le sujet à un tiers. Il exciterait par là la curiosité de l'enfant, qui retiendrait l'histoire sans éprouver l'ennui d'une étude sur un livre, où son imagination est forcée de lui représenter en idée l'histoire décrite... Votre Majesté a, dans la bibliothèque du Roi, une collection d'estampes la plus nombreuse connue, et dont les sujets sont l'œuvre des plus grands maîtres ; il lui sera facile de varier tous les jours les leçons pour l'histoire sainte ou l'histoire profane, ou pour tout autre sujet. » M. de Paroy faisait seulement cette réserve que le prince était trop jeune pour être instruit par ce moyen, mais dans trois ou quatre ans... « Que conseillez-vous donc pour mon fils ? reprit la reine. » — « La lanterne magique, tout simplement ! Elle n'a été jusqu'ici que dans les mains des Savoyards ignorants, qui courent les

rues avec leur marmotte. Les sujets peints sur les verres sont à la portée de leurs explications, et plus ils sont bizarres, plus ils plaisent et font rire les enfants. Mais on peut en ennoblir l'emploi et la faire servir utilement à la première éducation de l'enfance. » Ce que proposait M. de Paroy se trouve réalisé aujourd'hui par les projections sur l'écran des matières d'enseignement par l'image. La reine, enthousiasmée par ce projet, manifesta le désir de le voir mettre promptement à exécution; sur ses ordres, on fit graver plusieurs sujets de la Bible, environ une soixantaine, ainsi que de l'Histoire de France. La difficulté était de rassembler sur un point un grand foyer de lumière; M. de Paroy, avec le concours d'un physicien, la résolut à l'aide d'un miroir parabolique et d'un gros quinquet; plus tard, on ajouta de petites mécaniques à chariot, destinées à faire avancer, grossir, rapetisser et disparaître les objets à volonté (1).

Si, enseignée de cette façon, l'étude de l'histoire fut agréable au dauphin, par contre la grammaire lui parut toujours ennuyeuse. Il était convenu que, quand il ne saurait pas sa leçon, on ne l'autoriserait pas à jouer avec sa petite amie, Pauline de Tourzel; plusieurs fois, il arriva qu'il

(1) *Mémoires du Comte de Paroy*, 275 et s.

fut privé d'un plaisir auquel il tenait particulièrement.

D'une santé habituellement bonne, l'enfant royal ne reculait pas devant les exercices physiques les plus violents, comme de courir, sauter, passer dans des chemins difficiles, voire descendre à pic dans des fossés un peu profonds; « il ne craignait rien et l'on était souvent obligé de l'arrêter dans les petites entreprises qu'il voulait faire pour prouver sa force et sa légèreté. Rien ne l'incommodait; et quoique son extérieur n'annonçât rien d'extraordinaire pour la force, il supportait singulièrement toute espèce de fatigue (1) ».

De bonne heure il avait témoigné des goûts belliqueux. Lorsque fut préparé le départ pour Varennes, on ne le décida qu'en lui faisant entendre qu'il irait dans une place de guerre, où il commanderait son régiment; il se jeta aussitôt à bas de son lit en disant: « Vite, vite, dépêchons-nous; qu'on me donne mon sabre, mes bottes et partons! » L'idée de ressembler à Henri IV, qu'il avait pris pour modèle, l'échauffa tellement qu'il ne ferma pas l'œil pendant toute la route; ce n'est qu'après l'arrestation que la nature reprit ses droits et qu'il s'endormit d'un sommeil tranquille.

(1) *Mémoires de Mme de Tourzel*, t. I, 373.

Un de ses plus grands plaisirs était de faire tirer des petits canons dans son jardin et de commander, le sabre à la main, que l'on fît feu. Il se voyait alors, dit Mme de Tourzel, un petit héros et prenait un air grave, le plus plaisant du monde.

Nous sommes en l'année 1792 ; le Dauphin vient d'atteindre ses sept ans ; on se met en quête, pour lui, d'un gouverneur. Plusieurs membres de l'Assemblée proposent qu'on dresse une liste des personnages qui seront jugés propres à remplir cette fonction. Malgré l'opposition qui se manifeste sur les bancs de la droite, l'Assemblée décide que la faculté de choisir un gouverneur pour son enfant sera retirée au roi, et une liste est dressée, qui comprend plus de quatre-vingts noms, appartenant à des personnes de toute profession et de tout état. On sentit bientôt le ridicule de la proposition et on y renonça.

Bien que, dans la liste soumise au roi, figurât le nom d'hommes tels que Condorcet, Sieyès, Pétion, désignés par la Constituante après le retour de Varennes, Louis XVI arrêta son choix sur un personnage d'une notoriété moindre, mais d'une indiscutable honorabilité, un ancien officier de marine, nommé M. de Fleurieu (1). C'était, dans les circonstances où l'on se trouvait, le meilleur

(1) Cf. le n° 54 de l'ouvrage de F. Laurentie sur Louis XVII (édition Marty, chez les frères Émile-Paul).



E.-J. Sieyès, dont il fut question comme Précepteur du Dauphin (fils de Louis XVI).

choix qu'on pût faire. « M. de Fleurieu était un honnête homme; il avait de l'esprit et de l'instruction ; il était fort attaché au Roi ; mais il était faible de caractère (1). » On lui adjoignit, comme sous-gouverneurs, deux officiers de marine, dont le caractère et le courage compensaient la faiblesse et l'indécision du nouveau gouverneur. Il fallut attendre, pour rendre la nomination de ce dernier officielle, que l'Assemblée eût ratifié le choix du Roi, et ce choix rencontrait une certaine opposition.

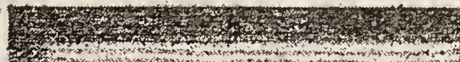
En attendant que les députés aient fait connaître leur volonté, l'éducation du Dauphin, qui ne doit pas souffrir de ce retard, se poursuit. Au Temple, le prince continue à prendre ses leçons, suivies ou précédées de récréations. L'enfant joue, seul ou avec sa sœur, au ballon (2), au palet, aux quilles, au volant ou à d'autres jeux (3).

(1) *Mémoires de Mme de Tourzel,* t. II, 88.

(2) Un des derniers feuillets du journal de comptes de Mlle Robaday, « chargée des atours de Mgr le Dauphin », et daté du mois de mai 1792, porte cette mention : « des cocardes, 4 livres ; un pain de sucre ; deux encriers ; un *ballon.* »

(3) Un jeu de dominos lui avait été offert par le démolisseur de la Bastille, le citoyen Palloy. Composé avec des pierres de la forteresse, Palloy, en l'offrant au dauphin, lui dit que le présent devait être d'autant plus agréable au prince qu' « il lui rappellerait la générosité avec laquelle le roi, son père, avait renoncé à toute idée de despotisme et promis de lui inculquer de bonne heure des sentiments pareils aux siens ». Le dauphin se contenta de remercier en rougissant, et s'empressa de faire





Le patriote Palloy, le démolisseur de la Bastille, qui se fit une carrière avec les pierres qu'il en retira. (Estampe de l'époque.)

Parfois, il se livrait à un genre d'amusement qui lui plaisait fort : il revêtait le costume d'un ancien chevalier français, casque en tête, cuirasse sur la poitrine, la lance et le bouclier à la main. M. le duc de Choiseul-Stainville lui avait fait hommage de cette jolie armure, « tout en carton verni acier, à clous dorés ». Le Dauphin était charmant, ainsi « adoubé » ; c'était, selon l'expression du comte de Paroy, « l'Amour armé en Mars ». Le prince allait de l'un à l'autre, faisant semblant d'attaquer ; chacun s'extasiait sur sa grâce et ses manières. La reine tint à avoir le portrait de son fils gravé sous ce costume, pour en distribuer les épreuves à ses fidèles (1).

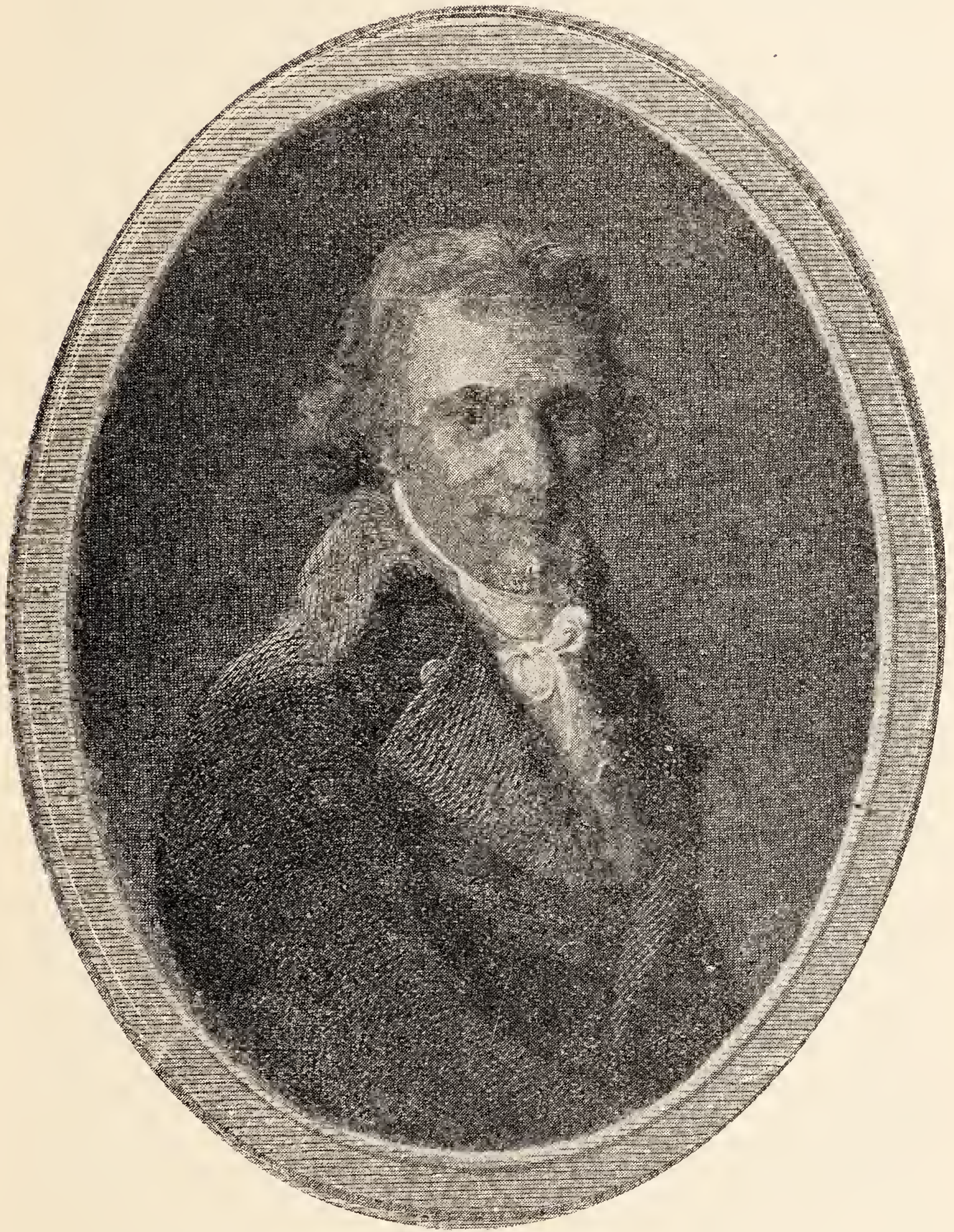
Sur la vie que menait la famille royale au Temple, plusieurs publications nous renseignent ; c'est en recourant aux sources les plus sévèrement contrôlées, que nous allons pouvoir en donner un aperçu.

Les détenus avaient été logés dans les appartements occupés avant eux par un archiviste de l'ordre de Malte, un Angevin, fils d'un notaire royal, nommé Berthélemy, qui avait trouvé au

disparaître le jouet, recommandant qu'on ne lui en reparlât plus jamais.

(1) V. ce portrait reproduit dans nos *Morts Mystérieuses de l'histoire*, t. II, 201.

Temple un asile où il espérait bien finir en paix



J.-B. Cléry, valet de chambre de Louis XVI, au Temple.
(Peinture de Danloux ; gravure de P. Audinet.)

ses jours. Mais le destin en décida autrement : le

13 août, vers 10 heures du soir, il fut signifié à ce paisible citoyen de déloger sur-le-champ, pour faire place aux augustes captifs dont la Convention avait décidé l'incarcération. La chambre de l'ancien locataire conserva ses meubles; on y introduisit seulement « une couchette en bois blanc, de forme Louis XVI, à haut dossier, garni de cretonne à fond blanc, avec liserons et fleurettes roses, et courte-pointe de même étoffe. » Ce lit était destiné au Dauphin ; auprès, on installa un lit de sangle pour sa gouvernante, Mme de Tourzel. Quand le Dauphin alla plus tard rejoindre sa mère, son lit fut transporté dans le salon.

Le valet de chambre Cléry a conté l'existence monotone que menaient au Temple Louis XVI et ses compagnons de captivité.

Le roi se levait ordinairement à 6 heures du matin ; il faisait sa barbe lui-même; on l'habillait et on le coiffait; puis, après avoir récité ses prières, il se livrait à la lecture jusqu'à l'heure du déjeuner : ses livres de prédilection étaient Horace, Cicéron, Tacite, Buffon et Montesquieu, Hume, l'*Histoire de Charles Ier*, et l'*Imitation de Jésus-Christ*.

La reine était plus matinale encore que le roi. Elle habillait le Dauphin et Cléry le coiffait; il arrangeait ensuite les cheveux de Marie-Antoinette, puis rendait le même office à Mme Royale et à Mme Elisabeth. A neuf heures, toute la fa-



Louis XVI, enseignant la géographie à son fils,
dans la prison du Temple.



LA FAMILLE ROYALE AU TE[...]



…mort de Louis XVI (1793).

mille se trouvait réunie dans l'appartement du roi, pour le déjeuner.

De dix heures à une heure, Louis XVI et Marie-Antoinette faisaient travailler leurs enfants. Le roi faisait réciter à son fils quelques passages de Corneille et de Racine et l'exerçait à lever des cartes; sa mémoire était si heureuse que, sur une carte couverte d'une feuille de papier, il indiquait les départements, les districts, les villes et les cours des rivières : c'était la nouvelle géographie de la France que le roi lui montrait; la reine s'occupait, de son côté, de l'éducation de sa fille ; le reste de la matinée se passait à coudre, à tricoter ou à travailler à la tapisserie (1).

A une heure, lorsque le temps était beau, on descendait au jardin, où le petit prince jouait avec sa sœur (2).

Après le repas, Leurs Majestés faisaient le plus souvent une partie de piquet ou de tric-trac, dans la chambre de la Reine.

A quatre heures, le roi s'endormait dans une bergère, tandis que la reine et les princesses lisaient ou faisaient de la tapisserie, tout en causant, et que le Dauphin apprenait ses leçons.

(1) *La petite Tour du Temple*, par L. CHANOINE-DAVRANCHES. Rouen, 1904.

(2) *Modes et usages au temps de Marie-Antoinette*, par le comte DE REISET, t. II, 365.

Au réveil du roi, on reprenait la conversation. Cléry donnait des leçons d'écriture au jeune prince, copiant des exemples « dans les œuvres de Montesquieu et autres auteurs célèbres ». Le soir venu, la reine faisait à haute voix une lecture de livres d'histoire, ou d'ouvrages propres à instruire, en les amusant, ses enfants.

Mme Elisabeth lisait à son tour et, à huit heures, on servait le souper du jeune prince : la famille royale y assistait. Le roi se plaisait à donner quelques distractions à ses enfants, en leur faisant deviner des énigmes, tirées d'une collection du *Mercure de France*, qu'il avait trouvée dans la bibliothèque de M. Berthélemy. Louis XVI demanda, pour lui, d'autres volumes d'un caractère plus sérieux, tels que les *Commentaires de César*, la *Grammaire* de Lhomond, un Salluste, un Suétone, un Virgile, un Térence, etc., auxquels il fit ajouter le *Traité des Études*, de Rollin, les *Aventures de Télémaque*, les *Maximes tirées de l'Ecriture Sainte*, etc. Par un arrêt rendu le 21 novembre 1792, le Conseil général de la Commune lui accorda tous les livres qu'il avait demandés : on a calculé que, pendant sa détention, qui avait duré cent soixante jours, Louis XVI avait lu 257 volumes !

Guidé par un maître aussi instruit, on comprend que le Dauphin ait fait des progrès ra-

pides. Ce n'est pas que l'enfant ait été, pour cela, privé de ses jeux habituels. Dans le « journal de demandes faites pour le Roi et sa famille au Temple, depuis le 5 septembre 1792, par Cléry, valet de chambre du prince royal de service près du Roy », on relève « deux ballons un peu gros..., un jeu de siam, deux paires de raquettes ; douze volants, des gros et des petits ; une boîte à quadrilles, avec fiches et jetons ; des cartes, des dominos, des dames, etc. » Les jouets étaient pour les enfants, les jeux pour les parents. Se croirait-on en prison et à quelques semaines du 21 janvier !...

Après la mort du roi, l'enfant, que cette réclusion prolongée minait lentement, est d'une santé de plus en plus chancelante. Le médecin Thierry, du 11 mai 1793 au début de janvier 1794, ne fait pas moins de cent sept visites au Temple, la plupart pour soigner le prince royal. Brunyer (1), médecin des Enfants de France, le traite, de son côté, pour une « descente », qui appelle l'intervention du chirurgien Soupé, assisté du bandagiste Pipelet. Mme Royale enregistre, dans son journal, que la santé de son frère « commença à se gâter, et elle ne s'est jamais remise depuis,

(1) Mme de Tourzel (*Mémoires*, t. II, 307, note), fait le plus grand éloge de ce médecin.



DESSINÉ AU TEMPLE D'APRÈS NATURE PAR LAVIT

Louis XVII, au Temple.

le changement de vie lui ayant fait beaucoup de mal ».

Le Dauphin passait ensuite entre les mains des époux Simon (1); on ne l'en retira que pour l'enfermer dans une cellule sans air ni lumière, et on l'abandonna sans soins, dans un état de malpropreté dont sa sœur (2) nous a laissé un tableau navrant : « Il était dans un lit qui ne fut pas fait de six mois..., les punaises et les puces le couvraient, son linge et sa personne en étaient pleins. Ses ordures restèrent dans sa chambre; jamais il ne les jetait, ni personne non plus; la fenêtre n'était jamais ouverte ; on ne pouvait tenir dans sa chambre par l'odeur infecte... Souvent on ne lui donnait pas de lumière, ce malheureux mourait de peur, mais ne demandait jamais rien. Il passait sa journée sans rien faire (3), et cet état

(1) Sur l'éducation qui lui fut donnée par Simon, v. le volume de G. LENOTRE, *Le Roi Louis XVII et l'Enigme du Temple*, 167 et s.

(2) Mme Royale avait été accoutumée, par sa tante, Mme Elisabeth, à se servir seule et à n'avoir besoin de personne. Elle faisait son lit, se coiffait, se laçait, s'habillait et n'avait rien négligé de ce qui pouvait entretenir sa santé. Tous les jours, elle arrosait sa chambre et marchait « avec une grande vitesse pendant une heure, la montre à la main », pour éviter la « stagnation des humeurs ».

(3) « De l'enfant qui végète au Temple depuis le départ de Simon, nul ne peut montrer une ligne d'écriture, une signature, un gribouillage; est-ce qu'il ne sait pas tenir une plume ? Est-ce qu'il ne demande jamais à ses gardiens, si pleins d'attentions pour lui, à ce qu'ils assureront plus tard, le crayon et le feuillet de papier blanc que tout enfant réclame, dès

où il vécut fit beaucoup de mal à son moral et à son physique. »

A la suite d'une visite que fit Robespierre au



Le cordonnier SIMON.

(Dessin de GABRIEL.)

Temple, on plaça, auprès du Dauphin, un nouveau

qu'il en a fait une seule fois usage? Est-ce pour cela aussi qu'on ne lui donne pas de maîtres? Puisque rien n'indique et nul ne signale qu'il est malade, pourquoi ne pas s'occuper de son instruction? » G. LENOTRE, *op. cit.*, 285.

gardien, un créole du nom de Laurent. Après avoir fait remplacer le lit qu'occupait l'enfant-roi par un lit plus propre, le sien étant plein de punaises, on lui donna des bains (1), puis on le débarrassa de la vermine dont il était couvert ; on fit laver et bassiner les plaies qu'il avait aux jointures des genoux et des poignets.

Le 8 novembre 1794, un second gardien entrait en fonctions auprès du Dauphin. Gomin était un « excellent homme, mais un peu timide (2) ». Il fut compatissant dans la mesure où le comportaient les circonstances. Il donna à l'enfant royal des fleurs, des cartes, des jouets ; il lui remit, certain jour, un bilboquet d'ivoire. Les médecins qui le visitèrent dans sa dernière maladie trouvèrent également sur sa table un billard et une petite imprimerie (3).

Gomin faisait la lecture à l'orphelin royal ; mais l'état de celui-ci déclinait chaque jour, sa taille se voûtait, on ne pouvait le tirer d'auprès du feu ; quand, après l'avoir beaucoup pressé, il consentait à monter à la tour pour y prendre l'air, c'est à

(1) La « baignoire pour le prince royal » est portée sur un mémoire, écrit par la femme Soupé, le 27 août 1792 Cf. l'étude de M. La Morinerie sur « les papiers du Temple », parue dans la *Nouvelle Revue*, 1er avril 1884).

(2) « Gomin avait plus d'esprit que Lasne, mais moins de franchise et plus d'ambition. » *Mémoires de Mme de Tourzel*, t. II, 326.

(3) F. Laurentie, *op. cit.*, 53.

peine s'il y restait un quart d'heure. Gomin, à plusieurs reprises, demanda qu'on envoyât un médecin pour visiter l'enfant royal. Quand le chirurgien de l'Hôtel-Dieu, Desault, fut désigné, il était trop tard, tout secours médical était inutile.

Le 1er germinal an III, le gardien Laurent avait été remplacé par l'ex-chef de bataillon de la section des Droits de l'Homme, le citoyen Lasne, de son métier peintre en bâtiment (1). Mme Royale convient que « c'était un bien brave homme (2) », qui prit grand soin de son frère ; mais la maladie de celui-ci « empirait de jour en jour, ses forces diminuaient, son esprit même se ressentait de la dureté qu'on avait exercée et tombait sensiblement ».

Ce n'est que le 6 mai 1795 que le Comité de Sûreté générale, avisé que le « petit Capet (3) » était malade, au point qu'il y avait « crainte pour

(1) Il habitait, vers 1841, dans l'île Saint-Louis, rue Le Regrattier, ancienne rue de la Femme-sans-Tête, non loin de l'hôtel Lauzun.

(2) Lasne, au dire de Mme de Tourzel, « était un franc soldat, loyal et sans ambition. Il se bornait à répondre aux questions qu'on lui faisait, et ne parlait de Madame qu'avec le plus profond respect. Tous les prisonniers s'en sont généralement loués ».

(3) Sur le livret de la blanchisseuse du Temple, que possède M. Henri Lavedan, il est désigné sous le nom de *Louis-Charles fils* ; ce n'est qu'après le 21 janvier 1793, qu'il sera appelé « le petit Capet. »

ses jours », se décidait à désigner un officier de santé pour lui donner des soins.

Il n'est pas dans notre intention de raconter à nouveau les dernières phases de ce drame, qui devait se terminer par la mort au bout de quelques semaines. Nous avons fait, à une autre place, la lumière sur cette fin, prétendue mystérieuse (1); nous ne pouvons qu'y renvoyer ceux de nos lecteurs qui voudraient se faire une opinion sur ce problème historique, dont des recherches récentes (2) ont permis de donner une solution qui, à notre avis, est définitive.

(1) Cf. *Légendes et curiosités de l'histoire*, 5e série.

(2) *La Mort de Louis XVII*, d'après le Registre-Journal du Temple, documents inédits, par François Laurentie (Extrait du *Correspondant*, 10 juillet 1912). Émile Paul, éditeur, 1912; *Mémoires de Mme la duchesse de Tourzel*, t. II, 327-332. Depuis la publication de cet ouvrage, ont paru l'ouvrage de M. G. Lenotre, sur Louis XVII (1921), et notre livre cité dans la note précédente (1922).

VIII

LES PREMIÈRES ANNÉES DU FILS DE CÉSAR L'ÉDUCATION DU ROI DE ROME

On sait le souci constant qu'a eu Napoléon de suivre la tradition des gouvernements monarchiques qui l'ont précédé. Les dauphins royaux avaient eu leur maison ; le jeune roi, son fils, aura la sienne. Il entendit, en outre, qu'il fût soumis à la même hygiène, que son enfance fût entourée des mêmes précautions, afin qu'il fût préservé, dans la mesure des limites humaines, des maladies présentes ou à venir.

Louis XVI n'avait pas reculé à se faire inoculer et à réclamer le bénéfice de l'opération bienfaisante pour les princes ses enfants ; la comtesse d'Artois avait imité sa belle-sœur, Marie-Antoinette (1) : Napoléon ne faisait donc que se conformer aux

(1) Sur l'inoculation à la Cour de France, cf. *Légendes et curiosités de l'histoire*, 1re série, 267 et suiv.

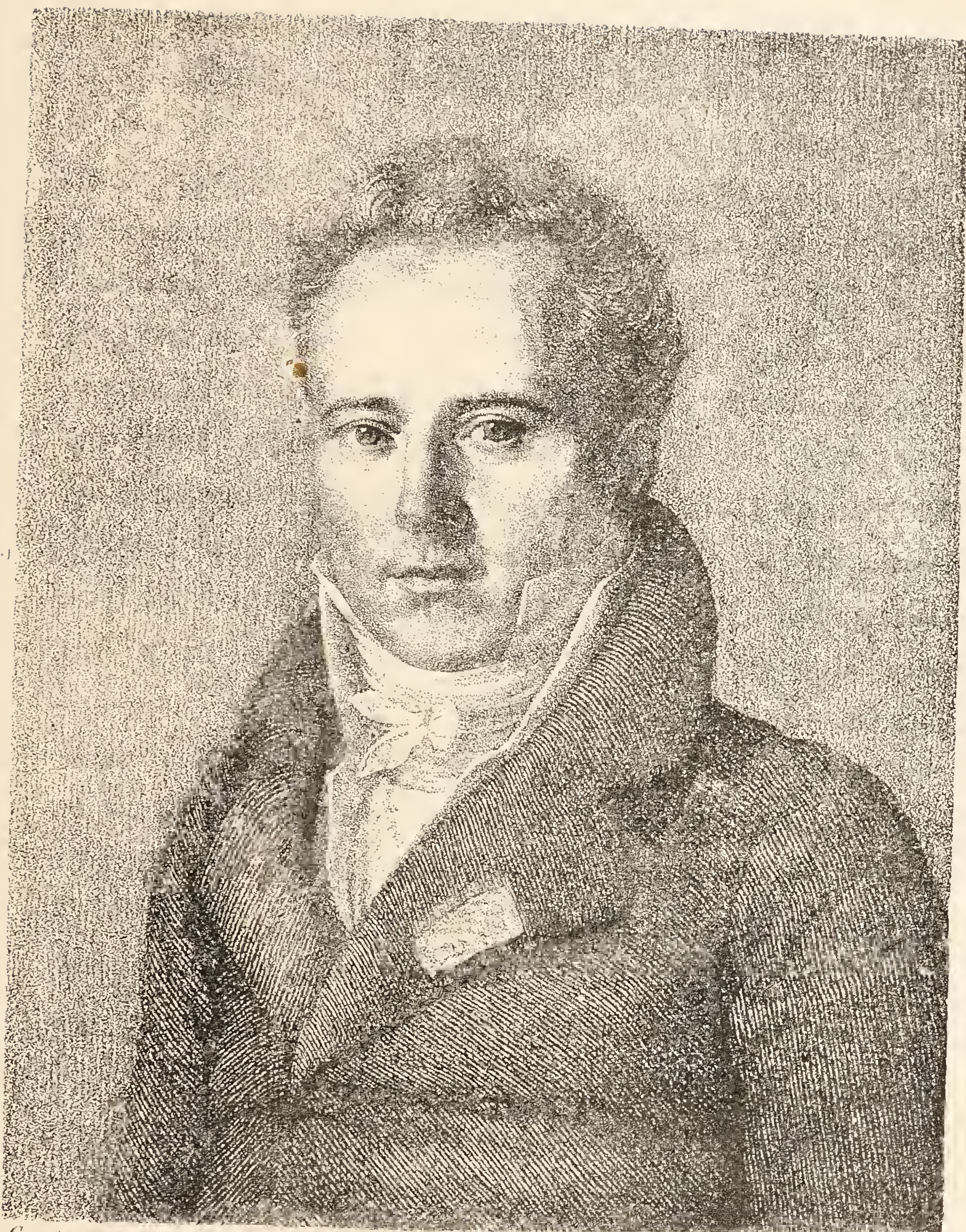
précédents, en invitant la Faculté de la Cour à vacciner le Roi de Rome.

On avait prévu l'éventualité ; un médecin vaccinateur, sur la recommandation de Corvisart, avait été désigné. Husson, médecin de l'Hôtel-Dieu, et secrétaire du Comité Central de vaccine, fut appelé à remplir son office, en présence des sommités médicales dont l'Empereur avait tenu qu'il fût entouré. Dubois, Bourdois de la Motte (1) et Auvity furent, en conséquence, convoqués à la « maison de retenue » des nourrices.

Le vaccin fut pris sur une enfant de dix mois, et les piqûres pratiquées à chaque bras sur les deux enfants de Mme Auchard, la nourrice du prince : une fillette de trente-quatre mois et un garçon de six. On dressa un procès-verbal en forme, et les médecins vinrent chaque jour constater l'évolution de l'éruption vaccinale.

On choisit pour la prise du germe la petite Froment, âgée de 4 mois, fille de la première femme de chambre, Marie Froment. Le 11 mai, Husson procédait à l'opération ; en présence de la gouvernante et de la Faculté de la Cour, il pratiquait trois piqûres à chacun des bras de Sa Majesté le Roi, et introduisait dans chacune d'elles du vaccin

(1) Sur Bourdois de la Motte, médecin du Roi de Rome, cf. le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, vol. V ; Auxerre, 1851, pp. 461 et s., avec portrait.



Le docteur HUSSON, qui vaccina le Roi de Rome.
(D'après la peinture de GUÉRIN.)

de l'enfant de Mme Froment ; pendant l'opération, le roi resta attaché au sein de sa nourrice et il conserva, après son inoculation, la gaieté qu'il avait auparavant (1).

Dans une lettre que possède, en autographe, l'*Institut vaccinal de Tours*, Husson donne les détails les plus circonstanciés sur cette vaccination historique. Grâce à ce document, nous savons que Husson reçut une gratification de 6.000 francs, pour son rôle dans cette circonstance. Tout en remerciant Mme de Montesquiou, gouvernante du prince, de la part qu'elle avait prise à la faveur qui lui avait été accordée, Husson déplorait que les Pouvoirs publics n'eussent encore rien fait pour le succès de la vaccine en général.

Ce qui nous intéresse plus que ses récriminations, c'est le résultat de son intervention dans le cas qui nous occupe. Husson constate que le vaccin de S. M. le roi de Rome a suivi la marche la plus régulière : dix piqûres ont été pratiquées et six boutons se sont développés. Le Roi a eu, les dixième, onzième et douzième jours, un peu d'agitation, qui s'est calmée à mesure que les boutons-vaccins ont commencé à se dessécher. Du fluide vaccin a été pris dans les boutons du Roi et ino culé avec succès à deux enfants qui, plus tard

(1) Frédéric Masson, *Napoléon et son fils.*

seront inoculés de la petite vérole. La matière de ces deux enfants a été insérée, par quatre générations successives, à trente-neuf sujets, sur lesquels la vaccine a eu son effet complet. Lors de la chute des croûtes, le Roi a été purgé, et Sa Majesté continue à jouir de la meilleure santé (1).

Le purgatif employé était un mélange de sirop de chicorée et de sirop de fleurs de pêcher; « ce qui a produit des résultats souhaitables, dont il est pris acte (2) ». Le vœu exprimé par Husson ne tardait pas à se réaliser : l'heureuse issue de l'opération assurait, pour l'avenir, selon les termes mêmes de l'allocution du Préfet de la Seine à la séance de la Société centrale de vaccine, « les progrès et l'adoption générale d'une méthode que le plus grand des Souverains a choisie pour l'héritier du premier trône du monde ».

Rassuré par les bulletins journaliers que lui envoie Mme de Montesquiou, Napoléon poursuit, avec Marie-Louise, son voyage dans la province de Normandie. « J'espère, écrit-il à la gouvernante, jouir des progrès qu'il aura faits d'ici à quinze jours, car j'espère faire un voyage d'ici Cherbourg, qui durera ce temps-là. »

L'impératrice s'inquiète-t-elle de son fils pen-

(1) *Revue internationale de la vaccine*, janvier-février 1914.
(2) Fr. Masson, *loc. cit.*



Le médecin BRUNYER, pansant Madame Royale, au Temple, C
trois jour



d'après nature, se passa dans la prison le 24 janvier 1793,
du roi.

dant son absence, il n'y paraît guère. Certes, elle en parle avec tendresse, lorsqu'elle est au loin. « A l'un de ses bracelets d'habitude, le cadenas est un portrait du roi, tête nue, avec de petites ailes, et autour, selon la mode du temps, le nom de l'infant est écrit en acrostiche par la lettre initiale des pierres précieuses. » Le peintre Isabey est à tout instant requis pour faire une nouvelle miniature de l'enfant-roi, mais rarement la mère s'attendrit et s'épanche.

La froideur de Marie-Louise à l'égard de son enfant était connue dans son entourage. Une des premières dames de l'impératrice (1), qui l'a remarquée, croit devoir l'attribuer, non à un défaut d'affection, mais plutôt à un excès de sentiment. « N'ayant jamais vu d'enfants, elle n'osait ni le prendre, ni le caresser, tant elle craignait de lui faire mal. Aussi le jeune Napoléon conçut-il plus d'affection pour sa gouvernante que pour sa mère, ce dont Marie-Louise ne laissait pas d'être un peu jalouse. »

Pendant que LL. MM. Impériales se montrent à leur bon peuple, chacun s'empresse auprès du rejeton princier, afin que ses augustes parents le

(1) *Mémoires sur Napoléon, l'Impératrice Marie-Louise et la Cour des Tuileries*, par Mme Vve du Général DURAND, première dame de l'Impératrice Marie-Louise (de 1810 à 1814) ; Paris 1828, 114-115.

Mon amie j'ai reçu ta lettre je te remercie
mon fils est gros et très bien portant j'espère qu'il viendra
à bien il a ma poitrine ma bouche et mes yeux
j'espère qu'il remplira sa destinée je suis toujours très content
d'Eugène il ne m'a jamais donné aucun chagrin
Paris le 22 mars
Nap

Lettre autographe de Napoléon Ier à Joséphine, lui donnant des nouvelles du Roi de Rome (22 mars 1811), reproduite par H. Fleischmann, dans son livre : *le Roi de Rome et les femmes.*

retrouvent en bonne santé quand ils reviendront. A leur retour, l'enfant était sevré et bien portant.

Corvisart en avait, le premier, donné la nouvelle à son amie et confidente, la duchesse de Montebello. « Vous pouvez annoncer à Sa Majesté (l'Impératrice), lui écrivait-il, que le Roi de Rome est entièrement sevré ; depuis et y compris mercredi dernier, il a cessé de voir sa nourrice et par conséquent de tetter. Je crois qu'il ne s'en porte que mieux. Je l'ai vu hier. Il est gai, il boit, mange et dort à merveille et ses dents poussent. »

Cette histoire de sevrage royal méritait d'être contée ; le premier médecin de Napoléon s'en est institué le narrateur.

Le matin du jour où l'empereur partait, il donnait l'ordre à Corvisart, en présence du prince de Neuchâtel, de faire tout ce qu'il croyait « convenable à ce sujet », sous sa responsabilité ; le lendemain, le *Moniteur* annonçait que le Roi serait sevré à la fin de mai (1812). Corvisart se rendit, quelques jours après, à Meudon, pour faire part à la gouvernante de « l'autorisation sans bornes » que lui avait donnée l'Empereur, et « après en avoir conféré avec MM. Bourdois, Auvity et Dubois, » les deux premiers n'ayant pas un avis très net », il parla de sevrer l'enfant. Il trouva chez la gouvernante une résistance inattendue. Celle-ci avait fait signer, aux deux praticiens qui

avaient exprimé des réserves, leur opinion concernant le sevrage du poupon princier, tout cela à l'insu du premier médecin, qui avait tout droit de trouver incorrect le procédé. Mais que faire contre « ces menées sourdes » ? En référer à l'Empereur ? Il avait donné pleins pouvoirs à Corvisart, qui n'avait pas à le consulter à nouveau. Le premier médecin se rendit donc une seconde fois à Meudon et demanda « nettement » à ses confrères « si, sur leur honneur et dans leur âme et conscience, le Roi pouvait être

Signatures autographes des médecins Bourdois et Auvity, faisant partie de la Maison médicale du Roi de Rome.

sevré sans inconvénient et sans délai ». Ceux-ci ne pouvaient que répondre par l'affirmative à une question ainsi posée, toute échappatoire leur était fermée : en conséquence, le sevrage, qu'on voulait retarder de quelques jours encore, fut décidé et exécuté (1). Ce fut le gros incident de la vie enfantine du Roi de Rome. Celui-ci passa le moment de la dentition, si critique pour la plupart des enfants, sans que sa santé s'en trouvât altérée, et Marie-Louise le trouva « bien fortifié, ayant quatre dents (2) et disant *papa*, mais maigri et pâle ».

Au début de l'hiver, le petit prince a pris froid et il tousse, mais son état n'inspire nulle inquiétude. Au premier jour de l'an 1813, il a la mine florissante et « pousse à souhait ».

(1) La lettre de Corvisart que nous avons analysée a été publiée par M. Ed. Gachot, dans son texte intégral.

(2) Le Roi de Rome a révélé son hérédité par des anomalies précoces : un peu moins de dix mois après sa naissance, le fils de Marie-Louise et de Napoléon avait quatre dents du fond percées et on attendait les deux incisives. Non seulement, il a eu une éruption dentaire retardée — ce qui constitue déjà une anomalie — mais il a eu ses molaires de lait avant ses incisives. Le docteur Galippe, auquel nous devons ces particularités, fait en outre observer qu'à quatorze mois, l'enfant-roi ne marchait pas encore ; à seize mois, il n'avait que quinze dents et ne parlait pas; il était aussi en retard pour l'intelligence que pour la parole; de plus, il était nerveux et agité. (Cf. Galippe, *de l'Hérédité des stigmates de dégénérescence*, 168-170).



La voiture de chèvres du Roi de Rome.
(Collection de l'auteur).

Lorsqu'il commençait à marcher, « on le voyait tous les jours sur la terrasse (des Tuileries), traîné dans une élégante calèche par deux beaux et paisibles moutons, blancs comme neige (1) ». C'était sa tante, la reine Caroline de Naples, qui lui en avait fait cadeau..

Un bijou, cette calèche, un vrai joujou de roi! Quelqu'un qui a pu la voir nous en a laissé une description minutieuse : « garnie de velours gris, balancée par des ressorts flexibles, ornée de peintures, mouchetée d'abeilles, elle est aussi compliquée qu'un carrosse de gala. Rien n'y manque, ni les marchepieds de maroquin qui se déplient, ni les courroies où s'accrochent les laquais, ni le siège assez large pour que le cocher et le groom s'y puissent asseoir (2). » Ce véhicule en miniature voiturait le petit prince à travers le parc de Saint-Cloud, ou sous les arbres des Tuileries, suivant la saison, et les grognards en faction lui présentaient les armes. Il se rassemblait toujours beaucoup de peuple pour voir de près le rejeton impérial. On guettait sa sortie, pour remettre aux mains des femmes qui le conduisaient les pétitions qu'on désirait placer sous les yeux de l'Empereur. On savait, que, par l'en-

(1) *Souvenirs d'un médecin de Paris*, par le docteur Poumiés de la Siboutie ; cf. *Mémoires de Mme de Chastenay*, t. II, 149.

(2) V. le *Temps*, 25 avril 1900.

tremise de son fils, elles arriveraient plus sûrement à leur adresse, et ce calcul n'était généralement pas trompé.

Napoléon prenait l'enfant dans ses bras, le portait devant une glace, pour lui faire des grimaces de toute espèce (1), le taquinait pour jouir de ses impatiences : pour son fils, le dieu s'humanisait. Lorsqu'il déjeunait, conte une dame du palais (2), il le mettait sur ses genoux, trempait un doigt dans la sauce, le lui faisait sucer ou lui en barbouillait le visage. La gouvernante grondait, l'Empereur riait et l'enfant, presque toujours de bonne humeur, paraissait recevoir avec plaisir les caresses bruyantes de son père.

Afin de l'aguerrir de bonne heure contre les variations de température, si souvent funestes à cet âge, l'Empereur avait exigé qu'on sortît l'enfant par tous les temps. On le conduisait à Monceau ou à Bagatelle, pour le promener ; on prépara Meudon pour une installation estivale.

Le vieux château avait servi, tour à tour, de résidence à la duchesse d'Étampes, à Louvois, au grand Dauphin, pour ne parler que de ses hôtes les plus notables ; on l'avait transformé en laboratoire de guerre pendant la Révolution ; il

(1) Cf. *Anecdotes sur la Cour et l'intérieur de la famille de Napoléon Bonaparte* (Paris et Londres, 1818), 85.

(2) *Mémoires de la Générale Vve Durand*, loc. cit.

avait subi, par la suite, diverses modifications; mais, avec des réparations, il était relativement facile de l'adapter à la destination que l'Empereur avait voulu lui assigner.

C'est à Meudon que Napoléon avait projeté d'installer l'*Institut des princes de la Famille impériale.* Dès le début de 1810, le monarque avait reçu de l'imprimeur Didot une requête qui l'avait enchanté : rappelant que son père et lui avaient jadis commencé, pour l'éducation du Dauphin, la collection, restée fameuse, des classiques *ad usum Delphini,* le maître typographe sollicita de Napoléon l'autorisation d'entreprendre, à ses frais, une collection analogue « à l'usage du roi de Rome ». L'empereur approuva le projet et l'encouragea d'une souscription ; en même temps, il commandait à son bibliothécaire une bibliothèque, composée d'environ 6.000 volumes, imprimés sur beau papier, dans un format commode, et qui ne comportât pas plus de 5 à 600 pages chacun. Mais en attendant que fût terminée cette vaste entreprise, le jeune roi allait-il être privé d'instruction, et comment l'instruire sans le fatiguer ? Comment lui rendre agréables les premières connaissances relatives à la topographie, à la statistique, à l'histoire ?

C'est à Visconti que Napoléon demanda la solution de problème, et le célèbre architecte composa

sans délai toute une série de dessins, ou plutôt d'images, tendant à répondre au but poursuivi



Habit du Roi de Rome.
(D'après l'Album Dayot sur Napoléon.)

par l'Empereur. « *Dessin du règne :* monument, institution, bienfait de l'Empereur qui a eu lieu

dans le département, ou dont le département a été plus particulièrement l'objet ; *dessin du chef-lieu :* vue topographique et surtout monument ; *dessin topographique :* nom du département ; *dessin historique :* ancien, moyen âge, moderne. » Mais tout cela était bien compliqué et sentait son pédagogue, Napoléon visait à plus de simplicité : il imagina un service d'assiettes de table, sur lesquelles seraient reproduits des sujets de l'histoire romaine, de l'histoire de France, des cartes géographiques, et diverses espèces d'animaux ; et il chargea l'intendant des musées nationaux de faire exécuter ces assiettes à Sèvres. Les sujets devaient être pris dans l'histoire romaine, l'histoire de France, l'histoire naturelle et les grands phénomènes de la nature (1).

Les appartements du roi seraient meublés avec des étoffes de velours, formant un album de Rome et des environs, en quarante-six vues. Comme le dit M. Frédéric Masson, de qui nous tenons ces précieux détails, c'était « l'indice d'un système

(1) En 1814, date fatale, époque de l'envahissement de la France, du départ de Marie-Louise, du début de la mauvaise fortune du grand homme, Napoléon songeait à quoi ? à commander une sphère terrestre pour l'éducation géographique du roi de Rome ! Et savez-vous où le hasard nous fit découvrir cette mappemonde, il y a quelque vingt ans ? dans les combles d'un casino de ville d'eaux ! (Cf. *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 15 mai 1900, col. 853-4).

d'enseignement par les yeux, d'une sorte de préliminaires de la *leçon de choses.* »

Napoléon ne goûtait ni les spécialistes ni les techniciens ; il voulait « de la connaissance plus que de la science, du jugement plutôt que de l'acquis,... surtout point de parties spéciales trop poursuivies ; car il estime que la perfection ou le trop de succès dans certaines parties, soit des arts, soit des sciences, est un inconvénient pour les princes ».



UN JOUET DU ROI DE ROME.
(D'après l'Album de DAYOT.)

Particularité notable, parmi les premiers livres qu'on met entre les mains du Roi de Rome, figurent, à côté des *Anecdotes chrétiennes* et d'une Bible en images, les

Anecdotes militaires de tous les peuples. Et comme jouets (ne doit-on pas encore voir là un symbole ?) l'Empereur donne à son fils « des drapeaux tricolores et des chevaux de carton à chabraque de velours frangé d'or, comme s'il le voyait déjà, au front des troupes, caracolant en brandissant l'étendard (1) ».

Dans son cabinet tout, jusqu'à la pendule, représente un sujet militaire : un enfant ayant auprès de lui des attributs de cette nature reçoit les leçons de sa mère. C'est la gouvernante qui a eu cette idée, de même qu'elle a choisi, pour la chambre du Roi, « la Muse de l'histoire, debout et appuyée sur une borne antique » ; pour le salon, « l'Étude appuyée sur des livres ».

Mme de Montesquiou s'ingénie à développer l'intelligence en même temps que le physique de son pupille. Quand Marie-Louise revient de Prague et rentre à Saint-Cloud, elle trouve l'enfant « très beau et très fort. Il court partout tout seul ; il a quinze dents, mais il ne veut pas parler, et on craint que les dents qu'il doit percer sous peu de temps ne le retardent encore ».

Son intelligence se développe, mais il n'y a rien de trop ; il prête une oreille distraite aux lectures qu'on lui fait, appropriées à son petit cerveau ;

(1) *Napoléon et son fils*, par Fréd. Masson, 249.

il a certainement plus de plaisir à s'ébattre avec le nouveau camarade qu'on lui a procuré, le fils d'une de ses femmes de chambre. Les deux enfants se plaisent à revêtir les magnifiques uniformes qui font partie de la garde-robe royale, et à se livrer à tous les divertissements de leur âge.

Viennent les mauvais jours : le départ précipité de l'impératrice, le voyage à Blois. Napoléon décide que l'enfant et sa mère quitteront les Tuileries et se rendront dans cette dernière ville.

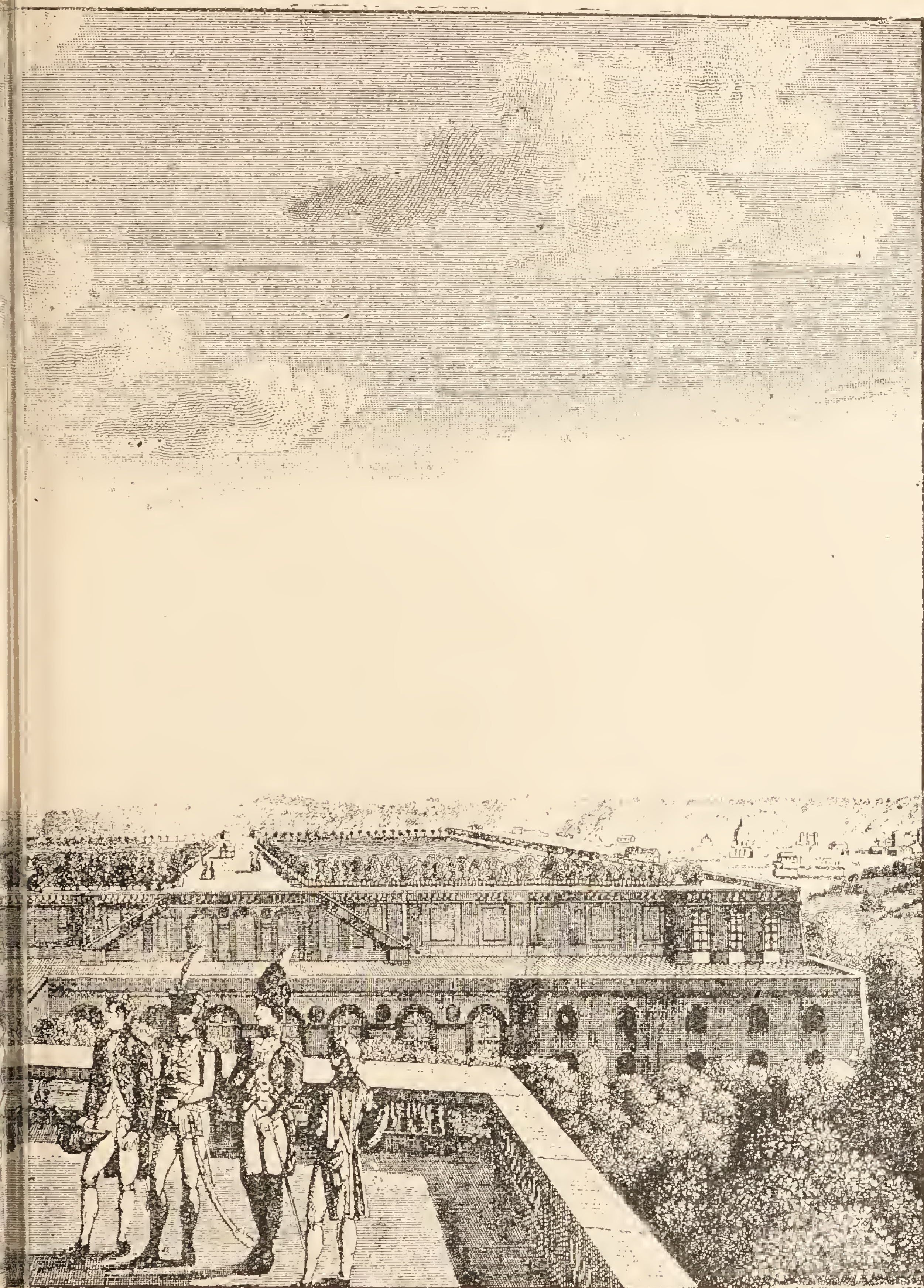
Le prince, dont le tempérament coléreux s'est déjà manifesté à maintes reprises, par des emportements (1), des brusqueries impérieuses, que sa gouvernante n'arrive que difficilement à maîtriser (2), a une vraie crise de larmes, entremêlée

(1) Cf. *Anecdotes sur la Cour et l'intérieur de la famille de Napoléon Bonaparte* (Paris, 1818), 89.

(2) On a dit, à tort, qu'on recourait, pour corriger l'enfant, au châtiment des verges. Mme de Montesquiou, si nous devons nous en rapporter à Mme la Générale Durand, employait des moyens plus doux et plus efficaces, pour le corriger de ses impatiences. Elle imagina de fermer les fenêtres et contrevents de la pièce où il se trouvait. L'enfant, étonné, lui en demanda les raisons. — « C'est, lui dit-elle, de peur qu'on vous entende ; croyez-vous que les Français voudraient d'un prince comme vous, s'ils savaient que vous vous mettez ainsi en colère ? — Crois-tu qu'on m'ait entendu ? s'écria-t-il, j'en serais bien fâché ! Pardon, *Mamanquiou* (c'est ainsi qu'il l'appelait), je ne le ferai plus. » Et la gouvernante réussissait mieux de cette manière à calmer l'enfant-roi, que si elle avait usé de violence.



La voiture du Roi de Rome
(Commun



...b.e du Château de Meudon.
(...IVIERRE.)

de trépignements, de mouvements rageurs, lorsqu'on vient lui annoncer qu'il faut partir. Il s'accroche aux tentures, supplie sa mère de ne pas aller à ce « vilain château » de Rambouillet, et, puisque « papa n'est pas là », il crie qu'il est « le maître » et ne partira pas. Mais on l'emporte de vive force, et toute la maison, gouvernante et sous-gouvernantes, dame d'honneur et dame d'atours, dame du palais, chevalier d'honneur et chambellans, premier écuyer et préfet du palais ; puis, le service de santé, Corvisart et Bourdier, Lacournère et Royer, Auvity, le médecin du prince ; une berceuse, un valet de chambre, des femmes de chambre, emplissent les voitures qui composent le cortège. On n'avait eu garde d'oublier le maître d'hôtel, les trois cuisiniers et les garçons d'office.

On fit de courts arrêts à Rambouillet, Chartres. Châteaudun, Vendôme. Marie-Louise voulait aller vers Tours, mais il y régnait des maladies contagieuses ; on l'en détourna. On arrivait à Blois (1) dans la soirée du 2 avril (1814).

Le 9, l'Impératrice quittait Blois avec le Roi de

(1) D'après l'auteur de la *Régence à Blois* (Paris, 1814), « Blois avait obtenu la préférence sur Tours, à cause de la salubrité de l'air, et la belle situation de l'hôtel de la Préfecture ; avantages précieux pour la santé de S. M. l'Impératrice, et qui l'emportèrent sur celui d'une plus grande sûreté qu'offrait Tours sur la rive gauche de la Loire. »



Marie-Louise, Impératrice, Reine et Régente.

Rome et l'escorte qui les avait accompagnés, et prenait la route d'Orléans, où on arrivait dans la soirée; le 12, on partait pour Rambouillet (1) avec seulement une suite de six voitures pour les personnes de la maison de Marie-Louise ou de celle de son fils. Enfin, le jeudi 21, l'archiduchesse — puisqu'elle n'était plus impératrice — quittait Rambouillet, pour se rendre dans son auguste famille.

Marie-Louise partit pour Vienne avec Mmes de Montebello et Brignoles, MM. de Bausset, Saint-Aignan, Méneval, et le général Caffarelli. Le roi de Rome suivait, en compagnie de Mme de Montesquiou et d'un certain nombre de dames d'honneur.

Comment se comporta le petit roi pendant cette randonnée ? Assez bien, si l'on en croit les relations multiples qu'on a publiées.

A Rambouillet, tandis qu'à la tombée de la nuit, on lui fait traverser une longue galerie : « je veux avoir, dit-il au personnage qui le guide, mes soldats, pour qu'ils se battent contre les Russes ! » A Maintenon, on ne s'est arrêté que quelques instants, pour donner à boire du lait à l'enfant. A l'hôtel de la Poste, à Châteaudun, Marie-Louise doit partager l'unique chambre qu'on ait pu trouver convenable, avec le roi de

(1) Sur le départ pour Rambouillet, v. les *Anecdotes sur la Cour*, etc., 127.

Rome et Mme de Montebello. Minuit a sonné... l'impérial poupon n'est pas encore endormi!

A Orléans, on loge le roi de Rome dans la chambre à coucher de l'évêque. Quelqu'un qui le voit remarque son « habit appelé *matelot*, en drap bleu, et un chapeau de feutre noir, posé en arrière... laissant voir la plus belle chevelure blonde ». La personne qui nous fournit ces informations précises (1), ajoute que tous ses traits étaient ceux de son père ; mais sa peau, d'une blancheur extrême, rappelait, ainsi que ses cheveux, l'origine maternelle. Il était grand et robuste et la beauté de son visage eût été parfaite, s'il n'avait eu un peu trop de joues ; ce défaut, qu'il tenait de Napoléon, ne pouvait tarder à disparaître avec l'embonpoint du premier âge.

Ce même témoin, qui rapporte des impressions *de visu*, a vu l'enfant tirer *Mamanquiou* par la main, en répétant : « Je veux m'en aller, je veux une voiture, je veux m'en aller à la maison ; je veux m'en aller voir mon papa. » — « Comme vous êtes impatient, mon petit roi, lui disait avec douceur Mme de Montesquiou ; vous voyez bien que nous partirons tout à l'heure ! » Mais cette affirmation ne le calme pas. « Je veux m'en aller », est le refrain dont il ne démord point.

(1) *Revue de Paris*, t. XLIV (novembre 1832), 120 et suiv.

Des personnes s'approchent, qui demandent à baiser la main du roi de Rome : « Ah ! Dieu ! vous le pouvez bien, condescend la gouvernante; oui, oui, vous le pouvez. » Une dame qui a sollicité cette faveur, met un genou en terre et tient un instant la petite main du prince dans les siennes. « En me regardant, conte-t-elle, d'un air mélancolique et colère à la fois, et frappant violemment la terre de son pied, il me redit : « Je veux m'en aller voir mon papa !... » Et la visiteuse, touchée aux larmes, se retire, méditant tristement sur le sort de ces créatures soi-disant privilégiées, qui passent leur vie « dans cet état de sotte et cruelle torture qu'on appelle régner ».

Autour de l'enfant royal, tout le monde paraissait consterné, « tous les visages étaient si mornes, on parlait si bas, on se remuait si lentement ». Au milieu de ces mines allongées, le petit roi conservait son air naturel ; « la voix du Roi de Rome, quoique enfantine, était forte, et c'était la seule qui ne fût pas altérée ».

La gouvernante veillait à tout avec sa ponctualité et sa présence d'esprit coutumières. « Je vous en prie, dit-elle à un des officiers de la maison du prince, mettez des biscuits près de moi pour cette nuit, que je puisse les lui donner, dès qu'il les demandera ; vous savez comme il est, il ne veut jamais attendre. Que je puisse aussi lui don-

ner à boire sur-le-champ, je vous en prie ; qu'il n'attende point ! » Mme de Montesquiou n'avait qu'un souci : la conservation de l'être précieux qui lui avait été confié et dont elle avait la charge. Elle n'a été toujours occupée qu'à remplir les devoirs de sa place avec un zèle, une abnégation de soi, auxquels tous ceux qui l'ont vue à l'œuvre s'accordent à rendre hommage. Elle avait reçu de l'Empereur un dépôt sacré, elle sentait plus que personne la grandeur de sa tâche, l'étendue de sa responsabilité.

L'Empereur ! Qui y pensait à cette heure ? Les Alliés avaient fait leur entrée à Paris, l'acte d'abdication était accompli, le grand homme s'était vu abandonné par ses compagnons d'armes eux mêmes, qui, à l'envi, sauf les quelques généraux restés fidèles, avaient couru offrir leurs services au ventripotent monarque, ramené dans les fourgons de l'étranger (1).

Dans son exil à l'île d'Elbe, Napoléon ne s'attarde pas à des regrets superflus sur l'inconstance

(1) Parmi ces courtisans de la première heure, il convient de signaler le comte Anglès, que Napoléon avait attaché au ministère de la Police, et dont Louis XVIII fit l'un des chefs de la police générale du royaume. C'est Anglès qui, pour faire la cour à son nouveau maître, mettait sous ses yeux l'article du journal anglais conseillant de mettre le Roi de Rome aux Enfants-Trouvés ! (La Première Restauration, d'après de nouveaux documents, dans le *Correspondant*, 10 nov. 1897).

des hommes et leur ingratitude ; il songe à la mère de son enfant, à ce fils, le continuateur de sa race, l'espoir de sa survie dynastique.

Jamais il n'a entretenu une correspondance plus active avec l'impératrice déchue, désormais grande-duchesse de Parme, de Plaisance et de Guastalla de par la volonté du vainqueur. Il n'est pas de jour qu'il ne lui expédie un officier porteur d'un pli, en dépit des difficultés de la transmission, des obstacles semés sur la route.

Marie-Louise avait manifesté le désir de rejoindre l'Empereur, mais ces élans avaient été vite comprimés par un entourage stylé, dressé à combattre toute velléité d'un retour d'affection pour le réprouvé contre qui s'était coalisée l'Europe entière.

Dans une lettre qu'elle reçoit à Orléans, l'Empereur s'inquiète de l'état de santé de la compagne de sa vie ; son long silence ne peut être dû qu'à la maladie, qui l'empêche de correspondre. Napoléon s'impatiente d'être privé de nouvelles ; il demande l'avis de son premier médecin ; c'est alors que Corvisart rédigea la consultation destinée à dissiper les alarmes de cet époux inquiet.

« Demandez à Corvisart, écrit l'empereur à son ancien secrétaire Méneval (1), s'il croit que le

(1) Baron de Meneval, *Napoléon et Marie-Louise :* Souvenirs historiques, t. III et IV.



L'Impératrice Marie-Louise, rendant visite à sa dame d'honneur malade ; à gauche et debout, le docteur Corvisart.

(Aquarelle d'Isabay, signée par Marie-Louise, et donnée par S. M. à Mme la duchesse de Montebello ; reproduite avec l'autorisation spéciale de M. Frédéric Masson, d'après son livre : l'*Impératrice Marie-Louise.*)

climat de l'île d'Elbe soit favorable à l'impératrice. » Quelques heures plus tard, nouveau message, nouvelle insistance : « Demandez à Corvisart quelles sont les eaux de ces environs (les environs de l'île, Lucques ou Pise), qui sont les plus favorables à l'Impératrice. » Et ce qui atteste sa préoccupation, qu'on peut dire presque exclusive, il dicte cette troisième missive, dont il a pesé tous les termes : « L'Empereur pense toujours que ce qu'il y a de mieux, c'est que l'Impératrice vienne avec lui (c'est-à-dire vers lui) à petites journées. Elle pourra rester à Parme ou à Plaisance, ou à quelques eaux minérales d'Italie. L'Empereur croit que rien ne peut être plus avantageux à la santé de l'Impératrice que de se trouver avec l'Empereur et il pense que Corvisart sera de cet avis. »

Hélas! Corvisart est d'un avis tout opposé. Sans doute, il a constaté que « la santé de S. M. l'Impératrice, fatiguée depuis longtemps, a commencé à s'altérer plus sensiblement depuis l'époque du départ de l'Empereur... Le tumulte le plus désordonné trouble et remplace les fonctions nerveuses ordinaires et, par une suite nécessaire, toutes les autres fonctions soumises à la puissance nerveuse régulière en ont reçu des altérations plus ou moins fortes. » Il ajoute cette remarque, dont l'exactitude ne saurait être con-

testée par des médecins : « L'Impératrice touche à une époque (vers le 15) qui, se faisant habituellement assez mal, peut aujourd'hui être accompagnée de symptômes plus ou moins violents ou fâcheux. » Suit l'exposé, un peu technique, mais nécessaire, de toutes ces misères physiologiques : « les spasmes fréquents qui ne cessent d'avoir lieu se portent plus spécialement sur la poitrine, y causent des étouffements qui vont quelquefois jusqu'à une suffocation insupportable, dont des crachements de sang, assez légers pourtant, sont la suite trop ordinaire, et inquiétante à cause d'un point douloureux fixe vers le milieu de la poitrine, tant au devant de cette partie qu'entre les épaules, et à cause de la conformation de cette région, sur laquelle je n'ai cessé d'avoir les inquiétudes les plus fondées, depuis que la connaissance de l'état physique et de la santé de Sa Majesté est soumise et confiée à mon observation. » Et voici la conclusion de l'archiâtre, nous allions écrire la sentence de l'arbitre : « Je pense que je serais coupable, si je ne disais pas que Sa Majesté ne peut pas, sans compromettre sa santé d'une manière funeste, entreprendre un voyage un peu long et toujours fatigant ; que le mauvais état de ses nerfs et le délabrement de sa poitrine, qui devient le centre de toute leur agitation et où la commotion semble retentir, donne tout à craindre pour une

vraie et grave maladie de cette partie, et qu'il est malheureusement si difficile (pour ne pas dire impossible), en général, de guérir ; qu'au point même où en sont les choses, la prudence et les lumières de la médecine regardent comme indispensable que l'Impératrice jouisse quelque temps d'un grand calme physique, dans un lieu favorable à son rétablissement, en suivant un régime approprié, et surtout en se soumettant, avec l'assiduité et la constance la plus scrupuleuse, aux remèdes qui lui seront conseillés ; et qu'il sera, sans doute, au bout de ce traitement, quel qu'il soit tracé, sinon absolument indispensable, ce que je n'affirme pas, du moins de la plus grande utilité, pour confirmer la guérison, de séjourner à des eaux minérales connues pour être favorables à l'espèce de maladie dont Sa Majesté a tout à redouter (1). »

On a incriminé le premier médecin de l'Empereur pour avoir rédigé ce certificat de circonstance, d'autres ont dit de complaisance. Corvisart aurait couvert, « de l'autorité que donnaient son nom, ses titres et sa fonction », un plan machiavélique ; il n'aurait été que l'instrument, pourquoi pas le jouet, des Alliés, qui avaient déjà con-

(1) Cette lettre a été publiée *in extenso*, pour la première fois, dans l'*Amateur d'autographes*, d'Étienne CHARAVAY. L'original provenait de la vente YEMENIZ.

certé d'éloigner Marie-Louise du père de son enfant. Nous ne voyons pas, quant à nous, la chose sous le même angle que ces pointilleux critiques ;



Le docteur CORVISART.
(D'après BOILLY).

nous trouvons, au contraire, que le praticien est resté dans les limites de ses attributions et de son rôle, en déconseillant « un voyage long et fatigant », et qu'il a observé une réserve, qui pèche peut-être par excès, quand il s'est agi d'indiquer à quelle station thermale il convenait d'envoyer

son auguste cliente. N'oublions pas que Corvisart était Champenois et, qu'en dépit du proverbe, il était doué de la finesse matoise dont ses compatriotes sont pourvus. Par contre, force est de reconnaître qu'une erreur de pronostic lui est imputable : cette princesse, « de complexion faible », devait, en effet, survivre à son médecin vingt-six années et à sa prescription pendant trente-trois ans !

On a dit que cette consultation ne fut pas sans influence sur la résolution qu'on fit prendre à Marie-Louise de ne pas se rendre à l'île d'Elbe (1). En réalité, les décisions des Alliés étaient prises, et la fille de François II n'avait pas l'alternative de s'y dérober ou de s'y soumettre ; on ne lui en laissait pas le choix ; elle était, du reste, résignée au sort qui lui était fait par les coalisés.

On lui avait promis, pour régler sa situation, la visite prochaine de son père, à Rambouillet. L'Empereur d'Autriche arriva effectivement à la date annoncée, mais avec un léger retard ; il en repartit le lendemain, au matin, avec quelques promesses vagues, et qui ne furent pas tenues. François II avait eu tout juste le temps de voir

(1) Ce qui est certain, c'est que Napoléon remercia Corvisart pour la conduite qu'il avait tenue, « alors que tant d'autres se sont mal conduits ». La famille de l'illustre médecin possède l'autographe de l'Empereur, qui a été naguère reproduit, avec son agrément, dans notre revue (Cf. *Chron. méd.*, 1913, 57).

son petit-fils, de le serrer dans ses bras ; il ne se lassait pas de l'admirer, « disant que c'était bien son sang qui coulait dans ses veines » !

L'enfant paraît avoir médiocrement goûté les caresses grand-paternelles. Quand la gouvernante lui demanda son impression : « *Maman-quiou*, il n'est pas beau, grand-papa ! » Et la vérité sort souvent de ces petites bouches. Il préférait jouer, et qui ne l'en excuserait ? Mais où étaient ses joujoux, à ce prince proscrit ? La « laitière et sa vache », le petit billard et le trou-madame, la « mécanique représentant un magasin d'épicerie », le « chariot de porteur d'eau en cristal », et le « Turc jouant à la mandoline », et le « faiseur de tours » ; tous ces colifichets et nombre d'autres avaient été emballés dans des caisses, avec « vingt-cinq volumes relatifs à l'éducation des enfants » ; mais ces caisses avaient été retenues par ordre de Mgr le Prince de Bénévent, M. de Talleyrand, qui devait mettre tant de mauvaise grâce à lever l'embargo.

Enfin, Marie-Louise a pu quitter Rambouillet avec sa suite. Rambouillet est la dernière résidence impériale qu'ait occupée l'ex-impératrice. Elle poursuit son voyage qui, dès lors, ne sera plus interrompu, jusqu'à la ville qui lui a été assignée comme terme de son exode.



Le Château de Meudon
(Estampe commu



…ROI DE ROME.
…RIVIERRE.)

A partir de ce moment, on brûle les étapes : Troyes, Châtillon, Dijon. On passe la frontière. Marie-Louise fait son entrée à Bâle, escortée par un détachement de cavalerie suisse ; elle se repose un jour dans cette ville, de crainte que le voyage ne fatiguât son fils, autant que par besoin de se dérober aux importunes marques de respect dont elle était poursuivie (1).

A Bâle, elle est l'hôtesse du conseiller d'État Vischer, qui a réservé dans sa vaste maison trente-deux lits pour la petite cour. M. Vischer est un brave homme ; s'il s'attendrit sur Marie-Louise, qui lui semble « si digne de pitié », il se montre pour le petit prince d'une amabilité charmante. Il le prend dans ses bras et, par une fenêtre ouverte, il lui montre la foule qui stationne en bas ; tout joyeux, l'enfant bat des mains. M. Vischer en est si enthousiasmé, qu'il en consigne le souvenir dans ses archives. Il ne laisse pas de remarquer que l'enfant royal n'a pas une mine des plus brillantes. « Le petit garçon était très sage. Je l'embrassai et pinçai ses grosses joues, *qui ne sont pas très fermes.* Il a de grands yeux bleu clair, comme sa mère, et de jolies boucles d'un blond clair, un mignon visage et l'air très doux. *La couleur de son teint est pâle et jaunâtre et son*

(1) Meneval, *loc. cit.*

petit nez quelque peu frêle. » « Je le crois, ajoute-t-il, *d'une constitution délicate*, et je doute qu'il atteigne un grand âge. » Voilà une prophétie à court terme, qui ne devait manquer de se réaliser.

M. le Conseiller, pour qui une telle visite est une éphéméride d'importance, descend à des détails intimes, mais qui, dans la vie des personnages ayant pris rang dans l'histoire, acquièrent de la valeur ; il note, sur ses tablettes, que l'enfant royal a été indisposé, pour avoir mangé de la viande de veau, qui l'incommode toujours au dire de sa gouvernante : il était néanmoins « gai et babillard ; il s'amusa avec les jouets et un petit fusil qu'on lui avait donnés. Un peu plus tard, le prince fut conduit vers sa maman pour lui dire bonjour (1) ».

La maman s'apprêtait déjà à quitter ce toit hospitalier. Le lendemain de son arrivée à Bâle, Marie-Louise partait pour Schaffouse.

A Schaffouse, le spectacle de la chute du Rhin, sous ses différents aspects, n'arrivait pas à la di-traire de ses pensées, ou plutôt de ses remords, « en dépit des efforts qu'elle faisait pour n'en rien laisser paraître ».

A Zurich, elle se promène sur le lac; elle ne

(1) DE BUDÉ, *Les Bonaparte en Suisse ;* ED. GACHOT, *Marie-Louise intime*, t. II.

reste que 24 heures à Constance, et c'est encore l'inévitable promenade sur le lac.

D'Inspruck à Salzbourg c'est « une ivresse générale ». Le « duc de Parme » a cependant donné quelque inquiétude à son entourage, mais Corvisart assure que l'indisposition n'a aucune gravité. Qu'on le couche, prescrit-il, et tout ira bien ; ce n'était, en effet, que de la fatigue. Par excès de précaution, néanmoins, on le veille; Mmes de Montesquiou et de Montebello s'improvisent ses gardes-malades.

On arrive à Salzbourg. Après avoir pris une journée de repos dans cette ville, où elle reçoit l'accueil le plus empressé de la famille royale de Bavière, Marie-Louise continue son voyage vers Vienne.

A quatre lieues de cette capitale, « entre Saint Poelten et Siegerts-Kirchen », elle voit venir au-devant d'elle l'impératrice d'Autriche; le soir même, l'ex-impératrice des Français arrivait à Schœnbrunn (1).

(1) Marie-Louise quittait souvent Schœnbrunn, pour aller à Vienne rendre visite à son père. L'empereur aimait à se délasser des affaires politiques et de la pompe d'une continuelle représentation, en recevant sa fille et son petit-fils dans les belles serres qu'il avait fait construire près de son palais, qui lui servait de jardin d'hiver, et où il se livrait à son goût pour la botanique. Lors de l'entrée des Alliés à Paris, une des premières visites de François II fut pour le Jardin des Plantes;



Le prince de Parme.
(D'après une miniature de Schiavoni.)

La famille de la grande-duchesse l'accueillit « avec toutes les apparences de la cordialité ».

Pendant les premiers jours, il y eut, dans cette réunion de princes et de princesses, une longue série de visites et d'interminables causeries. Le reste du temps, et combien peu il lui en restait, Marie-Louise le passait entre son fils, dont l'appartement communiquait avec le sien, et les personnes qui l'avaient accompagnée; mais celles-ci devaient regagner la France après un court séjour.

Tour à tour prirent congé de l'ex-Impératrice et Reine, la duchesse de Montebello, à qui Marie-Louise fit promettre de bientôt la rejoindre aux eaux d'Aix; Corvisart, qu'elle combla de petits cadeaux (1) et menus souvenirs, en attendant

il avait demandé à en voir les serres, en compagnie des professeurs de l'établissement, MM. de Jussieu, Desfontaines et Thouin. Il conversait avec eux comme un simple botaniste, qui connaît et cultive les plantes. Il leur raconta qu'il avait à Schœnbrunn un petit jardin qu'il cultivait lui-même, avec sa bêche et son râteau, et leur demanda, mais à titre d'échange, des plantes et des arbustes qu'il n'avait pas, pour être transportés à Vienne. On s'empressa d'accéder à la demande de l'empereur, qui envoya, quelques jours après, les plantes les plus rares parmi celles qu'il possédait. (*Le duc de Reichstadt*, par M. DE MONTBEL ; Paris, 1836, 60 ; *Mes Souvenirs de 1814 et 1815*, par M... (DE REBOUL-BERVILLE) ; Paris, 1824, 64-5.)

(1) M. le Général baron CORVISART, petit-neveu de l'archiâtre de Napoléon, possède dans ses collections un portefeuille en maroquin rouge, que Marie-Louise avait porté, et sur la première page duquel nous avons pu relever ces lignes : « Souvenir donné par l'impératrice à Schœnbrunn, 21 mai 1814,

qu'il la retrouvât dans la cité thermale de la Savoie. Seuls, restèrent auprès de l'exilée la comtesse de Brignoles, MM. de Beausset et Méneval ; nous allions oublier la fidèle gouvernante, Madame de Montesquiou, qui, heureusement pour l'enfant proscrit, n'avait pas consenti à s'en séparer ; elle y avait du mérite, car elle avait dû résister aux instances pressantes de M. de Montesquiou, qui lui avait fait envisager comme un devoir de retourner en France. « Ainsi que je vous l'ai déjà mandé, lui répondait-elle de Vienne, — la lettre était ouverte et copiée par le cabinet noir (1), — vous me mettriez dans le plus grand embarras, et ma conscience, toute ma vie, me reprocherait quelque chose. *Si cet enfant avait une mère*, à la bonne heure, je le déposerais entre ses mains et je serais tranquille ; *mais ce n'est rien moins que cela*, c'est une personne plus indifférente à son sort que la dernière étrangère qu'il a à son service ; sans compter que ce qui l'a suivi me suivrait encore,

10 heures du soir » ; puis, plus bas : « Prom. (promenade) le 25 de 2 à 4 1/4 dans le parc de Schœnbrunn. » M. le baron Corvisart nous a montré, en outre, un assez grand portefeuille, en maroquin bleu et bois de citronnier, incrusté de baguettes d'acier, ayant servi à l'impératrice ; sous le couvercle, une feuille de papier bleu, fixée par des cachets, porte la mention suivante, de la main de Corvisart : « m'a été donné à Schönbrunn par l'impératrice, 1814, quand je l'ai reconduite. »

(1) Elle a été publiée par M. Frédéric Masson, dans son livre sur *Napoléon et son fils*.

si je voulais le quitter, faute de moyens de pouvoir y rester ; tant que j'y suis, elles ont quelqu'un pour les consoler ; moi de moins, elles ne sauraient plus que devenir et ce serait le pauvre enfant qui en souffrirait (1). » Elle attendra donc que son pupille ait atteint un certain âge pour le « mener où il doit s'établir, et employer quelques mois à y organiser au moins quelque chose » pour la remplacer ; cela tiendra comme cela pourra, mais elle aura fait, du moins, « tout ce qu'une honnête personne doit faire, en se déchargeant d'un dépôt qui lui a été confié » ; elle terminait par cette plainte douloureuse : « Nous sommes une troupe qui pleurons souvent autour de ce berceau, non pas pour les avantages qu'il a perdus, car... il sera beaucoup plus heureux qu'il ne l'aurait été, *mais sur ce qui lui manque d'ailleurs, et qui est pour tous les autres le premier bien.* » Les passages mis par nous en italiques ne sont pas soulignés dans la missive ; nous avons voulu, par ce moyen, appeler l'attention du lecteur sur l'opinion qu'on avait, dans son entourage, de cette mère qui comprenait si étrangement son rôle.

(1) Sur les bons rapports qui existaient entre Mme de Montesquiou et le personnel qu'elle avait sous ses ordres, et sur l'affectueux attachement que témoignait le jeune prince à sa gouvernante on est édifié par la correspondance publiée par M. le Commandant Weil, dans la *Revue de Paris*, du 1er juillet 1917, pp. 193 et s.

C'est quelqu'un qui l'a vue de près qui la juge de la sorte et qui, malgré la modération de son langage, porte contre la frivole princesse le plus implacable des réquisitoires.

Ce n'est pas que Mme de Montesquiou eût contre la souveraine déchue des griefs à exercer : celle-ci redoublait d'attentions pour la gouvernante de son fils, lui offrait constamment des présents ; mais une âme généreuse et droite ne pouvait que se révolter en présence de cette « méconnaissance du devoir conjugal et maternel ».

Marie-Louise avait bien d'autres préoccupations à cette heure, que son mari et son enfant ! *Bijou* (son chien) avait été blessé : trois guêpes l'avaient mordu ! Il avait la fièvre, ce cher Bijou, et M. Lacournère (ancien médecin du quartier impérial de Napoléon, que Corvisart avait laissé auprès de la grande-duchesse), M. Lacournère le soignait. Par surcroît, ses maudits rhumatismes à nouveau la tourmentaient. Et ses migraines, ses maux de poitrine redoublaient; et les crachements de sang avaient reparu !... Mais le moment approchait où elle allait partir pour les « eaux », et cette perspective suffit à lui rendre sa gaîté (1).

En attendant, elle prend des jus d'herbes et ses

(1) « Mes moments les plus gais, écrivait-elle à la duchesse de Montebello, sont ceux où je pense aux eaux. » Ed. Gachot, t. II, 46.

malaises passent. Elle en était remise, lorsque son enfant s'avisa de lui donner une grosse émotion : « il est tombé sur une dalle de pierre et s'est fendu la tête ; il a une bosse terrible et les lèvres enflées. Le pauvre petit a montré beaucoup de courage, il n'a pas crié du tout, de crainte d'effrayer maman. N'est-ce pas (que) c'est gentil à lui ? »

Tout cela fut vite oublié et la date du voyage fixée. Marie-Louise partit le 29 au soir (juin 1814). Elle avait cru qu'elle laisserait son fils en Autriche; son père le désirait et lui avait laissé entendre qu'il serait difficile qu'elle l'emmenât en France, ce qu'elle reconnaissait juste. Elle avait envoyé l'itinéraire à Corvisart, qui le lui avait demandé.

Metternich avait décidé que Marie-Louise irait aux eaux de Carlsbad, mais l'empereur François finit par céder aux prières de sa fille, qui avait manifesté depuis longtemps l'intention d'aller à Aix.

Elle partait tranquille, ayant confié le petit prince aux soins du bon M. Lacournère, celui-là même qui avait si bien soigné Bijou! S'il en était besoin, on aurait recours à l'illustre docteur Franck, le médecin particulier de l'empereur d'Autriche, et pour qui Napoléon professait la plus haute estime.

Nous laisserons la duchesse de Colorno (c'est le

nom que Marie-Louise avait choisi, et qui était



Le prince de Metternich.

celui d'une de ses maisons de plaisance du duché

de Parme, nous la laisserons gagner Aix par Morseburg, Munich, Berne, Chamonix, et attendrons qu'elle retrouve le jeune prince, « dont tant de bénédictions avaient salué la naissance dans notre pays », que jamais il ne devait plus revoir. Nous noterons seulement quelques incidents de ce voyage, que nous tirons du Journal de route de la princesse.

A Berne, elle s'aperçoit qu'il lui est survenu « des boutons fort vilains sur les mains et sur les bras », elle ne s'y trompe pas : « Je suis, écrit-elle, en train *d'avoir la gale...* je ne sais d'où cela vient ; j'espère que les bains me les ôteront » (les boutons).

Entre Payerne et Lausanne, elle fait une chute et se foule la jambe ; enfin, en visitant les salines de Bévieux, l'air était « si méphitique », qu'elle a manqué d'étouffer.

A son retour des eaux, Marie-Louise a trouvé son fils « extrêmement grandi et embelli ; ses cheveux lui tombent à présent en boucles sur les épaules... Il parle aussi bien distinctement ». A l'en croire, elle s' « attache journellement plus à ce pauvre enfant... Il est bien bon, bien doux, bien gentil... il devient gai et charmant ; il fait l'admiration de toutes les personnes qui le voient ». Elle vient de commander son buste à

« un sculpteur français, nommé Renaud », et elle prescrit de le tirer à plusieurs exemplaires, « afin de pouvoir faire des générosités ».

La mère est un peu tourmentée parce que son fils a eu « deux accès de fièvre, et il a été si jaune que Franck (le médecin) a vu que c'était la jaunisse; il l'a purgé... sa gaieté et sa santé sont revenues ensemble ». On le laisse sortir par tous les temps et « cela lui réussit à merveille; il est beaucoup plus frais et se fortifie ».

Pour une fois, sa maman le gâte : à l'approche du jour de l'an, elle fait venir « de chez Lachaleux, marchand de joujoux, des soldats de plomb, tant infanterie que cavalerie, et des petits canons... une cuisine avec tous les ustensiles nécessaires, un ménage en étain d'une forme un peu grande; et, de chez Cointreaux, une maison que l'on peut bâtir soi-même, car toutes les pierres sont en morceaux. » Les joujoux de Vienne sont si affreux que Marie-Louise a promis à son fils des jouets de Paris. A part cela, Marie-Louise continue à s'occuper « fort peu de son fils, qu'elle ne voit même pas tous les jours (1) ». Elle passe ses matinées avec ses femmes, ses après-midi à monter à cheval, ou à se promener à pied, presque toujours en compagnie de Neipperg,

(1) Marie-Louise et le roi de Rome (*Revue de Paris*, 1er juillet 1917, 190).

qui prend une place de plus en plus grande dans son cœur et a gagné toute sa confiance ; elle ne fait plus rien sans le consulter. Elle se désintéresse de plus en plus de son fils.

Cependant le jeune prince est d'âge à passer aux mains des hommes ; il va falloir se préoccuper de lui trouver un gouverneur capable « de diriger son éducation dans des voies éclairées, et de tâcher de lui faire éviter à lui-même, dans la suite, des écueils... auxquels sa naissance ne peut que trop l'exposer (1) ». Dans ce langage entortillé, on reconaît un diplomate rompu au métier, et qui excelle à travestir sa pensée sous une forme étudiée ; la phrase est, en effet, de Metternich, qui va s'occuper de façonner une âme neuve au jeune prince de Parme, lequel sera bientôt dépossédé de ce titre, comme il l'a été de celui de roi de Rome, pour n'être plus qu'un archiduc autrichien.

Marie-Louise acquiesce à cette politique (2), ne voulant, elle aussi, pour conduire son enfant

(1) *L'Education du roi de Rome*, par T. DE WYZEWA (*Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1902), d'après l'ouvrage d'ED. WERTHEIMER, *Der Herzog von Reichstadt ein Lebensbild*. Stuttgart, 1902.

(2) Peu à peu elle avait oublié son impérial époux, et dès le mois d'octobre 1814, elle ne parlait presque plus jamais de lui. Elle était « entièrement revenue à son père et à ses frères et sœurs », et au général Neipperg qui, à partir de ce moment, s'empare de son cœur et lui fait vite oublier son premier



Le comte de NEIPPERG, second mari de Marie-Louise.
(Document communiqué par le docteur MAX-BILLARD ;
cliché du docteur COULOMB.)

« dans ces voies éclairées » dont parle Metternich, qu'un de ses compatriotes, ou un Suisse, se souvenant que l'empereur de Russie, Alexandre, a eu un Suisse pour précepteur et qu'il n'a eu qu'à s'en louer.

Après plusieurs mois de recherches, on choisit, comme gouverneur (1), le comte Maurice de Dietrichstein qui, pendant le Congrès de Vienne, avait été attaché à la personne du roi de Danemark. Ce personnage, alors âgé de 40 ans, était assez lettré, homme de goût, et son salon était le rendez-vous des artistes de Vienne; Beethoven, notamment, y venait volontiers. Il est juste de dire que Marie-Louise n'avait pas approuvé ce choix, qui doit être imputé exclusivement à Metternich. Elle ne l'avait agréé qu'à titre provisoire, jusqu'à ce que l'enfant vînt avec elle en Italie, et qu'elle eût trouvé quelqu'un d'autre pour son éducation; « car, pour cela, écrivait-elle à son père, le 7 juillet 1815, le comte ne me convient point, bien qu'il soit d'ailleurs un excellent homme ».

mari. On suit cette évolution dans la correspondance publiée par le commandant Weil, et dont il est question plus haut (V. pp. 18 et s.).

(1) On a prétendu que Napoléon avait eu un moment l'intention de faire de Georges Cuvier, l'illustre naturaliste, le précepteur du Roi de Rome. Nous ne savons jusqu'à quel point cette assertion est exacte.

Au mois d'octobre, il ne restait auprès du prince, de tout le personnel français chargé de son éducation, qu'une dame Soufflot et sa fille.

Depuis le départ de Mme de Montesquiou, qui avait exigé un ordre écrit de l'Empereur d'Autri-

Signature autographe du Duc de Reichstadt.

che et un certificat du médecin de la cour, établissant qu'elle laissait l'enfant en bon état de santé, Mme Soufflot et sa fille Fanny s'appliquaient à cultiver l'esprit de leur jeune élève, en lui racontant des histoires à sa portée, en lui faisant des lectures capables de l'intéresser et qui donnaient lieu à des demandes, à des explications, à des entretiens assidus. Les deux Françaises étaient sous les ordres d'une gouvernante, veuve d'un général autrichien, qui avait la haute main non seulement sur le prince, mais sur sa mère, et qui

deviendra plus tard la grande-maîtresse de la duchesse de Parme (1).

Mme Soufflot part le 20 octobre ; l'enfant sera désormais modelé, façonné entièrement à l'allemande. On ne lui laisse, et pour quelques mois seulement, qu'une des femmes ramenées de France, « la grosse Mme Marchand », mère du valet de chambre de Napoléon. Cette dernière fut à son tour renvoyée dans les premiers jours de mars 1816.

Ce n'est pas sans quelque résistance que l'Altesse s'habitue à son nouveau précepteur, M. de Dietrichstein, sur le compte duquel Marie-Louise semble être promptement revenue, et à qui, maintenant, elle trouve « infiniment d'esprit avec beaucoup de douceur, un cœur excellent et toute l'imperturbable gravité anglaise, avec beaucoup de loyauté et de chevalerie ».

Par contre, M. de Dietrichstein a reçu du prince un accueil plutôt frais. La première fois qu'il s'est présenté à Schœnbrunn, son élève se refusait obstinément à comparaître devant lui : « Je ne veux pas aller au salon, criait l'enfant, parce que le gouverneur y est ! » On finit par avoir raison de son obstination ; mis en présence de l'étranger, il se

(1) Frédéric Masson, *Napoléon et son fils*, loc. cit.

contenta de le dévisager d'un air de mépris, sans



Le comte de DIETRICHSTEIN, gouverneur du Duc de Reichstadt.
(Peinture de J. KRICHUBER, 1839.)

lui adresser un mot. « J'ai eu à supporter bien des

impressions désagréables, écrivait le nouveau gouverneur, au sortir de l'entrevue ; d'autant plus je me suis convaincu que je ne parviendrais à rien, aussi longtemps que le prince ne serait pas entièrement livré entre mes mains. »

S'il faut en croire sa mère, le petit prince se serait habitué assez rapidement à cette nouvelle figure (1) ; il mit moins d'empressement à apprendre la langue allemande, qu'il entendait cependant parler constamment autour de lui. Lorsqu'on voulut essayer de lui faire prononcer quelques mots allemands, il témoigna d'une volonté négative déterminée, opposant une résistance désespérée ; on eût dit qu'en parlant cette langue, il craignait d'abdiquer sa qualité de Français. Il soutint, fort longtemps pour son âge, cette résolution, qui dut s'évanouir enfin ; alors, il apprit l'allemand avec une prodigieuse facilité, il le parla bientôt dans la famille impériale. Ce dernier renseignement, c'est son propre précepteur, le capitaine Foresti, qui nous le fournit, la source n'est donc pas suspecte.

Le capitaine, natif de Trente, dans le Tyrol méridional, avait fait des études distinguées à l'Académie du Génie, à Vienne; au mois de jnin 1815, il avait été adjoint au comte de Die-

(1) Lettre à Mme de Montebello, du 19 octobre 1815 (Gachot, *op. cit.*).

trichstein, pour le soin de l'éducation du jeune prince. On nous le représente comme « un homme éclairé, modeste, sage, ferme (1), d'un caractère solide, point sujet à l'enthousiasme (2) ». Le capitaine Foresti paraît s'être constamment efforcé de concilier, avec la cruelle consigne qui lui était imposée, la délicatesse généreuse de ses sentiments personnels (3). Il avait reconnu chez l'enfant « une vive intelligence et une véritable réflexion. Il s'appuyait sur des analogies, sur des observations étymologiques fort ingénieuses ; il y avait déjà, dans cette jeune tête, une faculté logique très intéressante à observer ».

On ne l'avait pas jusque-là beaucoup poussé à l'étude. Si on lui avait appris de belles manières, si « ses mouvements avaient de la grâce et de la gentillesse », s'il exprimait, « dans le langage naïf de son âge, des pensées, des observations d'une extrême justesse », s'il parlait « même facilement et avec cet accent particulier aux habitants de Paris », il ne savait pas encore lire. Le

(1) Malgré la sévérité du capitaine à son égard, le prince conserva toujours pour lui un profond attachement : ainsi en témoignent les lettres que le jeune « François Reichstadt » adressait à son précepteur en 1826 et 1828, et qui ont été publiées par la *Revue bleue*, il y a quelques années, et par le *Gaulois du Dimanche* (n° du 31 mars 1900).

(2) De Montbel, *op. cit.*, 114.

(3) T. de Wyzewa, *loc. cit.*

fils d'un valet de chambre de Marie-Louise venait partager ses études : les deux enfants luttaient d'émulation. Le prince montrait « de l'aptitude, assez de docilité » ; mais, le plus souvent, il glissait entre les jambes de son instituteur, « pour échapper au dégoût et à l'ennui des leçons ». Les travaux se faisaient dans l'appartement de Marie-Louise, qui venait quelquefois auprès de son fils, encourager ses bonnes dispositions par ses éloges, ou réprimer ses défauts par un blâme sévère.

On avait donné pour professeur au prince un M. Collin, connu par ses succès littéraires, par sa belle tragédie d'*Essex* et plusieurs autres pièces qui sont restées au répertoire ; il était frère du célèbre poète Henri Collin, l'auteur de *Régulus*, de *Coriolan* et autres productions dramatiques, « l'honneur du théâtre autrichien ».

Mais M. Collin (1), s'il s'acquittait en conscience de sa tâche, n'empiétait en aucune manière sur les attributions dévolues au précepteur et au gouverneur. Celui-ci, un brave officier qui a toujours entretenu avec l'enfant des relations de mutuelle confiance, nous a laissé de lui un

(1) Collin était le second fils d'un médecin estimé ; il perdit son père de bonne heure, et après avoir achevé ses études classiques, revint auprès de sa mère aveugle, qu'il soigna avec une affection touchante (de MONTBEL, 355).

portrait psychologique qui apparaît sincère et dégagé de parti-pris. Il le dépeint « bon pour les subalternes, ami de ses gouverneurs, mais sans démonstrations vives ; il obéissait par conviction, mais presque toujours il commençait par essayer de la résistance (1). Il aimait à produire de l'effet. En général, on voyait qu'il pensait beaucoup plus qu'il ne voulait dire... Du reste, il recevait les réprimandes avec fermeté, et, quelque mécontentement qu'il en éprouvât, jamais il ne conservait de rancune : il finissait toujours par convenir de la justesse des représentations qu'on lui avait faites. »

Il y avait dans son caractère un trait distinctif : il ne pouvait tolérer la pensée qu'on cherchât à le tromper, il haïssait les fables et les contes. « C'est faux, disait-il ; à quoi cela est-il bon ? »

Il n'ignorait pas qu'il avait porté le titre de roi, et qu'il avait occupé en France une situation éminente. Un jour, dans une réunion de la famille impériale d'Autriche, un des archiducs lui montra une de ces petites médailles d'or qu'on avait frappées à l'époque de sa naissance, et qui furent distribuées au peuple après la cérémonie du baptême ; le buste du prince y était représenté.

(1) Indocile, mais supérieurement intelligent, tous ceux qui ont été chargés de l'éducation du jeune prince sont d'un avis conforme sur ce point.

On lui demanda : « Savez-vous quelle est cette image ? — C'est moi, répondit-il sans hésiter, *quand j'étais roi de Rome !* »

C'était un spectacle touchant de voir l'intimité qui s'était établie entre l'enfant et son grand-père ; un instinct secret semblait avertir l'être abandonné de tous, qu'il devait se placer sous la protection de son aïeul. Un établissement de jeux se trouvait dans l'appartement même de l'empereur, qui prenait plaisir à être témoin des ébats, de l'agilité et des transports de joie de son petit-fils ; et le jeune duc, en pénétrant à tout instant dans le cabinet de travail du souverain, l'intéressait par son babil, le distrayait de ses graves occupations (1). L'enfant avait fini par s'épancher avec lui : « Mon grand-papa, lui dit-il certain jour, avec un air préoccupé, n'est-il pas vrai que, quand j'étais à Paris, j'avais des pages ? — Oui, je crois que vous aviez des pages. — N'est-il pas vrai aussi qu'on m'appelait le roi de Rome?

(1) Grave est peut-être trop dire. « La politique, écrit de lui Albert Vandal, lui avait semblé de tout temps une source de dégoût. » Il passait « de longues heures à imprimer soigneusement des cachets sur une cire de choix, ou à faire la cuisine. » On conte, à ce propos, qu'à Schlosshof (résidence impériale près de Presbourg), l'empereur, costumé en cuisinier, était occupé avec Stift (son médecin) à faire du sucre d'érable, quand la députation officielle de la Diète vint engager Sa Majesté à se rendre à Presbourg (*Revue de Paris*, 15 janvier 1897 : Napoléon à Dresde, par Albert Vandal).

— Oui, l'on vous appelait le roi de Rome. — Mais, mon grand-papa, qu'est-ce donc qu'être roi de Rome? — Mon enfant, répondit l'Empereur, quand vous serez plus âgé, il me sera facile de vous expliquer ce que vous me demandez; pour le moment, je vous dirai qu'à mon titre d'empereur d'Autriche je joins celui de roi de Jérusalem, sans avoir aucune sorte de pouvoir sur cette ville... Eh bien! vous étiez roi de Rome, comme je suis roi de Jérusalem. » Cette réponse ne satisfit qu'à demi l'enfant, qui tomba dans de profondes réflexions.

Au mois de janvier 1818, au cours d'une de ses leçons, il interrompit son professeur, pour lui poser à brûle-pourpoint cette interrogation : « Dites-moi, s'il vous plaît, dites-moi *vraiment* pourquoi on m'a appelé le roi de Rome? — Cela se passait encore au temps où votre père avait un royaume. — Est-ce que Rome a appartenu à mon père? — Non, Rome appartenait au pape. — Et où est à présent celui-ci? — Le pape? toujours à Rome! — Et mon père, il est aux Indes, je crois? — Mais non, pas du tout! — Est-ce qu'il est en Amérique? — Pourquoi serait-il en Amérique? — Mais enfin, où est-il vraiment? — Je ne puis vous le dire. — Les dames (il voulait dire ses gouvernantes françaises) ont dit un jour qu'il avait été en Angleterre et qu'on l'avait

chassé. — C'est une erreur ; vous savez bien, mon prince, combien souvent il vous arrive de mal comprendre ce que vous entendez dire. — Oui, c'est vrai, excusez-moi. — Je puis vous assurer que Monsieur votre père n'a jamais été en Angleterre. — J'ai entendu dire aussi qu'il était dans la misère ? — Comment cela serait-il possible, ou même vraisemblable ? — C'est vrai, reprit-il après avoir réfléchi, c'est bien ce que je pensais aussi. » Et le colloque prit fin.

Le jeune prince n'ignorait pas que son père était un grand homme, bien que les professeurs eussent reçu l'ordre de ne jamais lui en parler, et de ne point répondre aux questions qu'il pouvait leur adresser sur l'ex-Empereur. En dépit de ces consignes, il sut montrer, dans une circonstance, qu'il n'avait pas perdu la mémoire des hauts faits de son illustre père.

La princesse Caroline de Furtensberg s'entretenait, en présence de l'enfant, avec quelques personnages de distinction, des principales illustrations du siècle. Un général en nomma trois, qu'il cita comme les plus grands capitaines de leur temps. L'enfant écoutait, attentif, quand tout à coup, rompant le silence, il s'écria, non sans rougir un peu : « J'en connais un quatrième, que vous n'avez pas nommé. — Lequel, Monseigneur ? — Mon père ! dit-il avec force » ; et il quitta la salle

en courant. Le général courut après lui, le ramena et lui dit : « Vous avez eu raison, Monseigneur, de parler comme vous l'avez fait de votre père, mais vous avez eu tort de vous enfuir. »

Lorsque son gouverneur s'entretenait avec des étrangers, ou causait avec les domestiques, l'enfant se glissait sans être vu derrière une porte, ou se cachait sous une malle, pour essayer d'entendre si on parlait de son père. Lorsqu'on lui annonça, en juillet 1821, la mort de Napoléon, « il pleura amèrement et sa tristesse dura plusieurs jours ». On fit tout pour le lui faire oublier; l'attitude du gouverneur à l'égard de son élève, pendant les quinze années qu'il l'eut sous sa direction, fut « celle d'un exorciste travaillant à délivrer un petit possédé, ou encore celle d'un psychiâtre qui s'est juré d'avoir raison d'une tare héréditaire ».

Tout d'abord, il avait exigé qu'il ne parlât plus sa langue natale; bien mieux, qu'il ne pensât plus en français! Quelle joie de pouvoir constater qu'il se faisait déjà suffisamment comprendre en parlant allemand, que ses traductions de l'allemand en français fourmillaient de germanismes, qu'il était tout à fait incapable d'écrire correctement une lettre en français! Afin de parachever cette œuvre de destruction, on fit disparaître tous les objets, livres, effets de toilette, etc., où

se trouvaient gravées les aigles impériales ; cette besogne d'épuration accomplie, le gouverneur ordonna qu'on enlevât d'une façon générale tout ce que le prince avait rapporté de France.

Dès l'âge de huit ans, on lui avait enseigné les premiers éléments des langues anciennes, mais ce travail l'intéressait peu ; ses pensées se dirigeaient vers tout ce qui touchait à l'art militaire (1). Le duc de Reichstadt continua ses cours d'études classiques sous la direction de M. Collin, jusqu'à la mort de ce dernier, survenue en 1824. On le remplaça par le baron d'Obenaus, conseiller de régence de la Basse-Autriche, qui avait déjà donné des leçons à des archiducs et au prince héréditaire de l'empire (2).

(1) Le chevalier de Prokesch-Osten, chargé de son éducation, écrira plus tard : « ... Nous discutâmes plusieurs des manœuvres de l'Empereur, entre autres celle d'Austerlitz. Je fus surpris du jugement stratégique du prince, et de la justesse de ses expressions; parmi tous les officiers et tous les généraux qui se trouvaient alors à Gratz, il n'y en avait certes pas un qui eût le coup d'œil militaire plus pénétrant et qui fût doué d'aptitudes plus prononcées pour le commandement en chef. » Le prince avait alors 19 ans.

(2) Le baron d'Obenaus a tracé de son pupille princier un portrait psychologique dont certaines notations sont des plus précieuses. On en trouvera l'essentiel dans un article sur « L'Aiglon, prince français », publié il y a quelques années, dans la *Revue mondiale*, par Mme Michèle-Andrée Guy, qui a donné plusieurs extraits du curieux carnet d'Obenaus.

Le baron fit au jeune prince un cours de philologie latine, pour l'explication des *Odes* et de l'*Art poétique* d'Horace, des *Annales* de Tacite, et surtout des *Commentaires de César* sur la Guerre des Gaules, que l'enfant préférait à toutes les productions des auteurs latins. A ces leçons succédèrent des notions de philosophie, théorique et pratique, puis de droit naturel, politique et administratif. L'enseignement religieux lui était donné par un prélat de la Cour.

L'histoire lui fut enseignée, lorsqu'il eut atteint sa quatorzième année : le programme comprenait l'histoire universelle et l'histoire spéciale des Etats d'Autriche ; on y ajouta l'étude « des sciences politiques et de la statistique, dans tous ses développements ».

L'élève princier avait une excellente mémoire pour les événements et pour les noms, mais il ne se remémorait pas les dates ; il ne montrait, contrairement à son père, aucun goût pour les chiffres et le calcul.

Vers la douzième année, on commença à lui donner des leçons de mathématiques. « Il s'occupa avec intelligence de l'étude de la géométrie et des opérations trigonométriques pour la levée des cartes. Le duc put offrir à l'empereur une carte topographique d'une partie de l'Autriche, dressée et exécutée par lui-même avec beaucoup d'exacti-

tude et de précision. » On fit, en outre, au duc de Reichstadt, un cours complet de fortifications, en commençant par l'étude des systèmes antérieurs à l'invention de la poudre et à l'emploi du canon. On a conservé une suite des plans de fortifications mis au trait, lavés et coloriés de la main du prince, et « des cartes de défilement, avec les indications des mouvements de terrain, exécutés à la plume ». Ces différentes pièces, datées de 1829 et 1830, sont signées: *Franz von Reichstadt.*

Parmi les auteurs classiques français, Corneille et La Bruyère avaient ses prédilections. Dans la littérature allemande, il distingua Gœthe, et surtout Schiller; il savait par cœur de nombreux passages de ses tragédies. Il avait appris l'italien et avait retenu des stances tout entières de la *Jérusalem* du Tasse.

Pendant son année de philosophie, il étudia la physique et les diverses sciences naturelles; on le mena plusieurs fois à l'Observatoire de Vienne, pour lui indiquer l'usage et la manœuvre des instruments conservés dans cet établissement.

Il paraît avoir été complètement dépourvu de sentiment artistique. Il dessinait assez correctement, mais n'étudiait le dessin qu'en vue des travaux graphiques; la musique avait été promptement abandonnée.

Pour les exercices du corps, il était beaucoup

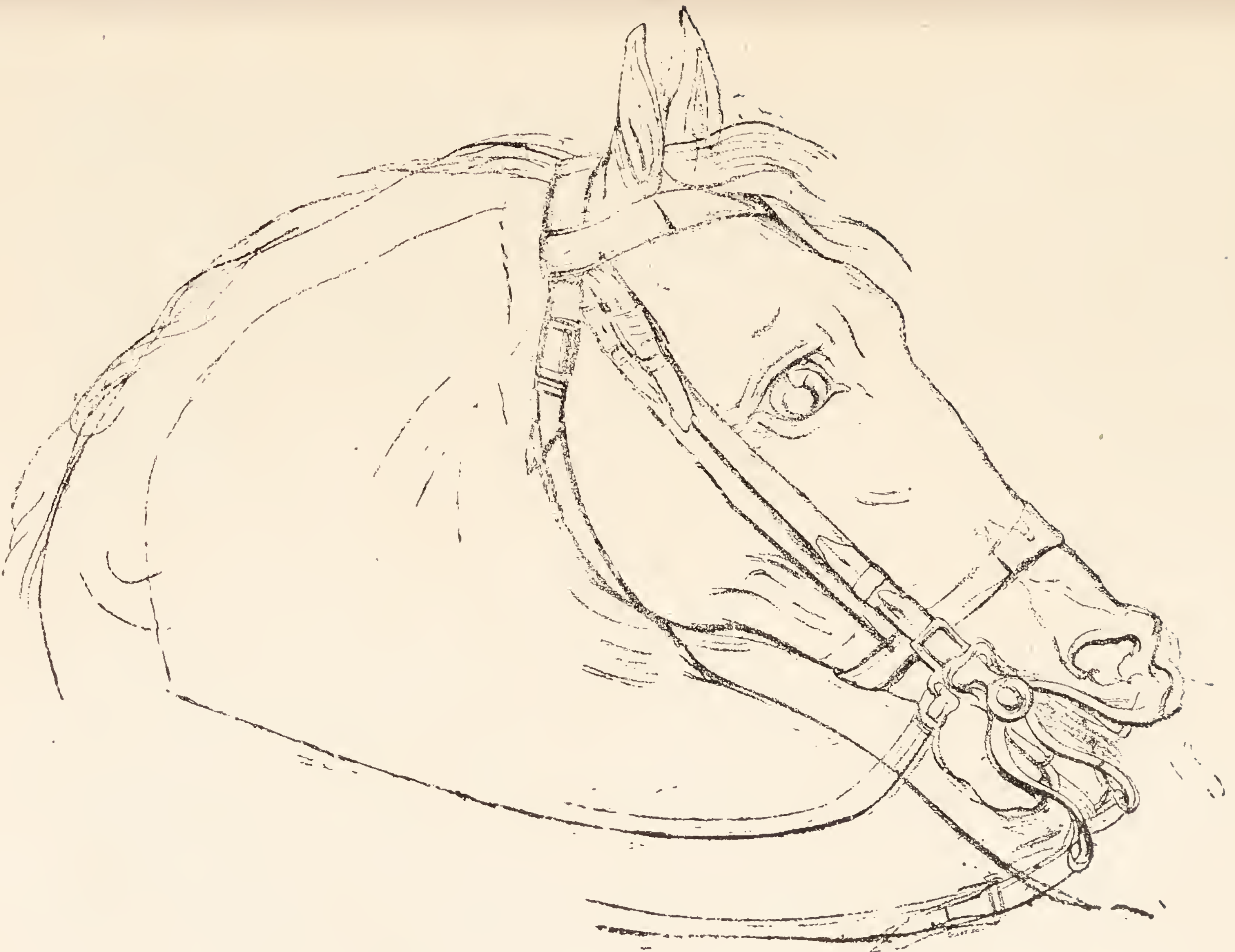


Le Duc de Reichstadt, en uniforme de sergent autrichien.
(D'après une peinture de Peter Krafft, 1823.)

mieux doué, y montrant de bonne heure une adresse et une agilité qui furent remarquées. Il était passionné pour l'équitation : il maîtrisait les chevaux les plus fougueux avec autant de grâce que de hardiesse (1).

Nous avons dit son goût pour tout ce qui était militaire. Il éprouva une de ses plus grandes joies, le jour où il revêtit pour la première fois l'uniforme. Il avait à peine sept ans, lorsqu'on lui donna l'habit de simple soldat ; il montra une si grande application qu'il gagna les insignes de sergent, puis il parcourut successivement tous les degrés de la hiérarchie militaire. Nommé capitaine au mois d'août 1828, il commandait une compagnie l'année suivante, et, plus tard, une division de grenadiers. Le 7 juillet 1830, il devint major d'infanterie et, en novembre de la même année, il recevait le brevet de lieutenant-colonel ; dans le printemps de 1832, il fut nommé colonel. C'est en commandant un bataillon qu'il fut atteint de cet enrouement de la voix, qui fut le début du mal auquel il devait succomber. Nous avons fait à une autre place le récit des derniers jours de l'Aiglon, nous avons tenté de pénétrer l'énigme

(1) L'équitation absorbait une grande partie de son temps ; déjà malade, il faisait, malgré la fièvre qui le minait, de longues courses à cheval. « Il n'écoutait, écrit son médecin, le docteur Malfatti, que sa passion, qui entraînait son faible corps à des privations et à des pratiques au delà de ses forces. »



Dessin exécuté par le Duc de Reichstadt, à l'âge de 11 ans.

prétendue de cette mort, nous tenons le problème pour élucidé.

Il avait tenu à passer par tous les grades inférieurs et en avait rempli les fonctions ; il fallut modérer son zèle pour qu'il ne nuisît pas à ses autres études.

Pendant les deux dernières années qui lui restaient à vivre, le jeune prince eut pour professeur de stratégie un officier autrichien, diplomate et publiciste distingué, pour lequel il éprouva, dès d'abord, la plus vive sympathie. Le comte de Prokesch-Osten la méritait à tous égards ; seul, peut-être, de tous les écrivains de l'époque, il n'avait pas donné « le coup de pied de l'âne au géant vaincu (1) » ; il avait jugé Napoléon avec équité. Une étroite amitié s'établit entre le maître et son disciple, et jamais elle ne se démentit. Sous la conduite d'un tel professeur, l'élève fit de rapides progrès.

Dès 1828, des étrangers, qui voyaient le prince pour la première fois, avaient été frappés de sa maigreur, de l'état de déchéance physique de son corps. L'auteur de la *Némésis*, le poète Barthélemy, l'ayant aperçu au spectacle, dans une loge de la

(1) Les Historiens du duc de Reichstadt (*Le Duc de R.* Paris, Émile-Paul, 1900).



Le Comte de Prokesh-Osten.
(D'après une peinture de Tunner, vers 1830.)

Cour, en garda une impression qu'il traduisit dans des vers restés célèbres :

.... Je ne peux sans douleur
Contempler ce visage éclatant de pâleur;
On dirait que la vie à la mort s'y mélange.

. . . .

Quel ver destructeur, sous l'écorce agissant,
A si tôt défloré le fruit adolescent?

. . . .

S'il est vrai qu'à la cour, malheureux nourrisson,
La moderne Locuste ait transmis sa leçon,
Cette horrible pâleur, sinistre caractère,
Annonce de ton sang le mal héréditaire ;
Et peut-être aujourd'hui, méthodique assassin,
Le cancer politique est déjà dans ton sein.

Ce n'était pas le cancer « politique », mais le véritable carcinome, dont on découvrit les signes manifestes dans les poumons du Fils de l'Homme, et dont la constatation démontra que la médecine, malgré ses ressources, serait impuissante à sauver cette existence princière.

Un des professeurs du jeune duc, le baron d'Obenaus, inscrivait dans son *Journal* ces lignes, en manière d'oraison funèbre de son élève : « Aujourd'hui, à quatre heures et demie du matin, le prince est mort à Schœnbrunn, de la phtisie, suite du..., maintes fois prophétisé par Obenaus (1) ».

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1902.



Le Duc de Reichstadt, à 16 ans.
(Collection de l'auteur.)

Quel est le mot laissé en blanc ? quel mystère dissimule cette lacune volontaire ? Nous hasarderions bien une conjecture, qui vient assez naturellement à l'esprit, mais nous préférons laisser à la sagacité de nos lecteurs toute licence de s'exercer.

Napoléon écrivait un jour cette phrase quasi prophétique : « J'aimerais mieux voir mon fils écorché vif, que de le voir élevé à Vienne en prince autrichien. » Par un raffinement dont seuls sont capables des Torquemada, on s'était ingénié inlassablement à arracher de son cœur tous les bons sentiments qu'il avait manifestés originairement.

La plupart des maîtres de l'enfant se sont accordés à louer sa bonté, sa sensibilité ; l'un d'eux a relaté qu'on avait vu le prince pleurer, « parce qu'il avait trouvé un ver de terre à demi mangé par une alouette » !

Les jouets qu'il préférait, on avait peine à l'empêcher de s'en priver en faveur d'enfants pauvres ; il ne se contentait pas de leur donner ses joujoux, il leur distribuait tout l'argent dont il avait la libre disposition. Peu à peu on était parvenu à pervertir cette nature délicate, on lui avait appris à devenir méfiant, soupçonneux, alors qu'il était, de son naturel, confiant et expansif. S'il devint

« sournois, entêté et méchant », c'est à l'éducation qu'on lui donna qu'on doit en faire remonter la source. Il aspirait à aimer, on a comprimé, anéanti les élans de son cœur.

Laissons à d'autres le soin de rechercher si son physique atteste l'hérédité autrichienne, tandis qu'il tiendrait ses qualités intellectuelles de son père plutôt que de sa mère; retenons seulement qu'on s'est appliqué, avec un acharnement, une cruauté de tortionnaire, à détruire son atavisme, à transformer ce prince, né Français, en archiduc autrichien. La tâche fut laborieuse, le but poursuivi a été atteint par de tristes moyens ; à ceux qui ont perpétré ce crime en restera, pour l'éternité, une honte ineffaçable.

IX

UN GOUVERNEUR EN JUPONS
L'ÉDUCATRICE D'UN FUTUR ROI DE FRANCE

Pour bien comprendre le système d' « éducation à la moderne » qui fut appliqué s'il ne fut pas tout à fait innové, par la femme, d'esprit supérieur sinon de vertu farouche, qu'un prince n'hésita pas à charger d'instruire et d'élever ses enfants, il convient de se reporter au temps où ont vécu les personnages que nous allons mettre en scène, de reconstituer le milieu dans lequel ils ont évolué.

Le XVIIIe siècle, « qui a engendré le nôtre, l'a porté et la formé », selon l'expression de ceux qui en ont exploré les moindres recoins (1), n'a eu de la légèreté que « la surface et le masque ».

C'est une véritable boulimie de science qui s'em-

(1) « L'âge moderne est sorti de lui et date de lui. » Préface de *la Femme au dix-huitième siècle*, par les frères DE GONCOURT.

para de la portion tenue pour la plus frivole du genre humain (1). Une mère ne se contentait pas de faire apprendre à sa fille le clavecin et la harpe, le dessin et la miniature, les bonnes manières et la danse, elle ne voulait pas en faire seulement « une ignorante bien habillée (2) », elle entendait qu'elle fût une savante, qu'elle s'initiât aux sciences abstraites et à la philosophie, voire à l'anatomie. Les jeunes filles continuaient d'aller au sermon ; elles se rendaient, entre temps, aux laboratoires, et nous ne répondrions pas que le Collège de France ou le Lycée n'attirassent pas plus de femmes que la chaire ou le confessionnal.

C'est le temps où Mme du Châtelet, physicienne émérite, envoie mémoires sur mémoires à l'Académie des Sciences, où Newton remplace sur les toilettes le *Grand Cyrus* (3), où les dames se pressent autour des préparations anatomiques de Mademoiselle Biheron, qui excelle à démonter et à remonter les rouages du corps humain, tandis que d'autres vont voir la fabrication de la thériaque à l'École de Pharmacie, ou embrasser les frères Robert et Pilâtre du Rozier, avant qu'ils s'enlèvent dans les airs.

(1) Cf. les *Mœurs intimes du passé*, 4e série, et le chapitre sur Mesmer, dans la *Princesse de Lamballe intime*.

(2) Léo Claretie, *la Jeune fille au dix-huitième siècle*. Tours, s. d.

(3) Lettre de l'abbé Le Blanc à Buffon (J.-J. Jusserand, *Shakespeare en France sous l'ancien régime*, 221)

Tout savoir, tout apprendre, tel semble être le mot d'ordre, le programme qui remplira le vide des journées, dissipera l'état vaporeux de ces caillettes, en supprimant leur oisiveté. « La mode d'aujourd'hui, constate le peintre du *Tableau de Paris*, est d'étudier en *cucurbite*, de parler de l'*esprit recteur*, de savoir ce que c'est que le *gaz sylvestre* et le *fluor*. »

Où se rend la marquise ? Chez la marchande de modes, accompagnée de l'inévitable chevalier ; en cours de route, le chasseur de M. le Baron arrête le cabriolet où se prélasse la noble dame en vertugadin : c'est pour entraîner celle-ci à de nouvelles expériences sur l'air inflammable. — « Je n'aime rien tant, répond la jeune femme, mais vous me garantissez qu'il n'y aura point de détonations ? » Et le baron jette au cocher : *Rue de la Pépinière !* Sur le seuil, la marquise se souvient qu'elle a, précisément à la même heure, un cours de statistique, qu'elle tient à ne pas manquer ; mais en chemin, il y a tant de distractions, que l'heure de la leçon passe et... le professeur est oublié.

Ce goût pour les sciences exactes, il est assez malaisé de déterminer à quelle époque il remonte ; on l'a daté de l'Encyclopédie, mais on le voit poindre déjà sous la Régence. Entendez le comte de Tressan raconter dans quelles circons-

tances il s'est initié aux sciences physiques et naturelles :

Élevé au Palais-Royal, dans la cour du Régent du Royaume, dont mon oncle était le premier aumônier et favori, élevé de même, dès l'âge de quatorze ans, à la Cour du plus grand et du meilleur des maîtres, et dans la maison de mon oncle, où les gens les plus éclairés de ce temps aimaient à se rassembler, j'aime à me rappeler l'époque où M. Le Cat s'attacha à mon oncle, pour ne le quitter qu'à son dernier soupir. La sympathie la plus mutuelle et la plus forte m'unit à M. Le Cat et, depuis l'âge de 16 ans jusqu'à celui de 26, je travaillai avec lui à l'anatomie et à toutes les parties de la physique générale (1).

Claude-Nicolas Le Cat fut l'un des plus célèbres chirurgiens de son temps.

Il s'était d'abord destiné à l'état ecclésiastique, mais les mathématiques, pour lesquelles il se sentait de l'inclination, le détournèrent de ce qu'il avait cru être sa vocation et l'entraînèrent à embrasser la carrière du génie militaire. Sa famille ne l'ayant pas encouragé dans cette voie, il se rendit à Paris, pour y commencer ses études de médecine; il ne les avait pas encore terminées, par le titre qui en est le couronnement, lorsque M. de Tressan, archevêque de Rouen, se l'attacha comme chirurgien et médecin. Docteur de la Faculté de Reims, puis chirurgien-major à l'Hôtel-

(1) *Souvenirs du comte de Tressan*, 1845.

Dieu de Rouen, il fixa sa résidencc dans cette ville ; il y ouvrit des cours d'anatomie et de physiologie, qui furent très suivis, même par des profanes.

Cet engouement du beau monde se continua et ne fit que s'accentuer sous le règne du Bien-Aimé. Il n'est pas jusqu'à la reine, la vertueuse Marie Leczinska, qui ne se soit ingérée de « médiciner » ceux pour qui elle avait de l'attachement : lorsque le Président Hénault tomba malade, elle le supplia de se garder des poëles roulants, et le pria de consulter le médecin Helvétius pour ses rhumes. Elle grondait le Président de trop travailler, de ne point dormir son saoul ; elle redoutait pour lui le moindre froid, entremêlait ses ordonnances (comme de se bassiner les jambes avec du vin chaud, ou de prendre du vin d'absinthe) des plus graves recommandations, ou des pensées les plus austères et les plus sombres (1).

Combien de grands seigneurs pourrions-nous nommer, entre autres le maréchal duc de Croy, qui se passionnèrent pour l'étude des trois règnes de la nature, s'entretenant tour à tour chez M. Macquer ou M. de Cassini. Louis XV, lui-même, le croirait-on, « aimait réellement les sciences et n'osait les protéger (2) ». Mais c'est surtout à la

(1) *Le Président Hénault*, par H. Lion, *passim*.

(2) *Journal du duc de Croy*, édition Grouchy et P. Cottin, t, II 1609, 215.



Le docteur Cl.-Nicolas LECAT.
(Collection de l'auteur.)

fin du dix-huitième siècle que la mode s'établira, pour les femmes, plus forte qu'elle n'avait sévi jusqu'alors, de se meubler la cervelle de connaissances habituellement réservées au sexe fort.

A côté d'une conseillère sensée, comme Mme de Lambert, qui met en garde ses pareilles contre le goût qu'elles manifestent pour des sciences qui « ne donnent ordinairement que beaucoup d'orgueil et démontent les ressorts de l'âme, » on voit des femmes telles que Mme de Genlis, qui suit les cours les plus savants (et cela ne saurait étonner de sa part), mais qui nomme vingt-cinq personnes de son monde partageant la même curiosité (1), ce qui est pour surprendre davantage.

Mme de Genlis, qui a tant contribué, pour sa part, à encourager ce mouvement de curiosité pour les sciences, reconnaîtra plus tard qu'on « n'apprit rien, mais on retint quelques mots scientifiques; les femmes prirent une teinte de pédanterie ; elles devinrent moins aimables et se préparaient ainsi à discuter un jour sur la politique (2) ». Le féminisme contemporain peut donc,

(1) « Un cours de chimie appliquée aux arts chez M. Mittouard, apothicaire : nous fîmes celui-là en société particulière, composée de vingt-cinq personnes de notre connaissance, parmi lesquelles se trouvaient Mmes d'Harville, etc., et MM. Guibert, Custine, de Genlis et quelques autres. »

(2) *Gouverneur de Princes* (1737-1830), par M. de Chabreul, 131.

à juste titre, se réclamer de cette notable devancière. Mais c'est Mme de Genlis éducatrice que nous tenons à présenter, et nous aurons suffisamment à dire pour que nous n'ayons pas à chercher une diversion à un sujet par lui-même assez attachant.

Généralement, on attribue à Mme de Genlis le mérite d'un système d'éducation qu'elle a, plus que personne, vulgarisé, mais qui était en germe dans les nombreux écrits qu'elle avait pu avoir sous les yeux. Il suffira d'évoquer les noms, suffisamment notoires, de Rollin, l'abbé de Saint-Pierre, J.-J. Rousseau, Diderot, Condillac; et ceux, moins connus, du père Griffet, Deleurye, Riballier et vingt autres (1). Cette question était à ce point dans les préoccupations du moment, que nombre d'Académies, de Paris et de la province, l'avaient mise au concours. En 1770, l'Académie des Inscriptions donnait ce thème à développer : « De l'éducation des enfants dans la République athénienne; » et l'Académie de Besançon, en 1775, demandait : « comment l'éducation des femmes peut-elle rendre les hommes meilleurs ? »

On a pu dire, sans exagération, que Mme de

(1) On en trouvera l'énumération dans l'ouvrage, précité, de Léo Claretie, à la p. 118.

Genlis a été pédagogue sinon de naissance, au moins dès sa plus tendre enfance ; l'anecdote qui suit suffiràit à l'attester.

Encore enfant, Mlle Ducrest de Saint-Aubin (tel était son nom de jeune fille), convoquait, au pied de la terrasse du château où elle résidait, une bande de garçons et de fillettes ; là, du haut de la muraille, elle leur distribuait ses leçons. « C'était merveille de voir ces petites bonnes gens le nez en l'air, pour regarder leur institutrice répéter, en patois bourguignon, les phrases boursouflées de la *Clélie* et les longues tirades de la reine Tomyris (1). » Afin de retenir leur attention, la jeune châtelaine leur promettait des *récompenses* et leur jetait, si elle était satisfaite, « des fruits, des petites galettes et toutes sortes de bagatelles (2) ». Comment révoquer en doute de pareils faits, quand l'intéressée elle-même a pris soin de nous en instruire ? Elle a narré, de même, les péripéties diverses d'une enfance passablement aventureuse (3). A voir les nombreux dangers

(1) *Mme la comtesse de Genlis en miniature, ou Abrégé critique de ses Mémoires*, par M. L. de Sévelinges. Paris, 1826.

(2) *Mémoires de Mme de Genlis* (Chabreul, *op. cit.*, 40).

(3) « Un père original, une mère extravagante, une éducation invraisemblable, en faut-il davantage, écrit un de ses modernes biographes, pour expliquer les inconséquences de cette femme remarquable ? » Une Femme du monde auteur au xviii[e] siècle : Madame la Comtesse de Genlis, par M. Victor Du Bled (*Revue des Deux Mondes*, 1[er] juin 1892).

auxquels elle parvint à échapper, on se prend à penser qu'elle était vraiment prédestinée à parcourir une longue carrière : elle devint, en effet, plus qu'octogénaire.

Le jour de sa naissance, ne faillit-elle pas être écrasée par le bailli du lieu, qui voulait s'asseoir sur le coussin dans lequel on l'avait emmaillotée! Jamais elle ne prit le sein d'aucune nourrice ; au lieu de lait, on lui donna de la *miaulée*, c'est-à-dire du vin et de la mie de pain de seigle. A dix-huit mois, elle fut repêchée du fond d'un étang ; à cinq ans, elle se donnait un coup qui l'eût tuée, si l'abcès qui se forma n'eût trouvé une issue par le conduit auditif ; peu de temps après, elle tombait dans la cheminée, et il en résultait deux brûlures, dont la trace lui resta... ailleurs que sur le visage : tant de mésaventures ne pouvaient que laisser présager une existence orageuse.

Mme de Genlis reçut une éducation qu'elle qualifiait elle-même d'extraordinaire. « On débuta par lui arracher deux dents, puis on la cuirassa par devant et par derrière d'un corps lacé au crochet ; ses pieds furent emprisonnés dans des souliers si étroits, qu'il fallut renoncer à marcher; on lui mit trois à quatre mille (*sic*) papillottes sur la tête ; on l'affubla d'un panier d'une aune et demie, qui la rendait deux fois plus large que haute ; et, pour lui ôter son air provincial, on lui

passa un collier de fer, qui la forçait d'avoir constamment la tête en arrière, comme une reine de théâtre ; enfin, comme elle louchait un peu, on lui attachait, dès son réveil, une paire de besicles, qui l'empêchait de voir du bon œil comme du mauvais. » Afin de l'habituer à surmonter ses antipathies, son père l'obligeait à saisir avec ses doigts des araignées, des crapauds, à élever des souris, qui lui causaient une peur atroce ; quant à sa mère, elle l'abandonna complètement à des femmes de chambre, qui lui contaient des histoires de revenants, puis à une gouvernante, qui eut, du moins, le bon esprit de la laisser croître en liberté, sans contrarier ses dons primesautiers. A sept ans, déjà comédienne et tragédienne, elle ne révélait pas encore sa véritable vocation, il manquait l'occasion pour la faire naître. Mais abrégeons le récit de ses premières années et arrivons à son mariage.

A dix-sept ans, Mlle de Saint-Aubin, nom qu'elle tenait d'un fief de son père, Mlle Ducrest de Saint-Aubin devient comtesse de Genlis ; le comte était un jeune et brillant officier, qui s'était distingué dans plusieurs combats sur mer. M. de Genlis, cadet de Normandie, ne jouissait que de douze mille livres de rente, mais c'était un parti sortable pour une jeune fille qui n'avait que sa grâce et ses dix-sept printemps.

Très avide de s'instruire, la petite comtesse



Mme de Genlis.
(Portrait de jeunesse.)

trouva, dans la bibliothèque de son beau-frère, des ouvrages comme les *Provinciales*, de Pascal,

les *Lettres de Mme de Sévigné*, le théâtre de Pierre Corneille, qu'avidement elle dévora. Tous les jours, au retour de la promenade, elle faisait tout haut une heure de lecture, en compagnie de son mari et d'un ami de celui-ci. Un chirurgien de La Fère, M. Millet, venait toutes les semaines à Genlis ; elle repassait avec lui ses « anciennes leçons d'astrologie », et il lui montrait la manière de saigner et de panser les plaies.

Quelle que fût la matière sur laquelle roulait l'entretien, elle prenait part aux conversations. Parlait-on d'agriculture, elle écoutait avec la plus grande attention, tâchant de se mettre au fait des travaux champêtres et du jardinage, allant voir faire le cidre, visitant tous les ouvriers du village, lorsqu'ils travaillaient : le menuisier, le tisserand, le vannier. Avec sa compagnie masculine, elle jouait au billard et à quelques jeux de cartes, le piquet, le reversi, etc.

M. de Genlis dessinait parfaitement à la plume la figure et le paysage ; Mme de Genlis se mit à dessiner aussi et à peindre des fleurs.

Elle apprit à monter à cheval d'une assez singulière façon : lorsqu'elle voulait prendre un bain, on allait chercher de l'eau à la rivière, dans un tonneau traîné par un cheval de charrue ; un jour, la comtesse avisa de sa fenêtre le charretier Jean, qui allait se mettre en route ; elle descend préci-

pitamment et lui fait part du désir qui la tourmente. « Jean établit Madame, *jambe de ci, jambe de là*, sur le cou de la grosse bête et on part. » Dès ce jour, la comtesse devint une « écuyère aussi intrépide que Clorinde et Bradamante (1) »

La vie à la campagne est assez monotone, comment y occuper son temps ? Entre autres distractions, voici celles que rapporte Mme de Genlis, et dont elle avait gardé, semble-t-il, le plus aimable des souvenirs. « Il y avait à Genlis, conte-t-elle, la plus grande baignoire que j'aie jamais vue : on aurait pu y tenir à l'aise quatre personnes. Un jour, je proposai à ma belle-sœur de nous y baigner dans du lait pur, et d'aller acheter dans les environs tout le lait des fermes. Nous nous déguisâmes en paysannes, et montées sur des ânes, nous partîmes de Genlis à six heures du matin et nous allâmes à deux lieues à la ronde, de tous les côtés, demander tout le lait des chaumières. Nous prîmes ainsi un bain de lait, ce qui est la plus agréable chose du monde. Nous avions fait couvrir la surface du bain de feuilles de roses, et nous restâmes plus de deux heures dans ce charmant bain. » Ce n'était, hâtons-nous de le dire, que fantaisies passagères, la jeune comtesse se livrait le plus ordinairement à des occupations plus sérieuses.

(1) SÉVELINGES, 28.

Nous avons dit qu'elle avait appris à saigner; son Tissot à la main (Tissot est l'auteur d'un *Avis au peuple sur sa santé*, un des premiers manuels qui enseignent à se passer de médecin), et accompagnée du barbier du village, Mme de Genlis droguait et phlébotomisait ses semblables ; elle se contentait de 24 sols, pour prix de chaque coup de lancette. Les pratiques accouraient au devant de cette émule de Sangrado, mais d'un Sangrado qui s'était mis en règle avec la Faculté, car elle avait obtenu du chirurgien de La Fère qu'il contresignerait ses ordonnances. Entre temps, Mme de Genlis s'était liée avec la comtesse de Coigny, cette excentrique personne qui « ne voyageait jamais sans avoir un cadavre dans la vache de sa voiture ».

Maintenant que nous avons dit quelle avait été l'éducation de la femme à qui on allait confier la formation morale de princes et de princesses, exposons comment elle fit la connaissance du duc de Chartres, lequel n'était pas encore duc d'Orléans.

C'est à Villers-Cotterets qu'elle se serait rencontrée pour la première fois avec lui. Ce prince y avait un théâtre, dont les répétitions étaient dirigées par deux auteurs connus de l'époque, Sedaine et Collé. Il est plus probable que Mme de Genlis, dont la tante, Mme de Montesson, avait



La famille du Duc d'Orléans (alors duc de Chartres), vers 1776.
L'enfant placé sur les genoux de sa mère est le duc de Montpensier ; celui qui est debout, à droite,

épousé morganatiquement le duc d'Orléans, père du duc de Chartres, aura fait la connaissance de ce dernier chez sa belle-mère ; et c'est ainsi qu'elle fut placée comme « dame » chez la duchesse de Chartres. Elle était alors âgée de 24 ans. La vicomtesse de Custines, qui lui servit longtemps de mentor, l'avait fermement détournée d'accepter ces fonctions ; mais, soit curiosité, soit ambition, elle eut vite fait d'oublier ces sages conseils et de passer outre.

Lorsqu'elle se présenta au Palais-Royal pour y occuper ses fonctions, Mme de Genlis faillit être victime d'un accident de voiture, qu'elle interpréta comme un sinistre avertissement : en rentrant dans la rue de Richelieu, le cocher, voulant couper un fiacre, passa sur une borne, et la comtesse de s'écrier : « Dieu, quel présage ! »

Comme son logement n'était pas prêt à la recevoir, on lui avait assigné, en attendant, les petits appartements du Régent ; ils avaient conservé les mêmes décorations : les panneaux et l'alcôve de la chambre à coucher étaient en glaces ; toutes les orgies des *roués*, dont la jeune comtesse avait lu le récit, lui revinrent en mémoire ; sa pudeur en fut, à l'entendre, fort alarmée.

Elle ne resta pas longtemps au Palais-Royal ; le duc lui avait fait aménager, au milieu des jardins de Bellechasse, et sur les plans mêmes de la com-

tesse, un joli pavillon où, loin du monde et de ses tentations (1), elle pourrait se consacrer entièrement à la tâche qu'elle avait assumée.



PHILIPPE D'ORLÉANS, dit *Philippe-Égalité*.

La rue de Bellechasse n'était alors percée que

(1) En réalité, c'était, selon les expressions mêmes de son historiographe, un élégant « compromis entre la vie trop dissipée du Palais-Royal et les rigueurs de l'existence cloîtrée

jusqu'à la rue Saint-Dominique ; le plan de Turgot, qui nous restitue le Paris de Louis XV, montre, au bout de cette rue et fermant le passage, le couvent des religieuses de Belle-Chasse, dont les jardins s'étendaient le long de la rue Saint-Dominique, jusqu'à l'hôtel de Broglie, au coin de la rue de Bourgogne. Dans leur largeur, ces jardins couvraient les terrains que la rue Las Cases occupe aujourd'hui et n'étaient bornés que par ceux de l'hôtel de Villars, mairie actuelle du septième arrondissement, et par ceux du couvent de Panthémont.

La maison que Mme de Genlis a occupée a été récemment démolie : on pense que c'était celle dont la cour s'ouvrait à l'extrémité de la rue de Solférino, et qui portait le n° 13 de la rue Saint-Dominique ; un grand immeuble a été bâti sur son emplacement (1).

Le pavillon de Bellechasse était destiné à loger Mme de Genlis et les deux jumelles que le duc et la duchesse de Chartres lui avaient confiées ; quand

Elle continuait à recevoir des visites d'hommes jusqu'à dix heures du soir ; elle avait sa loge au Théâtre-Français et faisait de fréquents voyages à Saint-Leu, au château de la Motte, à Paris, et jusque dans l'intérieur de la France, sous le prétexte d'accompagner ses élèves.

(1) Hector Hogier, *Paris à la fourchette*, 3e série, 55, cité par G. Lenotre, *les Fils de Philippe-Égalité pendant la Terreur* (Paris, 1907), note 1 de la page 23.

les princesses, accompagnées de leur gouvernante, y firent leur entrée, toute la communauté, conduite par la Prieure, vint les recevoir à la porte.

La comtesse fit meubler son nouvel appartement avec une extrême simplicité, « parce que, suivant l'usage de la maison, quand l'éducation était finie, les meubles appartenaient à la gouvernante ». Une des pièces contenait, « dans des armoires de glace », le beau cabinet d'histoire naturelle qu'avait formé, pour Mme de Genlis, le savant Valmont de Bomare. C'était tout ce qu'elle avait voulu emporter du Palais-Royal, avec un bureau, qui donna lieu à maintes critiques. Mme la Gouvernante nous apprend qu'elle était alors la seule femme qui eût un bureau !

Le duc de Chartres avait offert douze mille francs d'appointements à l'institutrice de ses filles ; celle-ci n'en accepta que six, « ne voulant pas que l'on pût croire qu'elle s'en était chargée, si jeune, par un motif d'intérêt ». Cela ne l'empêcha point de réclamer l'achat d'une terre, où elle pût conduire ses élèves durant les chaleurs de l'été : c'est ainsi que M. le duc de Chartres fit l'acquisition du château de Saint-Leu. Un peu plus tard, elle demandera une autre habitation, sous prétexte de faire respirer à ses pupilles l'air marin ; et bien que le duc de Penthièvre, grand-père des enfants, possédât, dans la ville d'Eu, un ma-

gnifique domaine à proximité de la mer, le duc de Chartres, afin de complaire à l'institutrice dont les moindres désirs ressemblaient à des ordres (1), achètera la résidence qu'elle avait convoitée, le château de la Motte.

A Bellechasse, la décoration des pièces, principalement celle de la chambre des enfants, attestait les tendances éducatrices de la nouvelle gouvernante. On y voyait l'histoire romaine en tapisserie, l'histoire de France en paravents, la mythologie en écrans, la géographie en devants de cheminée, et la géométrie en dessus de porte (2).

Ceci est de l'épigramme, mais la réalité n'en diffère guère. Mme de Genlis a décrit elle-même, non sans fierté, « cette chambre d'enfants, tapissée de panneaux peints à l'huile, où, sur fond bleu céleste, des médaillons en grisaille représentent les sept rois de Rome et les six douzaines, au moins, d'empereurs jusqu'à Constantin, avec les impératrices, reproduits d'après les médailles romaines... Sur le dessus des portes, les exploits principaux des augustes personnages ; sur les deux grands

(1) On sait aujourd'hui, à n'en pas douter, quelles relations... intimes unirent Mme de Genlis et le duc d'Orléans : la correspondance publiée par M. G. Maugras (*l'Idylle d'un gouverneur*), et les révélations produites par M. le baron de Maricourt (*Revue des Etudes historiques*, janvier-février 1914) ne laissent place à aucune équivoque.

(2) Sévelinges, 113.

paravents, les portraits des rois de France ; et sur les écrans à main, des scènes mythologiques. Tout l'escalier était consacré à la géographie ; il était couvert, tout au long des murs, par des cartes volantes, que l'on pouvait détacher pour les leçons : celle des pays du Midi dans le bas, celles des pays du Nord dans le haut (1). »

Mme de Genlis exerça pendant cinq ans ses fonctions de gouvernante de Mesdemoiselles d'Orléans. Au début du mois de janvier 1782, succombait l'aînée des petites jumelles, à la suite d'une « prétendue rougeole boutonnée, ou fièvre scarlatine, qui n'était autre qu'une petite vérole véritable ». Mme de Genlis fut invitée à mener à Saint-Cloud l'autre fille, afin de la soustraire à la contagion. Adélaïde, appelée jusque-là Mademoiselle de Blois, prit, après la mort de sa sœur, le nom de d'Orléans.

Un mois avant cette mort, s'était passé à Bellechasse un événement qui avait mis en rumeur la capitale et Versailles. Le duc de Chartres, nous apprend le libraire Hardy, qui en avait le jour même recueilli la nouvelle dans son *Journal*, le duc venait de congédier les gouverneurs et sous-gouverneurs donnés depuis environ dix ans

(1) Jean Harmand, *Madame de Genlis, sa vie intime et politique* (1746-1830), d'après des documents inédits; Paris, 1912, 140.

au duc de Valois et au duc de Montpensier (1), ses deux enfants malles (*sic*), pour s'en rapporter entièrement, à l'avenir, du soin de leur éducation, sur la douce comtesse de Genlis, déjà institutrice des deux princesses, ses filles... Ce *coup direct* ne s'était pas exécuté aussi simplement que le rapporte le bon bourgeois, improvisé nouvelliste. Un soir, le duc de Chartres était venu, comme à l'ordinaire, à Bellechasse, entre huit et neuf heures ; la gouvernante était seule. Sans autre préambule, le duc entra dans le vif du sujet qui l'amenait. Il se plaignit à la comtesse que ses fils avaient « le ton de *garçons de boutique* » : le matin même, le duc de Valois ne lui avait-il pas dit qu'il avait bien « *tambouriné* » à sa porte ? Et dans le même entretien, il s'était servi d'une expression non moins triviale : parlant de ses promenades à Saint-Cloud, l'enfant lui avait rapporté qu' « on y était bien tourmenté par la *parenté* » : il désignait ainsi « les insectes appelés *cousins* ». Il n'était pas possible de tolérer plus longtemps un mode d'enseignement qui aboutissait à un pareil

(1) Avant qu'ils soient passés aux mains des hommes, les enfants d'Orléans, MM. de Valois et de Montpensier, avaient eu pour gouvernante la marquise de Rochambeau, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de 5 ans. Mme Desrois avait été leur sous-gouvernante pendant le même espace de temps. Les jeunes princes ne témoignaient à cette dernière aucune amitié; ils n'eurent aucun regret à en être séparés.

résultat ; le duc de Chartres était donc décidé à se priver des services d'un gouverneur qui remplissait aussi mal les devoirs de sa charge.

Mais par qui le remplacer ? — Si l'on prenait M. de Schomberg ? proposa son interlocutrice. — Il rendra mes enfants pédants, répliqua le duc. — Et le chevalier de Dufort ? — Il leur donnera de l'exagération et de l'emphase. — Et M. de Thiars ? — Trop léger, celui-là ; il ne s'en occupera pas du tout. Sur ce, la comtesse, en riant, s'offrit elle-même. — Et moi ? — Pourquoi pas ? riposta le prince, sur le ton du plus grand sérieux. En vain, Mme de Genlis protesta-t-elle qu'elle n'avait cru faire qu'une plaisanterie, qu'elle ne se sentait nullement préparée aux fonctions dont le duc voulait l'investir; celui-ci indiqua par son air qu'il n'en voulait rien croire. D'ailleurs, à y réfléchir, était-ce une idée aussi déraisonnable qu'il y paraissait de prime abord ? N'y avait-il pas là une tâche « extraordinaire et glorieuse » qu'on pouvait au moins tenter ? Et avant que la comtesse se fût prononcée, le duc avait deviné, sur sa physionomie, qu'elle acceptait la proposition, si inattendue fût-elle, qu'il venait de lui faire. — Voilà qui est fait : vous êtes *gouverneur;* ce furent ses propres paroles. Il fut convenu que l'on conduirait les princes tous les matins à Bellechasse, où les recevrait le nouveau « gouverneur », et qu'on les ra-

mènerait le soir au Palais-Royal. On achèterait une maison de campagne, pour y passer tous les ans huit mois; enfin, Mme de Genlis était « maîtresse absolue de leur éducation ».

Il serait excessif de prétendre que cette boutade d'un prince du sang n'ait rencontré que des approbateurs, tant dans la société qu'à la Cour. Dès que la nomination fut officielle, ce fut un déluge de chansons et de brocards. On parle ici, depuis deux ou trois jours, écrit un contemporain (1), d'une bataille gagnée ou perdue, et le succès, bon ou mauvais, d'un opéra comique, le fait vite oublier. Il n'en est pas ainsi de l'aventure de Mme de Genlis ; c'est, depuis plus d'un mois, le principal sujet de conversation ; et tous les jours se renouvelle une pluie féconde de couplets, de sarcasmes et de calembours (2). Dans l'entourage de Mme de Montesson, on fredonna ce couplet railleur :

Être prude, être galante,
Mêler la gloire à l'erreur,
Fut l'art de la gouvernante,
Pourquoi pas du gouverneur ?

(1) *Précis historique de la vie de M. le Chevalier de Bonnard*, par Garat.

(2) Mme d'Oberkich, tout en convenant que « Mme de Genlis est fort belle, fort spirituelle », ajoute qu'elle est « un peu pédante aussi; c'est une Mme Necker élégante ». « Je ne sais, ajoutait-elle, qui l'a représentée en caricature, armée d'un bâton de sucre et d'une férule ; c'est absolument la vérité. »

De cette femme charmante
Ne plaignons point le destin ;
On peut bien être pédante
Sans pour cela cesser d'aimer le genre humain !

Dans les salons, dans les boudoirs, on faisait assaut d'esprit, toujours aux dépens de « Mme le Gouverneur ». D'aucunes disaient que le duc de Luynes, dont l'embonpoint était légendaire, avait sollicité l'emploi de nourrice du Dauphin, et comme Louis XVI avait demandé à un courtisan ce qu'il en pensait : « Sire, lui avait répliqué celui-ci, quelque puissant que soit M. le duc de Chartres, j'ai bien de la peine à croire qu'il vienne jamais à bout de changer une femme en homme. »

D'autres assuraient que La Harpe était nommé sous-gouvernante, laissant entendre que le critique était le collaborateur masqué des écrits de la comtesse ; pure calomnie, du reste, mais cela n'était point pour arrêter les faiseurs d'épigrammes.

La Harpe prétendait, dit-on,
Malgré ses vers et ses échasses,
Être admis au sacré vallon ;
Je le veux bien, dit Apollon,
Je le fais *teinturier* des grâces (1)

Louis XVI était trop sensé pour approuver une pareille incartade ; il n'oubliait pas que Mme de

(1) *Paris, Versailles et les provinces du* XVIII*e siècle,* par DUGAS DE BOIS SAINT-JUST, t. I, 165.

Genlis avait, un moment, aspiré à être la gouvernante, ou le gouverneur de l'héritier du trône (1); il se contenta de répondre à son cousin de Chartres : « J'ai heureusement un Dauphin, la comtesse d'Artois a des enfants. Vous êtes le maître de faire des vôtres ce qu'il vous plaira. » Quant à la gouvernante, elle brava le ridicule, persuadée qu'en présence des résultats, les rieurs désarmeraient.

L'aîné des princes avait, à cette date, huit ans : il portait encore le titre de duc de Valois ; son frère, le duc de Montpensier, était âgé de sept ans ; le troisième, M. de Beaujolais, commençait à peine à marcher. On avait mis auprès des princes, pour les instruire, le chevalier de Bonnard, « poète agréable, mais surtout distingué par ses mœurs (2), » mais qui, à entendre Mme de Genlis, n'avait dû son poste qu'à sa propre recommandation.

Bernard de Bonnard, n'ayant pas voulu être en sous-ordre, avait été incontinent sacrifié : « il lui

(1) Dans une brochure sur l'éducation du Dauphin, elle prétend qu'une nation libre a le droit de surveiller l'éducation du prince, qu'elle doit en connaître tous les détails, et propose un journal publiant le plan de ses études, l'emploi de toutes ses heures, les fautes et les bonnes actions de l'élève, bref, un plan complet d'inquisition. La reine, déjà prévenue contre elle pour un manque de tact, lors de la naissance du Dauphin, ne lui sut qu'un gré médiocre de cette nouvelle algarade (Cf. V. Du Bled, *rev. cit.*, 669-670 et n.).

(2) *Biographie Didot*, art. Genlis



Le chevalier B. de Bonnard, Précepteur des enfants du duc d'Orléans.

parut très humiliant d'obéir à une femme ». Le chevalier offrit sa démission, on l'accepta, mais en lui conservant son traitement ; sa mort, survenue peu de temps après (1), allégea pour le prince le fardeau de sa gratitude.

Mme de Genlis tint longtemps rancune à celui qu'elle avait si allégrement sacrifié. Quels griefs particuliers avait-elle contre sa victime ? Elle savait Bonnard « parfaitement instruit des légèretés et peccadilles de sa jeunesse (2). »

En remplacement du chevalier de Bonnard, Mme de Genlis proposa et fit agréer un M. Lebrun, qu'elle avait eu pour secrétaire quelques années auparavant. M. Lebrun, à la vérité, était peu instruit en histoire et en littérature, mais la comtesse y suppléerait ; on laisserait au sous-gouverneur le soin d'enseigner à ses élèves la géométrie et le calcul.

Le précepteur, l'abbé Guyot (3), rongeait son frein, mais il restait ; on lui confia l'instruction religieuse et le latin.

(1) Il succomba, comme tant d'autres à cette époque, à la petite vérole, en 1784.

(2) BILLAULT de GÉRAINVILLE, *Histoire de Louis-Philippe,* t. II (J. HARMAND, 158).

(3) L'abbé Guyot avait été, pendant quelques mois, chargé d'affaires par intérim à la Cour de Catherine II, qui l'appelait, en manière de raillerie, pour ses airs importants : « M. le Surchargé d'affaires ».

L'abbé et M. Lebrun devaient amener les princes à Bellechasse à onze heures; ils resteraient avec eux ou s'en iraient, à leur convenance; en ce dernier cas, ils devaient être rentrés pour le dîner, à deux heures. Après le dîner, ils étaient maîtres d'aller où ils voulaient. Le « gouverneur » se chargeait, toute seule, du reste de la journée, jusqu'à neuf heures. Ces messieurs revenaient pour le souper et emmenaient les princes à dix heures.

M. Lebrun fut prié de tenir un journal détaillé de la matinée de ses élèves jusqu'à onze heures, en laissant une marge pour les observations du gouverneur. « Ces pages, écrit la comtesse de Genlis, contenaient des instructions particulières pour M. Lebrun, sur l'éducation des princes. M. Lebrun m'apportait tous les matins ce journal, je le lisais sur-le-champ, je grondais ou je louais, je punissais ou je récompensais les princes en conséquence de cette lecture. Dans le cours de la journée, j'écrivais en marge mes observations, et le soir, je rendais ce journal à M. Lebrun, qui me le rapportait le lendemain. A la fin de l'année, ces cahiers formaient un bon volume. Je les gardais tous, ce qui a fourni autant de volumes que d'années. En outre, je faisais un journal particulier de tout ce qui se passait entre les enfants et moi. J'y joignais mes exhortations. Tous les soirs, je

leur lisais le détail de la journée et je leur faisais signer à tous. Ainsi je pouvais rendre compte de leur éducation minute par minute (1). »

On a dit que Mme de Genlis avait élevé les princes d'Orléans *à la Jean-Jacques ;* il est plus juste de dire qu'elle les éleva surtout *à la Genlis.* Dans le système qu'elle inaugura, il est, en effet, des particularités qui lui appartiennent en propre ; commençons par celles qui portent sa marque.

Vainement on chercherait, dans *Emile* ou dans tout autre traité de pédagogie, le système que la comtesse avait imaginé, pour inculquer à ses élèves la prompte connaissance des langues vivantes. Montaigne dit bien que, dans son enfance, il fallait qu'il demandât à boire et à manger en latin, mais Mme de Genlis avait fécondé l'idée de l'inventeur du *Que sais-je?* Les plus jeunes princes, les plus petites princesses déjeunaient en allemand, dînaient en anglais (2), et soupaient en

(1) De Chabreul, *op. cit.*, 167.

(2) Elle avait imaginé, pour habituer ses élèves à bien prononcer l'anglais, de faire venir de Londres une petite Anglaise, que fut chargé de ramener le premier écuyer du duc d'Orléans ; cet écuyer, le chevalier de Grave, écrivait, à cette occasion, à son maître : « J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse Sérénissime la plus jolie jument et la plus jolie petite fille de l'Angleterre », indiquant en termes de choix la double mission dont il avait été chargé. Le nom de famille de la jeune étrangère était Syms ; il fut trouvé trop commun et on lui substitua celui de Seymour. Nancy Syms devint Paméla



Mme DE GENLIS (au dernier plan et à droite, en regardant la gravure). donne une leçon de harpe à son élève, Adélaïde d'Orléans (assise au milieu), tandis que la fille d'adoption de Mme de Genlis, Paméla (à gauche dans le tableau), présente la partition.

(Copie d'un tableau, peint par GIROUST en 1787, et qui se trouve au *Musée de Versailles*.)

italien. Comme ses élèves ne paraissaient pas se soucier d'apprendre le grec, elle eut recours à un stratagème qui lui réussit à merveille : elle prit, pour elle-même, un professeur chargé de le lui enseigner ; les enfants s'extasièrent de voir leur « gouverneur » déchiffrer ces caractères, qui leur avaient produit l'effet d'hiéroglyphes, et bientôt ils demandèrent avec insistance de jouir du même bonheur que leur institutrice ; on désigna un helléniste pour leur enseigner cette langue sibylline, dont ils étaient tant désireux de pénétrer les arcanes.

Nous avons sommairement indiqué le procédé employé par Mme de Genlis pour initier ses pupilles aux beautés de l'histoire romaine. Entrons dans quelques détails.

C'est dans un de ses romans, *Adèle et Théodore*, bien démodé aujourd'hui, que Mme de Genlis nous fait connaître les ornements historiques du château de Saint-Leu ; la page mérite d'être tirée de l'oubli.

Pénétrons, à la suite de la dame de céans, dans le logis, truqué comme un décor de théâtre. « ... On entre d'abord dans un vestibule, qui conduit à une salle à manger éclairée par le plafond, et dont les peintures à fresques repré-

Seymour, et les jeunes princes furent invités à la traiter de Milady.

sentent les *Métamorphoses d'Ovide ;* après cette pièce, on trouve un très beau salon de forme carrée, donnant sur le jardin. Ce salon a pour tapisserie la chronologie de l'histoire romaine, peinte à l'huile sur de grandes toiles montées sur des châssis... Le côté qui fait face à celui-ci contient les dames romaines les plus célèbres du temps des rois et des Républiques... et toutes les impératrices depuis Constantin... Le fond de la tapisserie est peint en bleu, les médaillons du fond en grisailles imitant le bas-relief, ce qui produit à la vue l'effet le plus agréable. On ne voit, de chaque figure, que le profil... autour de chaque profil est écrit le nom du personnage et l'année dans laquelle il mourut. » Et Mme de Genlis, se décernant à elle-même un brevet de satisfaction, ajoute : « Vous conviendrez que cette tapisserie est plus instructive que du damas et... elle est cent fois plus agréable... elle ne coûte pas plus cher et elle durera éternellement. » Éternellement ? Hélas ! comme ses livres, les inventions de Mme de Genlis ont eu leur destin.

Peut-être sera-t-on aise d'apprendre combien avait coûté une pareille décoration ? Pas plus de neuf cents francs, au dire de la comtesse ; de même, les cent vingts petits tableaux à la gouache, représentant des sujets de l'histoire de France, et qui ornaient les murs de la chambre de jeune

fille, elle les avait obtenus pour la modique somme de dix-huit francs pièce, « tout encadrés ». Avouez qu'on ne saurait allier le goût artistique à plus d'économie.

Au delà de la chambre s'allongeait une galerie, tendue de la même façon, avec les portraits des grands hommes de la Grèce : Epaminondas, Phocion, Epictète. « Les figures de ces grands hommes, peints sur des toiles de Jouy, ornaient les murs de la maison. Les élèves de Mme de Genlis se créaient des âmes antiques et pensaient voir autour d'eux, au lieu de Paris, cette Athènes de convention ou cette inhabitable Rome, qui décorent le fond des tableaux de David (1). »

Le célèbre peintre venait quelquefois à Bellechasse, et son grand plaisir était de grouper les acteurs aux représentations organisées par Mme de Genlis pour l'amusement des princes.

A l'instar de Chantilly, celle-ci avait fait construire un théâtre, « dont le fond s'ouvrait et laissait voir, quand on le voulait, une longue allée du jardin, tout illuminé et orné d'une guirlande de fleurs ». On ne jouait que des pièces sorties de la plume féconde de l'auteur du *Théâtre d'éducation*, et des pantomimes dont elle avait rédigé le scénario. Mme de Loewestine, âgée de 15 ans, person-

(1) D. COCHIN, *Louis-Philippe*, d'après des documents inédits; Paris, 1918, 9.

nifiait Vénus ; sa sœur Pulchérie, Psyché ; et Paméla, la fille adoptive de Mme de Genlis, l'Amour. « On ne verra jamais, assure la comtesse, trois figures réunies offrir tant de beauté, de charme et de grâce. David était enthousiasmé de cette pantomime, qui offrait, disait-il, la perfection du beau idéal. »

David était très lié avec un Polonais du nom de Myris, professeur de dessin des jeunes princes. M. Myris était dessinateur et peintre. Mme le « Gouverneur » l'aimait pour son talent et pour son *amabilité particulière*. C'était, paraît-il, un des plus jolis hommes de son temps, et s'il fallait en croire Mme de Genlis, il aurait un jour essayé d'attenter à sa vertu, ce qui semble bien invraisemblable de la part d'un homme doué d'aussi séduisants attributs, et qui était d'un âge sensiblement inférieur à celui de sa partenaire.

Mais à entendre cette *virago*, qui portait sans faiblesse le poids de quarante-cinq étés, elle aurait eu à défendre sa personne et son cœur des entreprises galantes d'un autre étranger, un certain abbé Mariottini, qui donnait tous les jours aux jeunes d'Orléans une leçon d'italien après leur dîner.

Le sieur Mariottini serait tombé comme une masse à ses genoux et lui aurait adressé une déclaration d'amour, qu'il avait empruntée de...

Métastase ! Mais le *signor abbate*, déconcerté par l'arrivée imprévue du « vannier » de Mme la comtesse, s'était donné l'air d' « un homme qui achève de réciter une pièce de tragédie, » puis il s'était esquivé après avoir coupé court à son monologue enflammé. La pièce ne finit pas là : dès que la leçon de passion fut achevée, la comtesse intima au trop entreprenant professeur de donner sa démission ; celui-ci, loin d'obtempérer à cette invite, persista plus que jamais à s'attacher aux pas de la gouvernante. Afin d'avoir un prétexte à ne pas quitter la place, il se déclara malade et se mit au lit ; quand les médecins vinrent pour le visiter, ils reconnurent chez lui les symptômes de... la jaunisse ! Il fallait bien, ne fût-ce que par humanité, le conserver jusqu'à sa guérison ; une fois guéri, comme il s'obstinait à rester, il fallut employer jusqu'au nonce du pape, pour faire déguerpir cet enragé Toscan.

Nous avons laissé Mme de Genlis avec son professeur de vannerie ; ce n'est pas seulement pour elle-même, mais pour les jeunes filles dont on lui avait donné la conduite, qu'elle se livrait à des métiers qui n'exigeaient pas une dépense de forces. Voici, entre autres, quelques-uns de ceux que l'ingénieuse institutrice avait imaginés.

Elle avait fait placer un tour dans son antichambre et, pendant la récréation, tous les en-

fants, la gouvernante à leur tête, apprenaient à tourner. « C'est ainsi, dit-elle avec une pointe d'orgueil, que je me formais à tous les métiers, celui de gaînier, par exemple : je faisais des portefeuilles aussi bien faits que ceux d'Angleterre; mais où j'ai vraiment excellé, c'est dans la vannerie : qui n'a pas vu de mes petits paniers n'a rien vu. Pour me délasser, je faisais des lacets, des rubans, de la gaze, des fleurs, des cartons, des grillages de bibliothèque en laiton, du papier marbré, des dorures sur bois, tous les ouvrages imaginables en cheveux, jusqu'à des *perruques à la brigadière* (1). »

On ne donnait aux enfants d'Orléans que des joujoux instructifs, soit l'intérieur d'un laboratoire de chimie, soit un cabinet de physique en miniature; ou des outils d'ouvrier menuisier ou charpentier, en réduction.

Les princes travaillaient à la menuiserie, sous la surveillance d'un homme de l'art. Les jours de pluie, ils s'amusaient à démonter et remonter les petits palais construits selon toutes les règles de l'architecture. Les autres récréations consistaient à jouer au billard, au volant, à feuilleter des herbiers gravés, à montrer la lanterne magique historique. Les tableaux de cette lan-

(1) SÉVELINGES, 131.

terne, construite sur les indications de Mme « le Gouverneur », réunissaient « le double avantage d'offrir des faits instructifs et des figures très purement dessinées, avec des costumes antiques très exacts ». On faisait passer sous les yeux des enfants « les principaux traits de l'histoire sainte et de l'histoire grecque ». Mme de Genlis avait eu « le projet de faire exécuter en ombres chinoises tous les traits intéressants de la fable », mais elle n'eut pas le loisir de l'exécuter.

Quand le temps était beau, on sortait. Les promenades n'étaient pas qu'un exercice ou un délassement, elles visaient un but d'instruction : on passait des verreries aux manufactures de cristaux, où les princes montrèrent « beaucoup d'intelligence et une curiosité active et spirituelle (1) ».

Sauf le dimanche, où les princes dînaient chez leur mère, les autres jours étaient consacrés à

(1) Leur curiosité leur faisait supporter gaiement l'incommodité des odeurs les plus désagréables, comme celles des tanneries, des fabriques de vernis, l'humidité des souterrains et la chaleur brûlante des fourneaux, le bruit étourdissant des marteaux et des enclumes, le dégoût de certains ateliers, comme ceux où l'on prépare des cordes à boyaux et où l'on fait la chandelle; enfin, les dangers que l'on pouvait courir à suivre certaines opérations: c'est ainsi qu'en voyant une fonte d'argent chez un orfèvre, M. de Chartres, s'étant approché trop près, reçut à la jambe une éclaboussure, qui le brûla très grièvement, mais il ne s'en plaignit pas, et l'on ne s'en aperçut que rentré chez lui, en voyant son bas déchiré et plein de sang : l'enfant avait alors 13 ans.



Mme de Genlis.
(Portrait de l'époque révolutionnaire.)

la visite des ateliers ou des monuments (1). Les princes étaient toujours accompagnés d'une personne qui était en état, par ses talents, ses connaissances et son goût, de diriger leurs jugements sur l'architecture, la sculpture et la peinture. Les tombeaux des églises, les statues et les tableaux rappelaient aux enfants les principaux traits de l'histoire ou de la mythologie, et la facilité avec laquelle ils devinaient les sujets les faisaient jouir, d'une manière utile, du fruit de leurs lectures (2) ». Les princes prenaient, en marchant, des notes sur ce qu'ils remarquaient d'intéressant.

Mme de Genlis menait parfois ses élèves au théâtre; en échange de cette faveur, ils devaient donner leurs appréciations sur le drame ou la comédie qu'ils avaient vu représenter. Jamais on ne les laissait assister à une pièce licencieuse. « Le désir de faire tout voir » à ses pupilles poussait Mme de Genlis à les mener partout, même en des endroits où leur présence était rien moins que nécessaire.

Lorsque parvint au château de Saint-Leu la nouvelle de la prise de la Bastille (3), la com-

(1) *Leçons d'une gouvernante*, etc., t. I, 99, note.

(2) *Id.*, t. II, 364.

(3) Quelques jours avant la chute de la fameuse forteresse, le 9 juillet, avait eu lieu à Saint-Leu une de ces représentations mythologiques que la comtesse se plaisait à organiser.

tesse conduisit sa jeune troupe au jardin de Beaumarchais (qui faisait l'angle du boulevard de ce nom et de la rue Saint-Antoine, et qui est aujourd'hui rasé), « afin que ces enfants, les princesses y comprises, pussent contempler les gardes-françaises révoltés, les ouvriers du faubourg, les poissardes et les prostituées, qui étaient à l'œuvre, sous la conduite d'un Genevois, devenu depuis assez fameux, mais qui était alors brocanteur de montres, après avoir été laquais et garçon de café (1) ».

Sans prendre à notre compte ce signalement, par trop suspect de partialité, convenons que Mme « le Gouverneur » avait eu ce jour-là une singulière idée. Elle se montra, dans d'autres circonstances, mieux avisée : nous voulons parler de ses innovations en matière d'éducation physique, tant au point de vue du régime qu'elle

Un peintre, du nom de Giroux, y avait été convié ; il avait accepté de jouer le rôle de Cyclope et avait, à ce dessein, revêtu une peau de bête et planté un œil au milieu du front. Pendant la représentation, le bruit ayant couru que la Révolution venait d'éclater à Paris, notre homme était parti en toute hâte pour la capitale, sans prendre le temps de se débarrasser de son singulier accoutrement; on le conduisit au poste, où il eut beaucoup de peine à s'expliquer et encore davantage à se faire relâcher. Notre ami, l'historien Lenotre, a conté, avec sa verve coutumière, cet épisode dans un de ses plus charmants ouvrages, qui porte le titre de *Gens de la vieille France,* 145-6.

(1) Sévelinges 146.

réussit à imposer à ses élèves, que des sports divers auxquels elle sut les entraîner.

Parlons d'abord du régime. Les princes devront se contenter de la nourriture la plus frugale ; sur le registre qu'on a tenu de leurs moindres actes, il est noté : « M. le duc de Chartres a déjeuné, à l'ordinaire, avec sa pomme crue ; M. le duc de Montpensier avec du chocolat. » Ils goûteront avec du pain et des cerises. Souvent on doit les punir, pour avoir commis le péché, si naturel à leur âge, de gourmandise. Ils sont, pour ces peccadilles ou pour d'autres aussi menues, condamnés au pain sec, à déjeuner et au goûter, pendant une semaine entière. « Je donne pour pénitence, inscrit le précepteur sur ses tablettes, à M. le duc de Montpensier, parce qu'il a manqué d'application au latin et fait des rires au dessin, de manger du pain sec à déjeuner et à goûter, pendant huit jours. » Pour avoir trempé un peu de pain dans une tasse, « un jour de plus de pain sec, pour cette gourmandise », à Monseigneur le duc de Montpensier et M. le duc de Beaujolais. Le duc de Chartres, chargé un jour de porter une gaufre à sa mère, ne put, à l'arrivée, lui en offrir que la moitié, ayant mangé l'autre en route (1).

(1) *Les Sports et Jeux d'exercice dans l'ancienne France,* par J.-J. Jusserand ; Paris, 1901, 441.

C. 14 Thermidor An 4.

Nous avons reçu par le dernier Courier, mon bien cher Ami, vos deux lettres du 3, adressées à chacun des deux frères, c'est moi qui suis chargé, cette fois ci, du soin de répondre pour tous deux. Nous sommes toujours bien vivement sensibles aux témoignages d'une amitié sur laquelle nous comptons depuis si longtemps et que nous payons du plus sincère retour. Qu'il est triste de ne pouvoir s'en donner des marques que la plume à la main ! Ma Mère nous donnoit dans sa dernière lettre, les plus vives espérances mais elles ont été si souvent trompées et nous ont par conséquent fait tant de mal que nous n'osons plus nous y repaître. D'ailleurs comme je ne conçois pas du tout ce qui a pu empêcher jusqu'à présent le Gouvernement de rendre un acte de justice aussi pressant et qui lui coutait si peu, je ne vois pas non plus ce qui pourroit l'y déterminer maintenant.

Notre position est toujours affreuse ; Mes maux d'yeux sont cependant presqu'entièrement guéris et la santé de Beaujolois est assez bonne. Nous recevons maintenant assez exactement des nouvelles de notre parfaite Amie ; Elle nous mande positivement qu'elle retourne à Paris. Dieu veuille qu'elle y soit mieux qu'à la campagne !

mille

A. P. Orléans

Lettre autographe de A.-P. d'Orléans (Duc de Montpensier), datée du 14 thermidor an IV (1er août 1796).
(Collection Noel Charavay.)

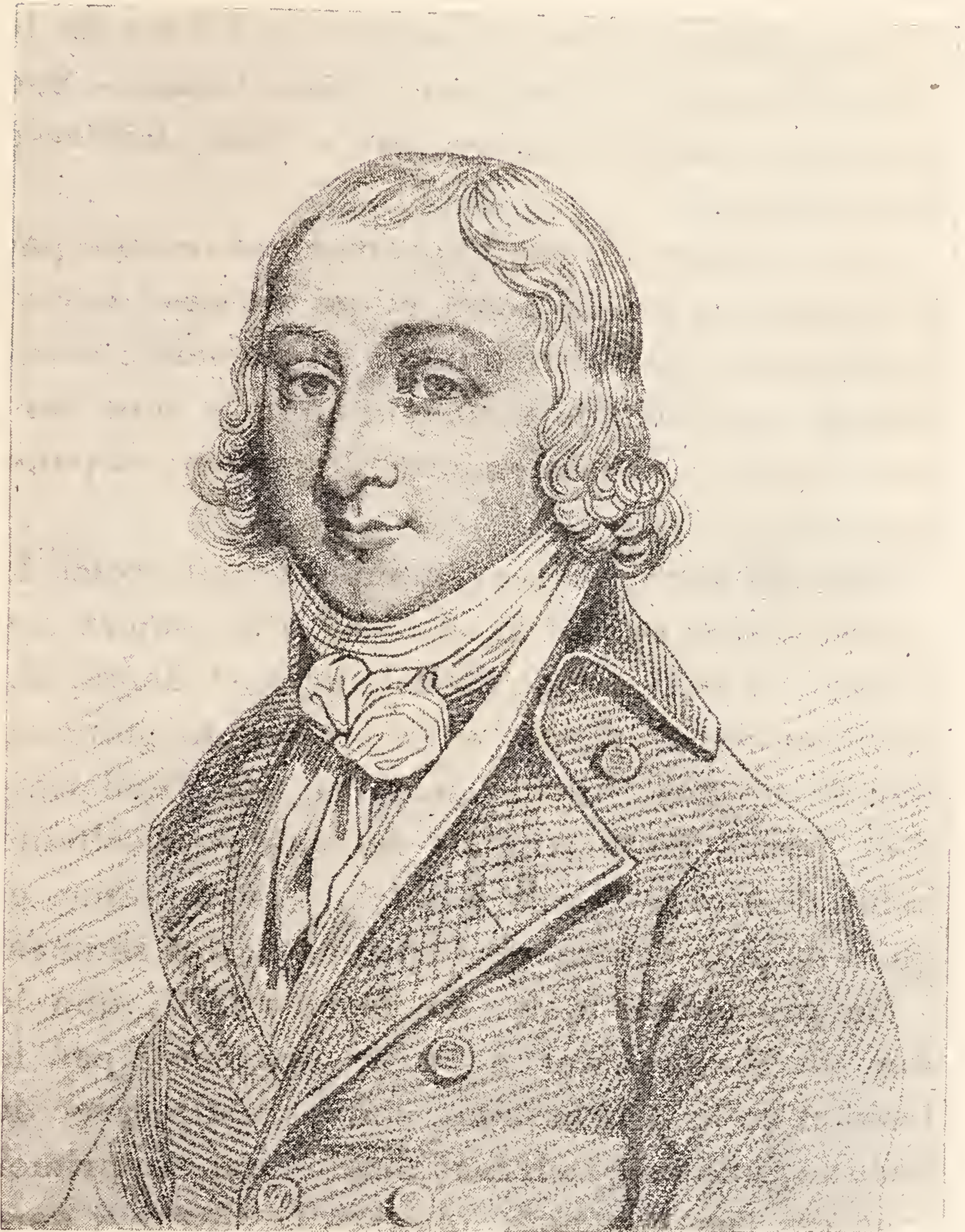
Il semble que le futur Louis-Philippe ait toujours été, ce fut son moindre défaut, quelque peu gourmand ; à la date du 8 novembre 1783, nous relevons cette éphéméride, transcrite par Mme de Genlis : « M. le duc de Valois a la fièvre depuis avant-hier, ce qui a interrompu ses leçons. M. Saiffert (le médecin de la famille d'Orléans) (1), dit qu'il faut beaucoup travailler à rafraîchir son sang. La mauvaise nourriture, les pralines, pâtisseries, café à la crème, qu'il a pris dans sa première enfance, et le défaut d'exercice, jusqu'au moment où il a été remis entre mes mains, ont fort altéré sa constitution. »

M. Saiffert (2) craint que l'enfant ait le foie attaqué ; il est d'opinion que l'exercice continuel lui est « absolument nécessaire et la grande appli-

(1) Mme de Genlis se plaint, un jour, que M. Saiffert ait été mal accueilli par les jeunes princes, qui ne lui ont pas dit un mot ; « ce qui est d'autant plus mal, leur reproche-t-elle, que Madame la duchesse d'Orléans a été malade, et que vous auriez dû lui faire mille questions sur elle. » Tenant compte de l'observation, les enfants finissent par questionner le médecin, mais ce n'est qu'au bout d'un quart d'heure ; ils sont avertis que cela leur vaudra une pénitence, à la récidive ; ce qui ne les empêchait point d'accueillir un autre jour, « avec une extrême disgrâce, le médecin amené par M. Saiffert ».

(2) Il est longuement question de ce médecin dans notre ouvrage sur « la Princesse de Lamballe intime », auquel nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui voudront avoir une plus abondante information sur ce praticien, qui n'était pas sans valeur.

cation nuisible ». C'est pour obéir à ces prescrip-



Louis-Charles d'Orléans, Duc de Beaujolais.
(Gravure de Couché fils.)

tions que Mme de Genlis force le prince à mar-

cher pendant toutes ses leçons ; il passe tout ce temps à se promener dans sa chambre. On le met au lait d'ânesse, car « quoiqu'il ait l'air de la force, sa santé est fort loin d'être bonne ». Son frère, plus délicat encore, est « d'une faiblesse effrayante ».

On a remarqué que l'appartement occupé par les enfants au Palais-Royal, et qui est situé au rez-de-chaussée, doit être humide et malsain : il est décidé, sur l'avis du médecin, qu'on « leur donnera l'hiver prochain un autre logement, et point au rez-de-chaussée ».

Afin de fortifier leur tempérament, voici le régime de vie auquel Mme de Genlis soumet ses élèves : ils se lèveront à six heures et demie du matin et se coucheront à dix heures du soir ; au lieu de dormir sur des matelas, ils s'endormiront, pour s'endurcir, sur du bois : « excellente habitude à tous égards », déclare la comtesse, et qui a de plus l'avantage de préserver des rhumes.

Le précepteur note, en février 1787, que le duc de Montpensier a eu le nez gercé par le froid et qu'il se le bassine, soir et matin, avec de l'eau de guimauve. « Il faut absolument supprimer tous ces bassinements, observe la sévère « gouverneur ». Rien n'est plus efféminé que tous ces petits soins pour ces petits *bobos*. Quand nos jeunes personnes ici ont le nez gercé, on n'y fait



Antoine-Philippe d'Orléans, Duc de Montpensier,
(Peint par Amédée Faure.)

rien du tout : à plus forte raison, ne faut-il pas accoutumer des hommes à ces douilletteries. » Que l'enfant se lotionne à l'eau ordinaire, et les crevasses de son nez disparaîtront, sans qu'on ait besoin de recourir à d'autres remèdes.

Dans l' « Instruction préliminaire » donnée par Mme de Genlis à M. Lebrun, celle-là montre, plus peut-être que dans tout autre document émané d'elle, son esprit avisé. Sans gourmander ce précepteur un peu... paterne, elle lui fixe très précisément ses devoirs vis-à-vis de ses pupilles princiers. « Voici, lui écrit-elle, les principales choses dont vous devez les reprendre : d'exagérer et de se servir d'expressions outrées, comme *horrible*, *abominable*, *incroyable*, etc.; faites attention aussi qu'ils ne répètent point ce qu'ils ont dit, et qu'ils n'adoptent pas des mots d'habitude. Reprenez-les de parler trop haut ou entre leurs dents. Défaites M. le duc de V(alois) de *oui* et *non* tout court, ou de répondre seulement de la tête. Ne souffrez pas de leur part le moindre ricanement ; quand vous les reprenez, reprenez-les d'un ton doux, mais en même temps très sérieux. »

Passons à un chapitre qui nous intéresse plus spécialement et sur lequel Mme de Genlis apporte des lumières inattendues; elle y revient à plusieurs reprises et il semble lui tenir à cœur :

c'est le chapitre des exercices physiques, de tous ceux que nous pratiquons sous le nom de *sports*.

Mme de Genlis entend en faire bénéficier ses élèves, les jeunes filles comme les garçons.

Mademoiselle est d'une maigreur excessive ; les médecins ont prescrit de ne lui donner à son déjeuner que du lait sans sucre et du pain de seigle : on lui fait apprendre « à jouer du tambour de basque et des castagnettes et plusieurs tours d'adresse, outre son escamotage qu'elle n'oublie pas » ; mais ce sont ses délassements. Pour se fortifier, elle partagera la plupart des exercices imposés à ses frères ; on commencera par les plus simples : la *marche*, le *saut*, la *course*. « Nous sommes partis, les deux princes aînés et moi, consigne le sous-gouverneur, nous avons fait le tour des Invalides ; on a couru, ainsi que le désirait Mme la marquise, mais on n'est pas en haleine et dans peu cela ira mieux... » On avait fait courir les enfants princiers dans l'allée des Platanes, « qui a en longueur 550 pieds environ, pour lesquels ils emploient un peu plus d'une minute ».

A la campagne, les jeunes d'Orléans faisaient toujours deux promenades par jour : la première, à six heures et demie. On la faisait commencer par des courses, des sauts et l'exercice de monter sur les arbres ; ensuite, on faisait le

tour du parc avec un jardinier qui apprenait le nom des arbres, des légumes, la manière de les cultiver, et les enfants finissaient par travailler eux-mêmes à un jardin des plantes qui leur appartenait. Ce jardinier était Allemand et leur parlait en cette langue. La promenade du soir était en grande partie consacrée à la botanique. Quant aux promenades — que Mme de Genlis faisait en voiture — M. de Chartres et son frère les ont toujours faites à cheval; enfin, quelquefois, pendant les temps orageux, on dansait avec les domestiques et les paysans du lieu (1).

Afin de s'aguerrir, les jeunes princes pendant six ans ont passé une partie de leurs matinées d'hiver, trois ou quatre fois par semaine, à descendre dans des caves profondes, à monter des escaliers composés de six ou sept étages, et communément terminés par des échelles, à traverser à pied de grandes cours, pleines de boue et de neige, etc.

Quand ils ne marchaient pas, les enfants sautaient; la comtesse décrit trois manières de sauter : l'une, horizontalement; la seconde, en franchissant une chose élevée; la troisième, en sautant d'une élévation à terre, mais cette dernière n'était pas sans offrir du danger : « on risque de

(1) *Leçons d'une gouvernante*, t. II, 369.

se casser la jambe, pour peu qu'en tombant, elle porte à faux ». Mme de Genlis avait réservé, dans les jardins de la maison de campagne où ils passaient les étés, « une pièce de terre labourée, de la forme d'un quarré long d'environ vingt pieds ». Ce morceau de terre, que l'on avait baptisé *le sautoir*, était situé sous les fenêtres de la chambre du « Gouverneur », « et sur une vaste pelouse où l'on faisait les courses » ; de manière que, sans sortir de sa chambre, elle pouvait voir ses élèves « sauter, courir et jouer aux barres; on sautait dans le sautoir, et comme la terre en était molle, on pouvait y tomber sans le moindre inconvénient ».

Filles et garçons, tous portaient des souliers à semelles de plomb, d'abord extrêmement minces, et dont on augmentait progressivement l'épaisseur. Quand M. de Chartres eut terminé son éducation, chacun de ses souliers pesait une livre et demie, et il faisait avec ce poids des courses et des sauts, et trois ou quatre lieues à pied, d'un pas très vite, et sans éprouver la moindre fatigue. Les souliers de Mlle d'Orléans ne pesaient que deux livres la paire; nul ne pouvait s'apercevoir qu'elle avait de telles entraves, tant elle marchait et courait avec aisance; elle ne quittait ses semelles que pour danser. « Outre la force et la légèreté que doit nécessairement donner l'habi-

tude de porter ces lourdes semelles, elles ont encore deux avantages : celui de garantir les pieds de toute humidité, et celui d'aider la croissance, en tirant doucement les muscles des jambes. »

Tous les fils du duc d'Orléans montaient à cheval ; leur père leur avait donné les premières leçons d'*équitation*. Ils firent preuve, dès leurs débuts, de hardiesse et de sûreté, « sautant les barrières, les fossés, etc. ». M. de Chartres était celui qui montrait le moins de dispositions ; M. de Beaujolais était, au contraire, le cavalier « le plus étonnant pour son âge ». Il arrivait à faire vingt lieues sur sa monture et deux ou trois à pied dans la même journée, « sans être le moins du monde fatigué ».

Le duc avait également appris la *natation* à ses enfants ; on les jetait quelquefois dans l'eau tout habillés, « parce que c'est ainsi communément qu'on y tombe par accident, » et on leur avait montré comment s'y prendre, « pour secourir et conduire à bord une personne qui se noie (1) ». Ils y réussirent si bien, que leur gouverneur ne trouve qu'à louer la manière dont ils se baignent et dont ils nagent dans la mer, « sans délicatesse et sans timidité, et par des temps froids et orageux ».

(1) Voir la note de Mme de Sillery (Genlis), sur ce sujet, dans les *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*, t. II, 259-260.



Arrestation de Louis-Charles d'Orléans, Duc de Beaujolais,
au Palais-Royal (1793).
(Lithog. de Motte ; dessin de Planté.)

Cela servit plus tard au duc de Chartres : ce prince était allé prendre le commandement de son régiment, qui était en garnison à Vendôme; comme il se baignait un jour dans le Loir, un homme qui s'y baignait aussi cria au secours; le duc le sauva et le Conseil municipal lui décerna une couronne civique à la romaine, c'est-à-dire des feuilles de chêne, dont il détacha une feuille, pour l'envoyer dans une lettre à sa gouvernante (1).

Beaujolais faillit un jour payer cher une niche qu'il fit à un de ses camarades, à l'école de natation. C'est au général baron Thiébault, le héros de l'aventure, que l'on doit le récit de cette équipée. Fatigué d'avoir nagé, Thiébault était sorti de l'eau et, enveloppé de son peignoir, il se reposait dans la galerie. A un moment, il se pencha sur le bord, pour dire un mot à un nageur; à l'instant, Beaujolais le poussa et le jeta dans la rivière. Revenu sur la galerie, Thiébault fit subir au jeune comte la brimade même qu'il en avait reçue; mais le malheur voulut que la robe de chambre de molleton qu'il avait, et que ces princes mettaient au lieu de simples peignoirs de toile, fît le capuchon par dessus sa tête et que, en tirant le pan d'étoffe dans le but de s'en débarras-

(1) Sévelinges, 179.

ser, il s'enfonçât de plus en plus dans l'eau. Les spectateurs de la scène se précipitèrent au secours du prince, qui avait déjà bu assez d'eau pour qu'on ait eu très peur que l'accident eût des suites fâcheuses (1). Ces baignades égalitaires avaient lieu dans l'été de 1789 (2); l'exploit du duc de Chartres, qui lui avait valu la récompense civique dont nous avons parlé est du 3 août 1791 (3).

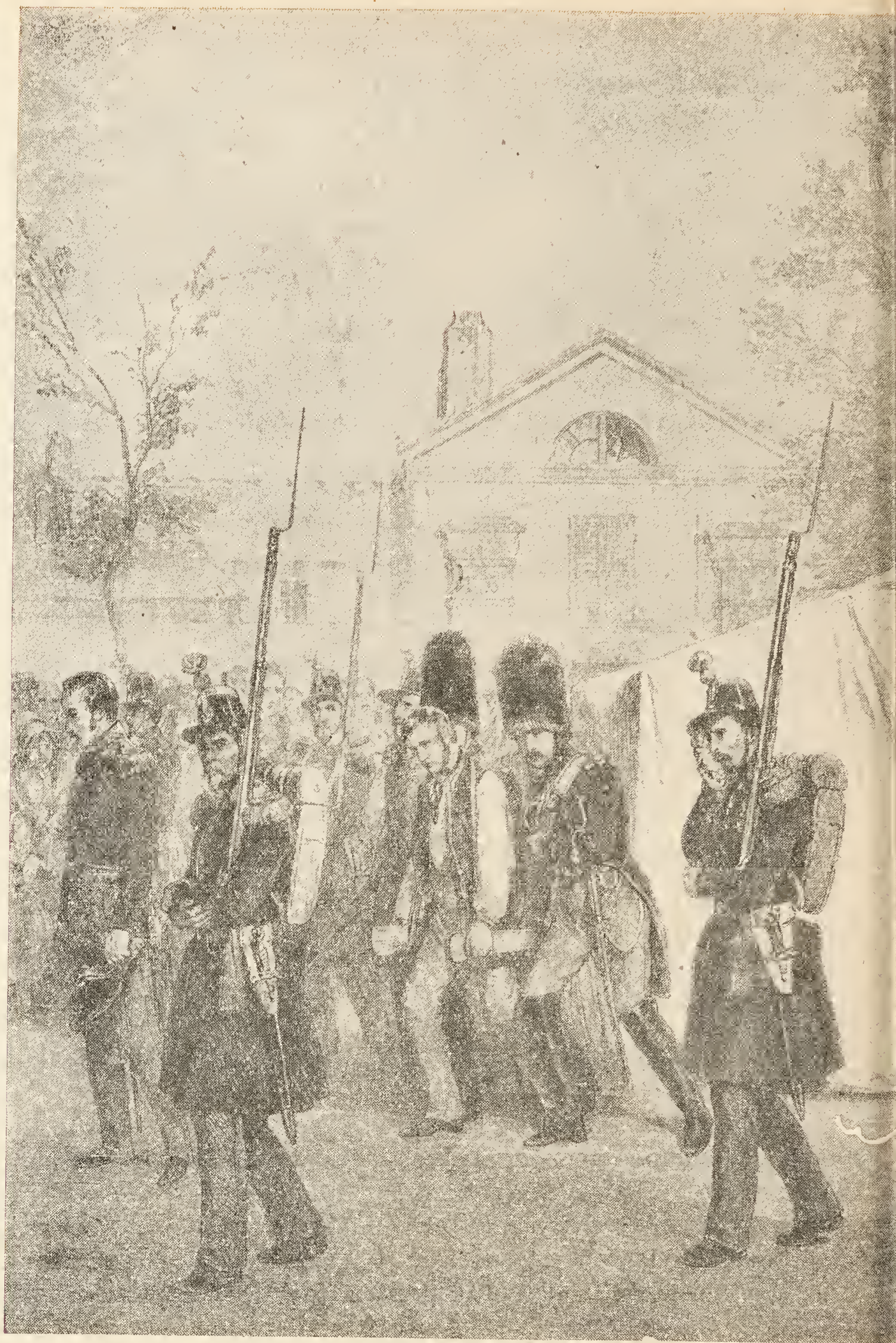
On pressent déjà les fruits de l'éducation donnée aux fils d'Orléans par Mme de Genlis; mais la partie de cette éducation à laquelle la comtesse avait donné tous ses soins, c'est ce qu'elle a désigné sous le nom de *Gymnastique*, et dont nous n'avons touché que quelques mots.

Ayant lu, dans l'*Encyclopédie*, de d'Alembert et Diderot, à l'article *Haltères*, que c'était « un ancien exercice que Galien prescrivait à ses malades convalescents », elle en fit faire à ses jeunes gens, pendant 10 à 12 minutes tous les jours, avant le déjeuner. « Après cet exercice, les enfants portaient, pendant autant de temps

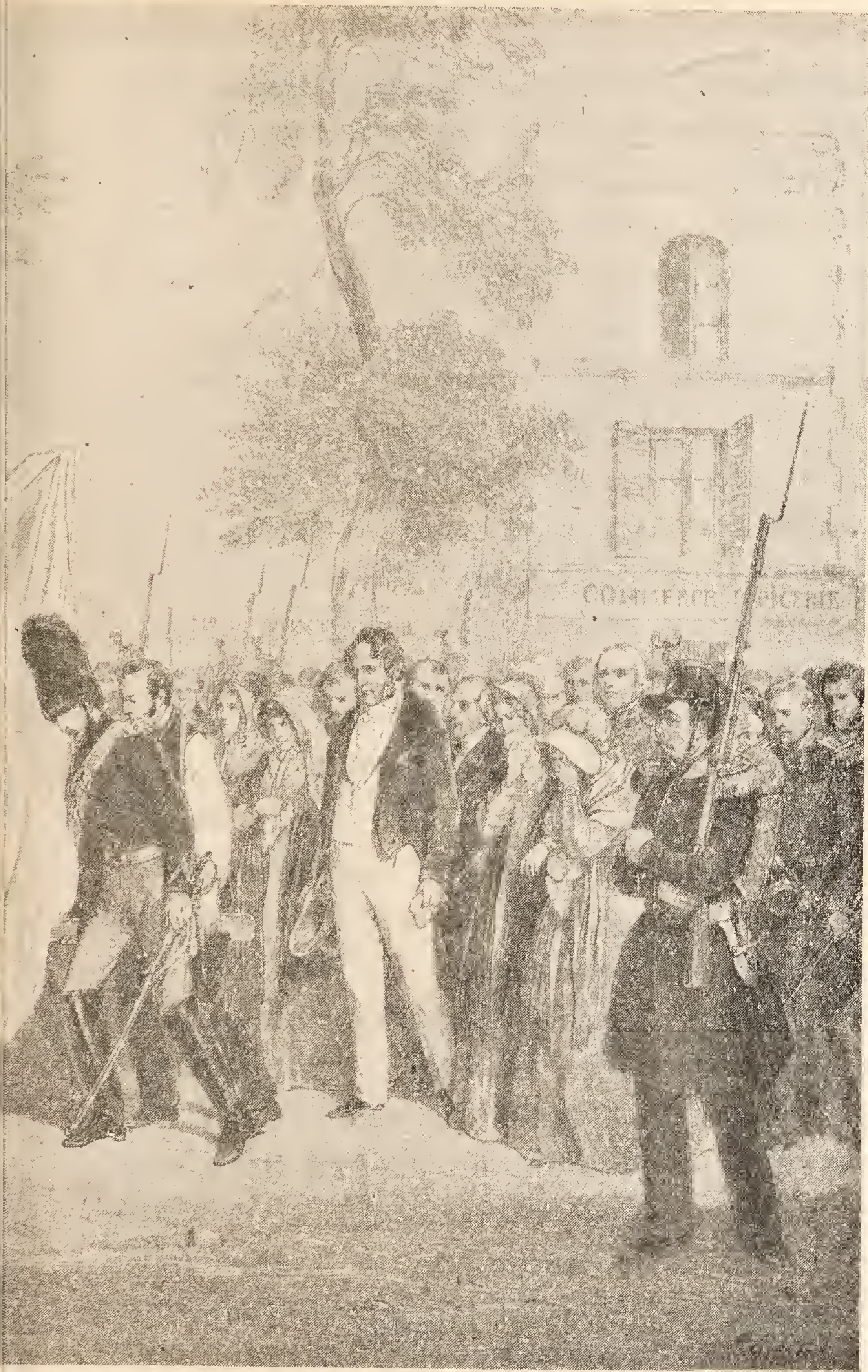
(1) *Mémoires du général baron Thiébault*, t. I, édition Plon.

(2) L'année précédente, les princes avaient voyagé en compagnie de leur « gouverneur ». Ils étaient allés de Cherbourg à Brest, puis à Lorient et étaient revenus par Angers, toujours pour leur instruction (C. HIPPEAU, *le Gouvernement de Normandie*, à la date du 5 septembre [1788], p. 361 du t. IV).

(3) On peut en lire les détails dans le *Journal du duc de Chartres*, réédité par G. LENOTRE, *les Fils de Philippe-Égalité pendant la Terreur*, 7e édition, 1907, 57-8, 59.



La famille royale ramenant le corps de S. A. R. le duc d'



uillet 1842. (Composé et lithographié par F. Grenier.)

et en marchant, des cruches pleines d'eau. A la campagne, ils traversaient un grand espace de jardin, allaient remplir leurs cruches à une fontaine naturelle, et rapportaient cette eau dans leur chambre, dont ils remplissaient des carafes pour le dîner... A Paris, où l'on n'avait point de fontaine naturelle, on se contentait de porter des cruches, pleines de sablon, d'un appartement à l'autre, et alors ce n'était plus qu'une leçon qu'on prenait sans goût et sans activité. » On augmenta le poids des cruches avec l'âge. Le duc de Chartres était arrivé à porter, dans chaque cruche, le poids de quatre-vingt-douze livres, « ce qui fait cent quatre-vingt-quatre pour les deux ».

L'exercice de la *poulie* avait été préconisé par le docteur Tronchin, et pratiqué avec succès « pour redresser les tailles d'enfants contrefaits ». C'est de Tronchin que Mme de Genlis tenait cette indication, qu'elle s'empressa de mettre à profit; nous la laissons décrire l'ingénieux mécanisme qu'elle avait su si bien utiliser. « Cette poulie, attachée au plancher, est parfaitement semblable à celle d'un puits; seulement, au lieu de mettre un seau à la corde, on y attache un sac de peau rempli de sablon. » Autour de la poulie, fixée contre le lambris, on avait fait placer « une balustrade fermée, pour éviter les accidents que pourrait causer la chute des poids. »

L'exercice des *hottes* consistait à charger sur ses épaules une hotte proportionnée à sa taille, et chargée suivant ses forces ; on descendait et l'on montait plusieurs étages avec ces charges. Lorsque M. de Chartres partit pour Vendôme, il portait dans sa hotte deux cent vingt-cinq livres; il descendit et monta l'escalier avec ce poids sur le dos. Il savait aussi grimper à la corde, de même que ses frères : on avait fixé celle-ci, à l'aide d'un piton, au plafond et au milieu de la chambre ; il ne fallait pas se servir de ses jambes, mais seulement des poignets. Cette facilité à monter et à descendre avec le simple secours d'une corde, pouvait être d'une grande utilité dans mille circonstances de la vie, dans un incendie, pour descendre dans des grottes, etc.

M. de Montpensier et César Ducrest, le neveu de Mme de Genlis, avaient imaginé de s'attacher à chaque pied un poids aussi lourd qu'ils le pouvaient supporter ; ensuite, ils se suspendaient avec les deux mains à la corde attachée au plafond, de manière que les pieds fussent à deux ou trois pieds de terre; alors, pendant quelques minutes, on retirait et on étendait alternativement, avec force, tantôt une jambe et tantôt l'autre. Les poids que M. de Montpensier s'attachait aux pieds pesaient ensemble cinquante livres, soit vingt-cinq livres chacun.

Ces souliers de plomb, ces poulies, ces lits de bois, ces hottes, ces haltères, ces cruches avaient paru des inventions cruelles ou bizarres, des folles imaginations et des systèmes extravagants; mais les critiques baissèrent de ton, quand il fut démontré que les princes, si délicats quand on avait commencé leur éducation, avaient acquis, sous l'influence de cette « gymnastique », un développement, une force, un raffermissement de leur constitution qui sautaient aux yeux des plus prévenus. Ils se fortifiaient à vue d'œil; les défauts de la taille de certains d'entre eux s'étaient entièrement corrigés; ils supportaient sans effort des fatigues que des hommes faits auraient eu beaucoup de peine à soutenir; enfin, leur caractère s'était ressenti de cette heureuse disposition physique : jamais ils n'avaient été plus gais, plus actifs, plus animés. La méthode de Mme de Genlis avait incontestablement du bon.

Il ne faudrait pas inférer de ce qu'on vient de lire, que le « gouverneur » de MM. d'Orléans n'ait eu d'autre souci que de faire de ses élèves des athlètes; nous rappellerons brièvement quelques-unes des matières de leur enseignement.

On avait fait aux princes un cours d'histoire naturelle; on leur lisait le Dictionnaire de Bo-

mare, en passant les détails que leur âge et la décence ne permettaient pas de lire.

La botanique était la branche de l'histoire naturelle la plus familière à Mme de Genlis; comme supplément à ses *Mémoires*, elle a publié un cours de botanique en vers, autrement dit le *Cantique des Fleurs*; il se compose de cent cinq madrigaux ou quatrains, qui ont l'avantage de pouvoir se chanter sur des airs connus, avec ou sans accompagnement, et ce n'était pas chose aisée!

Tout le monde connaît le charmant quatrain que composa Desmaretz, pour la *Guirlande de Julie :*

Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe;
Mais si, sur votre front, je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

Mme de Genlis avait refait ces vers comme il suit :

Violette odoriférante,
Que j'aime ta simplicité!
Toute âme pieuse et fervente
Doit admirer l'humilité.

Mais la comtesse sut réaliser un tour de force autrement difficile. Dans seize vers elle a trouvé le moyen de célébrer vingt-quatre plantes, d'espèces et de propriétés différentes; comme pro-

cédé mnémotechnique, c'est assez réussi; lisez plutôt :

Bénissons la main souveraine
Qui, pour nos maux, multiplia
Le bouillon-blanc, la marjolaine,
Le tilleul et le quinquina.

Nommons encore la capillaire,
La chicorée et le safran,
Le raifort et la fumeterre,
L'ail, le cerfeuil et l'origan.

Rappelons aussi le pas-d'âne,
La véronique, le cresson,
La calmante valériane
Et l'utile dent-de-lion.

N'omettons pas la primevère,
Le thym, l'euphraise, le barbeau,
Et la béchique scorsonère,
La camomille et le sureau.

On comprend mieux le succès de la méthode éducatrice de Mme de Genlis, à mesure qu'on la connaît davantage.

Pédagogue émérite, c'est toujours un but pratique qu'elle poursuit. Veut-elle inculquer à ses élèves la connaissance des plantes sèches, leur emploi, leurs vertus thérapeutiques, elle aura un droguier, où toutes les drogues seront étiquetées avec leurs propriétés; ses élèves seront dressés

à distinguer, au seul aspect de l'une, « si elle est vieille ou fraîche, c'est-à-dire bonne ou pernicieuse », afin de « se mettre ainsi à l'abri de ces négligences et de ces quiproquos funestes, qui ont coûté la vie à tant de gens ».

Les jeunes princes assistaient, en outre, à un cours de chimie (1), trois fois la semaine, et à un cours de physique les autres jours; on leur avait enseigné également les éléments de la minéralogie.

Pour l'anatomie, on s'était contenté de quelques démonstrations, faites sur des imitations en cire, et relatives seulement au cœur, à la circulation du sang, aux organes de l'ouïe et de la vue; on y avait joint une étude particulière de la myologie, en se servant de la figure connue des artistes sous le nom de l'*Ecorché*, qui apprend à connaître la position exacte de tous les muscles.

« J'ai désiré encore, dit Mme de Genlis, que mes élèves apprissent à saigner, et qu'à l'exemple des héros d'Homère, ils fussent en état de mettre le premier appareil sur une plaie. » On est allé chercher bien loin la preuve que Louis-Philippe avait saigné et pansé des malades dans sa jeunesse; il suffisait, pour s'en assurer, d'ouvrir un livre qui ne court pas les librairies, mais que

(1) Il y eut, pendant un certain temps, un botaniste et chimiste nommé Alyon, attaché à l'éducation des fils d'Orléans.

l'on découvre parfois dans les boîtes des quais : ce livre n'est autre que la *Correspondance de Louis-Philippe d'Orléans* (1), autrement nommé Philippe-Egalité. A cette correspondance de Philippe-Egalité, l'auteur, anonyme, de l'ouvrage, mais qu'on sait être un certain Roussel, avocat, a eu soin de joindre un extrait du *Journal* du fils aîné de d'Orléans, « écrit jour par jour par lui-même » ; or, le fils aîné de d'Orléans, c'est le duc de Chartres, le futur roi des Français, qui a régné sous le nom de Louis-Philippe.

Dans le *Journal* dont nous ne donnons qu'une rapide analyse, les visites du jeune duc à l'Hôtel-Dieu sont notées, pour la première fois, à la date du 20 novembre (1790) : « J'ai été ce matin à l'Hôtel-Dieu, marque le prince, pour voir panser et ensuite panser. Je suis revenu à huit heures un quart. » Nous avons ainsi la confirmation que la visite se faisait, en ce temps-là, de très bonne heure. Quatre jours après, le 24 novembre, le jeune prince se rend de nouveau à l'Hôtel-Dieu, où il a « saigné et vu des malades » ; le 27, il doit panser *lui-même* « pour la première fois ».

Son temps se passe entre les Jacobins, où il se rend le soir, et Belle-Chasse, où il va dans la

(1) *Correspondance de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans avec Louis XVI, la reine, Montmorin, Liancourt, Biron, La Fayette*, etc., etc., publiée par L. C. R. A Paris, 1800.



Louis-Philippe d'Orléans, alors Duc de Chartres, saignant un malade à l'Hôtel-Dieu.

(Gravure extraite des *Révolutions de France et de Brabant*, de Camille Desmoulins.)

journée, après son service d'hôpital. Il lui arrive aussi d'aller dîner à Mousseaux, ou place des Victoires, chez le restaurateur à la mode, Velloni. Chez Velloni, il se rencontre avec Mirabeau, Barnave, Lameth et d'autres députés de l'opposition. A Mousseaux, c'est une société plus intime : Mme de Buffon, MM. Belsunce, Sheldon, d'Hanencourt sont les convives habituels. Il ne fait que de rares apparitions dans sa famille; il se fait désirer chez son grand-père, à l'hôtel de Toulouse, où il se soucie moins d'aller qu'à Belle-Chasse ; le désir de s'instruire, moins peut-être qu'un vague sentiment l'y attire ; il s'afflige sincèrement que, sur sept jours de la semaine, il ne puisse en donner que trois à son « cher Belle-Chasse ».

Le 1er décembre, le duc de Chartres a encore été à l'Hôtel-Dieu, où il a pansé deux malades. Il a donné à l'un six livres, à l'autre trois livres; le soir, il est allé de bonne heure aux Jacobins, pour donner sa voix à Mirabeau et à Beauharnais, qui sont élus, le premier, président et le second, secrétaire de cette Assemblée.

La politique n'est pas sans le distraire quelque peu de la science. Il continue son service à l'Hôtel-Dieu, mais d'une façon assez intermittente. S'il était externe, il devait être bien mal noté; il est plus probable qu'il n'était que *bénévole*.

« J'ai été ce matin à l'Hôtel-Dieu, j'ai pansé », telle est la phrase qui revient, monotone, dans son *Journal*, les 3, 6 et 8 décembre. Le 15, le duc a mené M. Saïffert (le docteur) au Panthéon, pour le lui faire voir, « parce qu'il cherche un local pour les Jacobins ». Le 20, il s'est rendu à l'hôpital, au retour de Belle-Chasse, où il fait des séjours de plus en plus prolongés.

A l'occasion du Jour de l'an, l'élève en médecine s'octroie une quinzaine de jours de vacances, et on ne le voit reprendre le tablier que le 7 janvier. Ce jour-là, il est allé à l'Hôtel-Dieu « en fiacre, parce que la voiture n'était pas arrivée et qu'il pleuvait beaucoup ». Il a pansé et saigné trois femmes.

Une indisposition, survenue peu après, refroidit ce bel enthousiasme. Il a dîné à Mousseaux : il y faisait une chaleur horrible, occasionnée par des tuyaux de chaleur ; il s'est levé de table avec une violente migraine, et comptant que le grand air la dissiperait, il est sorti pour aller aux Jacobins.

M. d'Orléans a pris froid, mais il veut retourner néanmoins à Belle-Chasse pour « faire la veillée », malgré son fort mal de tête. Mme de Genlis le renvoie à Paris, lui faisant observer qu'il faut qu'il soit de bonne heure le lendemain à l'Hôtel-Dieu. En rentrant, il envoie chercher son méde-

cin, qui lui trouve beaucoup de fièvre. Il reste au lit et transpire abondamment toute la journée; il ne se lève qu'à neuf heures et demie du soir, et reste seulement une heure levé, temps qu'il passe à mettre ses pieds dans l'eau. Pour tout remède, il a mangé une soupe et une pomme cuite, et lu *Paul et Virginie!* Mais ce qui l'a plus soulagé que tous les remèdes de la pharmacie, ce sont les deux « lettres charmantes » qu'il a reçues de son amie; elles paraissent lui avoir causé un plus grand plaisir que la visite de sa mère et de son père, voire celle de Mme de Lamballe!

Les événements, qui se précipitent, ont empêché le duc de tenir son *Journal* d'une façon régulière. Le 18 juin, il venait d'être nommé colonel d'un régiment de dragons, en garnison à Vendôme (1). Son premier soin fut de se rendre à la place, d'inspecter les écuries, sans oublier une visite à l'hôpital, qu'il ne manque pas de noter le soir : « J'ai été à l'hôpital, écrit-il, j'ai vu

(1) On sait qu'il arriva jusqu'au grade de lieutenant-général : c'est en cette qualité qu'il commanda, le 20 septembre 1792, à Valmy, la seconde ligne de l'armée, et, le 6 novembre, l'aile droite à Jemmapes. Louis-Philippe avait conservé soigneusement son uniforme de lieutenant-général, et, en 1833, il proposait de le montrer au sculpteur chargé de graver, sur les bas-reliefs de l'Arc de Triomphe, les généraux de la République et du premier Empire, afin qu'il en fît une reproduction exacte (Cf. la lettre inédite du roi, publiée par le *Journal des débats*, du 8 janvier 1920).



Louis-Philippe d'Orléans, Duc de Chartres, Lieutenant-général des armées en 1792.

les vénériens, ils étaient honteux et se cachaient dans leurs lits ; j'ai dit que j'espérais que ce qu'ils éprouvaient les rendrait plus sages à l'avenir : il y en a sept actuellement (1). »

Ce goût pour la médecine, Louis-Philippe le conserva, même quand il fut monté sur le trône. Il n'aimait pas seulement à en parler avec ses médecins, il exprimait parfois, en leur présence, son regret de ne pas pouvoir pratiquer. Dans une circonstance qu'il n'a pu préciser, le professeur Andral a rapporté qu'il fut un jour appelé en consultation, avec les docteurs Fouquier et Bourdois, auprès d'un des fils de Louis-Philippe, le duc d'Orléans; après cette visite, on deman-

(1) Le duc de Chartres, à la veille de se rendre à l'armée, avait encore intacte sa « robe d'innocence » ; on a publié une lettre du jeune homme à son gouverneur en jupons, qui est la plus extraordinaire des confessions; nous nous contenterons d'en extraire cette phrase : « Je ne vous cacherai pas que je n'ai pas pu réussir à me conserver pur sans combat, sans souffrances; ma santé même en est quelquefois altérée, mais n'importe !... Quelque grandes que soient les tentations qui m'entourent, maman peut être sûre que j'en triompherai, car j'aimerais mieux mourir que de manquer de mœurs et à ce que je dois à la religion. » Le signataire de l'épître avait alors 18 ans; dès 16 ans, son père était déjà déniaisé par la Duthé, et la famille princière garda toujours un souvenir reconnaissant du service qu'elle devait à cette prêtresse de l'amour et de Terpsichore, si bien que, plusieurs années après, les artistes de l'Opéra ayant demandé au duc d'Orléans de les autoriser à tirer le feu d'artifice sur le Palais-Royal, l'autorisation leur fut incontinent accordée, « en considération de Mlle Duthé et de ses services ».

dait à Andral quelle impression le roi lui avait faite, comment il le jugeait : « Le roi, repartit Andral, c'est un homme universel ; il saisit tout, devine tout ; en médecine, il en sait autant que nous ! »

Depuis le jour où il fut nommé premier médecin de Louis-Philippe jusqu'à sa mort, le docteur Marc vit le roi tous les matins, pendant que celui-ci procédait à sa toilette. Le roi aimait à entendre, de la bouche de son interlocuteur, le récit de tous les cas rares qu'il observait ; de son côté, le célèbre médecin légiste profitait des bonnes dispositions de son auguste client, pour faire appel à son indulgence et obtenir de lui la grâce de quelque coupable. M. Marc a confié à un de ses amis, qu'il avait ainsi fait accorder la remise de 60 années de prison et sauvé plusieurs têtes. Les ministres se montraient quelquefois jaloux de cette influence du docteur, et plusieurs d'entre eux, Casimir Périer surtout, lui en tinrent rancune, croyant qu'en certaines occasions, l'archiâtre avait combattu leur politique ; c'était une erreur, il l'avait tout au plus contrariée.

Nous ne sachions pas que le duc d'Aumale ait fait allusion au crédit dont jouissait le docteur Marc auprès de son père, dans la notice qu'il lut naguère à l'Institut, sur le *Roi Louis-Philippe et le droit de grâce ;* par contre, il a conté avec le charme et la distinction qui lui étaient propres,



Le Duc d'Orléans (futur roi Louis-Philippe, don
(D'après un tableau de C



...de géographie au Collège de Reichenau.
...du *Palais-Royal.*)

une anecdote qui a eu, et à très juste titre, les honneurs de la plus large reproduction; nous ne la rééditons que pour nous fournir le prétexte de l'accompagner de quelques commentaires.

En guise d'épigraphe à sa Notice, le duc d'Aumale avait choisi ces mots, tirés des *Misérables*, de V. Hugo: « Le premier roi qui ait versé le sang pour guérir. » Voici en quels termes le prince lettré exposait l'incident auquel le grand poète a fait allusion.

« Le 27 octobre 1883, mon père allait, avec toute sa famille, au-devant de son gendre, le roi des Belges, qui venait lui faire visite à Paris. J'étais un des enfants entassés dans le grand char à bancs. Les voyageurs de Bruxelles étant en retard, on prit, à notre grande joie, la poste au Bourget. Un courrier de malle, qui nous accompagnait, fut serré par une charrette et jeté de son cheval sous les roues de la voiture royale. On le porte au bord de la route; on l'entoure. Après l'avoir interrogé, palpé, le roi s'écria : « Mais il faut le saigner! Quelqu'un peut-il le saigner? » Et comme personne ne répondait, mon père tira de sa poche une lancette (1), qui ne l'avait pas

(1) Des renseignements recueillis par un de nos confrères, il résulterait que, en 1831, M. Prieur, alors étudiant en médecine à Paris, aurait fait hommage à la Faculté, pour être déposée dans ses collections, d'une lancette dont le roi lui avait fait présent. Sa Majesté s'était servi jadis de cette lancette

quitté depuis le temps où il faisait le service d'externe à l'Hôtel-Dieu et dont il s'était servi dans ses voyages d'Amérique (1), fit déchirer plusieurs mouchoirs, déploya ses bandes, son appareil, fit la saignée, les ligatures... L'opération réussit. Vernet, qui n'était plus jeune, car il avait accompagné l'empereur, courait encore la poste dix ans plus tard (2). »

sur elle-même, et depuis, la portait habituellement enchâssée dans le manche d'un couteau de poche. Nous pouvons ajouter à ces indications sommaires de nouveaux détails, généralement ignorés; nous les extrayons d'un ouvrage peu connu : *Un an de la vie de Louis-Philippe Ier, écrit par lui-même, ou journal authentique du duc de Chartres, 1790-1791 ;* Paris, p. 98 : « Après les mouvements de décembre 1830, quatre élèves en médecine furent invités à dîner au Palais-Royal, comme récompense de la belle conduite des étudiants pendant ces troubles. Le roi leur témoigna son approbation et ajouta, avec sa bienveillance accoutumée, que lui aussi avait étudié la médecine, qu'il avait pansé des malades et saigné plusieurs fois à l'Hôtel-Dieu ; que ces connaissances lui avaient été fort utiles dans ses voyages, et qu'il conservait soigneusement la lancette dont il se servait alors. Un des élèves ne put s'empêcher de dire que cet instrument devait être bien précieux. Le roi sortit et rentra un instant après, tenant à la main une lancette. « Tenez, dit-il au jeune homme, « je vous la donne. » Celui-ci connaissait la valeur du présent; cependant, sur la demande de ses camarades, il n'hésita pas à en faire le sacrifice en faveur de l'École de médecine. Cette lancette figure aujourd'hui au milieu du bel arsenal de la Faculté; elle occupe une place à part, et une inscription doit perpétuer le souvenir et l'origine d'un semblable cadeau, probablement unique dans l'histoire. »

(1) On a prétendu qu'il avait appris aux Indiens l'usage de la saignée et de la lancette (H. Druon, II, 453).

(2) Nous avons eu l'occasion de connaître le petit-fils du

Louis-Philippe avait tenu à ce que l'éducation de ses fils fût aussi complète que la sienne propre (1). Il avait fait apprendre l'anatomie, la physiologie et un peu de chirurgie au prince héritier, alors duc de Chartres; et c'est le docteur Pasquier que S. M. avait chargé de donner ces notions à Son Altesse Royale; pendant six mois, le prince disséqua, sous la direction de M. Pasquier, à l'Hôtel des Invalides. Ce même chirurgien fut appelé à donner ses soins à son ancien élève, lorsque le duc d'Orléans trouva, sur la route de la Révolte, à Neuilly, la fin accidentelle que l'on sait (2).

courrier de Louis-Philippe, un gros industriel de la région parisienne, qui nous a confirmé les détails que nous venons de conter sur l'incident auquel fut mêlé son grand-père (Cf. *Chron. méd.*, 1908, 411 et s.).

(1) Le duc d'Aumale atteignait à peine sa cinquième année. quand le roi lui choisit un précepteur, qui devait rester auprès de lui jusqu'à la fin de ses études; il lui traça lui-même le plan de l'éducation de son fils, telle qu'il la comprenait : « Il faut, lui dit-il, que mes fils restent princes. Le métier est rude aujourd'hui. Je ne veux pas, sous prétexte de renoncer à quelques avantages de leur état, qu'ils échappent à ses devoirs ou à ses dangers. Mais il faut élever les princes comme s'ils ne l'étaient pas. » Ceux-ci furent mis au collège Henri IV, et cette existence en commun avec des camarades de moins haute naissance ne fut pas sans influence sur leur formation intellectuelle et morale. Elle fit d'eux des princes à l'esprit libéral, ce qui ne contribua pas peu à les rendre populaires « au meilleur sens du mot ».

(2) V. la *Relation chirurgicale de la mort du duc d'Orléans*, par

Si nous avons rappelé l'épisode, c'est à seule fin de montrer que ces études spéciales étaient, en quelque sorte, pour le duc de Chartres, comme « une tradition de famille ». Pour être équitable, il convient d'en reporter tout le mérite à celle qui fut l'éducatrice des fils d'Orléans, à la comtesse de Genlis, à cette femme qui, selon le mot de Sainte-Beuve, rencontra, dans l'éducation, la plénitude de son emploi et de son génie. Et, par une voie détournée, nous revenons à cette méthode et aux bienfaits qui ont pu en résulter pour ceux à qui elle fut appliquée.

Des trois fils de Philippe-Égalité, deux, le duc de Montpensier (1) et le comte de Beaujolais, moururent en exil, à un an d'intervalle : Montpensier, à trente-deux ans, en 1807 ; Beaujolais, à 29 ans, en 1808.

Le premier des deux princes n'eut que peu de mois pour laisser deviner les belles qualités militaires dont il était doué, comme tous ceux de sa race (2); quant à Beaujolais, qui sait s'il n'eût pas fait revivre Henri IV sur le trône de France, car il avait

M. Marchal (de Calvi); extrait des *Annales de chirurgie*, n° d'août 1842; et la gravure de la p. 456.

(1) Le duc de Montpensier se fit remarquer de bonne heure par l'élégance du style, tandis que les compositions du duc de Valois se distinguaient « par l'esprit d'ordre, la raison et la droiture qui formaient le fond de son caractère ».

(2) D. Cochin, *Louis-Philippe* (Paris, Hachette, 1918), 9.

avec le Béarnais beaucoup de points de ressemblance

Pour Louis-Philippe, nous savons, par ce qui lui en est échappé dans une heure d'expansion, ce qu'il confessait devoir à son institutrice. « Tout petit, contait un jour le roi à Victor Hugo, j'avais peur de Mme de Genlis, j'étais un garçon faible, paresseux et poltron... Elle fit de moi un homme assez hardi et qui a du cœur. En grandissant, je m'aperçus qu'elle était fort jolie. Je ne savais pas ce que j'avais près d'elle. Elle, qui s'y connaissait, comprit et devina tout de suite. *Elle me traita fort mal.* » D'où Victor Hugo conclut que le gouverneur en jupons se refusa toujours « à compléter son œuvre par la suprême éducation de l'amour ». Un autre jour, le roi disait au poète qu'il n'avait jamais été amoureux qu'une fois dans sa vie. — Et de qui, Sire ? — De Mme de Genlis. Amour cérébral, amitié amoureuse, passion qui s'éveille chez un adolescent à l'époque de la puberté ? N'approfondissons pas. Le certain, c'est que si la gouvernante des enfants d'Orléans sut inspirer à ses élèves un sentiment mal défini, elle leur apprit, ce qui valait mieux, à ne pas compter sur ce qu'ils devaient au hasard de la naissance et de la fortune, et à prendre l'habitude de se passer des services d'autrui (1). Louis-

(1) On connaît la réponse que fit un jour Louis-Philippe, en 1843, à la reine Victoria, qu'il recevait au château d'Eu; en



La princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin, femme de Ferdinand-Philippe, duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe, tenant sur ses bras son fils, le Comte de Paris, né en 1838.

Philippe lui dut, en outre, ce bon sens, cette clairvoyance, qu'elle avait su cultiver en lui et développer

Le disciple a d'ailleurs rendu pleine justice à la maîtresse, quand il a dit : « Elle avait l'intention de faire de moi un honnête homme ; ma conscience me permet de dire qu'elle a réussi. »

Mme de Genlis voulait surtout faire de ces futurs rois des « républicains honnêtes et vertueux »; néanmoins, sa vanité lui faisait désirer qu'ils continuassent à être Princes. Comme disait, non sans finesse, Louis-Philippe lui-même, « il était difficile de concilier tout cela (1) ».

Il y eut une circonstance où ce dernier trouva l'occasion d'entrer en lutte avec le mauvais sort et d'en triompher, grâce à l'instruction qu'il avait reçue dans son enfance et sa jeunesse.

Un soir, après une longue marche, à bout de ressources, un exilé allait frapper à la porte d'un Français réfugié en Suisse; il lui exposa sa situation : dès le lendemain, le réfugié avait trouvé pour son jeune compatriote un gagne-pain, un emploi de professeur au collège de Reicheneau,

pelant pour son auguste visiteuse une pêche, il lui disait: « Quand on a été, comme moi, un pauvre diable à quarante sous par jour, on a toujours un couteau dans sa poche. »

(1) De Chabreul, 193.

dans les Grisons. Ce prince du sang, car c'était le duc d'Orléans, cet exilé, après avoir été lieutenant-général, après s'être vaillamment conduit à Valmy, à Jemmapes, échouait dans la plus modeste des pensions, où, huit mois durant, il enseigna l'histoire, la géographie, le français, l'anglais et les mathématiques (V. la gravure de la p. 472.) « C'était certainement, écrivait Mme de Genlis, le parti le plus digne de lui qu'il pût prendre ; nul autre ne pouvait faire plus d'honneur à son caractère et à son éducation. » Il faut pardonner ce petit accès de vanité à une femme dont le rôle et l'influence furent si grands.

« Je puis me rendre ce petit témoignage, déclara-t-elle un jour, de n'avoir jamais écrit qu'avec intention morale et religieuse... et de n'avoir critiqué vivement que ce qui m'a paru pernicieux ou dangereux... Je me flatte encore d'avoir eu, sur l'éducation publique et particulière, une heureuse influence, notamment sur l'étude des langues vivantes, que j'ai mises à la mode, sur l'emploi des jeux et des récréations, sur la gymnastique de l'enfance et de la jeunesse, dont j'ai donné les premières idées dans mes *Leçons d'une gouvernante*, etc. » Tout cela est hors de conteste ; mais si nous reconnaissons que Mme de Genlis a formé des élèves vertueux, appliqués, consciencieux, qu'elle en a fait des hommes aptes à tous les

métiers, et de sens pratique, peut-être nous sera-t-il permis de lui faire grief qu'il ne soit sorti de ses mains ni un esprit original, ni un génie inventif.

Sa part est, il est vrai, déjà suffisamment belle et bien des éducateurs sont loin d'en compter autant à leur actif.

X

LA NAISSANCE DU DUC DE BORDEAUX

Nous avons, à une autre place, rapporté les circonstances qui accompagnèrent la naissance de celui qu'on nomma l'*Enfant du miracle*. Comme l'écrivait, sur un ton prudhommesque, un contemporain (1), « Louvel, en plongeant le poignard dans le sein du duc de Berry, croyait tarir le sang de saint Louis. La Providence, qui ne transige jamais (*sic*), trompa l'espoir des pervers, elle enleva la victime au ciel et laissa dans le sein de Caroline de quoi perpétuer la lignée d'Henri IV ».

On connaît aujourd'hui dans les moindres détails les phases de cet accouchement historique, tant par les relations de l'accoucheur que par di-

(1) *Les trente premières années de la Vie d'Henri V, le Bien-Aimé, roi de France et de Navarre, ci-devant duc de Bordeaux* récit fait en *1857* (*sic*) par un octogénaire, né en 1776. Paris, J.-G. Dentu, octobre *1820* (*sic*).

vers récits émanés de témoins. Il y a quelques années, un recueil de curiosités littéraires (1) publiait le procès-verbal, pour ainsi dire, de l'événement, tel qu'il fut rédigé, sur le moment, par le docteur Deneux, et sans les retouches qu'y devait plus tard apporter son auteur. Écrite de premier jet, cette sorte de déposition n'en offre que plus de véracité, en raison de sa sincérité spontanée.

Le docteur Deneux, l'accoucheur de la Cour, était arrivé à s'introduire auprès de *Madame* (la duchesse de Berry) « une minute au plus après la naissance de Monseigneur le duc de Bordeaux, » précédé d'un instant seulement par la garde, Mme Lemoine, « toutes les autres dames ayant quitté la princesse pour appeler du monde ou pour faire prévenir la famille royale (2) ».

(1) *L'Amateur d'autographes;* cf. *Chron. méd.*, 15 nov. 1912, 686 et suiv.

(2) Mme de Vathaire, fille du colonel de Cazan, attaché à l'éducation des fils de France et première femme de chambre de la duchesse de Berry, avait été, une des premières, réveillée par la Duchesse, lorsque celle-ci avait senti les premières douleurs. Dans sa précipitation à se lever pour aller chercher l'accoucheur, elle ne s'était pas aperçue qu'elle avait mis son jupon par-dessus sa robe; tout comme le maréchal Suchet, qui, en se mettant en grand uniforme de maréchal, avait oublié de mettre son pantalon et se présenta en caleçon ! Tout le monde avait d'ailleurs un peu perdu la tête, jusqu'à la gouvernante, Mme de Gontaut, qui était, elle aussi, dans une tenue qui la couvrit de confusion, quand la pièce fut pleine de monde : peignoir flottant, jupon court et

L'accoucheur avait à peine penétré dans la chambre de gésine, que la princesse lui dit : « Monsieur Deneux, nous avons un prince. Je suis accouchée sans douleurs, je suis bien, ne vous occupez pas de moi, mais soignez bien mon enfant. » Et comme la mère s'inquiétait si son fils ne courait pas quelque danger dans cet état : « Non, princesse, répondit Deneux, le prince crie bien, respire librement. En un mot, il se porte si bien qu'il peut y rester jusqu'à la délivrance, lors même qu'elle n'aurait lieu que dans une heure. » Le docteur Baron, médecin des Enfants de France, qui survint sur ces entrefaites, donna les mêmes assurances. « En ce cas, dit la princesse, ne coupez pas le cordon. Je veux qu'on le voie tenant encore à moi et qu'il est bien le mien (1). » Puis elle ordonna d'aller chercher

bas mal tirés ! Ces curieux détails, rapportés par M. le baron André de Maricourt (Cf. le *Correspondant*, 25 sept. 1920), attestent une fois de plus combien les circonstances sont plus fortes que le plus formaliste des protocoles.

(1) Le comte de Salaberry, dans ses *Souvenirs politiques sur la Restauration* (t. I, 169), ajoute quelques détails piquants aux récits que l'on connaît de l'accouchement de la duchesse de Berry. « La dame Bourgeois, tout émue, toute tremblante, lui dit : « Ne soyez plus inquiète, c'est Henri » ; l'héroïque (*sic*) duchesse de Berry avait déjà touché l'enfant et s'était assurée de son sexe. *Le témoin*, disait-elle, *le témoin !* On lui dit qu'on allait chercher le maréchal de Coigny. « Non, dit-elle, non, *le témoin*, le maréchal Suchet. » Le maréchal, *le témoin*, arrive. « Tenez, monsieur le maréchal, dit cette nou-

le duc d'Albuféra, pour procéder à cette constatation.

On possède le récit (1) même du maréchal Suchet, duc d'Albuféra ; ce dernier se trouvait, au lendemain de la naissance du prince, chez le maréchal Macdonald, qui le pressait de lui raconter ce qui s'était passé.

Le duc de Tarente (Macdonald) était encore souffrant des suites d'un accès de goutte ; il recevait ses visiteurs, les intimes, dans sa chambre à coucher : on annonce le maréchal Suchet.

— Eh bien ! Suchet, interpelle le patient, vous avez donc, hier, pris les fonctions d'officier de l'état civil ?

— A peu près, mon cher Maréchal.

— Contez-moi donc ça !

— Volontiers, d'autant plus que le fait est assez curieux.

Suchet raconta tout d'abord comment, ayant été désigné, par Louis XVIII, pour assister comme témoin à la naissance de l'enfant auquel la duchesse de Berry allait donner le jour, il avait reçu

« velle *Catherine Cibo,* jetant la couverture ; voyez, monsieur le « maréchal, *il me tient.* » Suchet, stupéfait, se prosternait et refusait de s'approcher davantage. « Approchez, lui répéta « la princesse, vous le voyez, il me tient. » — « Monsieur, dit-elle « à l'accoucheur, à présent faites votre service. »

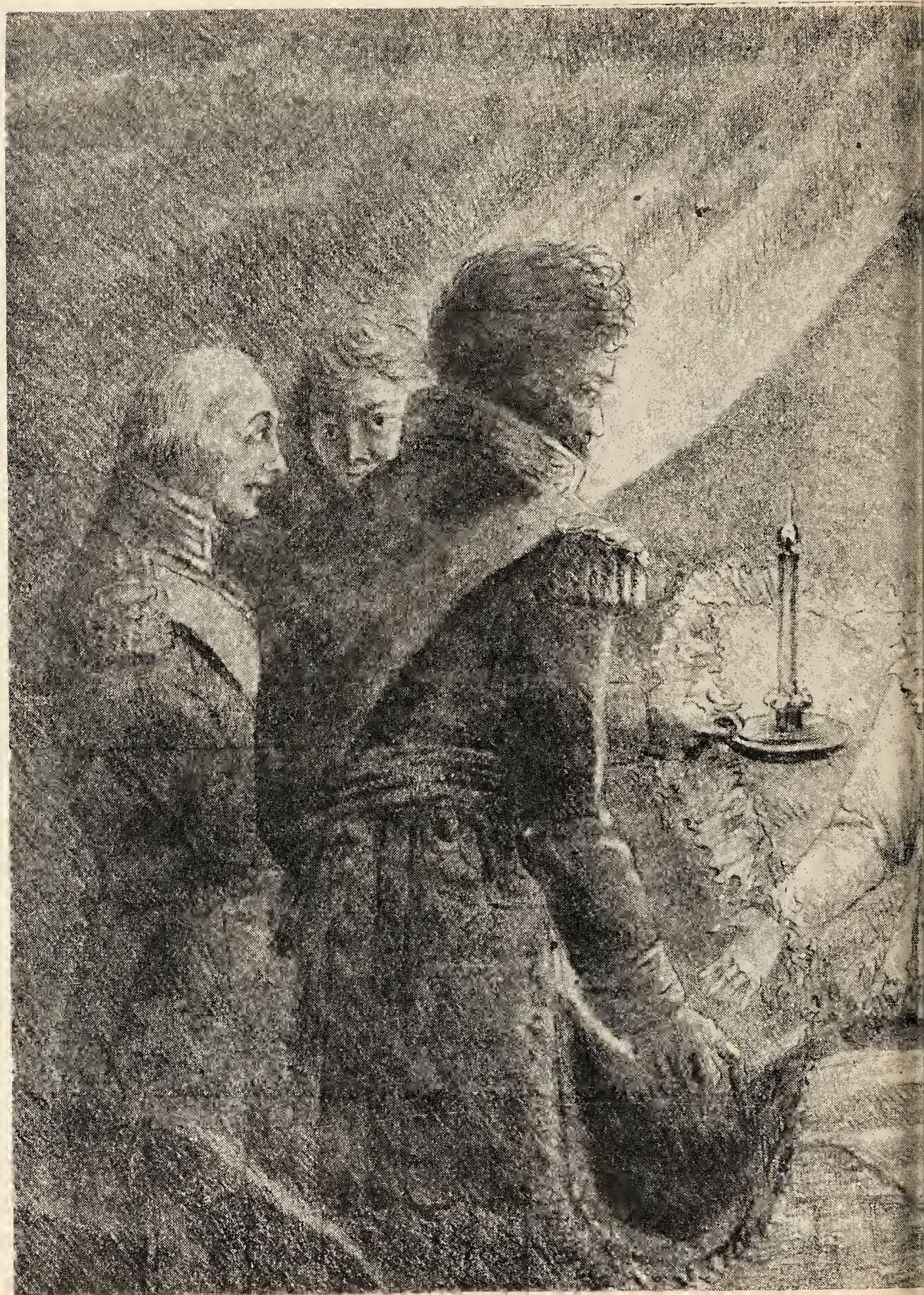
(1) Il a été publié dans la *Revue rétrospective,* de M. Paul Cottin.

l'avant-veille, dans la nuit, du ministre de la



Le maréchal Suchet, duc d'Albuféra.

Maison du Roi, un billet par lequel on l'invitait à se rendre sur-le-champ aux Tuileries, afin



Accouchement de la Duchesse de Berry. (



...sin au fusain, de la collection de l'auteur.)

d'être présent à la délivrance de Mme la duchesse de Berry, qui se trouvait en mal d'enfant.

Arrivé au pavillon de Flore, le maréchal est introduit dans un salon attenant à la chambre à coucher de la princesse, et se trouve là avec plusieurs dames attachées à sa personne.

Un instant après, l'accoucheur — M. Bougon, je crois (*sic*) (c'est une erreur, nous avons vu que c'était le docteur Deneux ; Bougon était médecin), l'accoucheur sort de la chambre à coucher et s'écrie : « Le travail n'avance pas, laissons reposer la princesse ; attendons. — Comment, Monsieur le docteur, lui dit le maréchal, vous laissez la princesse seule ? — Son Altesse Royale le veut ainsi. »

Ce qui se passa ensuite est décrit d'une manière si pittoresque que nous passons la parole au narrateur, qui a vécu lui-même la scène qu'il relate si exactement.

Une demi-heure se passe. Tout à coup, nous entendons vibrer fortement la sonnette de la chambre à coucher. Nous nous y rendons vivement tous, précédés par l'accoucheur.

La pièce n'était point éclairée. On apporte des lumières. Nous trouvons la princesse au lit, bien entendu, mais sur son séant. Elle était fort calme, et un air de satisfaction et de contentement régnait sur son visage : « Eh bien ! docteur, dit-elle en souriant, vous ne vous y attendiez pas ! La besogne s'est faite sans vous ! » — Tant mieux,

Madame, réplique M. Bougon (1), j'aime assez que la nature agisse seule, sans que l'on ait besoin d'avoir recours à mon ministère. J'en félicite Votre Altesse royale.

Comme je me rapprochais du lit pour joindre mes félicitations à celles du docteur, la princesse leva sa couverture, la rejeta rapidement de côté et m'adressa ces propres paroles :

« Vous voyez, Monsieur le Maréchal, que l'enfant tient encore à sa mère ! »

Surpris, je l'avoue, de cette singulière apostrophe, je m'inclinai légèrement comme pour dire : « Oui, Madame, je le vois », sans pousser plus loin mon investigation, comme bien vous pensez, et je me retirai en me disant à part moi : « Mais pourquoi donc cet excès de précaution ? »

La princesse est accouchée dans l'obscurité, seule, entièrement seule, sans que l'accoucheur qui était dans la pièce voisine fût appelé, ni aucune des dames de sa maison.

Sans s'arrêter à ce que cette insinuation contient de sous-entendus (2), on ne peut qu'être

(1) C'est-à-dire Deneux (voir plus haut).

(2) On alla jusqu'à parler d'une supposition d'enfant. Deneux a lui-même rapporté que, se trouvant enfermé dans un appartement des Tuileries, en prévision de l'événement attendu, et lisant, pour occuper son temps, l'*Histoire d'Angleterre* de Hume, un de ses amis étant venu lui rendre visite, lui dit, en plaisantant, qu'il mettrait au monde certainement un prince, mais qu'il aurait lieu de le regretter. « Et pourquoi donc, s'exclama Deneux ? — Parce que, lui répondit son interlocuteur, on ne manquera pas de dire que vous avez prêté la main à une supposition d'enfant ou à une substitution. » L'ami parti, Deneux reprit la lecture interrompue et tomba

surpris du rôle singulier qu'on a fait tenir dans cette circonstance à un maréchal de France. On l'est bien davantage, lorsqu'on apprend que des gardes nationaux, des soldats de la garde royale et une partie du peuple furent admis à envahir la pièce où gisait l'accouchée. C'est le docteur Deneux lui-même qui nous le dévoile.

« Sur ces entrefaites, narre l'accoucheur, arrivent trois gardes nationaux, qu'elle (la duchesse) avait ordonné d'aller chercher au poste et plusieurs gardes du corps de Monsieur, conduits par des dames. — « Ce sont des gardes nationaux qu'il faut, dit la princesse. Amenez-en d'autres

sur le passage où Asthon est condamné à mort et exécuté, pour s'être déclaré témoin de la naissance d'un prince de Galles, « que beaucoup regardaient comme supposé ». Deneux, dans son journal, ne cache pas que la rencontre de ce passage avec la prédiction de son ami lui fit passer un frisson dans le dos. (*Chron. méd.*, 15 février 1912, 128.) Devons-nous rappeler que cinq jours après la naissance de « l'enfant du miracle », les journaux de Londres publiaient une protestation apocryphe du duc d'Orléans, datée du 30 septembre, et déclarant qu'il produirait en temps et lieu des témoins, assurant que la princesse n'avait jamais été enceinte, et signalerait les machinations dont cette princesse avait été l'instrument. Le pseudo-duc de Bordeaux n'était, disait-on, qu'un fils naturel de Virginie Oreille, une des maîtresses du duc de Berry; d'autres assuraient que c'était le fils d'une bouchère de la rue Saint-Apolline ou de la rue des Martyrs; enfin, on nomma également une amie d'enfance de la duchesse, la comtesse de Meffray, née La Tour en Voivre, comme ayant prêté son fils à la princesse en cette occurrence. Est-il utile de discuter de pareilles allégations ?

encore. » Puis, s'adressant à ceux qui étaient présents : « Voyez, Messieurs, l'enfant tient encore à moi, ne craignez pas, approchez et assurez-vous bien qu'il n'est pas encore séparé de moi. » Ce n'est qu'après que tous eurent défilé, que le cordon ombilical fut coupé. « Cette opération, dit en terminant sa relation le docteur Deneux, a été faite, comme l'on sait, en présence de Monsieur le Maréchal, des gardes nationaux dont l'un éclairait l'accoucheur, de plusieurs gardes du corps de Monsieur, de MM. Baron et Bougon. »

Un des militaires, témoin de l'événement, le racontait ensuite dans un groupe, et exaltant le courage de la mère, il s'écriait : « Que vous dirai-je enfin, c'est un héros que cette femme ! » — « Parlez-moi des héros qui accouchent, répliqua une dame qui se trouvait là. »

Fut-ce le mouvement qu'elle s'était donné ou le bruit de la foule, l'accouchée était dans un état de surexcitation tel, que la Faculté jugea à propos de lui donner une potion calmante ; mais de nouvelles acclamations ayant retenti au même moment : « Non, non, dit la princesse, en entendant les manifestations de l'enthousiasme populaire, je n'ai pas besoin de cette potion ; voilà le véritable calmant ! »

Au premier coup de canon, chacun se tint anxieux. Une dame de la Halle, qui les avait comp-

tés attentivement, se mit, après le treizième, à pousser cette exclamation, qui n'avait rien d'académique : « En voilà un qui casse la gueule à bien des gens (1) ! »

Un poète qui signe : l'auteur de l'*Épître des hommes et des principes*, fait ainsi s'exprimer un mari, parlant à son épouse, couchée à ses côtés dans le lit conjugal :

> Femme, le canon continue ;
> Ça m'égaye et ça me fait peur.
> Pour savoir l'sort de la France,
> Écoutons-le avec le cœur.
>
> Treize !... cessons d'être tristes,
> Ma chère, à mes désirs rends-toi,
> Et faisons des royalistes,
> Le jour qui nous donne un roi (2).

Un ouvrier et sa femme sont réveillés par le canon. — « Ah ! mon ami, s'écrie la femme, la France est sauvée, c'est un petit prince ! » — Tai-

(1) On racontait, dans le peuple, que dans une ville de Picardie, la femme d'un libéral fort en vue avait été si furieuse en entendant le treizième coup de canon, qu'elle avait souffleté « servante, femme de chambre et jusqu'au cuisinier ». Les domestiques, froissés, ne manquèrent pas de colporter l'histoire par toute la ville, accompagnant leurs plaintes de cette exclamation naïve : « Est-ce notre faute, à nous, si la duchesse de Berry a fait un garçon ? »

(2) La naissance du comte de Chambord, souvenirs littéraires (*le Livre*, 1883, 305 et s.).

sez-vous, vous êtes une sotte, riposte le mari ; je vous dis, moi, que c'est un homme ! »

— « Pourquoi faut-il, disait une autre femme,

Cette opération a été faite, comme l'instant, en présence de Monsieur le Maréchal, des gardes nationaux, dont l'un exerçait l'accoucheur, de plusieurs gardes du Corps de Monsieur, de Mr Baronet et Rougon

paris le 9. 8bre 1820.

Deneux

accoucheur de S. A. R.

Autographe du docteur Deneux, accoucheur de S. A. R. la Duchesse de Berry.

qu'il soit né un vendredi ? » — « Ma fille, lui répondit le prêtre à qui elle s'adressait, Jésus-Christ est mort un vendredi pour sauver le monde, il a choisi le même jour pour faire naître le prince qui sauve la France. » La joie populaire se manifesta sous les formes les plus touchantes : embras-

sades, serrements de mains, cris de : *Vive le Roi ! Vive la duchesse de Berry!* Le peuple en liesse ne pouvait contenir ses sentiments, l'ivresse était générale. Un grand nombre d'habitants des environs de Paris, rapporte une feuille volánte de l'époque, se hâtaient de vendre au rabais les denrées qui leur restaient encore, afin d'être plus tôt de retour dans leurs communes, pour y porter la nouvelle de la naissance d'un Bourbon. « Nous reviendrons ce soir, disaient ces bonnes gens, voir les illuminations avec nos femmes et nos enfants. » Un paysan se mit tout à coup à s'écrier, dans un groupe : *C'est un duc de Bordeaux, qui l'aime me suive !* Et, pour régaler tous ceux qui répondirent à son appel, « il dépense en moins d'une heure le double de ce qu'il peut gagner en un mois ». Dans les casernes, la joie ne fut pas moins vive. Les soldats avaient illuminé leurs chambrées et dansaient des farandoles au cri de : *Vive le Roi, vive le duc de Bordeaux !* Un vieux grenadier de la Garde Royale, admis à s'approcher du berceau princier, s'était agenouillé, en s'écriant : *Je te bénis, Fils de France, et je signe pour toi six ans de plus d'engagement!* Un autre, prenant « un accent noble et pathétique », criait de toute la force de ses poumons : *Vive notre Colonel!* La note plaisante, un cuirassier vieilli sous le harnois va nous la fournir ; comme il s'exprimait avec toute

l'énergie d'un vieux soldat sur la belle constitution de l'enfant, sans s'apercevoir que S. A. R. Madame était derrière lui, le duc d'Angoulême, le voyant tout confus, le rassura en disant : *tout est permis aujourd'hui !*

Des fêtes, des banquets furent offerts par la ville de Paris aux charbonniers, aux dames de la Halle et à d'autres corps d'état, le dimanche 8 octobre (1820), « en réjouissance de l'heureuse naissance de S. A. R. Monseigneur le Duc de Bordeaux ».

Quelque temps avant les couches de la princesse, écrit Chateaubriand (1), « trois dames de la Halle de Bordeaux (2), au nom de toutes les dames, leurs compagnes, firent faire un berceau, et me choisirent pour les présenter, elles et leur berceau, à Madame la duchesse de Berry ». Ce que ne dit pas Chateaubriand, c'est que ces dames — elles étaient seulement trois — n'osant pas s'adresser directement à l'illustre pair de France, avaient chargé un de leurs compatriotes, qui s'est fait

(1) *Mém. d'Outre-tombe,* éd. Biré, t. IV, 166.

(2) Les dames Rivaille, Dasté et Duranton ; cette dernière, familièrement appelée *Anniche.* L'entrevue se prolongeant, Mme Rivaille s'écrie : « Ben-nous-en (allons-nous-en), Anniche » ; mais comme le Roi les retenait, Mme Rivaille lui dit : « Excusez-moi, nous nous pressons, Sire. » Et elle ajouta, en gascon, s'adressant au souverain : *Entendetz lou Gascoun ?* — Oui, répondit le Roi, *l'entendie lou parli* (Je le comprends et je le parle).

connaître comme littérateur et poète sous la Restauration (1), mais qui est aujourd'hui bien oublié, d'intervenir auprès du célèbre Vicomte, pour qu'il acceptât de faire cette démarche. Chateaubriand écrivit alors, dans le style pompeux qui lui était familier, une supplique à la bonne duchesse, pour qu'elle daignât accepter « le prix du denier de la veuve, offert par des épouses qui, ajoutait-il, ressentirent vos douleurs, par des mères et des Françaises qui partagent vos espérances ». Il rappelait opportunément que ces dames parlaient la langue dans laquelle Jeanne d'Albret chanta la chanson béarnaise, lorsqu'elle ressentit les premières douleurs qui annonçaient la naissance du Béarnais. Et il terminait par les seuls mots de la langue maternelle de Henri IV qu'il eût retenus : *Viva lou Rey !*

Nous ne conterons pas (2) à la suite de quels incidents Chateaubriand ne put remplir la mission dont il s'était gracieusement chargé : l'auteur des *Mémoires d'Outre-tombe* s'étant lui-même expliqué sur cette « misérable intrigue de Cour », il n'y a pas lieu d'insister.

(1) Il s'agit d'Edouard Géraud, dont Gaston Maugras et plus tard Charles Bigot ont publié le journal intime.

(2) Cf. *Chateaubriand et les dames de la Halle*, correspondance inédite, publiée par Ed. Champion, avec fac-similé. Paris, Honoré Champion, 1917.



Henry — *le 2 Aout* [illegible]

Le Duc de Bordeaux, enfant, dessiné par lui-même.
(Extrait de l'*Autographe*.)

Ajoutons, toutefois, que, dans les casernes, aux mess d'officiers, un peu partout on trinqua vaillamment à la santé et à la prospérité du jeune prince qui comblait tant de vœux.

C'est, naturellement, le *vin de Bordeaux* qui eut le plus de partisans (1) :

En l'honneur du fils, de la mère,
En chantant cent refrains nouveaux,
Sablons le Volnay, le Tonnerre,
Mais fêtons surtout le Bordeaux.

N'oublions pas de signaler l'ingénieuse réclame imaginée par un « commerçant avisé »; un distillateur de la rue Montorgueil fit circuler ce prospectus :

A la santé du duc de Bordeaux! Tel est le toast français qu'on porte dans les plus splendides banquets, comme dans les plus modestes dîners de famille. Afin que cette santé devienne un vrai régal *pour tout le monde*, M. Lemoine, distillateur, a eu *l'idée patriotique* et sensuelle (*sic*) de composer une liqueur d'une saveur exquise, à laquelle il a donné le nom heureux de *petit-lait du duc de Bordeaux*. Dans tous les cafés de Paris, quelques-uns excepté, sur toutes les tables un peu délicates dont les amphytrions sont généreux et non libéraux, on sable le petit-lait du

(1) Alissan de Chazet, dans son opuscule sur *la Nuit et la journée du 29 septembre 1820*, relate qu'un employé supérieur des Contributions indirectes lui avait assuré qu'on avait bu le premier jour seulement, deux cent mille bouteilles de vin de Bordeaux.

duc de Bordeaux; les artisans même épargnent sur le vin, pour se procurer une bouteille de ce nectar royal (1).

Qui aurait pu prévoir, à ce moment, le destin qui était réservé au prince qu'avaient salué tant d'acclamations ? Qui eût prophétisé qu'il mourrait en exil, loin de sa patrie, sur cette terre d'Autriche qui avait couvert le corps de cet autre prétendant sans couronne que fut l'infortuné roi de Rome ? *L'Enfant du miracle* devait avoir le même sort que le Fils de l'Homme ; l'histoire a de ces ironiques recommencements.

(1) *Le Livre*, 1883, *loc. cit.*

XI

L'ENFANCE ET L'ÉDUCATION DU DUC DE BORDEAUX

L'enfance du duc de Bordeaux ne fut troublée par aucun incident notable ; des historiographes signalent seulement qu'il était d'une vivacité extrême. « Un jour, en sautant d'une chaise, il tomba et se donna un grand coup ; il fut très malade ; son admirable mère lui donna une seconde fois la vie par ses tendres soins ; elle passa quinze nuits sans se reposer auprès du berceau de son fils (1). »

Dès son plus jeune âge, il témoigna d'un goût prononcé pour tout ce qui était militaire : à quatre ans, il avait revêtu l'uniforme de colonel de cuirassiers, et son plus grand plaisir était de voir les soldats faire l'exercice (2). A six ans, il

(1) *Récit d'un octogénaire*, loc. cit.

(2) Vte DE REISET, *Marie-Caroline, duchesse de Berry*.

commençait à monter à cheval. Sa mère, qui se livrait au même exercice, tenait la bride du petit arabe sur lequel était son fils.

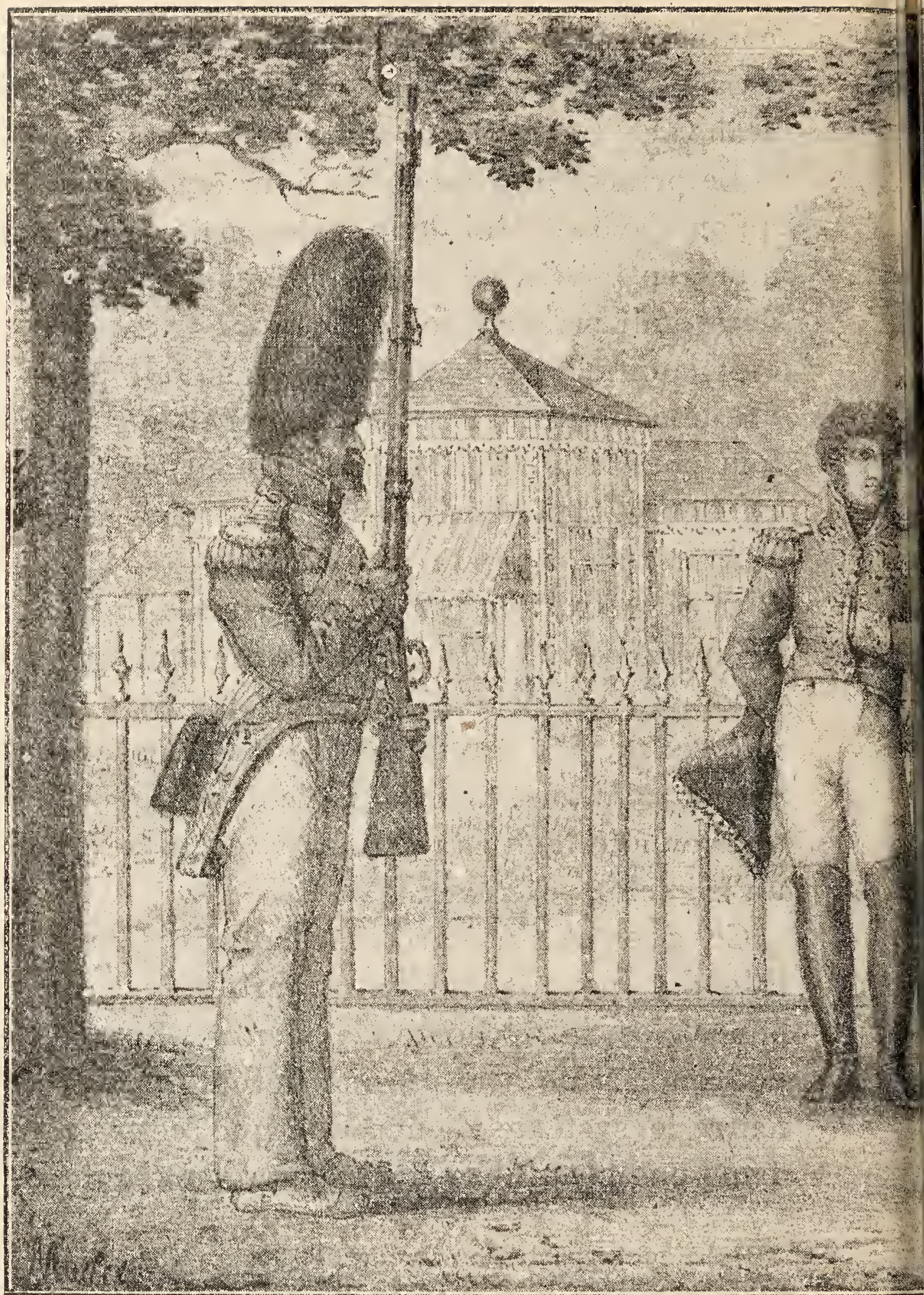
Le prince entrait dans sa douzième année, lorsqu'on s'avisa de lui donner des maîtres pour former son esprit, en même temps qu'un gouverneur pour veiller à son éducation.

Il montra peu de goût, en général, pour les mathématiques, davantage pour l'histoire, et surtout pour la poésie. Mais il maniait avec adresse un fleuret et se tenait avec grâce à cheval.

Avant de « passer aux hommes », le duc de Bordeaux avait eu pour gouvernante une femme de grand cœur et de haute distinction, qui mit à accomplir sa tâche « un admirable dévouement, une conscience droite, sévère jusqu'au scrupule : elle fut à la fois la mère qui veut faire de son fils un honnête homme, et la sujette qui se prépare un roi selon ses rêves (1) ».

Ce que fut plus tard le comte de Chambord, il le dut, pour la meilleure part, à sa première éducatrice, la duchesse de Gontaut-Biron ; c'est pourquoi il ne sera pas indifférent de faire connaître le système d'éducation que cette grande dame employa. Les principes qui l'ont guidée, la

(1) La gouvernante du duc de Bordeaux, d'après les Mémoires inédits de Mme de Gontaut-Biron, par M. ALBERT MALET (*Revue Bleue*, 1891).



Promenade aux Tuileries de Mgr le Duc de Bordeau



...st ...es bras de sa nourrice. (Estampe de l'époque.)

méthode qu'elle a suivie, la gouvernante du prince les a exposés dans une lettre qu'elle adressait au comte de Rivière, en 1827.

Mme de Gontaut-Biron définit ainsi sa tâche : « Préparer les facultés physiques et morales au développement important qui rentre dans les attributions des hommes. » Il faut « profiter de tout pour améliorer et instruire, ne laisser jamais échapper le moment d'un tort pour amener celui de la réflexion, observer la vérité *scrupuleusement* et *sévèrement*. »

A-t-on affaire à une nature droite et généreuse, comme l'est celle de Son Altesse, on doit s'efforcer de gagner l'entière confiance du prince dont on dirige l'éducation ; ne jamais le tromper, même en manière de plaisanterie, sans quoi il est irrité ou humilié, s'il s'aperçoit qu'il a été joué. Ne pas changer à tout moment d'opinion, mais se tenir ferme aux déterminations qu'on a prises ; ôter à l'enfant « tout moyen, tout prétexte de cacher ses fautes : une mauvaise honte conduit imperceptiblement à la dissimulation et au mensonge. »

Pour l'instruction, s'attacher à occuper à la fois « l'esprit et les yeux, la mémoire et l'intelligence ». La méthode d'enseigner en s'amusant a ses inconvénients ; il est bon que l'élève se donne du mal pour comprendre, et qu'il apprenne de

bonne heure qu'il rencontrera des difficultés sur sa route, des obstacles à surmonter ; mais il ne faut pas, pour cela, que les explications soient lourdes et monotones, ce qui finirait, à la longue, par le dégoûter de l'étude.

Afin d'exciter le zèle et l'émulation des enfants princiers, Madame de Gontaut-Biron avait imaginé un curieux système de récompenses : elle leur distribuait des jetons, que le roi et Madame payaient à la fin de chaque mois en argent, qui était plus tard distribué en aumônes.

La gouvernante s'était encore attachée à inspirer aux jeunes princes le mépris des flatteurs, l'habitude de voir les succès d'autrui sans envie ni déplaisir, et de ne pas se considérer eux-mêmes comme des petits prodiges. Ainsi mettait-elle « un soin particulier à n'admettre dans l'intimité des études et des jeux que des enfants soignés et bien élevés » ; car « rien dans l'éducation n'est indifférent (1). »

Lorsqu'on retira le prince des mains de la duchesse de Gontaut, il fut un moment question de lui donner Chateaubriand comme gouverneur. On parla ensuite du « brave et respectable » marquis de la Tour-Maubourg. A ces deux personnages Charles X préféra le marquis de Rivière, à qui,

(1) *Mémoires de Mme la duchesse de Gontaut*, gouvernante des Enfants de France pendant la Restauration. Paris, 1893.

pour la circonstance, il conféra le titre de Duc. Le duc de Rivière ne tarda pas à mourir et ne fut pas immédiatement remplacé ; les deux sous-gouverneurs remplirent la fonction que la mort l'avait forcé d'abandonner, jusqu'à la nomination du baron de Damas, alors ministre de la Guerre, aide de camp, gentilhomme d'honneur de M. le Dauphin. Le baron de Damas fut lui-même remplacé par le général d'Hautpoul qui, rentré dans la vie privée depuis le changement de règne, ne s'occupait plus que de rédiger ses Mémoires, lorsqu'il fut appelé à Prague pour diriger l'éducation de Monseigneur le duc de Bordeaux, alors âgé de 13 ans.

Nous résumons, dans ses grandes lignes (1), le programme qui fut soumis par le nouveau gouverneur à l'approbation du monarque exilé. Le brave général entendait faire du jeune prince le roi de tous les Français, et non des seuls légitimistes. Il parle (ce qui, dans sa situation, n'était pas dépourvu de hardiesse) de la puissance de l'opinion publique, « puissance terrible, qu'il faut savoir diriger quand on est au pouvoir, tout en évitant avec soin de la heurter de front, afin de ne pas la rendre hostile ».

(1) Ceux qui seront curieux de le connaître dans ses moindres détails, devront consulter les *Souvenirs du général marquis Amand d'Hautpoul*, publiés par le comte Fleury en 1902.

Aux qualités qu'il voudrait voir réunies dans son pupille, on juge de la perfection qu'il lui souhaite. Pour remplir sa haute destinée, il faudrait que le jeune prince alliât les vertus de saint Louis à la loyauté chevaleresque de François Ier, la bravoure et la bonté de Henri IV à la grandeur de Louis XIV; « et pour ne négliger aucun exemple, qu'il possédât en outre l'habileté et l'énergie de Napoléon ».

Il devra faire une étude approfondie de nos discordes civiles, afin qu'en connaissant les causes, il en évite le retour ; accorder beaucoup, mais sans jamais rien se laisser prendre ; savoir punir, sans être implacable ; n'admettre aux emplois et aux distinctions honorifiques que ceux dont le mérite est reconnu ; apprendre à connaître les besoins de toutes les classes de la société, afin d'y pourvoir ; ne jamais oublier que, dès sa naissance, il appartient à l'histoire et que, plus que tout autre, il doit surmonter les faiblesses et les passions de l'humanité. Il s'attachera, en outre, à faire respecter les libertés publiques, et à strictement « réprimer la licence et le désordre, sous quelque forme qu'ils se présentent ».

Il lui faudra surtout apprendre à connaître les hommes, afin de savoir le langage qui leur convient, et de les employer selon leurs facultés. Un roi doit être accessible à tous et non pas seule-

ment à une coterie ; ce sont les courtisans qui perdent la monarchie, en isolant le souverain de la nation, en se disputant les faveurs par l'intrigue et la flatterie.

Que le futur roi renonce aux minuties de l'étiquette, à ces coutumes archaïques, à ces titres surannés qui, « bons peut-être à une époque, deviennent ridicules dans une autre, par le seul fait des changements survenus dans les mœurs et dans le langage ». Comme l'écrit le comte Fleury, cet exposé de principes est de tous points remarquable, c'est un véritable traité du prince moderne.

Après l'éducation, il convient de faire une place et une place notable à l'instruction. Celle-ci doit être étendue et variée. Elle comprendra, outre les classiques, l'étude de l'histoire, des langues modernes, des sciences mathématiques, physiques et naturelles. Les belles-lettres, la littérature, les beaux-arts ne seront pas négligés.

L'art militaire fera l'objet d'un soin particulier, d'une occupation sérieuse, et à la théorie devra se joindre la pratique.

Il est nécessaire, enfin, que le prince étudie l'administration, la législation, les finances, le commerce, « de manière à pouvoir apprécier les hommes qu'il emploiera dans ces diverses branches du gouvernement ».

Ce qui nous intéresse plus spécialement, le chapitre relatif aux sports, n'a pas été oublié. Les exercices du corps sont conseillés, recommandés même, « mais sans s'y adonner cependant avec une importance qui pourrait dégénérer en besoin et qui porterait à négliger des occupations plus essentielles ». Parmi ces exercices, l'équitation doit tenir le premier rang, « comme étant indispensable dans les commandements militaires ».

Le prince aimait beaucoup les courses à pied et les jeux bruyants, auxquels il se livrait avec ardeur lorsque le temps ne permettait pas de sortir.

On l'avait exercé de bonne heure au tir du pistolet et au maniement du fusil. Un maître d'armes avait été désigné, pour lui donner des leçons au manège ; on lui avait appris à « sauter plusieurs barrières de suite, étant lancé au galop et en cercle ». Ces tours de force acrobatiques n'étaient pas sans danger : le jeune prince fit souvent des chutes, et l'on sait que l'une d'elles eut une particulière gravité ; il avait 21 ans, lorsqu'il fut victime de l'accident dont les suites furent des plus fâcheuses (1). Le comte de Chambord en resta boiteux pour la vie.

(1) La claudication du comte de Chambord (*Cabinet secret de l'Histoire*, 2e série).

XII

L'ÉDUCATION DE NAPOLÉON III ET DU PRINCE IMPÉRIAL

Dans le temps où l'on formait pour le trône de France un roi qui ne devait pas ceindre la couronne, on préparait l'éducation de l'héritier d'un grand nom, qui ne dut qu'aux circonstances de restaurer la dynastie d'où il était issu, élevée elle-même sur les ruines de la monarchie traditionnelle.

Après M. Frédéric Masson, l'historien attitré de l'épopée napoléonienne, il est peut-être téméraire de prétendre apporter quelques révélations sur tout ce qui tient à Napoléon ou à ses entours ; tout en nous référant à ses documents (1), nous compléterons par endroits son information, dans l'exposé du système d'éducation qui fut appliqué au neveu du grand Empereur, au futur Napoléon III.

(1) Fréd. Masson, *Napoléon et sa famille*, t. XII, Paris, 1918 ; l'Éducation de Napoléon III, par le même (*Revue hebdom.*, 26 février 1910) ; *Revue historique*, mai-août 1896, etc.).

Hortense, fille de Joséphine de Beauharnais,



La Reine Hortense et son fils, Charles-Louis-Napoléon.

avait eu, de son mariage avec Louis, frère de

Napoléon, trois fils : l'aîné mourut du croup, n'ayant pas atteint sa cinquième année; le second, né deux ans après son frère, succombait à 27 ans, d'une rougeole rentrée (1) ; le troisième, enfin, régna sur les Français pendant dix-huit ans.

Lorsqu'il vint au monde, Charles-Louis-Napoléon était d'une santé très frêle ; il était si délicat qu'on dut le baigner dans du vin et l'envelopper dans du coton ; une nourrice au lait généreux redonna la vie à cette créature chétive (2).

Sur ses premières années, on ne possède que peu de renseignements (3). Au cours du procès en séparation d'Hortense et de son époux, il fut produit, par l'avocat de la demanderesse, un mémoire dont certains passages sont à souligner, car ils nous renseignent sur la sollicitude dont l'ex-reine Hortense, devenue duchesse de Saint-Leu, entourait ses enfants.

« A son réveil, y est-il dit, son premier sentiment est, chaque matin, pour ses enfants ; elle

(1) Selon le baron LARREY (*Madame Mère*, t. II, 377), « il avait été tué à la tête des partisans qu'il commandait. On lui fit croire (à sa mère) qu'il avait succombé à la rougeole ».

(2) On changea plusieurs fois de nourrices, avant d'en trouver une qui convînt.

(3) Quelqu'un qui le vit en Suisse, lorsque la reine Hortense habitait Arenenberg, dit qu'il avait un teint « pâle et jaunâtre et son petit nez... quelque peu grêle ». L'enfant avait alors une constitution si délicate, qu'on doutait qu'il atteignît un grand âge (Cf. *les Bonaparte en Suisse*, par de BUDÉ, 90 et s.).

les demande les embrasse et reçoit le rapport de la visite des médecins... Mme la Duchesse détermine elle-même si le temps permet de sortir et si ses enfants peuvent prendre l'exercice qui leur est recommandé. Ordinairement, elle se charge du plus jeune, le promène elle-même, sa délicatesse exigeant un exercice plus modéré que celui de son frère, qui sort avec son précepteur... Les principes d'éducation qui dirigent la Duchesse sont, en général, plus doux que sévères, mais exacts. Sous le rapport physique, elle a toujours veillé elle-même à la santé de ses enfants ; le plus léger changement dans leur régime lui est soumis dans tous les temps et ne s'exécute qu'avec son assentiment. Elle a toujours exigé une grande exactitude dans la manière de vivre et une sobriété qui a beaucoup contribué à les fortifier, en écartant de la table tout ce qui n'offre pas une nourriture également saine et simple. Dans tous les temps, elle a réglé leur manière d'être vêtus et les degrés de précaution qu'exigent les saisons. Ces soins s'étendent jusqu'à leur sommeil, et Mme la Duchesse, lorsque ses devoirs de Cour la forçaient à veiller, n'est peut-être pas rentrée une seule fois sans aller voir ses enfants et sans s'assurer de leur état (1). »

(1) Jules Bonnet (avocat de la duchesse de Saint-Leu). *Mes*

Lorsque les petits princes grandirent, leur père exigea d'avoir la haute main sur leur éducation. Louis Bonaparte avait des idées très arrêtées sur la manière dont on devait élever les enfants. Il entendait conserver la direction de leur éducation, parce que c'étaient des garçons; il considérait que c'était un devoir avec lequel il ne pouvait transiger.

Ce n'est point, écrivait-il à sa femme, dont il vivait séparé,

Ce n'est point une éducation forte comme le siècle que je veux donner à mes enfants, mais je veux avant tou qu'ils soient honnêtes et religieux. Je sais qu'on s'est moqué de ce que je faisais pratiquer à mon fils tous les devoirs de la religion et de ce que je lui ai fait apprendre à servir la messe, mais on aurait dû se rappeler que lorsqu'il m'a rejoint à Rome, il m'offrait le spectacle, plus risible, sans doute, d'un enfant de onze ans, tranchant sur tout ce qu'il y a au monde de plus grave et de plus respectable, traitant les prêtres de canailles et de sots. Je n'ai usé d'aucune rigueur envers mon fils, c'est mon système et mon caractère, chacun a le sien, mais on me rendra la justice de dire qu'il est maintenant plus raisonnable, plus réfléchi, plus religieux. Si je n'ai pu déraciner les défauts qu'il a contractés dès l'enfance, ce n'est pas qu'il les a contractés chez moi, on me dit qu'il les avait bien plus à son arrivée et que Louis en est infecté bien plus que lui...

Souvenirs du barreau, 438. (Ch. Gailly de Taurines, *la Reine Hortense en exil*. Paris, 1914.)

Jamais le père ne témoigna de tendresse à ce dernier-né, qu'il semble avoir pris en grippe dès sa naissance, comme s'il avait conçu quelques



Louis-Napoléon, roi de Hollande.

doutes sur sa paternité. Plus tard, on l'entendra se plaindre de « son indocilité, de son extrême bavardage, des mauvaises habitudes qu'il avait contractées ».

On avait donné à l'enfant un précepteur (1) des plus médiocres : le vieil abbé Bertrand était plein d'indulgence à l'égard de son pupille, qu'il traitait moins sévèrement encore qu'étaient jadis traitées les demoiselles de la grand' classe de Mme Campan, à l'époque où la reine Hortense y était en pension. Voyant qu'il ne faisait aucun progrès avec un pareil instituteur, on chercha un maître plus sévère. Il fut un instant question de prendre M. de Bonald, le célèbre écrivain catholique ; finalement, le choix des deux époux tomba sur Philippe Le Bas, le fils du conventionnel Le Bas, marié à une fille de Duplay, le menuisier qui hébergea Robespierre durant la tourmente révolutionnaire.

Avant de faire connaître le système d'éducation appliqué par le nouveau précepteur, exposons celui qu'avait conseillé le père de l'enfant.

Voici les règles générales que Louis entendait faire observer par son fils.

Jeudi et dimanche, fête, mais pas d'autre fête. Le jeudi il devra écrire à sa mère, il ne sortira de sa chambre que cette lettre écrite et bien écrite.

Ne boira que du bordeaux, ni café, ni liqueurs.

Se lavera les pieds une fois par semaine, si nécessaire

(1) La mère s'était chargée de donner elle-même à son fils des leçons de dessin et de danse.

les ongles avec du citron, les mains avec du son, jamais de savon.

L'usage de l'eau de Cologne ou de toute autre odeur lui est interdit; on ôtera les taches de cire de ses habits avec du feu.

Quand il ira au théâtre, il mettra toujours sa capote avant de sortir de sa loge.

On lui fera faire des souliers larges qui servent aux deux pieds.

Se nettoiera la tête avec une éponge sèche, pas d'eau!

Son serviteur aura soin de tenir ses bretelles très longues, afin qu'il se tienne droit.

Devra fait l'état de sa garde-robe et de son argent.

Devra obéir même à un ordre injuste.

Le chocolat sera tenu dans un lieu fermé. Un quart de tablette au plus par jour...

Nous n'avons pas besoin d'insister sur le caractère puéril de ce règlement, sur son incohérence; on y devine bien quelques préoccupations d'hygiène, mais conseillées par un maniaque, qui n'en comprend ni n'en mesure la portée.

Déjà enclin à prendre en mauvaise part les observations qui lui étaient faites, l'enfant supportait difficilement le joug qu'on voulait lui imposer. Le Bas comprit, dès le principe, que la méthode jusqu'alors suivie devait être réformée.

Mon élève, écrivait-il, a douze ans; il a des dispositions, mais il n'est pas très avancé; je pourrais même dire que ses connaissances sont presque nulles en beaucoup de

points. Il n'y a qu'une chose qu'on ait su lui inspirer, c'est un dégoût complet pour l'étude (1).

Avec l'âge il fut plus attentif aux leçons de son maître; il s'intéressait surtout à l'archéologie, à tous les souvenirs de l'histoire romaine.

Arrivé au bord du Rubicon — constate, fier des progrès de son élève, le brave M. Le Bas — le prince Louis est descendu de voiture et a rempli une petite bouteille au torrent de ce fleuve célèbre (2).

On sait comment, plus tard, il n'hésita pas, à son tour, à franchir le Rubicon !

Pour ce qui est de l'éducation proprement dite, Le Bas semble avoir eu des idées très raisonnables. Voici le programme qu'il proposa et qui fut appliqué (après approbation maternelle) au jeune Louis.

Lever à six heures; promenade de six à sept ; grammaire générale de sept à huit et demie ; récréation de huit heures et demie à neuf heures; latin de neuf à dix heures et demie, déjeuner et récréation ; arithmétique à onze heures et demie; allemand à une heure ; grec à deux; natation à trois ; histoire et géographie à quatre ; dîner à six, avec promenade; encore une étude de huit à neuf, où était le coucher (3).

(1) Stéfane Pol, *la Jeunesse de Napoléon III* (Paris, F. Juven, s. d.)
(2) Lettre de Bologne, 14 mai 1824.
(3) Fréd. Masson (*Revue hebd.*, loc. cit.)

Plus tard, M. Le Bas n'accordera plus qu'une heure pour les repas, deux au plus pour les récréations, neuf pour le sommeil.

Afin de calmer ses peurs nerveuses (1), lorsqu'il couchait seul dans sa chambre, l'inflexible précepteur exigea que l'enfant restât dans l'obscurité, sans veilleuse, pendant la nuit, de sorte qu'il était des deux à trois heures à trembler avant de s'endormir.

Son père continuait à exercer sur son fils la plus fâcheuse influence. « C'est l'être le plus variable que j'aie rencontré dans ma vie, dit du souverain déchu Philippe Le Bas. Il n'y a rien de constant en lui que son inconstance. » Et le précepteur se plaint que son pupille, lorsqu'il passe la soirée chez son père, rentre tard ; le lendemain, il boude au travail, parce qu'il est fatigué de la veille et bâille aux leçons.

Il était temps de réagir : l'enfant fut mis à l'archéologie, à la philologie ; il y prit goût au point qu'il devint de première force dans ces sciences

(1) L'origine de ces frayeurs était tout accidentelle. « La première de ces émotions lui était venue de la brusque apparition, un matin, dans sa chambre, d'un petit homme noir, enveloppé d'un nuage de poussière, apparition bien inoffensive d'un de ces enfants de la Savoie que leur industrie condamnait à descendre par les cheminées... Il était resté fortement impressionné de son premier saisissement. Il eut, durant plusieurs années, des peurs nocturnes fréquentes. » FRÉDÉRIC LOLIÉE, *Rêve d'Empereur*, 47.

encore dans leur nouveauté. On n'a pas oublié les encouragements que l'Empereur prodigua aux archéologues. Les travaux de Viollet-le-Duc, de Mérimée, de Boucher de Perthes, qui passe pour le créateur de la préhistoire, attestent que l'élève de Le Bas avait su profiter de ses leçons.

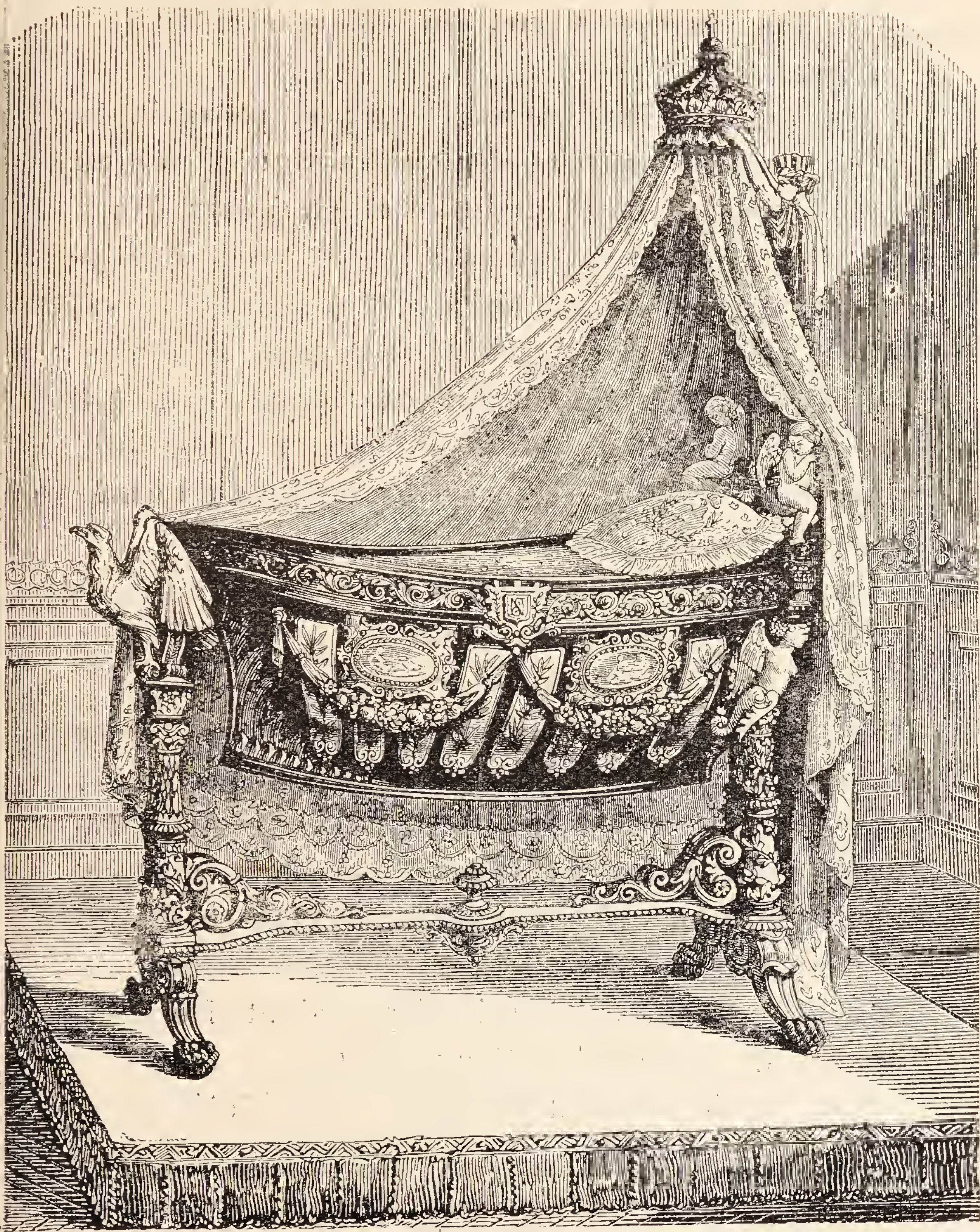
Entre temps, celui-ci faisait lire au jeune Napoléon du Tacite dans le texte, ou lui signalait les beautés de la langue grecque, mais il se plaignait de la vie vagabonde qu'on lui faisait mener, et du décousu que ces allées et venues continuelles apportaient dans l'éducation qu'on lui avait confiée.

On peut dire, en résumé, que « l'influence du précepteur fut, à bien des égards, essentielle. L'instruction que Louis-Napoléon a reçue... a été très vaste et bien plus profonde que n'est d'ordinaire une instruction de cette sorte (1) ».

L'élève, pour tout dire, a fait honneur à son maître.

Napoléon III fit donner à son fils une éducation des plus soignées. Son précepteur fut d'abord M. Francis Monnier, qui fut remplacé par M. Augustin Filon. On chargea M. Ernest Lavisse, l'éminent historien, alors tout jeune, de lui enseigner l'histoire ; l'abbé Deguerry, qui devait être fu-

(1) Fréd. Masson, *loc. cit.*



Berceau donné par la Ville de Paris au Roi de Rome.

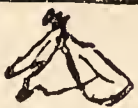
sillé sous la Commune, lui donna l'instruction religieuse.

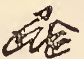
Le jeune Prince ne montrait pas, paraît-il, un goût très vif pour les études classiques, il était plus ferré en mathématiques et en dessin (1) ; il avait un coup de crayon assez spirituel et il réussissait à merveille la caricature. A Londres, celui que l'Histoire désignera sous le nom de Prince Impérial suivit, pendant quelque temps, les cours du King's College, avant d'entrer à l'Académie royale militaire de Woolwich, destinée à former les officiers d'artillerie.

Entre autres jeunes gens avec qui fut élevé le Prince, il convient de citer le fils du docteur Conneau, et les deux fils du docteur Corvisart, ces deux médecins attachés à la personne de Napoléon III. Le docteur Lucien Corvisart, n'était autre que le neveu de l'illustre Corvisart, l'archiâtre du grand Empereur. Ces médecins de Cour n'eurent qu'une notoriété éphémère, tenant surtout à leur titre ; ils furent éclipsés par les grands consultants qui s'appelaient Nélaton, Jobert de Lamballe, Fauvel, etc.

Les médecins ont joué un grand rôle dans

(1) Sur l'éducation du Prince impérial, on peut consulter, outre les ouvrages de F. Giraudeau, Martinet, docteur Barthez, etc., la *Revue hebdomadaire*, 18 mars 1911, et dans cette même revue (30 nov. 1912), un très attachant article du comte Fleury, ancien camarade d'enfance du petit prince.









Dessin fait par le Prince Impérial en 1862 : il était alors âgé de 6 ans.

l'existence du jeune prince ; dans son enfance, il était âgé de 11 ans, il avait, à la suite d'un accident de trapèze, à Saint-Cloud, fait une chute, à la suite de laquelle il s'était formé une tumeur à la hanche, qui nécessita l'intervention de Nélaton, assisté de son interne Le Dentu. Nélaton constata un abcès froid de l'articulation coxo-fémorale. Une ponction avec un trocart de gros calibre vérifia le diagnostic porté par l'illustre opérateur ; la guérison locale fut assez rapide et sans fistule. Toutefois, « Luchon fut prescrit par le chirurgien, et le jeune malade, boitant encore, arriva peu de temps après dans la ville que le maréchal de Richelieu avait illustrée en 1763 ». Les eaux de Luchon eurent pour propriété de fortifier les muscles atrophiés et redonner à ses articulations toute la souplesse voulue (1).

Il semble que le Prince ait toujours été d'une nature combative et turbulente ; il avait, dit quelqu'un qui l'approcha, « une ardeur du sang allant jusqu'à la passion des témérités ». On sait où cette bravoure instinctive l'a conduit; sa vaillance impatiente devait l'entraîner à une lointaine et fatale entreprise, où il trouva une mort glorieuse. Sa fin fut celle d'un héros, digne d'être le martyr d'une meilleure cause.

(1) *Le Prince Impérial aux eaux de Luchon* (1867), par le Dr R. Molinéry, février 1922.



LE PRINCE IMPÉRIAL.
(Portrait d'enfance.)

ÉPILOGUE

Arrivé au terme de cette longue étude, on attend sans doute que nous formulions des conclusions ; elles se dégagent suffisamment de notre texte pour que nous les fassions brèves.

Il ressort, d'abord, de cette incursion à travers le passé, que l'ancienne société fit une part, et une part assez large, aux exercices physiques. Nos pères connurent, on peut dire, et pratiquèrent les sports avant la lettre ; les princes étaient, notamment, préparés de bonne heure à leur métier de roi non pas seulement en vue des guerres futures, mais aussi par la mise en pratique du précepte *mens sana in corpore sano*, dont on avait de bonne heure reconnu l'utilité.

Les conditions de l'existence imposaient, d'ailleurs, certains exercices, tels que l'équitation, le maniement de la lance et de l'épée, de l'arbalète ou de l'épieu. Ce qui n'est plus considéré aujour-

d'hui que comme passe-temps et jeu, étaient, jadis, nécessité et moyen de défense.

Il ne fallut rien de moins que la mort tragique d'un souverain, pour précipiter la décadence des joûtes et des tournois. François Ier, dès son enfance, y avait brillé; son fils, Henri II, qui avait hérité de ses goûts, devait en être la victime.

L'écuyer chargé de l'éducation sportive de Louis XIII déplorait, non sans amertume, que cet accident imprévu eût amené le déclin de ces fêtes chevaleresques, qui étaient, sous l'ancienne monarchie, devenues un art véritable.

La chasse fut, également, en grand honneur à la Renaissance; il n'est, assurément, exercice meilleur, mais à la condition, toutefois, de ne pas en faire abus : « le fragile François II, le maladif Charles IX hâtèrent leur mort par le surmenage physique qu'ils s'imposèrent à la chasse (1) ». Comme l'écrivait un ambassadeur étranger, qui avait été témoin des exploits cynégétiques de nos princes : « cette ardeur leur brûla le sang ».

N'est-ce pas sa passion pour le jeu de paume qui provoqua la mort de Charles VII, le fils de Louis XI ? Ce roi se plaisait à jouer et voir jouer ; un jour, il voulut voir ceux qui jouaient aux fossés du château d'Amboise ; entrant dans une ga-

(1) Jusserand, *les Sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France*. Paris, 1901.

lerie fort mal tenue et malpropre, le roi Charles heurta du front contre l'huis, assez fortement pour mourir de ce banal accident.

On a qualifié le jeu de paume de royal, rien n'est plus justifié. Capétiens, Valois et Bourbons se sont transmis, avec la couronne, l'amour de cet exercice. L'origine est donc bien française de ce jeu, qui a reconquis une faveur nouvelle après s'être fait baptiser chez nos voisins sous un vocable nouveau. De même que le *lawn-tennis*, le *foot-ball* est d'origine française, normande ou angevine ; là encore, un de nos princes se distingua au premier rang. Brantôme, parlant de Henri II, ne manque pas de dire qu'il y était « fort adroit, et en faisait de très belles et longues bottes ou coups ». Louis XIV, s'il dédaigna le ballon, du moins jouait au mail, et l'on prétend même qu'il s'y plaisait fort ; à tout prendre, c'était moins brutal et aussi salutaire. On a beaucoup raillé son goût de la pompe et de la parade ; cela n'empêche, comme l'a écrit Saint-Simon, que l'on vit rarement corps aussi « robuste et admirablement conformé... » ; ne se plaignant jamais « de la faim, de la soif, du froid, du chaud, de la pluie, ni d'aucun mauvais temps ». Et nous ajouterons, avec un historiographe moderne (1), qu'il contribua,

(1) J. Jusserand, *op. cit.*

par son exemple, à propager le goût de ces exercices naturels que la Renaissance avait commencé de remettre en honneur et dans lesquels on ne voyait guère, auparavant, des amusements dignes de gentilshommes.

Dans son traité, resté fameux, Rollin n'a rien dit, ou presque, de l'éducation physique. J.-J. Rousseau devait suppléer à cette lacune ; mais il est juste, il est nécessaire d'ajouter que si le philosophe réussit à se faire mieux entendre que les médecins, nombre de ceux-ci lui ont ouvert les voies, se sont avérés ses précurseurs. Tronchin s'est préoccupé d'hygiène et de régime avant Jean-Jacques et les Encyclopédistes. D'où qu'elles soient venues, ces idées ont trouvé de fervents adeptes, et elles ont été d'autant mieux acceptées, qu'elles ont eu de plus puissants soutiens La nécessité de vivre conformément à la nature fut reconnue même à la Cour, et le duc d'Orléans tint à donner un exemple qui ne devait être que tardivement suivi.

Qu'on attribue au philosophe de Genève ou à Mme de Genlis cette victoire sur les préjugés, il n'importe ; on a pu voir les fruits d'une pareille éducation, c'est l'essentiel à retenir. Les jeunes princes formés à cette école possédaient les éléments de toutes les sciences, en même temps qu'ils étaient robustes et agiles ; ils avaient été,

pour tout dire, préparés à être, au gré de la fortune, soldats, maîtres d'école ou rois de France.

On s'obstine à mettre sans cesse en opposition le cerveau et le muscle ; n'est-ce pas plutôt à leur alliance que nous devons tendre, si nous voulons régénérer une race qui se refuse à mourir ?

FIN

TABLE DES GRAVURES

TABLE DES MATIÈRES

5823-7-25. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie

